« Sans Visa » : Coups d'œil américains

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14717 – 6 F

SAMEDI 23 MAI 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Une mutation de l'Europe agricole

Le GATT relancé

LA politique agricole commune (PAC) est réformée. C'était une nécessité en soi. Mais au lendemain de l'accord de Bruxelles les espoirs renaissent de voir aboutir aussi les négociations multilatérales de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) entamées en septembre 1986 à Punta-del-Este (Uruguay). Au fil des ans, les discussions de l'Uruguay Round s'étaient non seulement focalisées sur les Etats-Unis et l'Europe, mais, de surcroît, réduites à un contentieux sur les céréales entre Bruxelles et Washington. Les négociations commerciales en cours concernent pourtant plus d'une centaine de pays et touchent la plupart des secteurs de l'activité économique.

« Réduisez vos subventions à la production », clamaient les Etats-Unis. « Limitez vos aides à l'exportation », rétorquaient les Européens. Ce dialogue de sourds entre les deux continents, récemment illustré par l'échec de la rencontre entre M. Bush et M. Delors, paraissait sans issue à moins d'une réforme de la PAC. Mais modifier une politique vieille de trente ans, pilier de la Communauté et garantie de pain quotidien pour ses dix millions d'agriculteurs, n'était pas une mince affaire.

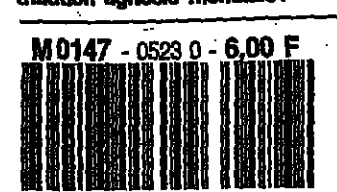
DEPUIS plusieurs mois, les dirigeants des pays industriels ne manquaient pas une occasion de marquer leur volonté de faire aboutir l'Uruguay Round, sans craindre de faire sourire l'auditoire qui n'a pas oublié l'échec spectaculaire de la réunion du Heysel, en décembre 1990, et qui a constaté l'absence de tout progrès sur le terrain agricole.

Après la réforme de la PAC, un deuxième obstacle, celui des élections américaines, doit encore être surmonté. L'administration de George Bush se laissera-t-elle convaincre que les négociations entamées à Punta-del-Este doivent être achevées au plus vite, scrutin présidentiel ou pas ? Mme Carla Hills, le négociateur américain, et ses collègues jugeront-ils suffisante la réforme de la PAC ? La réaction de Washington est très attendue, même si le message risque d'être brouillé par l'indignation américaine prévisible devant les manifestations de colère des agriculteurs européens, qui visent les consulats américains en Europe.

LES grands pays industriels proclament que le succès de l'Uruguay Round ferait l'effet d'un coup de fouet sur l'économie mondiale, grâce à l'abaissement des droits de douane qui en découlerait et aux effets psychologiques bénéfiques sur les producteurs. Il faut espérer qu'ils aient raison, surtout à l'égard des pays en développement, qui ont grand besoin d'un regain de croissance. Après tout, cela fait six ans que les pays pauvres regardent les pays industriels, détenteurs des terres les plus productives de la planète, se déchirer sur la restructuration de leur agriculture, laquelle ne représente plus, en moyenne, comme le remarquait récemment le ministre des finances chilien, M. Alejandro Foxley, que 2 % de leur production nationale.

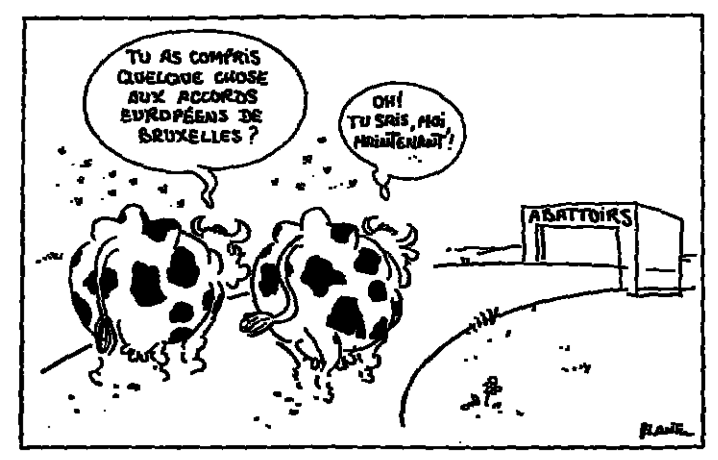
Une fois la réforme de la PAC entrée en vigueur, l'Uruguay Round enfin bouclé, peut-être les Etats trouveront-ils alors le temps de discuter des équilibres commerciaux régionaux et de la redistribution agricole mondiale ?

M 0147 - 0523 0 - 6,00 F



La suppression du système des prix garantis sera compensée par une aide accrue aux exploitants

Les ministres de l'agriculture de la CEE sont parvenus le 21 mai à un accord bouleversant la politique agricole, afin de ne plus pousser à la surproduction. Mises en jachère et baisses de prix seront équilibrées par des primes versées aux agriculteurs. Bien que M. Louis Mermaz, ministre français de l'agriculture, ait garanti que les pertes de revenus seraient intégralement compensées, les agriculteurs ont immédiatement réagi par des manifestations.



Une victoire pour les Douze

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

L'accord auquel les Douze sont parvenus jeudi 21 mai au soir, dans la meilleure des traditions des « marathons » européens, après cinq jours de débats, révèle d'abord et surtout la capacité au renouvellement, l'énergie vitale dont est capable de faire preuve la Communauté. Sans renoncer aux principes qui sont à la base de l'Europe verte – libre circulation des produits, préférence communautaire, solidarité financière – et malgré des différences d'intérêt et de situation évidentes, les Douze, sous la conduite efficace de la Commission, sont parvenus à définir un nouveau modèle cohérent qui devrait permettre à l'agriculture européenne de repartir du bon pied.

Ils étaient pressés, il est vrai, par la nécessité. M. Louis Mermaz a eu raison de souligner, jeudi, que la politique agricole commune (PAC) en était arrivée à fonctionner d'une manière complètement dévoyée qui la conduisait à sa perte. L'incitation à produire, qui résultait de ses mécanismes, aboutissait à l'accumulation d'excédents coûteux à résorber et pesant sur les cours. Pour tenter de corriger le tir, les Douze décidaient des baisses de prix qui, en réalité, n'avaient guère d'effets sur le niveau de la production. Mais comme elles n'étaient pas compensées, elles entraînaient une baisse continue du revenu des agriculteurs.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite et nos informations page 14

Les embarras de M. Tapie

Le ministre de la ville est convoqué aux fins d'inculpation par Mme Edith Boizette juge d'instruction à Paris

Ministre de la ville et homme d'affaires, M. Bernard Tapie sera-t-il inculpé, lundi 25 mai, par Mme Edith Boizette, juge d'instruction à Paris, dans le différend financier qui l'oppose à M. Georges Tranchant, député RPR, homme d'affaires lui aussi et son ancien associé pour la distribution des produits Toshiba en France ?

Telle est en tout cas la ferme intention du magistrat instructeur. M. Tapie, toutefois, souhaite reporter son audition de quarante-huit heures. Tandis que M. Tranchant l'accuse d'avoir *« détourné »* 13 millions de francs, M. Tapie, qui conteste ces accusations, nous a déclaré qu'il n'avait aucunement l'intention de quitter le gouvernement s'il était inculpé, estimant que laisser les magistrats *« défaire les ministres comme on défait un Meccano »* serait faire droit à une sorte de *« terrorisme judiciaire »*.

Lire page 9 l'article d'EDWY PLENEL

La colère de M. Pezet

Le député des Bouches-du-Rhône explique au « Monde » pourquoi les élus socialistes ne veulent pas être sacrifiés sur l'autel de la lutte contre la corruption

Les élus socialistes ne veulent pas faire les frais de la lutte contre la corruption, annoncée par M. Bérégovoy lors de son arrivée au poste de premier ministre. Après M. Ayrault, maire de Nantes, dont le nom est cité dans l'affaire des fausses factures de l'Ouest, et M. Germon, maire de Massy, mis en cause par Mme Lienemann, ministre délégué au logement, M. Pezet, député des Bouches-du-Rhône, met les points sur les « i » : Urba et la SAGES ont travaillé pour tous les élus socialistes, *« y compris ceux qui sont aujourd'hui au gouvernement »*, nous déclare-t-il.

Les enquêtes menées sur le financement passé du PS sont la conséquence, à ses yeux, d'une *« manipulation politique »* qui visait, initialement, à l'écarter de la mairie de Marseille. Il demande au gouvernement et à la direction du PS d'être *« solidaires »* des élus incriminés.

Lire pages 8 et 9

« L'Allemagne par-dessus tout »

Alors que MM. Mitterrand et Kohl annoncent de nouvelles initiatives, les relations avec Bonn sont au cœur du débat entre partisans et adversaires de la ratification du traité de Maastricht

par Daniel Vernet

« La question allemande est une question européenne par excellence », avait dit de Gaulle en 1965 pour souligner le fait que la division de l'Allemagne ne trouverait sa solution que dans la fin du partage de l'Europe. La formule peut se retourner : *« La question européenne est une question allemande par excellence. »* La réunification n'a rien changé à cet état de fait. Au contraire, elle a renforcé chez la plupart des Allemands comme chez leurs voisins l'idée que l'organisation de l'Europe était la seule voie permettant de maintenir un équilibre, malgré la présence au centre du continent d'un géant de 80 millions d'habitants.

Dès le lendemain de la guerre, le Mouvement européen, lors de son congrès de fondation à La Haye, auquel assistait – déjà – M. François Mitterrand, affirmait que *« l'unique solution des problèmes allemands, tant sur le plan industriel que sur le plan politique, est fournie par la Fédération européenne »*. Aujourd'hui encore, l'Allemagne est au centre du débat français sur la ratification des accords de Maastricht, partisans et adversaires utilisant sa puissance potentielle comme un argument pour ou contre l'intégration européenne.

Les opposants à Maastricht, qui se recrutent dans presque tous les partis politiques – comme l'a montré la discussion à l'Assemblée nationale, – peignent la menace d'une Europe dominée par l'Allemagne, inféodée à sa politique économique et monétaire, où l'écu ne serait que le nom d'emprunt du deutschemark ; la Communauté servirait de tremplin pour un nouveau *« Drang nach Osten »*. C'est Mme Margaret Thatcher, avec son franc-parler habituel, qui a le mieux résumé la position de ces opposants dans son récent discours de La Haye : *« La prépondérance de l'Allemagne dans la Communauté est telle qu'aucune décision importante ne peut être vraiment prise contre son avis. Dans ces conditions, la Communauté augmente le pouvoir de l'Allemagne au lieu de le contenir. »*

Lire la suite et nos informations sur le sommet franco-allemand de La Rochelle page 3

Lire aussi

Essai nucléaire souterrain en Chine

Une puissance de 1 mégatonne.

page 6

Fermeté contre les déboutés du droit d'asile

Après une vague de régularisations, le gouvernement choisit la répression.

page 11

La lutte contre le harcèlement sexuel

Le Sénat étend la nouvelle réglementation à la fonction publique.

page 7

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 22

Bashmet et ses « clones »

Désavoué par ses Solistes de Moscou (installés à Montpellier) il débarque avec une nouvelle formation...

par Jacques Monin et Anne Rey

Ils ont la nationalité et, probablement, la virtuosité des Solistes de Moscou. Ils en ont les vertus d'endurance et de perfectionnisme, acquises dans les plus grands conservatoires russes. Ils ressemblent donc à s'y méprendre aux Solistes de Moscou. Mais ce ne sont pas les Solistes de Moscou. Pas ceux que l'on connaît depuis cinq ans sous cette appellation, la vingtaine de chambristes à la précision horlogère qui viennent d'enregistrer un merveilleux disque pour RCA, cet orchestre à cordes que M. Frêche héberge depuis plus d'un an dans sa bonne ville de Montpellier, à charge pour les musiciens d'œuvrer au prestige du chef-lieu de l'Hérault à chaque fois qu'ils se produisent à l'étranger.

Ces jumeaux, ces clones des Solistes de Moscou qui devaient jouer vendredi salle Pleyel pour « Prestige de la musique », sont la réponse de Youri Bashmet au procès qu'on lui a fait cet hiver à Montpellier.

Lire la suite page 13

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un grand président

par Max Gallo

LE traité de Maastricht est, pour le Parti socialiste français né en 1971, un retournement tout aussi spectaculaire que celui qui refait de Leningrad *Saint-Pétersbourg, et de* l'URSS la Russie. Parce que, ici, rien n'est vraiment tragique – sinon le désespoir et la misère des exclus, – on ne mesure pas l'importance et la signification de ce revirement programmé. Il y a certes les mots – social, socialiste – qu'on utilise encore. Mais le ralliement au libéralisme – monnaie, concurrence, banque centrale indépendante – est aussi net que celui qui fait des apparatchiks d'hier les chantres de l'économie de marché. La faillite idéologique est équivalente : heureusement elle s'est déroulée en douce France et en deux décennies, sans goulag ni parti unique. Mais, de même que l'effondrement de l'URSS *donne son sens* à la révolution russe (quelles qu'aient été les intentions des acteurs, les illusions) : un échec, une impasse historique ouverte et conclue par un coup d'Etat, le ralliement des *socialistes au libéralisme européen*, leur célébration enthousiaste de Maastricht réduisent les programmes socialistes de 71, 77, etc., à n'avoir été que les leviers idéologiques nécessaires pour constituer une force politique capable d'accéder au pouvoir. Et non, comme l'ont cru quelques électeurs et militants, des propositions politiques destinées à être mises en œuvre. Peu importe la sincérité ou la duplicité du maître d'œuvre, François Mitterrand : les biographes et les romanciers décideront. Mais, de la *«rupture avec le capitalisme»* à la Banque centrale *de l'union monétaire*, il y a une telle mutation qu'elle permet de saisir sous un jour cru l'histoire de la Vᵉ République (1958-1992).

En effet, quand les fadaises des actuels courtisans seront oubliées, l'historien distinguera deux présidents ayant eu chacun un projet clair, structuré, visionnaire, impliquant une certaine idée de la France et de son rôle.

Le premier est à l'évidence Charles de Gaulle. Il est celui qui sauve et qui fonde. Le second est Giscard d'Estaing. D'une certaine manière c'est – et cela a été perçu *ainsi – l'anti-de Gaulle. Mais* il ne l'est pas platement, en politicien. Certes, il joue, et habilement, souterrainement. Mais il y a au-delà du goût pour le pouvoir – banal, – une volonté de réelle «rupture», qui se manifeste dans tous les domaines. On sait d'ailleurs l'engouement qui entoure les premiers pas du sémillant président. Les jeunes, les femmes – et pas seulement par des mots : les mesures (loi Veil, droit de vote à dix-huit ans, condition féminine) suivent, bénéficient de cette volonté réformatrice qui va bien au-delà de buts électoralistes. En fait – et les discours sont explicites – il s'agit d'en finir avec une France dite patriarcale, jacobine, archaïque, vouée à la lutte des classes pour atteindre *«la démocratie française» (Deux Français sur trois)* et faire ainsi disparaître cette «exception française» pour parvenir à une «République du centre» (le groupe central), sur un modèle allemand – voir les relations de Giscard avec H. Schmidt.

Cela passe à l'évidence par la construction européenne : accords de Hanovre, SME, élection du Parlement européen au suffrage universel, écu, Conseil *européen – et groupe des Sept* : tous ces éléments fondamentaux dont Maastricht est le couronnement sont mis en œuvre par Giscard. Faut-il dès lors s'étonner que, de François-Poncet à Hervé de Charette, les giscardiens «historiens» aient tout fait et feront tout pour que Maastricht soit ratifié? C'est *leur* Europe, c'est *leur* vision d'*une* France réduite à «son» rang (si peu d'habitants, n'est-ce pas, comme disait Giscard) qui l'emporte.

Rendre à César

Et le mitterrandisme, dans tout cela, maintenant que, avec Maastricht, les comptes sont faits et que seuls quelques mots restent encore dans le mausolée du socialisme, embaumés, pour les visites organisées du 1ᵉʳ mai ou les veilles de scrutin? Une technique magistrale de conquête du pouvoir. Et, une fois celui-ci occupé, la captation de l'héritage et de la vision giscardiens. Avec talent, avec superbe. Et ce n'est donc évidemment pas par hasard si tant de giscardiens ont été «séduits» par Mitterrand.

Certes, ce n'est pas la première fois que, dans un combat politique, le vainqueur adopte la politique de celui qu'il a vaincu en dénonçant les choix qu'il va faire siens. Mais, à ce point, c'est cependant exceptionnel. Et Giscard, c'en est parfois pathétique, ne comprend pas. Si l'on mène «sa» politique, ne doit-il pas y jouer un rôle? Si l'on parle France unie, groupe central, Europe, comment ne serait-il pas, lui le précurseur, le partenaire du président? C'est pourquoi, logique – et naïf, – il propose en 1988 au président réélu de ne pas dissoudre l'Assemblée nationale et d'opérer ainsi clairement cette recomposition politique qui est impliquée par les retournements de François Mitterrand. Il a, dans le cadre d'une vision historique, raison.

Mais faut-il une vision pour conserver le pouvoir? Le «débauchage» *individuel, cela existe*. Et, à la fin, Mitterrand sait bien que Giscard ne pourra renier son enfant : l'Europe de Maastricht. Mais qu'au moins l'Histoire rende à César ce qui lui appartient. Et que le citoyen découvre ainsi sous la paille des mots le grain de la politique menée.

► Max Gallo, écrivain, est député (PS) au Parlement européen.

Maastricht

L'Europe après le traité

par Maurice Duverger

DÉBATTRE pour ou contre Maastricht n'a pas grand intérêt. Cette nouvelle étape vers l'Union européenne aurait pu être mieux aménagée. Mais la France ne peut pas abandonner la route suivie sous deux Républiques, douze législatures et quatre présidents élus au suffrage universel. La ratification ne fait pas de doute, et les états d'âme de ses partisans et de ses adversaires sont bien connus. Ils feraient mieux de débattre au-delà de Maastricht, en envisageant les étapes ultérieures, dont certaines sont urgentes. Il conviendrait de définir un peu mieux les contours de l'objectif vers lequel on avance progressivement, de station en station, en ignorant le terme du voyage. L'étape de Maastricht est incontournable, mais elle peut conduire dans des voies très différentes suivant l'orientation qu'on va prendre après Maastricht.

Avant tout, il faudrait se rendre compte que deux d'entre elles sont impraticables dans un avenir prévisible, la majorité des Etats de la Communauté n'étant pas disposés à s'y engager, quoi qu'en pensent leurs partisans. D'abord, celle d'une Europe des régions remplaçant l'Europe des Etats : le principe de subsidiarité conduit à développer l'autonomie des premières, mais certainement pas à faire disparaître les seconds. Ensuite, celle d'un super-Etat européen sur le modèle de Washington, où les institutions centrales sont tout à fait déconnectées des Etats membres : le président et les deux Chambres étant directement élus par les citoyens, l'une proportionnellement à la population, l'autre à raison de deux membres par Etat, quelle que soit sa dimension. A cet archéo-fédéralisme, la Communauté tend à substituer un néo-fédéralisme plus conforme à la disparité, aux traditions et à l'environnement des Etats du Vieux Monde.

La publicité des débats et des scrutins

Elle repose sur une double légitimité. La première s'exprime dans le Parlement *européen élu au suffrage* universel direct. La seconde s'incarne dans le «Conseil» formé par les représentants des gouvernements nationaux, appuyés chacun sur la confiance de son Parlement. Ainsi, l'une des institutions communautaires est formée à partir des institutions des Etats membres. La Commission est à cheval sur les deux légitimités : un ou deux membres par Etat – y compris son président – sont choisis par le Conseil, en accord avec le Parlement, qui investit la Commission et peut la censurer.

Sans une telle imbrication des structures de l'Union et de celle des Etats, la Communauté n'aurait pas pu s'établir et se développer, mais le déséquilibre et la complexité actuels du système devront être certainement corrigés. Disposant à la fois d'un pouvoir d'orientation et d'impulsion politique, de l'essentiel du pouvoir législatif et d'une partie du pouvoir exécutif, le Conseil ressemble un peu à Gargantua paralysé par mille liens. N'est-il pas à la fois la plus surchargée parmi les trois institutions fondamentales et la seule à ne pas travailler à temps plein?

La réforme du Conseil devrait être l'un des objectifs majeurs de l'après-Maastricht. Trois points paraissent prioritaires à cet égard. Tout d'abord, la présidence du Conseil, exercée depuis toujours par roulement tous les six mois. Cela établit une déplorable discontinuité, confère à des dirigeants de petits Etats des responsabilités qui les dépassent et aboutit à éliminer chaque président du Conseil au moment précis où il commence à avoir l'expérience de ses fonctions. L'idée d'un président élu par le Conseil parmi ses membres, pour un an au moins et renouvelable, commence à faire son chemin. Une telle réforme devient urgente, comme l'ont montré les cafouillages de la Communauté dans les affaires irakienne et yougoslave.

En second lieu, le Conseil devrait être déchargé de tout pouvoir d'exécution des décisions législatives, celui-ci étant confié entièrement à la Commission. Alors seulement, il serait possible de bien distinguer le «Conseil», au sens strict, où les Etats sont représentés au niveau des ministres, et le «Conseil européen» formé des chefs d'Etat et de gouvernement. Ce dernier pourrait d'ailleurs recevoir le droit de révoquer à l'unanimité la Commission, en contrepartie du monopole du pouvoir exécutif des lois confié à celle-ci. Quant au premier, il deviendrait pleinement ce qu'il est déjà : une seconde Chambre législative qui partagera de plus en plus le pouvoir de décision avec le Parlement.

Il conviendrait, enfin, de remédier à l'incroyable archaïsme de la procédure actuelle qui permet au Conseil de prendre les décisions législatives de la Communauté à huis clos et par votes secrets. Aucune démocratie au monde ne tolère cette pratique des anciens régimes autocratiques. Quand les ministres siègent au Conseil des Douze, ils sont les représentants des Etats respectifs, où leur légitimité repose sur la confiance accordée par les Parlements. Pour que ces derniers puissent contrôler leur gouvernement dans ses activités communautaires, comme dans son activité étatique, la publicité des débats et des scrutins est indispensable quand le Conseil siège en tant que législateur. Mais elle ne sera pas obtenue sans une pression très forte des élus.

En France, certains d'entre eux avaient imaginé une autre voie pour contrôler la Communauté : l'établissement, en face du Parlement européen, d'un Sénat dont les membres seraient désignés par les Parlements nationaux. Une telle institution serait directement contraire à la logique de la Communauté. Conçue pour renforcer l'influence des Etats, elle la saperait au contraire en affaiblissant la représentativité du Conseil, qui constitue déjà une seconde Chambre législative. Impossible d'en ajouter une troisième! Mais il serait souhaitable que des parlementaires nationaux soient adjoints aux ministres dans chaque délégation au Conseil. A condition, bien entendu, que les votes des Etats membres restent bloqués et pondérés.

Très différente était l'importante proposition que le gouvernement français avait faite dans les débats de Maastricht : réunir, deux fois par an, une conférence des Parlements de la Communauté, associant de façon paritaire des députés européens et des parlementaires nationaux. Le traité a retenu cette idée dans ses déclarations annexes, mais en laissant aux Assemblées concernées l'initative de telles convocations. Sur l'initiative du Parlement d'Italie, une première conférence tenue à Rome, en novembre 1990, a souligné la convergence des deux catégories d'élus sur la nécessité de démocratiser la Communauté. Des «assises» de ce genre ne seraient-elles pas le lieu naturel pour formuler des propositions pour l'après-Maastricht?

Une Communauté à dix-neuf

De toute façon, il y a urgence à décider de nouvelles réformes, si l'on veut élargir la Communauté. Même corrigées par le dernier traité, les institutions conçues pour les six membres originaires fonctionnent très mal à Douze. Tout accroissement du nombre de ses membres les conduirait à la paralysie ou à l'anarchie. Or trois pays de l'AELE ont déjà posé leur candidature, et d'autres se préparent à le faire. La Communauté pourra difficilement leur fermer la porte jusqu'à l'an 2000. Sans compter la pression de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie. Déjà, la proportion entre le nombre des députés européens et la population de chaque Etat doit être revue par suite de l'intégration de la RDA dans la RFA. Dès les prochaines adhésions envisagées, la pondération des votes majoritaires au Conseil ne pourra pas échapper à une révision de ce genre. On peut même se demander si l'exigence de l'unanimité restera concevable dans une *Communauté où les membres* seraient à la fois très nombreux et très inégaux.

Sur les Douze actuels, les cinq grands représentent presque 300 millions d'habitants, et les sept petits un peu plus de 50 millions. Dans une Communauté à dix-neuf, avec une AELE dont tous les membres appartiennent à la seconde catégorie, celle-ci dépasserait de peu 80 millions d'habitants avec quatorze Etats qui domineraient la Commission et le Conseil. Pour que la masse des petits n'écrase pas les grands et que le poids des grands n'écrase pas les petits, faudra-t-il un jour imaginer un mécanisme de décision recueillant l'accord des trois quarts des Etats, rassemblant en même temps les trois quarts de la population de la Communauté? Cela pourrait s'appliquer pour définir la majorité au Conseil, voire même à la Commission. *Peut-être deviendra-t-il même* nécessaire de remplacer l'exigence de l'unanimité par un mécanisme de ce genre, en se souvenant que les Etats-Unis l'ont fait pour leur Constitution de 1787, applicable dès que neuf Etats sur treize l'eurent ratifiée. En tout cas, l'élargissement de la Communauté deviendra *impossible* sans des innovations de ce genre.

COURRIER

Affaire Drewermann : les réponses à Mgr Jullien

La publication dans le Monde *du 10 avril du point de vue de Mgr Jacques Jullien, archevêque de Rennes et président du bureau d'études doctrinales de l'épiscopat français, à propos du théologien allemand Eugen Drewermann, sanctionné par la hiérarchie catholique de son pays, a suscité de nombreuses réactions parmi nos lecteurs. En voici quelques-unes...*

Un théologien n'est-il «bon» que s'il reste dans le cadre déterminé par les dogmes et par l'autorité ecclésiale ? Ne peut-il s'exprimer que s'il se montre le défenseur des positions officielles ? (...) Combien de positions naguère condamnées par l'Eglise sont aujourd'hui acceptées, reconnues ? Et combien de théologiens, d'exégètes, de spécialistes des sciences humaines ont été privés d'enseignement, exilés ? (...) Si certaines thèses d'Eugen Drewermann trouvent aujourd'hui un écho populaire, est-ce vraiment en raison de la seule mauvaise volonté des médias soucieux du scoop ? N'est-ce pas plutôt parce qu'elles correspondent à des questions que beaucoup se posent et que la répétition des réponses traditionnelles se révèle insuffisante.

ROGER ROBERT
(Saint-Sébastien-sur-Loire)

Faute d'avoir pu ou d'avoir voulu poser les questions essentielles, Mgr Jullien a beau jeu de dénoncer en E. Drewermann l'homme médiatique et de caricaturer à la fois le théologien et ses méthodes dans un article manquant autant d'objectivité que d'humilité et de ce qu'il est convenu d'appeler «la charité chrétienne».

Mais qui a fait de ce prêtre à la parole libre une vedette malgré lui, sinon ses supérieurs dans la hiérarchie catholique, avec leur intolérance ? Et qu'est-ce qui pousse les foules à venir auprès de lui écouter une parole neuve qui redonne consistance au message évangélique, le faisant coïncider avec nos préoccupations, notre besoin de sens à la vie au milieu de nos malheurs individuels et collectifs, l'exprimant dans un langage *actuel* ? N'est-ce pas le besoin d'écouter une parole vraie parce qu'*humaine* à la place de la *langue de bois* religieuse en usage dans nos églises et des prédications médiocres que nous y subissons ?

MADELEINE VALLAT
(Domérat, Allier)

Assimiler l'Eglise à une «armée», dire que finalement, en cas de crise, le «dernier mot reste au pape et aux évêques», c'est en clair affirmer que la foi n'est pas, avant tout, fidélité à la Parole, mais seulement obéissance. (...) Cela établi, on ne peut plus comparer les théologiens qu'à des enfants dociles à qui on dit : «Vous pouvez jouer dans la cour, mais n'allez pas dans la rue.» Or, qu'avaient fait le pape Jean XXIII et le concile Vatican II, sinon ouvrir le portail sur la rue ? La rue où sont les hommes vivants, dans leur complexité et leur désir d'être écoutés.

MAURICE COMBE
(Saint-Etienne)

(...) Mgr Jullien nous cache la longue litanie des théologiens condamnés avant d'être reconnus, voire canonisés : saint Thomas, de Lubac, Chenu, Teilhard de Chardin, Oraison, Küng, Hering, de Locht... peut-être même Luther et bien d'autres. Depuis la *canonisation* de Jeanne d'Arc, nul n'a *pu* voir brûler un hérétique sans honnêtement se demander si on ne condamnait pas encore un saint.

(...) Certes, les évêques laissent, à leurs risques et périls, les théologiens, chargés de l'intelligence de la foi, *«passer et repasser les frontières»* entre la foi et les problématiques modernes. Mais nombre de chrétiens (que l'article a l'air d'oublier sauf pour dire qu'ils sont *«blessés»* et *«manipulés»*) ne peuvent plus se satisfaire de ce partage du travail. (...)

FRANÇOIS VALOIS
(Besançon)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le sommet de La Rochelle

Un moment privilégié des relations franco-allemandes

LA ROCHELLE

de nos envoyés spéciaux

Le cinquante-neuvième sommet franco-allemand, qui rassemble à La Rochelle une bonne partie des gouvernements de la France et de l'Allemagne (1), marque un moment particulièrement ensoleillé des relations entre les deux pays.

La première journée, jeudi 21 mai, avait commencé par une visite à l'école Jean-Bart où MM. Kohl et Mitterrand expliquèrent l'Europe aux enfants *(lire, ci-dessous, l'article de Jean-Michel Dumay)*. Elle s'est achevée par un dîner à la préfecture, où les deux hommes prononcèrent chacun un petit discours pour se féliciter de cette bonne entente franco-allemande. Ce type d'intervention spontanée est chose rare en ce genre de circonstance, et si le cadre particulièrement accueillant de La Rochelle incite à lui seul à la bonne humeur, il fallait aussi que les deux dirigeants aient de réels motifs de satisfaction.

La décision de constituer un corps d'armée commun aux deux pays, considérée comme un événement majeur dans l'histoire de la construction européenne, en est un. Ce devait être le principal sujet des rencontres de vendredi, après une brève promenade matinale en mer de M. Pierre Joxe avec son homologue allemand, M. Volker Rühe.

L'annonce de l'accord conclu à Bruxelles, jeudi, par les douze ministres de l'agriculture sur la politique agricole commune contribua, elle aussi, à dégager l'horizon européen, et c'est dans la sérénité que les dirigeants ont pu s'attaquer, lors des entretiens de l'après-midi (entre M. Kohl et M. Mitterrand, entre le chancelier et M. Bérégovoy, entre Roland Dumas et le nouveau ministre des affaires étrangères allemand, M. Klaus Kinkel), à l'élaboration d'une position commune sur les grands dossiers du prochain sommet de la CEE à Lisbonne fin juin : *élargissement de la Communauté*, avenir de ses institutions, *réforme de son budget*.

Les autres ministres, quant à eux, s'attelaient aux différents dossiers de la coopération bilatérale. Celui du TGV Est devait donner lieu vendredi à la signature d'un *« accord d'intention »* entre M. Jean-Louis Bianco et son homologue allemand. D'une façon générale, la volonté d'avancer ensemble est réaffirmée sur plusieurs de ces dossiers *(télévision haute définition*, Hermès, etc.), même si la France doit prendre en compte les difficultés budgétaires que connaît actuellement l'Allemagne.

HENRI DE BRESSON et CLAIRE TRÉAN

(1) Etaient présents, du côté français, MM. Bérégovoy, Dumas, Lang, Joxe, Sapin, Mmes Ségolène Royal et Elisabeth Guigou, MM. Bianco, Strauss-Kahn et Zuccarelli.

Leçon de choses européenne

Peu avant l'ouverture du cinquante-neuvième sommet franco-allemand, MM. François Mitterrand et Helmut Kohl se sont rendus, jeudi 21 mai, à l'école primaire Jean-Bart de La Rochelle pour y visiter une classe de CM 2, dans le cadre de la Journée de l'Europe à l'école. 48 000 écoles s'étaient portées volontaires pour cette opération lancée conjointement par le ministère des affaires européennes et le ministère de l'éducation nationale. Près de 900 000 élèves des classes de CM 2 y ont participé.

ALORS, À NOTRE ÂGE VOUS N'AVIEZ JAMAIS ENTENDU PARLER DE MAASTRICHT ?!

PANCHO

LA ROCHELLE

de notre envoyé spécial

Cindy a troqué son sweat-shirt, sur lequel figurait un singe rappeur déluré (hip hop) pour une belle robe blanche. Sandra a rangé sa langue bien pendante. Bouche bée, elles écoutent : *« Nous ne sommes pas professeurs, mais nous croyons en ce que nous faisons, c'est-à-dire la construction de la Communauté européenne, et nous sommes très contents de pouvoir en parler avec vous. »* Comme Cindy et Sandra, les quarante-quatre enfants des deux classes de CM 2 de l'école Jean-Bart de La Rochelle, en cet après-midi du jeudi 21 mai, n'ont plus d'yeux – et d'oreilles – que pour leurs maîtres très illustres : le président de la République, M. François Mitterrand, et le chancelier allemand, M. Helmut Kohl.

A Jean-Bart, qui accueille les enfants de la ZUP de Mireuil – un quartier bétonné au cordeau dans les années 60, – tout a été mitonné au mieux pour cette « fête » de l'Europe à l'école. Une carte de l'Europe des Douze au tableau, une « fresque européenne » sur les murs, quelques affiches touristiques bavaroises, et sur les tables des exemplaires du livret *A nous l'Europe !* – le vademecum européen du petit écolier distribué aujourd'hui à tous les élèves de CM 2. Même les questions à poser au chancelier ont été affûtées en allemand.

Le président explique : *« On essaie, entre les douze pays actuellement signataires, de bâtir une Europe où il n'y aura plus de guerre, et où l'on pourra développer, au mieux de nos moyens, tout ce que nous savons faire, construire plus de prospérité, afin qu'il y ait moins de chômage ou plus de chômage du tout. »* Sandra reste sceptique : *« Mon père est au chômage, trouvera-t-il plus facilement du travail s'il n'y a plus de frontières ? »* Dans la zone d'éducation prioritaire de Mireuil, un adulte sur cinq est sans emploi, quand ce n'est pas deux sur cinq dans certaines « barres » du quartier...

« C'est un sujet qui est précisément au centre des discussions qui opposent les parlementaires dans chacun de nos pays, répond, un peu docte, le chef de l'Etat. *Avec une monnaie unique, une économie sans frontières, sans barrières, il devrait se créer en Europe, dans les années prochaines, peut-être quatre millions d'emplois. »*

« Un monde sans guerre »

Enseigner l'Europe ? *« Une gageure*, avait chuchoté Mme Hélène Bellegarde, leur institutrice, trente ans de métier. *Ces enfants de dix-douze ans ne connaissent que le bas de leur immeuble, tout juste le port de La Rochelle, à peine leur région... »* Et pourtant. Deux semaines de préparation, de géographie et d'instruction civique intensives ont soulevé des questions tous azimuts : les frontières, la monnaie, le chômage.

« L'écu sera-t-il plus pratique que le franc ? », *« Le TGV Est ira-t-il jusqu'à Berlin ? »*, *« L'Europe pourra-t-elle s'agrandir ? »*, *« Y aura-t-il encore des frontières ? »* En réponse à cette question, M. Mitterrand insiste : *« Il n'y aura plus de frontières. C'est une révolution. Mais j'espère que cela vous paraîtra naturel quand vous serez grands ! »* *« Y aura-t-il un président de l'Europe ? »*, lance Benjamin. La « colle » fait rire. *« C'est souhaitable*, répond le président. *Mais je ne dis pas pour sept ans, ni quatorze... »*

M. Kohl, heureux de se trouver en si jeune compagnie, se souvient avoir eu dix ans en 1940 – « C'était la guerre », – mesure le chemin parcouru et trouve cela « merveilleux » d'être là « ensemble ». « Ensemble, dit-il, *nous construisons notre avenir, un monde de paix, sans guerre, un monde dans lequel nous nous occupons de notre environnement, où les gens travaillent et vivent libres quelle que soit la couleur de leur peau et quelle que soit leur religion. »*

Montadir, au premier rang, n'a rien perdu des paroles du chancelier allemand. Marocain, douze ans et les idées claires, il ne manque rien qui puisse concerner l'Europe. A celui qui l'en défie, il donne le cours de l'écu au centime près. A celui qui ne sait pas, il rappelle que la Yougoslavie n'est pas si loin des Douze. Et même si, chez lui, on ne parle pas français, pour lui cela ne fait pas de doute : « L'Europe, c'est mon avenir. »

Comme d'autres, Montadir a noté les larmes retenues du chancelier, quand, debout aux côtés de M. Mitterrand, ses camarades ont entonné l'Hymne à la joie, en guise d'au revoir, en allemand puis en français. D'une voix claire, lui aussi a chanté par cœur : « Freude... » Puis il a demandé, et obtenu, un autographe. « Ce n'est pas Patrick Bruel, a expliqué l'un de ses camarades. *Mais quand même, il est cool, ce Kohl. »*

JEAN-MICHEL DUMAY

Accord de principe sur le TGV Est européen

La France et l'Allemagne ont signé un accord de principe à La Rochelle pour la réalisation du TGV Est européen. Ce projet, qui figurait dans le schéma directeur européen des trains à grande vitesse de décembre 1990, vise à relier les futurs réseaux français (TGV Est) et allemand (ICE) à grande vitesse.

Le TGV Est desservirait, d'une part, le sud-ouest de l'Allemagne vers Munich et, d'autre part, Berlin par Francfort, suivant deux axes. Le premier passerait par Paris, Strasbourg, Stuttgart et Munich et, pourquoi pas ultérieurement, par Vienne (Autriche) et Budapest (Hongrie). La connexion entre les voies allemandes et françaises se ferait au niveau de Kehl, en face de Strasbourg. L'autre axe, plus au nord, permettrait, par deux connexions différentes, l'une à partir de Baudrecourt, sur le plateau lorrain, ou bien à partir de Kehl, de rejoindre Mannheim et Francfort.

Francfort à trois heures et demie de Paris

Le gain horaire que permettrait ce futur TGV Est européen est considérable. Francfort serait à 3 h 30 de Paris au lieu de 5 h 50, Stuttgart à 2 h 40 (au lieu de 6 h 08), Munich à 4 h 45 (au lieu de 8 h 30), Mannheim à 2 h 30 (au lieu de 5 h 04). Les quelque 430 kilomètres de voies à grande vitesse entre Paris et Strasbourg mettraient la capitale alsacienne à 1 h 40 de la métropole.

En France, le coût du projet de TGV Est est évalué à 22,5 milliards de francs pour la réalisation des lignes et entre 3 et 6 milliards pour la construction du matériel roulant. Son taux de rentabilité de 4,5 % est largement au-dessous du seuil minimal de 8 % fixé par la SNCF. Une enquête économique, réalisée en France par M. Philippe Essig, ancien président de la SNCF, devrait proposer prochainement un mode de financement pour parvenir à réaliser ce TGV. Les régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne ont confirmé leur participation au projet. En 1990, elles avaient proposé d'apporter 3 milliards de francs. Seule la région Ile-de-France n'a pas confirmé sa participation. L'idée de concéder l'ouvrage à un concessionnaire qui se rembourserait sur la tarification avait également été évoquée.

M. La.

□ **Manifestation de dockers.** – Profitant du sommet franco-allemand, sept cents dockers venus de différents ports de la façade atlantique (Bordeaux, Nantes, Lorient, Bayonne, Saint-Malo et La Rochelle) devaient manifester à La Rochelle, dans la matinée de vendredi, pour protester contre l'adoption par l'Assemblée nationale du nouveau statut concernant leur profession. Une délégation des manifestants devait être reçue par un membre du cabinet du président de la République.

□ **Allemagne : dix ans de prison pour une ancienne taupe de la Stasi en RFA.** – Un tribunal de Düsseldorf a condamné, jeudi, à dix ans de prison un ancien maître-espion de la RDA infiltré au ministère ouest-allemand de la Défense, qui avait livré des documents top-secrets sur les armements de l'OTAN. L'homme, cinquante-huit ans, dont l'identité a été tenue secrète, avait notamment vendu des documents concernant le chasseur bombardier Tornado, conçu par l'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne, et le char d'assaut Leopard-2 qui équipe la Bundeswehr, ont précisé des sources judiciaires. – *(AFP.)*

« L'Allemagne par-dessus tout »

Suite de la première page

En partant du même constat de la puissance germanique, les partisans de l'intégration européenne tirent la conclusion exactement inverse. C'est précisément parce que l'Allemagne est puissante – trop puissante ? – et parce cette puissance leur fait peur qu'ils veulent l'intégrer dans des institutions qui limiteront sa marge de manœuvre, l'empêcheront de se lancer dans un « cavalier seul » gros de dangers pour l'ensemble du continent, et par là même rehausseront le rôle que sa seule force démographique et économique ne saurait donner à la France.

A vrai dire, cette crainte n'est pas l'apanage des voisins et partenaires de l'Allemagne. Les Allemands eux-mêmes, dans leur grande majorité, ont peur de leur puissance renaissante, parce qu'ils ont appris les leçons de l'Histoire. Ils n'ont pas oublié ce qui se disait de leur pays au temps de Bismarck : une Allemagne trop faible pour assurer son hégémonie sur le continent, mais trop forte pour se couler dans un ordre européen. La division consécutive à la défaite du nazisme et à la guerre froide avait résolu ce dilemme. Ce qui restait de l'Allemagne, en tout cas à l'Ouest (mais, en principe, la situation n'était pas fondamentalement différente à l'Est) ne pouvait retrouver une place dans la politique internationale qu'à travers des institutions supranationales.

Souveraineté et intégration

La politique de Bonn, inaugurée par Konrad Adenauer et poursuivie par tous ses successeurs, jusques et y compris par le chancelier Kohl, a consisté à « compenser » une augmentation de la souveraineté de la RFA par un progrès dans l'intégration atlantique ou européenne. Les grandes étapes du retour de l'Allemagne fédérale à un statut international majeur ont toujours coïncidé avec un approfondissement de la coopération occidentale.

C'est fort de ce principe fondamental de la politique allemande que le chancelier Kohl a voulu « accompagner » la réunification par une avancée décisive vers l'unité monétaire et politique de la Communauté. En accord avec M. François Mitterrand, même si le gouvernement de Bonn a l'impression d'avoir beaucoup donné en faveur de la monnaie unique et peu reçu sur l'union politique. Comme l'écrit M. Michael Stürmer, historien qui à ses heures a conseillé le chancelier, *« avec la réunification, les Européens se sont trouvés devant le choix : avoir plus d'Allemagne, ou plus d'Europe »*.

Quand il existait deux Etats allemands, dont l'un servait de tête de pont à l'empire soviétique, l'autre n'avait pas le choix : l'alliance avec l'Occident était indispensable à son existence. La grande habileté d'Adenauer a été de faire, par conviction, de cette nécessité une vertu. Après la réunification, l'Allemagne peut décider elle-même. Que ses dirigeants penchent aujourd'hui sans conteste pour la poursuite de la politique passée ne fait aucun doute. Toutefois l'environnement international a changé. L'Allemagne unie se retrouve au milieu du continent. La géographie est ainsi, et rien ne peut la changer.

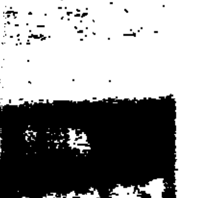
Trop forte ou trop faible ?

Mais, au moment où les démocraties en devenir d'Europe centrale et orientale regardent toutes vers l'Ouest, la géographie n'est pas l'explication dernière. Que l'Allemagne soit européenne et non l'Europe allemande, pour citer une expression de Thomas Mann datant de 1946 et reprise à satiété par l'ancien ministre des affaires étrangères M. Hans-Dietrich Genscher, dépend aussi pour beaucoup de l'attitude de ses partenaires, et d'abord de la France. Or les réactions françaises à la situation en Allemagne sont encore trop souvent marquées par la fascination de cette puissance allemande, dont nous paraissons plus conscients que les Allemands eux-mêmes, que ce soit pour la dénoncer ou pour l'envier.

En quelques mois, l'opinion dominante est passée de la peur d'une Allemagne trop forte pour cause de réunification à la peur d'une Allemagne trop faible pour causes de difficultés économiques et sociales. Le « modèle » allemand de consensus, largement idéalisé, a été du jour au lendemain déclaré caduc, parce que quelques milliers d'employés des services publics avaient cessé le travail. Qualifié naguère de nouveau Bismarck, M. Helmut Kohl était présenté, avec la même exagération, comme un chancelier en sursis.

Cette absence de mesure dans notre relation – ébahie ou hostile – à l'Allemagne est la manifestation d'un manque de confiance en soi, que les discours patriotiques et républicains n'arrivent pas à masquer totalement. Plus que jamais se vérifie la phrase de l'historien Pierre Viénot, qui écrivait en 1931 : *« Choisir notre conduite envers l'Allemagne, c'est choisir en premier lieu l'idée que nous nous faisons de la France. »* Plus que jamais aussi, Allemands et Français fondent leur politique européenne sur des bases opposées : à cause de leur histoire, les premiers considèrent que leur intérêt national doit être fondu dans la Communauté ; à cause de la mission universelle dont ils se sentent investis, les seconds veulent mettre la Communauté au service de leur intérêt national. Mais cette dissymétrie dans les prémices reste paradoxalement la garantie la plus solide d'une bonne coopération.

DANIEL VERNET



DIPLOMATIE

GRANDE-BRETAGNE : 336 voix contre 92

Confortable majorité aux Communes pour la ratification du traité de Maastricht

La Chambre des Communes a approuvé, jeudi 21 mai, par 336 voix contre 92, le texte de ratification du traité de Maastricht, mais le nombre des « rebelles » anti-européens au sein du parti conservateur a augmenté.

LONDRES

de notre correspondant

A s'en tenir aux chiffres, M. John Major a passé cette première épreuve de la ratification parlementaire du traité de Maastricht avec facilité. Le texte gouvernemental doit encore franchir sans encombres plusieurs étapes parlementaires avant d'être définitivement adopté, mais la victoire politique du premier ministre est acquise. Seuls 92 parlementaires ont voté contre le gouvernement (22 conservateurs, 61 travaillistes et 9 unionistes d'Irlande du Nord), pour des raisons d'ailleurs bien différentes. Au sein du Parti conservateur, le nombre des «eurosceptiques» (terme en fait impropre puisque les intéressés sont farouchement antieuropéens) a augmenté, cette rébellion étant la plus importante depuis le vote de 1971 marquant l'entrée de la Grande-Bretagne au sein du Marché commun, qui avait été refusée par 39 parlementaires conservateurs.

En décembre dernier, seuls sept d'entre eux avaient voté contre le gouvernement (quinze s'étaient abstenus), lorsque M. Major, de retour de Maastricht, s'était prévalu d'un *« bon accord pour l'Europe et le Royaume-Uni »*. Mais ce nouveau débat européen a fait davantage apparaître les profondes divisions du Labour. 61 parlementaires travaillistes ont passé outre les consignes de vote de leur parti en faveur de l'abstention et se sont prononcés contre le projet gouvernemental, notamment pour protester contre le refus du gouvernement de M. Major d'accepter les dispositions sociales du traité. Deux autres parlementaires travaillistes, ceux-là européens convaincus, ont, d'autre part, choisi de soutenir le gouvernement.

Ces votes en ordre dispersé sont également révélateurs de l'état de désorganisation qui règne au sein du Labour, dont les principaux chefs de file continuent de mener une âpre campagne électorale interne pour la succession de M. Neil Kinnock à la tête du parti. Pour M. Major, cette victoire politique est fragile. Quoique minoritaires, les «rebelles», entraînés par les déclarations de plus en plus acerbes de Mme Thatcher, représentent un foyer permanent d'opposants, lesquels n'hésiteront pas à s'exprimer tout au long de la présidence britannique de la Communauté, qui commence le 1er juillet. La défense et l'illustration du traité européen à laquelle s'est livré jeudi le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, pour qui l'accord de Maastricht *« reflète les priorités britanniques plus qu'aucun de ses prédécesseurs »*, est, d'autre part, à double tranchant.

Londres va avoir bien des occasions dans les semaines à venir de faire montre d'hostilité par rapport aux positions adoptées par ses partenaires, qu'il s'agisse de la suppression des contrôles frontaliers, de la semaine de travail de quarante-huit heures, de l'augmentation du budget communautaire, de la suppression du rabais de la contribution britannique, enfin de la dernière initiative franco-allemande en faveur de la défense européenne. Sur tous ces dossiers, M. Major sera soumis aux surenchères de l'aile droite du Parti conservateur, prête à dénoncer le moindre «abandon de souveraineté» en faveur de Bruxelles. Le gouvernement estime cependant que la Grande-Bretagne est dans une position de force pour entamer ses six mois de présidence européenne.

Les Britanniques, qui ont le sentiment d'avoir eu raison avant tout le monde à Maastricht, soulignent volontiers les difficultés que rencontrent avec leurs majorités parlementaires et leurs opinions publiques respectives les gouvernements allemand, français, danois, irlandais et italien. Londres entend donc faire prévaloir une conception pragmatique de la construction européenne, c'est-à-dire s'écartant autant que possible de la «dérive fédéraliste et centralisatrice» prêtée à la Commission de Bruxelles. La Grande-Bretagne insistera donc sur l'entrée en vigueur des dernières dispositions sur le marché unique, l'élargissement de l'Europe, enfin l'amélioration des relations entre la CEE d'une part, les Etats-Unis et le Japon d'autre part.

LAURENT ZECCHINI

Selon le secrétaire général de l'alliance

Un accord de principe a été trouvé pour que l'OTAN contribue au maintien de la paix en Europe

Les seize pays alliés sont d'accord en principe pour que l'OTAN contribue à des opérations de maintien de la paix en Europe à la demande et sous le mandat de la CSCE (Conférence *sur la sécurité et la coopération* en Europe), mais ils *« discutent toujours des modalités »* de cette contribution, a annoncé, jeudi, le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Woerner.

Il y a un *« consensus de base »* sur l'idée de *« soutenir la CSCE dans de telles missions* [dans la mesure] *de nos capacités, de nos possibilités »*, a-t-il déclaré à quelques journalistes au siège bruxellois de l'OTAN.

M. Woerner s'exprimait à l'issue de la première rencontre entre le conseil de l'Atlantique nord et le conseil de l'UEO (Union de l'Europe occidentale), au niveau des ambassadeurs.

Il s'est déclaré *« confiant »* dans la possibilité d'aboutir à un accord complet à la prochaine réunion à Oslo des ministres des affaires étrangères de l'OTAN le 4 juin, et peut-être avant. *« C'est à la CSCE de décider vers quelle organisation elle veut se tourner pour la soutenir »*, a-t-il cependant précisé en réponse à une question sur le rôle que pourrait aussi jouer l'UEO dans ce domaine.

L'idée de donner à l'OTAN ce nouveau rôle de soutien à des opérations de maintien de la paix menées sous l'égide de la CSCE en Europe – en particulier en Europe de l'Est – avait été relancée récemment par les Pays-Bas, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

L'OTAN pourrait ainsi prêter ses infrastructures et ses moyens logistiques, *voire des troupes*. La France, hostile à l'extension des compétences de l'OTAN, a récemment levé son objection de principe à cette idée mais souhaite en limiter la portée, selon des diplomates alliés. – *(AFP.)*

Vers une ratification du traité de Paris

Les pays de la CEI se seraient entendus sur la répartition de leur armement conventionnel

VIENNE

de notre correspondant

Des sources occidentales aux négociations sur le désarmement conventionnel, qui se poursuivent à Vienne, ont confirmé qu'un accord était intervenu au sommet de Tachkent, le 15 mai dernier, entre les Républiques de la CEI sur la répartition des arsenaux militaires de l'ex-URSS concernés par le traité de Paris, signé, fin 1990, par les pays de l'OTAN et les anciens membres du pacte de Varsovie. Les divergences entre les sept Républiques de la CEI et la Géorgie qui sont situées dans la zone d'application du traité avaient bloqué la ratification du traité qui règle les réductions dans cinq catégories d'armes (chars, véhicules blindés, pièces d'artillerie, avions et hélicoptères de combat). Cette ratification semble désormais possible avant le sommet de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), prévu les 9 et 10 juillet à Helsinki.

6 400 chars pour la Russie

Le traité de Paris a accordé à l'ancienne URSS, au total, 13 150 chars, 20 000 véhicules blindés, 13 175 pièces d'artillerie, 5 150 avions de combat et 1 500 hélicoptères de combat. L'accord de Tachkent aurait été rendu possible notamment par un fléchissement des positions de la Russie, qui se contenterait de 6 400 chars sur les 13 500 autorisés, selon des informations non officielles. L'Ukraine devrait maintenir 4 080 chars, la Biélorussie 1 800 et les trois Républiques du Caucase 220 chacune. La Moldavie disposera de 210 chars et le Kazakhstan – où il n'y avait pas de forces conventionnelles stationnées jusqu'à présent – n'aura aucun contingent.

Un document tenant compte de ces nouvelles répartitions devrait être signé, le 5 juin prochain à Oslo, par vingt-neuf pays, au lieu des vingt-deux qui ont signé le traité de Paris.

W. B.

□ **TURQUIE : le premier ministre en visite officielle en Russie.** – Le chef du gouvernement turc, M. Suleyman Demirel, doit faire une visite officielle en Russie, lundi 25 et mardi 26 mai, à l'invitation du président Boris Eltsine, a-t-on appris de source officielle, jeudi, à Ankara. Cette visite intervient alors que la Turquie se préoccupe de l'escalade du conflit azéro-arménien au Haut-Karabakh et au Nakhitchevan, une petite République autonome sous administration azerbaïdjanaise enclavée entre la Turquie, l'Arménie et l'Iran. – *(AFP.)*

EUROPE

Tandis que l'armée serbo-fédérale suspend son retrait de Croatie orientale

Le Conseil de sécurité adresse une mise en garde à Belgrade

Le Conseil de sécurité de l'ONU envisage des sanctions économiques contre la Serbie et a adressé une « mise en garde » à l'armée serbo-fédérale contre les obstructions mises à la mission des « casques bleus ». Un peu auparavant, l'agence belgradoise Tanjug avait annoncé que l'armée serbo-fédérale suspendait son retrait de Croatie orientale, placée sous la protection de l'ONU. Cette décision coïncide avec une nette recrudescence des incidents armés en Croatie. D'autre part, un responsable de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) a dénoncé des atrocités commises contre des civils en Croatie orientale. Evoquant l'expulsion, lundi, de 98 membres de la minorité ruthène de leur village de Miklusevci (près de Vukovar) ainsi que d'autres cas d'expulsions, d'incendies de maisons et de discrimination, il les a imputés à des groupes d'irréguliers. *« S'il n'est pas mis fin rapidement à ces pratiques racistes, la FORPRONU ou toute autre organisation ne pourront pas grand-chose pour prévenir de nouvelles souffrances »*, a-t-il estimé.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Les membres du Conseil de sécurité, n'hésitant plus à identifier l'armée serbo-fédérale comme l'agresseur en Bosnie-Herzégovine, semblent décidés à proposer des sanctions contre la Serbie dès la semaine prochaine. En guise de *« premier avertissement »* et à la suite d'un rapport oral de M. Boutros Boutros-Ghali au Conseil, le chargé d'affaires de la « République fédérale yougoslave » (Serbie et Monténégro) a été convoqué, jeudi soir, par le président en exercice, l'ambassadeur autrichien Peter Hohenfellner. Celui-ci a, au nom des quinze membres du Conseil, demandé à M. Dragomir Djokic de transmettre *« d'urgence »* la demande du Conseil concernant la coopération de l'armée serbo-fédérale avec les « casques bleus ».

Dans son rapport, le secrétaire général de l'ONU fait part des *« tendances troublantes »* de l'armée yougoslave concernant en particulier l'expulsion des civils de Bosnie-Herzégovine (selon le ministre bosniaque des affaires étrangères, au moins 5 000 personnes ont, par exemple, été expulsées de Zvornik, dans l'est de la Bosnie). Dans son rapport, M. Boutros-Ghali souligne également les violations *« persistantes »* du cessez-le-feu par l'armée de Belgrade. Le secrétaire général ajoute que *« sans la bonne foi et la coopération de toutes les parties, la capacité de la force de l'ONU à accomplir son mandat sera sérieusement compromise »*. Pour la première fois, les membres du Conseil de sécurité parlent ouvertement de sanctions économiques contre l'armée. Pour la première fois également, ils n'hésitent pas à désigner la Serbie comme étant l'agresseur dans le conflit en Bosnie-Herzégovine.

La nature des éventuelles sanctions n'a pas encore été définie, mais, selon des diplomates, pour que ces sanctions soient efficaces, il faudra les renforcer par un *« blocus naval »*. Les membres du Conseil sont conscients du fait que l'embargo pétrolier ne sera pas suffisamment efficace, car la Serbie produit elle-même du pétrole. Les quinze savent aussi que l'embargo sur les armes imposé contre la Serbie, au moment du conflit en Croatie, est constamment violé. Aucun texte ne devrait être présenté avant le rapport du secrétaire général sur la situation humanitaire en Bosnie-Herzégovine (avant le 26 mai), indique-t-on de sources diplomatiques.

« Réticences » de la Russie

Un diplomate occidental, membre du conseil, s'est dit *« agréablement surpris »* d'entendre les Britanniques se prononcer *« avec fermeté »*, au cours des consultations à huis clos, sur la nécessité d'adopter une résolution contraignante – en vertu du chapitre 7 de la Charte – à l'encontre de l'armée serbo-fédérale. Bien que la mission française ne se soit pas prononcée, des sources proches des diplomates français ont assuré que Paris était *« tout à fait en faveur »* de telles sanctions économiques. Le seul pays ayant, apparemment, encore des *« réticences »* est la Russie. Mais les diplomates restent confiants que, *« le moment venu »*, Moscou votera en faveur des sanctions.

Les Etats-Unis sont, eux aussi, partisans *« d'autres mesures »* contre l'agresseur en Bosnie-Herzégovine. Washington, qui a déjà interdit tout atterrissage des avions yougoslaves aux Etats-Unis, doit annoncer le retrait de son attaché militaire de Belgrade. D'autres mesures proposées par l'administration américaine, et transmises à la CEE, consisteraient en un refus de reconnaître la « République fédérale yougoslave » comme étant le successeur de l'ex-Yougoslavie ainsi que le blocage des fonds de Belgrade.

De leur côté, la Chine et l'Inde, qui considéraient auparavant les sanctions contre la Serbie comme *« une intervention dans les affaires intérieures »* d'un pays, ne s'opposent plus à ce que le Conseil prenne des mesures punitives. Par ailleurs, les pays membres de la Conférence islamique ont désigné cinq pays – Turquie, Iran, Egypte, Pakistan, Sénégal – pour demander au président du Conseil de sécurité d'envisager des sanctions contre la Serbie, en vertu du chapitre 7 de la Charte. Dans une lettre au secrétaire général, la conférence islamique *« condamne »* l'agression de l'armée serbo-fédérale contre la population musulmane de Bosnie-Herzégovine.

AFSANE BASSIR POUR

ITALIE : l'élection du président de la République

Après treize tours de scrutin retour à la case départ...

ROME

de notre correspondante

Seize partis, onze sénateurs à vie, cinquante-huit délégués régionaux, plus d'une quarantaine de candidats « usés » et surtout un quota – qui semble de plus en plus inaccessible – de cinq cent huit voix, pour dégager une majorité : depuis dix jours, l'équation est la même, mais treize tours de scrutin n'ont toujours pas réussi à donner un président de la République aux Italiens. La chronique de Montecitorio, toujours soigneusement retransmise par les télévisions, commence à s'essouffler. Les débats et les grandes envolées de principe se font plus rares, et les abstentions – croissantes – ne sont pas toujours dues aux seuls mots d'ordre des différents partis, qui, avec une constante régularité, « tuent » les candidats de l'adversaire, au terme de compromis de plus en plus vertigineux.

Où en est-on de ce jeu de massacre ? Paradoxalement, peut-être, à l'orée de ce quatorzième tour, qui devait se dérouler vendredi après-midi 22 mai, entrevoit-on la phase finale. Si l'on s'amuse à procéder par déduction, c'est avec un peu de recul, et une bonne dose d'optimisme, la conclusion à laquelle on devrait arriver. Les trois premiers jours (les 13, 14 et 15 mai), seuls les candidats de *bandiera*, c'est-à-dire présentés symboliquement par chaque parti, et sacrifiés d'avance à l'impossible majorité des deux tiers requise pour les trois premiers scrutins, avaient pris le départ.

Samedi 16 mai, les choses sérieuses avaient commencé, et la coalition quadripartite sortante (chrétiens-démocrates, libéraux, sociaux-démocrates, socialistes) bien qu'ébranlée par les législatives d'avril, mais ignorant avec superbe les enseignements à en tirer, tentait de faire passer en force son candidat, M. Arnaldo Forlani, secrétaire de la Démocratie chrétienne.

Trahi par les courants réformistes, les inimitiés personnelles et certains jeux, en principe interdits, à l'intérieur des partis, M. Forlani, après avoir essuyé deux défaites, « s'autosuspendait » dimanche matin. Premier tournant dans cette élection qui connaissait ses moments les plus surréalistes : les cinq bulletins « supplémentaires » trouvés mystérieusement dans l'urne ; et l'apparition cocasse d'une cabine à voter aux allures de catafalque qui serait, les jours suivants, transformée en « cabine téléphonique » puis en confessionnaux gigognes pour permettre à chacun de se protéger, au moment du vote, de la trop impérieuse curiosité de son propre parti.

Lundi, après la longue nuit de discussion de la gauche, c'était encore l'échec. MM. Achille Occhetto et Bettino Craxi, respectivement chefs du PDS (ex-PCI) et du Parti socialiste italien (PSI), incapables de se mettre d'accord sur un nom, s'accusaient une nouvelle fois d'avoir mutuellement voulu se tendre un piège. Commençaient alors ce que l'on pourrait appeler les trois grandes journées du « blanc » : tandis que la Démocratie chrétienne boudait le vote et que la « rose » des candidats proposés par M. Craxi s'effeuillait sans ménagement, les prétendants les plus divers faisaient un maigre tour de piste : l'ancien ministre de la justice Giuliano Vassalli ne dépassait pas les 189 votes ; le grand résistant et sénateur à vie Leo Valiani se trouvait, à quatre-vingt-trois ans, jeté à son tour en pâture dans l'arène, sans susciter, pour autant, l'appétit des votants.

Manœuvres souterraines et flirts dangereux

Dans les gradins à demi désertés de Montecitorio, l'heure, cette fois, était aux grandes manœuvres souterraines et aux flirts dangereux : parmi les plus courtisés, les élus néo-fascistes du MSI et la cohorte bien ordonnée de la Ligue lombarde. A l'extérieur, pour tromper l'ennui, certains se laissaient aller à l'autodérision : un petit génie des jeux de stratégie proposait d'en créer un, particulièrement tortueux, qui s'intitulerait « Quirinal », tandis que le radical Marco Pannella suggérait d'infliger *« une amende de 200 000 lires à tous ceux qui s'abstiennent ou votent blanc »*.

Et maintenant ? Le coup de semonce donné à l'Italie il y a deux jours par ses partenaires européens, devant un déficit des finances publiques qui s'accroît (*le Monde* du 21 mai), devrait rappeler les hommes politiques à de plus solides réalités. « Techniquement », à présent que toutes les voies possibles semblent avoir été explorées sans succès, il semble que l'on soit revenu au point de départ. Rien, de toute façon, ne pouvant se faire sans la DC, celle-ci va-t-elle reprendre l'initiative ? Ne serait-ce, politesse faite aux vieux alliés socialistes, qu'en ressuscitant la candidature Vassalli au quatorzième tour ?

En attendant, tandis que de plus en plus d'élus se prononcent, pour l'avenir, en faveur d'une élection « directe » du président, les candidats les plus « lourds » – ceux qui, par leur fonction « institutionnelle », ont soigneusement évité de se découvrir jusqu'à présent pour éviter d'être trop liés aux calculs fratricides des partis, ou plus simplement pour échapper au phénomène d'érosion des votes à répétition – pourraient surgir. Et sans doute serait-il intéressant de savoir à quoi rêvent ces jours-ci le président de la Chambre, le démocrate-chrétien Oscar Luigi Scalfaro ; son homologue du Sénat, le républicain Giovanni Spadolini ; voire, bien sûr, le président du conseil sortant, le très secret Giulio Andreotti...

MARIE-CLAUDE DECAMPS

MOLDAVIE

Intensification des combats

BUCAREST

de notre correspondant

Les combats sur le Dniestr entre les forces moldaves et les russophones, désormais appuyées par des équipements lourds de la XIVᵉ armée russe, ont fait, jeudi 21 mai, près de vingt morts, dont plusieurs civils. Les autorités moldaves ont dénoncé un nouveau déploiement de cette armée (une trentaine de chars, une dizaine de blindés et de l'artillerie) aux côtés des « séparatistes » russophones de l'est de la République.

La veille, Chisinau avait protesté contre l'arrivée sur le front des premiers chars de la XIVᵉ armée, passée sous juridiction russe, dénonçant *« une agression de la Russie contre la Moldavie »*.

Pour Moscou, ces armes avaient été *« capturées avec des complicités d'officiers »* par les séparatistes.

Des centaines de personnes ont fui les combats pour se réfugier de l'autre côté du fleuve. La Moldavie a dénoncé l'arrivée à Tiraspol, « capitale » des russophones, d'un avion chargé de mercenaires, les « Cosaques du Don ».

Le ministre moldave de la défense a interdit l'utilisation de l'aéroport de Tiraspol, bien que cette décision semble difficile à faire respecter.

J.-B. N.

Lors d'une conférence à Vienne

L'Europe tente de se mobiliser en faveur des réfugiés de Bosnie et de Croatie

Retenu pendant trois jours par des miliciens serbes dans les environs de Sarajevo (*le Monde* du 22 mai), un convoi de plus d'un millier de femmes et d'enfants a pu reprendre sa route, jeudi 21 mai, pour Split (Croatie), sous la protection de la Force des Nations unies (FORPRONU). Ce résultat a été obtenu grâce à une médiation du colonel australien John Wilson, commandant les effectifs de la FORPRONU à Sarajevo. En échange de la libération des réfugiés (musulmans), deux camions de nourriture ont été fournis à une caserne serbo-monténégrine assiégée. Cependant, l'Europe tente de se mobiliser pour venir en aide aux réfugiés de Bosnie et de Croatie.

VIENNE

de notre correspondante

Les représentants de dix pays européens et d'organisations internationales telles que la Croix-Rouge et le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) se sont mis d'accord, jeudi 21 mai, à Vienne sur des mesures d'aide immédiate aux *700 000* réfugiés de Bosnie-Herzégovine, dont la majorité se trouve actuellement en Croatie. Le nombre des réfugiés de l'ex-Yougoslavie fuyant la guerre est évalué à près de 1,5 million par le HCR, qui parle de *« l'exode le plus important en Europe depuis la seconde guerre mondiale »*.

Selon le ministre autrichien de l'intérieur, M. Franz Löschnak, la conférence a surtout permis de faire le point de la situation, exposée par les représentants de Bosnie, de Croatie et de Slovénie. Cette dernière République, qui héberge déjà quelque 50 000 Bosniaques, accueille chaque jour entre 1 000 et 2 000 réfugiés. Environ 500 000 personnes se sont réfugiées en Croatie. Les deux nouvelles Républiques, qui n'ont pas les moyens financiers de faire face à la situation, ont appelé les pays occidentaux à leur venir en aide.

Selon M. Löschnak, il s'agit notamment d'une aide sur place par la mise à la disposition des réfugiés de tentes et de vivres. L'Italie a annoncé l'envoi de tentes en Croatie pour 12 000 réfugiés et une augmentation de son aide financière. Elle est prête à accueillir des réfugiés bosniaques dans la mesure où d'autre pays en font autant. Le gouvernement autrichien envisage également d'acheter des tentes pour quelque *10 000* personnes (la Croatie a besoin de tentes pour au moins *100 000* personnes, selon son représentant à Vienne). Il est envisagé d'ériger une vingtaine de camps de 5 000 personnes chacun.

L'Allemagne a, quant à elle, promis de se charger sur place des soins médicaux pour les blessés de guerre. La Suisse et l'Autriche envisagent de lancer une opération d'aide conjointe pour les enfants. Selon M. Löschnak, ces deux pays espèrent pouvoir accueillir dans les semaines à venir entre *10 000* et *15 000* enfants.

Quant à fixer d'éventuels quotas d'accueil de réfugiés, les participants à la conférence n'en ont pas parlé, ce dossier dépassant leurs compétences, selon le ministre autrichien. Il a laissé entendre que la pratique de l'Allemagne de fermer ses frontières aux réfugiés bosniaques – Bonn ne laisse entrer que les personnes munies de visas – n'a pas été appréciée à la conférence. Le chef de la délégation allemande, M. Hans-Peter Klaiber, a toutefois annoncé que son pays envisageait de laisser entrer des personnes blessées ainsi que des réfugiés ayant des parents en Allemagne.

Selon M. Löschnak, les résultats de la conférence, organisée par l'Autriche à l'initiative de la Slovénie et de la Croatie, sont *« acceptables »*. Les entretiens, a-t-il annoncé, seront *« prochainement »* poursuivis à Zagreb.

W. B.

EN BREF

□ **GÉORGIE : prochaine visite de M. James Baker.** – Le département d'Etat a annoncé, jeudi 21 mai à Washington, que le chef de la diplomatie américaine, M. James Baker, se rendra la semaine prochaine à Tbilissi, en Géorgie, la seule des Républiques de l'ex-URSS qu'il n'ait pas encore visitée. – *(Reuter.)*

□ **Visite officielle de M. Lech Walesa à Moscou.** – Le président polonais, M. Lech Walesa, est arrivé, jeudi 21 mai, à Moscou pour une visite officielle de trois jours. Les discussions porteront notamment sur le retrait du territoire polonais des troupes de la Communauté des Etats indépendants (CEI) et sur la signature d'un traité d'amitié russo-polonais. M. Walesa visitera ensuite les villes de Smolensk et de Saint-Pétersbourg et se rendra à Katyn, lieu du massacre de 4 500 officiers polonais par les Soviétiques en 1940. – *(AFP.)*

□ ***Les Nouvelles de Moscou* vont cesser de paraître en France.** – L'édition française du journal moscovite *les Nouvelles de Moscou* cessera sa parution à partir du 15 juillet prochain. Cet hebdomadaire, qui revendiquait un tirage de 14 000 exemplaires, employait une vingtaine de collaborateurs.

AUTRICHE : deuxième tour du scrutin présidentiel

M. Thomas Klestil et M. Rudolf Streicher sont au coude à coude

Les électeurs autrichiens doivent désigner, dimanche 24 mai, au second tour de l'élection présidentielle, le successeur de M. Kurt Waldheim. Deux des quatre candidats qui ont participé au premier tour, le 26 avril, restent en lice : M. Rudolf Streicher, cinquante-trois ans, candidat du Parti social-démocrate (SPOe), qui avait obtenu 40,7 % des voix, et M. Thomas Klestil, cinquante-neuf ans, présenté par le Parti populiste (OeVP, chrétien-démocrate), qui avait recueilli 37,2 % des suffrages.

VIENNE

de notre correspondante

Le duel s'annonce serré. 160 000 voix seulement séparaient les deux candidats à l'issue du premier tour. Le report des suffrages – plus d'un million – qui s'étaient portés sur la candidate du Parti libéral (FPOe, droite nationaliste), Mᵐᵉ Heide Schmidt (16,4 %), et sur celui des Verts, M. Robert Jungk (5,7 %), sera décisif. Selon les instituts de sondage, il s'agit d'un électorat *« totalement indépendant, dont le comportement de vote est difficile à évaluer »*.

Dans quelle mesure les électeurs de Mᵐᵉ Schmidt reporteront-ils leur vote sur M. Klestil et ceux de M. Jungk sur M. Streicher ? Iront-ils plutôt rejoindre massivement le camp des abstentionnistes (16 %) du premier tour ? C'est la question-clé. M. Streicher devrait, pour sa part, chercher à mobiliser les nombreux électeurs, traditionnellement socialistes, qui se sont abstenus au premier tour, notamment à Vienne, fief « rouge ». Avec 69 % de votants, le taux de participation est resté largement au-dessous du taux national de 83,8 %.

L'homme de parti et le diplomate

Selon les sondages, *« M. Streicher dispose d'un léger avantage au départ, mais M. Klestil a des chances réelles de l'emporter »*. Après un débat télévisé entre les deux concurrents, seul « événement » d'une campagne électorale particulièrement calme, les commentateurs avaient décelé une légère supériorité de M. Klestil, dont la vivacité contrastait singulièrement avec l'allure pesante de M. Streicher, pourtant de six ans son cadet. M. Klestil est apparu plus motivé que M. Streicher, dont on sait qu'il n'a accepté qu'à contre-cœur d'être candidat.

Après avoir fait toute sa carrière dans le secteur nationalisé, pour terminer comme ministre responsable du secteur nationalisé et des transports dans l'actuel gouvernement de coalition social-démocrate-conservateur, M. Streicher est beaucoup plus « politique » et proche de son parti, aux yeux des électeurs, que M. Klestil, diplomate de carrière. Selon les analyses du scrutin du 26 avril, 63 % des électeurs ont voté pour M. Streicher parce qu'il était le candidat du SPOe. 39 % seulement ont porté leurs voix sur M. Klestil parce qu'il était le candidat de l'OeVP, dont l'électorat s'est dramatiquement effrité ces dernières années. M. Streicher n'a pas recueilli de voix au-delà de l'électorat traditionnellement socialiste. Pour être élu dimanche, il lui faudra donc un apport de voix des électeurs « flottants » venus de la droite et des écologistes.

M. Klestil, secrétaire général aux affaires étrangères, ancien ambassadeur aux Etats-Unis, qui était parti d'une position d'outsider absolu, a créé la grande surprise du premier tour en obtenant seulement 3,5 % de voix de moins que son concurrent, parti favori du scrutin. L'expérience internationale de M. Klestil, facteur non négligeable face au défi de l'intégration européenne du pays, a apparemment séduit un grand nombre d'Autrichiens.

Les Autrichiens sont aussi, sans aucun doute, sensibles à l'argument électoral du candidat de l'OeVP, qui fait valoir que *« le pouvoir a besoin de contrôle »*. M. Klestil fait ainsi référence au fait que le chef du gouvernement et le président du Parlement – numéro deux derrière le président de la République dans l'ordre protocolaire – sont des sociaux-démocrates.

WALTRAUD BARYLI

AFRIQUE

Dix-huit ans après son exclusion

L'Afrique du Sud reprend sa place dans une institution de l'ONU

Dix-huit ans après son exclusion de l'ONU, l'Afrique du Sud a, pour la première fois, pris publiquement sa place dans une institution des Nations unies, la Conférence du désarmement, réunie jeudi 21 mai à Genève. La décision d'exclusion, entérinée en 1974 par la 29e session de l'Assemblée générale, avait entraîné l'expulsion de l'Afrique du Sud de tous les organes de l'ONU, à l'exception du Conseil de sécurité, où elle pouvait encore faire entendre sa voix dans les affaires la concernant. L'ambassadeur sud-africain auprès des institutions de l'ONU à Genève, M. Riaan Eksteen, admis à assister à la réunion de jeudi au titre d'observateur, a qualifié l'événement d' *« occasion historique »* pour son pays. Certains milieux diplomatiques font toutefois remarquer que l'intégration de l'Afrique du Sud à la Conférence du désarmement (qui compte trente-neuf pays membres et près d'une quarantaine de pays observateurs) n'a qu'une portée limitée, cette institution étant dotée d'un statut unique au sein des Nations unies. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : accrochages entre forces de l'ordre et islamistes

Cinq personnes tuées dont un gendarme

Cinq personnes, dont un gendarme, ont été tuées, mercredi 20 mai, en Algérie lors de deux accrochages entre les forces de l'ordre et des islamistes armés, a indiqué une source autorisée. Au cours de l'une de ces fusillades, dans une zone montagneuse près de Lakhdaria, à 80 kilomètres à l'est d'Alger, un gendarme et un islamiste ont été tués. Deux autres gendarmes ont été blessés et dix islamistes ont été arrêtés, cependant que sept autres ont réussi à prendre la fuite. Une vaste chasse à l'homme a été lancée pour les retrouver. Cinq caches contenant un important lot d'armes et de munitions ont été découvertes.

Plus tôt dans la journée, dans le quartier de Belcourt à Alger, une autre fusillade avait fait trois morts et un blessé, alors que les forces de sécurité recherchaient les responsables d'une attaque qui avait fait deux morts, dont un policier, le 4 mai, près de la Bibliothèque nationale à Alger. – *(Reuter.)*

□ **KENYA : plusieurs blessés lors de manifestations islamistes.** – Plusieurs personnes, dont deux policiers, ont été grièvement blessées lors de manifestations de musulmans, mardi 19 et mercredi 20 mai, à Mombasa, sur la côte kényane. Selon la presse de Nairobi, les protestataires, qui scandaient des slogans favorables à l'islam, entendaient dénoncer l'arrestation de prédicateurs, soupçonnés d'appartenir au Parti islamiste, créé en janvier mais que les autorités n'ont pas reconnu. – *(AFP.)*

□ **CONGO : un nouveau gouvernement a été désigné.** – Le premier ministre, M. André Milongo, a présenté, jeudi 21 mai, à Brazzaville, la liste de son nouveau gouvernement, composé de dix ministres – contre dix-sept précédemment – conformément au vœu du Conseil supérieur de la République (CSR, faisant office de Parlement). Chacune des dix régions congolaises est désormais représentée au sein du nouveau cabinet. Parmi les ministres reconduits, figure celui de la défense, M. Raymond Damase Ngollo. – *(Reuter.)*

ASIE

CHINE : sur fond de rivalités politiques internes

Pékin a procédé à un essai nucléaire souterrain d'une puissance de 1 mégatonne

La Chine a procédé, jeudi 21 mai, à un essai nucléaire souterrain, selon Washington le plus puissant qu'elle ait jamais effectué. L'explosion, qui a eu lieu dans la province du Xinjiang, correspondait à 1 mégatonne, selon l'observatoire d'Uppsala en Suède, soit cinquante fois la bombe d'Hiroshima (nos dernières éditions du 22 mai). Le département d'Etat américain a exprimé son *« regret que les Chinois aient procédé à cet essai et ne manifestent pas la même retenue que la Russie, nous-mêmes et les autres pays dotés de l'arme nucléaire »*. Le ministère chinois des affaires étrangères a confirmé l'expérience et *« rejeté »* ces critiques en soulignant que la Chine, *« conformément à sa position de principe en faveur d'une interdiction complète et d'une destruction totale des armes nucléaires, exerce de la retenue dans ses essais »*.

PÉKIN

de notre correspondant

Le calendrier nucléaire chinois ne s'embarrasse pas de finesses diplomatiques. L'essai de jeudi tombe à un bien mauvais moment pour les relations de la Chine avec les grandes puissances, en particulier avec Washington. Le débat annuel sur la clause de la nation la plus favorisée, qui permet à la Chine d'exporter ses productions à un tarif douanier compétitif vers les Etats-Unis, vient de reprendre. En se rappelant de manière aussi sonore à l'attention des membres du Congrès, les militaires chinois fournissent au *lobby* opposé à la reconduction de la clause un argument supplémentaire pour tenter de passer outre au veto que le président Bush opposera, une fois encore, à une révision du statut de la Chine.

Le département d'Etat a noté que la puissance inhabituelle de la charge testée était bien supérieure à la limite de 150 kilotonnes que les Etats-Unis et l'ex-URSS s'étaient jadis imposée. Il a appelé Pékin à observer *« une retenue similaire »*. L'expérience survient également en plein moratoire français sur les essais dans le Pacifique, une coïncidence qui n'arrangera pas les affaires de la Chine à Paris, déjà dans un état fâcheux en raison de la querelle sur la vente éventuelle de Mirage 2000-5 à Taïwan.

L'essai chinois, enfin, tombe au moment où les grandes puissances s'inquiètent des risques de prolifération nucléaire dans le tiers-monde, et constatent que certaines Républiques de la CEI, comme le Kazakhstan, renâclent à se dénucléariser comme elles en avaient fait la promesse. Quel que soit l'angle sous lequel on examine le problème, le régime communiste chinois ne fait décidément rien pour aider les responsables occidentaux partisans de ménager ses susceptibilités dans la douloureuse relève politique qu'il traverse.

Dans ce contexte défavorable, s'interroger sur ce qui a poussé la Chine à se livrer à une expérience de cette ampleur à ce moment précis revient à se demander qui commande à Pékin : les partisans d'une cohabitation courtoise avec la communauté internationale ou les tenants d'un refus systématique de tout compromis, enclins à noircir à dessein l'image de la Chine? Les derniers soubresauts de la crise politique suggèrent que ce ne sont ni les uns ni les autres.

Alors que M. Deng Xiaoping avait commencé à imposer l'idée que les déviations *« gauchistes »* représentaient la menace principale pour le régime, les zélotes du maoïsme ont refait surface ces derniers jours de manière spectaculaire. Une vaste opération de propagande a été organisée pour célébrer le cinquantième anniversaire d'un discours fameux de Mao Zedong qui avait marqué, en 1942, la première campagne de répression contre les intellectuels communistes portés à la contestation.

Des correspondants étrangers pris pour cible

Le secrétaire général du PCC, M. Jiang Zemin, a bien tenté un contre-feu en exhortant des intellectuels et de jeunes diplômés à *« apprendre ce qui est bon dans le capitalisme »*. Mais, dans le même temps, plusieurs personnalités ouvertement hostiles à la nouvelle campagne réformiste de M. Deng s'affichaient de nouveau en public, montrant – comme le directeur du *Quotidien du peuple*, M. Gao Di – que le patriarche n'était pas parvenu à les mettre à pied.

Les mésaventures infligées à des journalistes étrangers s'inscrivent dans cette lutte pour le pouvoir. Des diplomates et analystes occidentaux sont convaincus que les accusations voilées d'espionnage lancées par le ministère de la sécurité d'Etat contre la correspondante du *Washington Post* relèvent d'une stratégie de la tension destinée à saboter les relations sino-américaines et à embarrasser le chef du KGB chinois, M. Qiao Shi, partisan prudent mais incontestable des réformes.

Ce dernier avait lancé voici peu un nouvel appel à renforcer le contrôle sur les *« secrets d'Etat »*, dont la définition s'étend à toute information qui n'a pas été publiée par la presse officielle. Les journalistes étrangers en poste en Chine sont devenus le relais de prédilection d'une quantité importante de fuites de documents confidentiels contredisant le discours lénifiant du régime.

Une faction dure du régime, qui sait qu'elle perdra son influence et les prébendes qui s'y rattachent dans l'hypothèse d'une ouverture plus approfondie du pays, a pris au mot le chef de la police politique pour tenter de faire expulser la journaliste américaine. Il semble, cependant, que les modérés soient parvenus à bloquer cette initiative pour le moment. L'incident suit une série de dérapages, allant de la tracasserie administrative à l'expulsion, dans lesquels ont été successivement impliqués les correspondants à Pékin de *l'Independent* de Londres, de la BBC, du *New York Times* et du *Monde*.

FRANCIS DERON

[En annonçant la suspension des essais nucléaires français pour 1992, à la demande de M. François Mitterrand, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, avait expliqué que le chef de l'Etat entendait montrer par là la voie aux autres puissances nucléaires dans le monde. Depuis, les Etats-Unis, d'abord, et maintenant la Chine ont continué leurs expérimentations. A ce jour, seule la Russie applique un moratoire qu'elle s'est imposé depuis 1990. Mais les services de renseignement britanniques croient savoir que les Russes pourraient être amenés à reprendre leurs expériences en octobre prochain.]

PROCHE-ORIENT

LIBAN : en riposte à une action du Hezbollah

Des raids israéliens ont fait 13 morts et 25 blessés

BEYROUTH

de notre correspondant

La riposte israélienne, jeudi 21 mai, à une action armée effectuée mardi par le Hezbollah pro-iranien contre une position de l'Armée du Liban sud (*le Monde* du 21 mai) marque une escalade : l'aviation israélienne a, en effet, effectué quatre raids qui, avec les tirs d'artillerie, ont fait 13 morts et 25 blessés.

L'une des cibles était un camp du Hezbollah dans le village de Janta (dans la Bekaa), situé à une centaine de kilomètres au nord-est de la frontière israélienne et à 3 kilomètres seulement de la frontière syrienne. L'explosion de cinq bombes à retardement, quelques minutes seulement après un bombardement aérien, alors que les miliciens étaient imprudemment rassemblés dans la cour où elles étaient tombées, a alourdi le bilan. Sept miliciens ont été tués et sept autres blessés. Les autres raids ont visé trois localités du Liban du Sud, Jibchit, Kabriha et Dardhaia, faisant six tués, dont une femme et ses trois enfants, et dix-huit blessés.

Le Liban a déposé une plainte auprès du Conseil de sécurité de l'ONU. On craint fort, en effet, à Beyrouth qu'à l'approche des élections législatives israéliennes du 23 juin, le Likoud au pouvoir ne soit tenté d'effectuer une opération de grande envergure contre le Hezbollah, qui serait électoralement payante. On n'oublie pas non plus qu'Israël n'a pas encore « vengé » un attentat contre son ambassade à Buenos-Aires, le 17 mars dernier.

Soucieux de ne pas faire avorter la stratégie du gouvernement visant à régler le problème du Liban du Sud par la négociation, le ministre des affaires étrangères, M. Farès Boueiz, a rappelé à la *« résistance libanaise »* qu'il fallait arrêter *« le pilonnage à la roquette »* pour éviter de *« porter atteinte à la stratégie politique adoptée par l'Etat dans le but d'obtenir le retrait israélien du Liban du Sud »*.

LUCIEN GEORGE

AMÉRIQUES

HAITI : tandis que la répression s'intensifie

L'agitation gagne les lycées et universités

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Des camionnettes remplies de soldats casqués sillonnent les rues de Carrefour, banlieue populaire au sud-ouest de Port-au-Prince, où sept cadavres anonymes ont été retrouvés à l'aube du jeudi 21 mai. *« Sommairement exécutés par des hommes en uniforme »*, selon le correspondant d'une radio locale.

Dans la capitale et dans les campagnes, la répression s'est intensifiée depuis une quinzaine de jours. Les manifestations de résistance au régime militaire se multiplient depuis qu'un petit avion non identifié a survolé la capitale, mardi matin, larguant des milliers de tracts ornés d'une photo du président Aristide, en exil au Venezuela depuis qu'il a été renversé par l'armée, le 30 septembre 1991. En dépit du mot d'ordre de grève lancé par une trentaine d'organisations politiques et syndicales *« contre la dictature et pour le retour du président Aristide »*, la plupart des commerces de Port-au-Prince sont restés ouverts jeudi. Elvéus, l'un des innomblables vendeurs à la sauvette de la capitale, se déclare favorable au président en exil mais affirme avoir besoin de travailler aujourd'hui pour manger demain...

L'agitation se développe plutôt dans les lycées et les facultés, où les militaires, accompagnés de civils armés, sont brutalement intervenus au cours des derniers jours. Mercredi après-midi, les soldats ont encerclé pendant plusieurs heures le lycée Firmin, au centre de la capitale, où les élèves manifestaient aux cris de *« A bas Cedras* [le commandant en chef de l'armée], *vive Aristide »*. Même scénario à la faculté des sciences, où sept étudiants et un professeur ont été interpellés.

L'intensification de la répression et l'effondrement de l'économie haïtienne incitent un nombre sans cesse croissant de personnes à s'embarquer à bord de petits voiliers en direction des côtes de Floride. Mardi dernier, les garde-côtes américains ont intercepté plus de mille six cents réfugiés et la base navale de Guantanamo, à l'est de Cuba, où ils sont temporairement hébergés, est saturée. Les autorités américaines sont débordées par le flot de boat-people et viennent d'avertir les candidats au départ que les garde-côtes ne pourraient plus porter secours aux bateaux en difficulté.

Sur le plan politique, la situation est toujours bloquée. L'*« accord tripartite »* prévoyant la formation d'un nouveau gouvernement « de consensus » a finalement été ratifié par le Parlement grâce au ralliement du Panpra, une formation social-démocrate. Mais ce plan, qui exclut le retour au pouvoir du président Aristide, a été rejeté par le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA), M. Joao Baena Soares. Il a rappelé que la seule solution permettant la levée de l'embargo décrété par l'OEA passe par la mise en œuvre de l'accord signé en février dernier à Washington, qui prévoit le rétablissement du président en exil dans ses fonctions.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **Le premier ministre canadien en visite à Washington pour régler des conflits commerciaux.** – Le chef du gouvernement conservateur canadien, M. Brian Mulroney, en visite officielle à Washington, a reçu, mercredi 20 mai, l'assurance que le président Bush travaillerait *« personnellement »* à la résolution des nombreux conflits commerciaux bilatéraux survenus au moment où les deux pays négocient avec le Mexique un traité de libre-échange. Les Etats-Unis, liés au Canada par un accord de ce type signé en 1988, se livrent à du *« harcèlement »*, avait estimé M. Mulroney, en imposant des pénalités commerciales au Canada, plutôt que de résoudre les conflits dans le cadre des mécanismes prévus par l'accord. Sceptique au départ, l'opinion publique canadienne est très majoritairement contre le traité de 1988, en raison de ses effets négatifs sur le chômage local. – *(AFP.)*

□ **VENEZUELA : nouveaux troubles et renforcement de la sécurité présidentielle.** – A coups de pierres et de cocktails Molotov, plusieurs centaines d'étudiants ont saccagé, jeudi 21 mai, le conseil municipal de Victoria (50 kilomètres à l'ouest de Caracas), à l'issue d'une manifestation contre la hausse des tarifs des transports. La police a précisé que deux journalistes avaient été blessés. Par ailleurs, à la suite de menaces d'attentats émanant du Mouvement bolivarien révolutionnaire (groupe clandestin de l'armée à l'origine de la tentative de coup d'Etat du 4 février), la sécurité a été renforcée autour du palais du président Carlos Andres Perez et de sa résidence. – *(AFP.)*

THAÏLANDE : le retour au calme

L'économie risque de souffrir de la crise politique

Les mesures d'exception imposées à Bangkok ont été levées, jeudi 21 mai, tandis que les autorités libéraient 3 300 manifestants arrêtés depuis lundi et s'engageaient à indemniser les familles des victimes. La recherche de quelques dizaines de disparus se poursuit dans une atmosphère encore tendue. Plusieurs cérémonies funéraires ont été organisées par des opposants. L'intervention du roi a cependant rétabli le calme et les soldats ont évacué les rues pour regagner leurs casernes. Mais la crise risque de nuire à la croissance économique du royaume.

BANGKOK

de notre correspondant

Si la crise de régime se prolonge en Thaïlande, les conséquences économiques seront durables. En revanche, dans le cas d'une solution assez rapide, celle-ci devrait absorber le choc provoqué par la brutale répression, par l'armée, des manifestations en faveur de réformes démocratiques. Cette opinion semble prévaloir dans les milieux d'affaires de Bangkok, qui demeurent encore dans l'expectative. Ils soulignent que les deux secteurs les plus touchés devraient être le tourisme – l'une des principales sources de devises du royaume – et les investissements étrangers, qui ont largement contribué au décollage de l'économie ces dernières années.

Depuis 1991, le taux de croissance, exceptionnel pendant les trois années précédentes – une moyenne de 10 %, – marquait un peu le pas. Il avait été de 7,5 % et, avant les confrontations de ce début de semaine, on estimait qu'il serait d'environ 8 % en 1992. Les exportations ont progressé de 17 % pendant le premier trimestre de cette année (par rapport à la même période de 1991), alors que les importations n'augmentaient que de 4 %, ce qui a permis de réduire de 43 % le déficit de la balance commerciale. Mais ces bons résultats devraient être remis en question, compte tenu du « risque politique » que représente le royaume.

Le secteur le plus affecté est le tourisme, qui marque le pas depuis l'an dernier pour de multiples raisons : les effets de l'épidémie de sida, la hausse des prix, la pollution de certaines plages et les embouteillages de Bangkok, ainsi qu'une légère dégradation des conditions d'accueil. Le taux d'occupation des hôtels de Bangkok est tombé, depuis les sanglants incidents du 17 au 20 mai, à environ 20 %, contre 50 % à 60 % auparavant.

Contrecoup sur le tourisme et les investissements

Pour l'instant, les agences de tourisme signalent que les annulations ne sont pas significatives. En revanche, les réservations pour la belle saison – de novembre à février, – qui commencent en ce moment, devraient diminuer. En tout cas, il n'est pas question d'accueillir 5,3 millions de visiteurs, le record atteint en 1990. La perte de revenus, par rapport à l'objectif fixé, devrait être d'environ 20 %, les recettes globales se situant, au mieux, à 25 milliards de dollars, contre les 30 milliards prévus. Cette différence correspond à une baisse de 0,7 % à 0,8 % du taux de croissance.

Le risque politique, surtout s'il se renforce dans les semaines à venir, pèsera sur le rythme des investissements étrangers, qui s'est déjà ralenti l'an dernier. En 1991, leur masse a été d'environ 2 milliards de dollars, contre 2,5 milliards l'année précédente. Pour l'instant, de nombreux investisseurs ont opté pour l'attente. Les Japonais, qui ont investi environ 5 milliards de dollars et figurent au premier rang des opérateurs, sont cependant les moins pessimistes.

La Thaïlande, disent-ils, a déjà traversé d'autres crises et s'en est remise. D'autre part, les confrontations ont été circonscrites à Bangkok, loin de la plupart de leurs entreprises. Ils soulignent, en outre, que les biens privés n'ont souffert d'aucun acte de vandalisme, à l'exception de voitures brûlées sur les lieux des manifestations. Enfin, Tokyo n'a pas envisagé de remettre en cause son aide à la Thaïlande. Il reste que le financement des grands projets d'infrastructure, indispensables dans la perspective de la poursuite d'une expansion accélérée, s'annonce beaucoup plus difficile, surtout si le calme ne se rétablit pas durablement.

Jeudi, la Bourse de Bangkok, en chute libre les trois jours précédents (– 10%), a rebondi à la suite de l'appel du roi à la réconciliation (+ 9 %). L'index, légèrement supérieur à 830 le 7 avril, jour de la nomination du premier ministre, est tombé à moins de 660 pendant l'état d'urgence, pour remonter à 738 jeudi.

Dans les milieux d'affaires, l'incertitude continue de prévaloir. Nombreux sont ceux qui estiment que la crise politique ne se résorbera vraiment qu'avec la nomination d'un nouveau gouvernement ou avec la dissolution, exclue pour l'instant, du Parlement. Un rebondissement de la crise, disent-ils, aurait de très graves conséquences sur l'économie.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Le projet de loi de Mme Neiertz au Palais du Luxembourg

Les sénateurs approuvent la lutte contre le harcèlement sexuel et l'étendent à la fonction publique

Le Sénat a adopté à l'unanimité, en première lecture, jeudi 21 mai, le projet de loi inscrivant dans le code du travail des dispositions protégeant les victimes de harcèlement sexuel, présenté par Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la consommation. L'incrimination de harcèlement sexuel est déjà prévue dans la réforme du livre II du code pénal, mais, celle-ci n'étant pas encore entrée en vigueur, Mme Neiertz a jugé nécessaire d'insérer sans tarder un dispositif de protection dans le code du travail. La version du texte amendée par les sénateurs prévoit d'étendre le champ d'application de la loi du secteur privé à la fonction publique.

Y avait-il quelque malicieuse provocation à réserver la primeur de ce projet au Sénat ? N'était-ce point là une manière de porter l'offensive, d'emblée, au cœur d'un bastion réputé conservateur, que l'on imagine effarouché par la moindre audace législative ? En clair, l'incursion de Mme Neiertz au Palais du Luxembourg, jeudi, ne s'annonçait-elle pas sulfureuse ? Les amateurs de guerres de religions, les inconditionnels du combat de la lumière contre l'obscurantisme durent, en fait, en rabattre. Si les sénateurs n'ont évidemment pas cherché à rivaliser de progressisme avec Mme Neiertz, ils n'ont mené aucun combat d'arrière-garde. C'est donc avec une certaine fierté que M. Jean-Pierre Fourcade (Rép. et ind., Hauts-de-Seine) a tenu à faire un sort à *« la réputation de conservatisme borné que certains mauvais esprits font au Sénat »*.

Comment nier, cependant, que, dès les premiers échanges, toutes les inquiétudes étaient loin d'être levées ? M. Frank Sérusclat (PS, Rhône) a ainsi raconté que sa désignation comme rapporteur de la commission des affaires sociales avait suscité chez ses collègues *« sourires entendus et formules lestes »*. Puis il y a eu quelques étincelles entre Mme Neiertz et M. Jean Chérioux (RPR, Paris). Lorsque la première, égrenant l'argumentaire convenu des adversaires de la répression du harcèlement sexuel, a évoqué *« l'alibi de la provocation à la mini-jupe »*, le second s'est exclamé : *« La solution, c'est le tchador ! »* On a entendu surtout, chez certains, de lancinantes allusions à *« l'application compliquée »* ou à *« l'opportunité »* de ce projet, telle cette remarque de M. Fourcade : *« En ces temps politiques troublés, économiquement perturbés et de morale incertaine, ce texte ne semble pas prioritaire dans les préoccupations de nos concitoyens »*.

Voilà qui augurait mal de la suite. Pourtant, au fil du débat, les résistances sont tombées une à une. M. Chérioux, qui était bien parti pour tenir le rôle de « l'archéo » de service, a su, ensuite, trouver les mots justes pour qualifier de *« scandaleux les abus de pouvoir et l'atteinte à la dignité dans les relations de travail »*. M. Fourcade, si sceptique sur l'*« opportunité »* du texte, y a vu, néanmoins, un *« progrès »*, que le Sénat, a-t-il dit, *« aura à cœur »* de voter. Il est vrai que l'insistance de Mme Neiertz à vouloir présenter un projet *« pragmatique et modeste »* et son souci d'*« éviter de tomber dans les excès d'une situation à l'américaine, qui aboutit à réprimer toute relation de séduction entre hommes et femmes »*, ont grandement contribué à dépassionner le débat. Les sénateurs ont vivement apprécié que l'on ne cherchât pas à persécuter les troubadours de la galanterie, *« les futurs Pétrarque et Ronsard »*, ce dont Mme Maryse Bergé-Lavigne (PS, Haute-Garonne) les a assurés. Le résultat est, en tout cas, éloquent : une belle et franche unanimité.

Le rôle des comités d'hygiène et de sécurité

Pour l'essentiel, le texte prévoit qu'*« aucun salarié ne peut être sanctionné ou licencié pour avoir refusé ou subi les agissements de harcèlement d'un employeur, de son représentant ou de toute personne qui, abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions, use d'ordres, de menaces, de contraintes ou de pressions de toute nature sur ce salarié, dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle à son profit ou au profit d'un tiers »*. Le projet rend le harcèlement sexuel passible de sanctions disciplinaires et protège les témoins de tels agissements. A la demande de M. Sérusclat et du groupe communiste, les sénateurs ont accepté un amendement étendant le champ d'application de la loi du secteur privé à la fonction publique. Un autre amendement prévoit que la qualité de victime ou de témoin ne peut interférer dans une décision relative non seulement à *« l'embauche, la rémunération, la formation, la classification »* mais aussi au recrutement, car, a précisé Mme Neiertz, *« il peut y avoir chantage au niveau des cabinets de recrutement »*.

Le texte amendé prévoit, en outre, que les organisations syndicales pourront prendre la défense de la victime à condition de justifier d'un *« accord écrit »* de celle-ci. Un autre amendement garantit, une fois la plainte déposée, l'anonymat durant l'enquête et le huis clos des débats, afin d'éviter toute publicité déplacée. Toutefois, au grand regret de Mmes Neiertz et Bergé-Lavigne, les sénateurs ont supprimé l'article du projet prévoyant la possibilité pour les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de *« proposer des actions d'information et de prévention en matière de harcèlement sexuel »*. La suppression de cet article avait été proposée par le groupe communiste au motif que les représentants des CHSCT, consultés, estimaient ne pas avoir les moyens d'assumer cette nouvelle mission. M. Robert Pagès (PC, Seine-Maritime) a avoué avoir été lui-même *« étonné »* par cet argument, mais telle était, en tout cas, la réaction qu'il avait recueillie.

M. Neiertz s'en est indignée, rappelant qu'il ne s'agissait là nullement d'une *« obligation »* mais seulement d'une *« possibilité »* ouverte. Les sénateurs de droite, eux, ne perdaient pas une miette de l'échange, trop ravis d'observer que les champions de l'archaïsme n'étaient pas forcément issus de leurs rangs.

FRÉDÉRIC BOBIN

La réunion du comité central du PCF

M. Marchais rejette les propositions de M. Herzog

La seconde et dernière journée des débats consacrés par le comité central du PCF à la question européenne, jeudi 21 mai, a confirmé l'existence d'une incompatibilité totale entre les analyses de la direction du parti, absolument opposées au traité de Maastricht, et celles des contestaires qui, avec MM. Charles Fiterman et Philippe Herzog, préconisent une renégociation de ce traité. Toutes les tentatives faites par cette minorité pour infléchir la ligne majoritaire ont été rejetées par le comité central, qui a adressé aux Français un « appel » dénonçant le contenu du traité et réaffirmant la nécessité d'un référendum. Les dirigeants du parti affirment, sur ce point, que leur pétition a déjà recueilli *« un demi-million de signatures »*.

M. Georges Marchais, qui commentait, jeudi 21 mai au soir, sur TF 1, les débats du comité central, s'est donné le beau rôle. Le secrétaire général du PCF a affiché une certaine sérénité face à ses contestataires. Il a fait valoir que ceux qui ne partagent pas son point de vue sur la question européenne avaient pu, une fois encore, défendre leurs positions, et il en a conclu que *« dire qu'au Parti communiste on ne peut pas s'exprimer, c'est enfreindre la vérité »*.

Quelques heures auparavant, au cours d'une conférence de presse, M. Francis Wurtz, qui avait présenté le rapport introductif, avait lui aussi cultivé l'indifférence à l'évocation de la nouvelle offensive déclenchée la veille, séparément, par M. Charles Fiterman et M. Philippe Herzog. *« Ce sont des appréciations. Chacun a le droit d'avoir les siennes. »*

Sûre du soutien inconditionnel du comité central, où prédominent numériquement les permanents salariés du parti, la direction du PCF a en effet décidé, sous des dehors d'ouverture, de traiter ses minoritaires comme quantité négligeable.

Mais à l'abri du huis clos la tonalité est bien différente. C'est *« violemment »*, selon plusieurs témoins, que M. Marchais a porté la contradiction, jeudi, au chef de file des économistes de son parti, M. Herzog, pour rejeter les trois propositions que celui-ci avait faites en souhaitant notamment que le PCF se montre constructif et dépose, par exemple, une proposition de *« loi organique pour l'emploi et l'insertion »* comportant *« à la fois des dispositions intérieures et les axes d'une nouvelle politique européenne »*. Il n'y eut que sept membres du comité pour soutenir M. Herzog (MM. Paul Boccara, Jean-Michel Catala, Charles Fiterman, Guy Hermier, Jean-Christophe Le Duigou, Bernard Marx, Jack Ralite) tandis qu'un huitième, M. Lucien Sève, refusait de participer au vote.

« Moi, je suis électricien... »

Entre les uns et les autres le fossé ne cesse donc de s'élargir. L'« appel » lancé aux Français par le comité central exprime un refus absolu du traité de Maastricht, au motif que sa mise en œuvre se traduirait par *« un recul de la démocratie »*, *« de nouvelles attaques »* contre les salariés, les assurés sociaux, les mères de famille, les chômeurs, bref, contre *« la vie quotidienne et les intérêts de la France »* au profit de *« l'Europe de l'argent et des multinationales »*.

Alors que M. Fiterman et les autres « refondateurs » refusent *« l'alternative du tout ou rien »* et veulent avancer *« vers de véritables Etats-Unis d'Europe »*, tandis que M. Herzog milite pour une Union qui soit à la fois politique, économique et monétaire parce qu'il s'agit avant tout, à ses yeux, de s'intégrer dans le processus de la construction européenne pour en orienter le cours vers la gauche.

Et la réconciliation générale n'est pas pour demain. Le comité central a également repoussé, à l'unanimité moins neuf voix, une proposition de M. Sève revenant à la charge pour critiquer le fonctionnement du « parlement » du parti et réclamer une discussion, avant l'été, sur l'opportunité d'en modifier les règles.

Il régnait ainsi une forte tension, jeudi, à la fin des débats. M. Fiterman, qui n'avait pas repris la parole, paraissait déterminé à persévérer, coûte que coûte : *« Je suis un optimiste invétéré, je persiste »*, disait-il, en récusant le propos ironique de M. Marchais selon lequel les contestataires seraient *« déconnectés de l'expérience militante »*. *« Moi, je suis électricien*, rétorquait-il, *je connais bien ce problème, et j'aimerais que la direction du parti, elle, diversifie ses connexions, qui sont aujourd'hui trop unilatérales... »* M. Jack Ralite, en revanche, avait du mal à cacher son trouble devant cette dégradation des rapports internes. L'ancien ministre venait d'être sèchement interrompu dans son propos par l'un des porte-parole de la direction, et il en avait des larmes aux yeux.

ALAIN ROLLAT

Interrogé sur TF 1

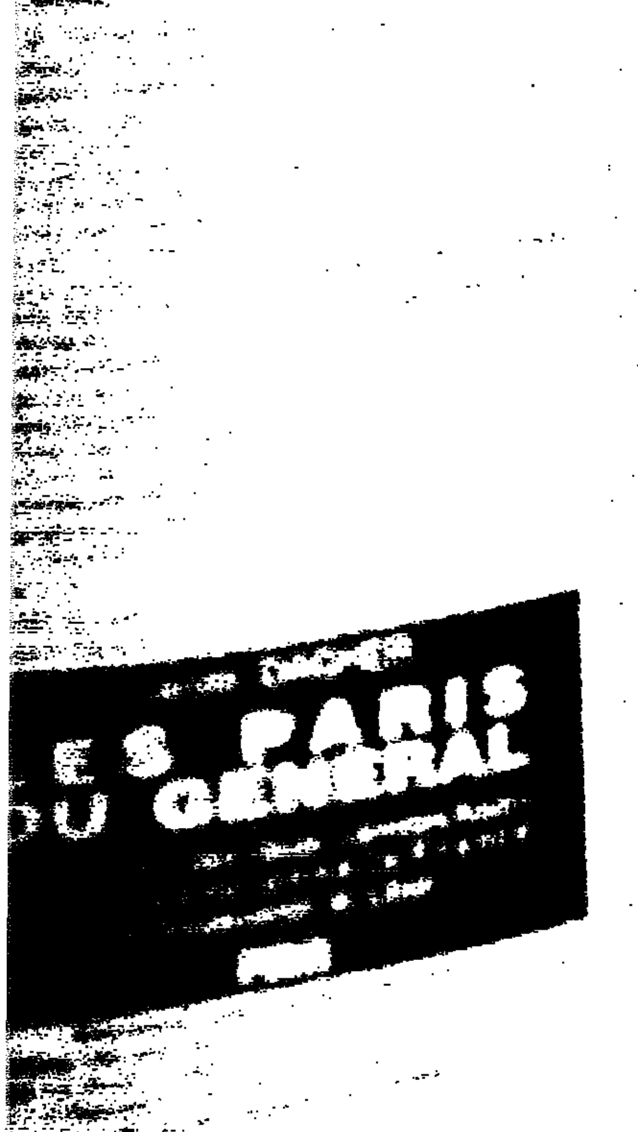
M. Le Pen qualifie le nazi belge Léon Degrelle de « monument de la seconde guerre mondiale »

Invité de l'émission « Le droit de savoir », sur TF 1, jeudi 21 mai, M. Le Pen s'est élevé contre la diffusion d'un documentaire consacré à sa carrière et à certains de ses amis politiques, en affirmant qu'on ne lui avait *« jamais tendu une embuscade de ce type »*. Le président du Front national a menacé de quitter le plateau. Parmi les personnalités interrogées dans ce film, quelques-unes se réclament ouvertement du nazisme ou ont occupé des fonctions sous les ordres de Hitler, comme M. Léon Degrelle, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-six ans, fondateur du rexisme (le fascisme belge) et de la division SS « Wallonie », dont il fut le chef militaire, condamné à mort par contumace à la Libération en Belgique. Réfugié depuis la fin de la guerre en Espagne, ce protégé du Führer a affirmé avoir des liens suivis avec M. Le Pen. Dans son édition du 17 décembre 1987, *le Monde* indiquait que cet ancien nazi avait envoyé à la première épouse du président du Front national *« huit feuillets bien serrés sur les devoirs de la femme du chef »*. M. Degrelle assure qu'il a soufflé à M. Le Pen l'idée des réunions publiques payantes. *« Je connais Léon Degrelle comme je connais un certain nombre d'hommes politiques mondiaux*, a répondu le chef de file de l'extrême droite française. *C'est un monument de la seconde guerre mondiale. C'est un personnage historique tout à fait extraordinaire. »* M. Le Pen a cependant ajouté : *« C'est un vieux monsieur, qui s'attribue une influence qu'il n'a pas (...). Je n'ai pas besoin de recevoir des conseils de lui. »*

► **Lire page 21 la chronique de Daniel Schneidermann.**

□ **M. Mitterrand à Soustons.** – M. François Mitterrand a officiellement inauguré, jeudi matin 21 mai, à Soustons (Landes), la seizième biennale de la forêt de Gascogne (Forexpo). Venu en voisin depuis sa résidence secondaire de Latche, à 6 kilomètres de Soustons, le président de la République a été accueilli par le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, président du conseil général des Landes, et par le préfet du département.

□ **RECTIFICATIF.** – Démentant l'information publiée dans *le Monde* du jeudi 21 mai, les responsables de Génération Ecologie de la région Nord-Pas-de-Calais contestent toute alliance avec *« les blocs de gauche et de droite »*, dans la bataille qui vient d'avoir lieu au sein du conseil régional pour la désignation des présidents de commission. *« Les blocs de gauche et de droite*, indique leur communiqué, *se sont affrontés jusqu'au bout pour ces présidences de commissions. Génération Ecologie a refusé de s'associer à l'un ou à l'autre de ces deux blocs, refusant, par là, la logique d'affrontement des partis et les magouilles politiciennes que les électeurs avaient, d'ailleurs, sanctionnées le 22 mars dernier. Génération Ecologie n'a donc pas de présidence de commission. C'était le prix à payer afin de conserver notre indépendance politique. »*



POLITIQUE

Les « affaires »

Un entretien avec

« Le feuilleton des « affaires » est la conséquence d'une manipulation politique »

Député (PS) des Bouches-du-Rhône, président de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes, rapporteur des livres III et IV du projet de code pénal au nom de la commission des lois, M. Pezet a été concerné au premier chef par ce qui est devenu l'affaire Urba, du nom du bureau d'études, aujourd'hui dissous, au travers duquel le Parti socialiste percevait des aides d'entreprises adjudicataires de marchés publics. Candidat du PS à la mairie de Marseille, en 1989, contre M. Vigouroux, qui représentait la « majorité présidentielle », M. Pezet estime avoir été la cible d'une manipulation politique, dont le feuilleton des « affaires » est aujourd'hui, à ses yeux, la conséquence. N'hésitant pas à critiquer le gouvernement, il se fait le porte-parole de l'exaspération de nombre d'élus socialistes.

« Le 13 mai, une décision de la Cour de cassation autorisant la poursuite de l'instruction sur l'affaire Urba de Marseille vous remet au premier plan des « affaires ». Le même jour, Mme Lienemann demande au PS de « faire le ménage ». Les élus socialistes n'ont-ils pas le sentiment d'être pris entre deux feux, celui des juges et celui du gouvernement ?

– La réaction de la totalité des élus socialistes est extrêmement virulente. Il n'y a pas des gens qui seraient au gouvernement par une opération du Saint-Esprit. S'il y a des ministres socialistes, c'est parce qu'il y a des députés socialistes en nombre suffisant pour former un groupe majoritaire, et s'il y a des députés socialistes, c'est parce qu'il y a un Parti socialiste.

» Depuis 1975, Urba, en cofinançant les dépenses du PS, a permis sa marche en avant. Tout le monde a bénéficié des grandes campagnes d'affichage, des pages de publicité, etc. Tout le monde, y compris ceux qui sont aujourd'hui au gouvernement, savait pertinemment qu'existaient Urba et un autre bureau d'études, la SAGES.

» Le parti, à juste titre, en l'absence de loi sur le financement, avait essayé de réglementer et de moraliser le système en créant une structure de passage obligé, pour que les élus ne soient pas tentés de recevoir personnellement l'aide d'une entreprise. Les entreprises versaient à Urba qui, en retour, payait notre campagne électorale, et rien d'autre.

» Il est quand même surprenant de voir certains jouer les pères la pudeur. Nous avons tous bénéficié des moyens dont avait besoin le PS, compte tenu de ce que sont devenues les campagnes électorales. Alors qu'on ne vienne pas, aujourd'hui, porter des accusations contre tel ou tel élu qui a souscrit à ce mode de financement du parti !

– M. Bérégovoy a parlé de « corruption ». Est-ce que le terme vous paraît approprié pour désigner les travers du système que vous venez de rappeler ?

– Le risque de corruption est inhérent à toute forme de pouvoir, quel qu'il soit. Dans l'entreprise, c'est l'abus de biens sociaux, délit dont les tribunaux sont remplis. Dans la politique, le risque de corruption est démontré par l'*Histoire*. Mais parler de corruption à propos d'Urba, c'est une antinomie ! Ceux dont le nom figure sur les registres d'Urba ou de la SAGES sont, par définition, des élus qui ont suivi une procédure qui était certes illicite à l'époque, mais à ce point non contraire à la morale qu'elle a été légalisée depuis. Ils disaient aux entreprises : « Voyez directement le national. Moi, je ne veux pas vous voir. » Urba n'a pas donné un centime aux élus personnellement. Donc, ce n'est pas de la corruption. Je suis plus inquiet pour ceux qui ne sont pas répertoriés dans les dossiers d'Urba que pour ceux qui le sont.

» Accoler à l'affaire Urba le terme de « corruption », c'est énorme. Les corrompus, aujourd'hui, il semble qu'on en connaisse deux parmi les députés : un de l'opposition, un de la majorité socialiste, qui se seraient enrichis personnellement. Or ils n'apparaissent pas dans les dossiers des bureaux d'études, ceux-là ! Ceux qui figurent dans ces dossiers sont ceux qui ont joué le jeu de la légalité interne du parti. Evidemment, on aurait pu réformer la législation dès 1981...

– S'il excluait, selon vous, l'enrichissement personnel, ce système n'induisait-il pas une préférence donnée à des entreprises, pour des marchés publics, en raison de la ristourne qu'elles offraient au parti de l'élu décisionnaire ? Le tunnel Prado-Carénage, à Marseille, où vous êtes mis en cause, n'en est-il pas l'exemple-type ?

– Vous venez de dire une contre-vérité. Il s'agit, dans le cas du tunnel Prado-Carénage, d'un contrat de concession, que le maire peut passer avec qui il veut. Cela veut dire qu'il aurait pu, tout à fait légalement, contracter avec la société de son choix. Si on dit que les élus ont favorisé la société SAE et qu'ils ont donc « pipé » le marché, on se trompe. Ils n'en avaient pas besoin puisque la loi ne les obligeait pas à faire un appel d'offres.

» Or, dans ce cas précis, alors qu'il aurait été possible et légal de se contenter d'un contrat de concession, il a été décidé de faire un appel d'offres ; une commission spéciale a été créée, qui a étudié tous les dossiers et a désigné la

Un entretien av

VOUS

IÈRES

UTILES ET FUTILES

POLITIQUE

politico-financières

M. Michel Pezet

nous déclare l'ancien candidat socialiste à la mairie de Marseille

société qui présentait les meilleures conditions, décision homologuée sans le moindre changement par le conseil municipal. Donc, pour obtenir ce contrat, la société en question n'a pas eu besoin de la moindre «interférence». Que, par la suite, cette société ait pu dire au parti, au niveau national, qu'elle faisait une libéralité, c'est du domaine du possible.

» Entendu par la commission d'enquête sur le financement des partis, M. André Laignel, ancien trésorier du PS, a précisé que les délégations régionales d'Urba *«n'avaient aucune existence juridique»* et ne pouvaient donc traiter aucune affaire, seule la direction, à Paris, étant habilitée à le faire. Les fameux comptes «Prado» et «Carénage» dont parle l'ex-inspecteur Antoine Gaudino, je les ai découverts comme lui. L'argent remontait directement au national, qui réglait les frais inhérents aux campagnes électorales. D'ailleurs, jusqu'en 1986, Urba n'existait même pas sur Marseille! C'est à cette même époque que j'ai quitté toute responsabilité d'adjoint à la mairie.



«Tous ceux qui se sont fait élire par le PS ont bénéficié du système»

» Poursuivons sur l'exemple marseillais. Sincèrement, je crois qu'aucun marché n'y a été «pipé». L'idée que M. Philippe Sanmarco, adjoint chargé de ces dossiers à partir de 1987, ait pu fausser un marché est absurde. Au-delà de Marseille, je ne crois pas à la falsification des marchés. Les commissions de passation, où l'Etat est représenté, sont incontournables. En revanche, une fois que l'adjudication est faite, les travaux peuvent donner lieu à fraude avec, éventuellement, la complicité de l'élu, mais il faut aussi celle des ingénieurs, des contremaîtres, des chefs de service : on ne donne qu'une couche de peinture au lieu de trois, on ne met qu'un boulon sur deux, etc.

– *Pourquoi, alors, le feuilleton des «affaires» a-t-il démarré en 1989 à Marseille?*

– Au départ, c'est une manipulation politique : on a utilisé ce moyen pour détruire l'image de Michel Pezet. Je le dis sans prétention, mais c'est ma conviction : tout commence avec une tentative d'assassinat politique de Michel Pezet.

– *Par quel mécanisme? Et actionné par qui?*

– L'enquête a été d'emblée orientée vers ma personne, parce que certains ne voulaient pas de moi comme candidat du PS à la mairie. A l'extérieur du parti, on avait choisi M. Robert Vigouroux pour cette fonction. La responsabilité de l'opération incombe au responsable direct des services de police, au niveau politique, s'entend. C'est-à-dire au ministre de l'intérieur de l'époque.

» Au même moment, dans la même enquête, la police met au jour le même procédé que celui du PS avec un bureau de communication lié à l'opposition de droite, Sun-Communication; même procédure du parquet, qui demande l'ouverture d'une enquête. Or, on n'en parle plus. La chancellerie ne donne pas suite. Il y avait donc deux poids, deux mesures : «feu vert» contre Pezet, «feu rouge» pour le reste. Et c'est ainsi que certains ont joué les apprentis sorciers contre leur propre parti.

– *Pensez-vous que les mêmes cherchent, à présent, à se refaire une virginité, vis-à-vis de l'opinion, sur le dos des élus socialistes?*

– C'est ce qui me fait peur. C'est la raison pour laquelle je réagis aujourd'hui. Il y aurait, en quelque sorte, les «affreux jojos», les «hommes d'appareil», les «caciques», contre lesquels on brandit, aujourd'hui, le drapeau de la propreté en acceptant que tous ceux qui sont cités dans les dossiers instruits par les juges soient inculpés. On triera ensuite le bon grain et l'ivraie! Mais pour l'opinion, «inculpé», c'est «coupable». Et qui va faire le tri? Ceux que l'on met en cause ont travaillé pour tous : tous ceux qui se sont fait élire par le PS! N'importe quel ministre socialiste de la République, aujourd'hui, a profité de ce système au cours de sa carrière d'élu.

– *Quelle méthode préconisez-vous pour «faire le tri» et pour concilier la réponse à la demande de clarification du citoyen, sans rejeter sur quelques-uns l'opprobre d'un système dont tous ont bénéficié?*

– D'abord, il aurait été indispensable qu'il y ait une solidarité beaucoup plus forte et que le parti dise : toutes celles et tous ceux qui se sont placés dans le cadre de l'organisation que nous avons nous-mêmes mise sur pied, il n'y a aucune raison de les accabler. Le gouvernement aurait pu éviter, par exemple, les dérapages de certains ministres, qui se permettent de désigner des noms.

– *Mme Lienemann aurait-elle dû être «démissionnée»?*

– Si on lui avait demandé sa démission, cela aurait été interprété ainsi : «En voici une qui voulait donner une leçon, elle est virée!» L'espèce de mélasse dans laquelle nous sommes fait que chaque fois que l'on veut faire un geste positif, cela se retourne. Les députés s'excluent de l'amnistie, mais, dans l'opinion, cela devient : «Ils se sont auto-amnistiés»...

– *Amnistie que vous n'aviez pas votée...*

– Les députés n'étaient pas chauds pour l'amnistie, qui a été imposée par le gouvernement et par l'Elysée.

– *Comment le parti peut-il faire, sinon la police, du moins la clarté dans ses rangs?*

– M. Laurent Fabius a proposé de créer une commission interne, présidée par M. Daniel Mayer. Mais que ferait-elle? Elle ne pourrait quand même pas désigner aux juges ceux qui méritent d'être poursuivis et ceux qui n'ont fait qu'appliquer les consignes du parti... Elle pourrait, tout au plus, désigner ceux qui seront reconduits comme candidats aux prochaines élections et ceux qui ne le seront pas. Et puis le PS, qui a le mérite d'avoir initié la loi de 1990, pourrait assumer ses responsabilités par rapport à Urba plutôt que de les faire retomber sur une dizaine ou une centaine d'élus.

– *L'existence des courants, avec leurs problèmes de financement, n'a-t-elle pas compliqué les choses?*

– C'est la caricature dans laquelle le PS est tombé avec la guerre des courants. La SAGES, c'est cela.

– *Est-ce que cet abaissement du PS et la promotion de la «société civile», représentée par exemple par M. Bernard Tapie, font partie, à vos yeux, d'un même «plan»?*

– En 1988, le choix, c'était celui de M. Vigouroux. Comme ce dernier ne se montre pas très performant dans ses fonctions de maire, on joue maintenant, très clairement, M. Tapie pour les prochaines élections municipales, en 1995.

» M. Tapie représente une conception de la politique qui est à mille lieues de la mienne. Je crois à la réussite personnelle, je pense que M. Tapie a du talent, de la volonté, du courage, mais ce n'est pas mon modèle politique. La promotion de M. Tapie, qui est manifestement aujourd'hui l'homme du président et du premier ministre, c'est la séduction d'une France entreprenante, plus moderne et plus pratique, mais qui se coupe du fondement même de la politique, de sa dimension collective et militante. Le grand divorce, c'est ça : réussir pour soi ou réussir pour les autres.

» La réussite personnelle forcenée, qui ne tient pas compte des autres, n'est pas l'idée que je me fais de la politique. La politique, j'y ai pris des coups, j'y ai été battu, j'y gagne moins d'argent que si je continuais à être simplement avocat et enseignant à la faculté, et j'y ai une vie moins tranquille que celle que je pourrais avoir. Il faut donc y croire pour des raisons qui dépassent vos intérêts personnels.

– *Puisque vous en parlez, trouvez-vous choquant que l'on vous demande, au nom de la transparence, le montant de vos revenus?*

– Non, pas du tout. Mes revenus pour 1991 sont de 123 641 F pour mon activité, très réduite, d'avocat, et de 15 397 F en tant que maître de conférence à la faculté. Comme député, je perçois personnellement 240 000 F, déduction faite des salaires que je verse à mes collaborateurs et de ma cotisation au groupe socialiste.

– *Au-delà de la personne de M. Tapie, son cas n'illustre-t-il pas la crise de la politique traditionnelle, une quête d'authenticité face à un jeu politique professionnel où règnent l'habileté et la tactique?*

– Dénoncer la «langue de bois» des responsables politiques est devenu un lieu commun. C'est une plaisanterie! Chaque corps a son langage : les médecins, les sportifs, les juristes, les mathématiciens... Ce n'est pas le fond du problème. Ce qu'on reproche, en réalité, aux politiques, c'est de ne pas avoir répondu aux questions que se posent les gens. Et à la première d'entre elles : le chômage, sur lequel la gauche, comme la droite avant elle, a échoué.

» Un homme politique, on est prêt à lui pardonner mille choses, s'il y a une réalité et une efficacité. Sinon, on n'y croit plus. Le discrédit des politiques s'est installé depuis qu'ils ne sont plus efficaces dans la quotidienneté, face aux attentes concrètes des gens, qui, dès lors, se disent : un chef d'entreprise qui a réussi est peut-être plus efficace. On a trop biaisé, on n'a pas pris à bras le corps les problèmes. Prenez la ville, par exemple : c'est seulement maintenant, en 1992, qu'on redécouvre ce que le PS écrivait déjà en 1979, dans un ouvrage collectif auquel j'ai participé, *Vivre la ville*. On n'invente rien, on tente de rattraper notre retard, ce que nous avons oublié de faire à temps.

» Toute la question est là : le politique a oublié le quotidien.»

Propos recueillis par **PATRICK JARREAU** et **EDWY PLENEL**

Le différend entre le ministre de la ville et M. Georges Tranchant

M. Bernard Tapie est convoqué aux fins d'inculpation par Mme Edith Boizette

M. Bernard Tapie est convoqué, lundi 25 mai à 11 heures, par Mme Edith Boizette, juge d'instruction au tribunal de Paris, qui a fait savoir, jeudi 21 mai, aux avocats du ministre de la ville qu'elle avait l'intention de l'inculper d'abus de bien sociaux et recel, de complicité des mêmes délits et de présentation de faux bilans. Cette affaire, dont les faits remontent à 1985, a été découverte en 1989 par la police judiciaire lors d'une enquête préliminaire sur d'éventuelles « commissions » de la firme japonaise Toshiba en France. Selon le rapport de synthèse de l'inspecteur de police Levert, M. Tapie aurait encaissé à son seul profit une somme de 13 millions de francs versée par Toshiba, à l'insu de l'un de ses associés d'alors, M. Georges Tranchant, député (RPR) des Hauts-de-Seine. Le parquet n'avait pas donné suite à cette enquête policière jusqu'à ce que M. Tranchant porte plainte contre X... le 7 janvier dernier, entraînant l'ouverture d'une information judiciaire. M. Tapie, qui réfute en bloc la version de la PJ et de M. Tranchant, nous a déclaré que, s'il était inculpé, il ne démissionnerait pas du gouvernement, dénonçant une logique de « terrorisme judiciaire ». Ses avocats ont demandé, vendredi 22 mai, le report du rendez-vous avec le juge d'instruction au mercredi 27 mai à 17 h 30.

Jamais inculpation n'a été autant annoncée avant d'être éventuellement prononcée. Mme Boizette l'avait d'abord envisagée avant les élections régionales mais le parquet, qui soutenait alors sans réserves la démarche du juge d'instruction, avait estimé qu'en pleine campagne électorale et s'agissant d'un candidat aussi médiatique, cette décision judiciaire aurait pu être ressentie comme une manœuvre politique. Aucun des magistrats concernés ne pensait alors que M. Tapie deviendrait, quelques semaines plus tard, ministre d'un gouvernement dont le refrain est la morale et la vertu républicaines.

Un changement de paysage qui, pourtant, ne modifia pas la conviction de Mme Boizette au vu de son dossier : le 11 mai, elle attendait déjà M. Tapie, dûment convoqué, avec la ferme intention de l'inculper. Invoquant un voyage inattendu au Canada imposé par les nouvelles fonctions ministérielles de leurs client, les avocats de M. Tapie obtinrent un nouveau sursis. Rendez-vous fut pris pour le 25 mai. Un délai que les nombreux avocats du ministre – Mes Yves Baudelot, Philippe Saigne, Philippe Lafarge et Francis Szpiner – mirent à profit pour contre-attaquer, en tentant notamment d'obtenir un nouveau report de la convocation de M. Tapie. Espoir déçu depuis jeudi, Mme Boizette leur ayant fait savoir que ses intentions étaient inchangées.

C'est peu dire qu'au Palais de justice de Paris la tension est vive autour de ce dossier. Certains affirment que les *«pressions»* subies par Mme Boizette durant l'instruction – toujours en cours – de l'affaire Pechiney ne sont rien en comparaison de ce qu'elle subit actuellement. Rumeurs, polémiques, accusations de M. Tapie contre M. Tranchant, et *vice versa*, vont bon train. Pendant ce temps, la grogne monte parmi nombre d'élus socialistes qui, placés sur le gril des «affaires» de financement politique et, pour certains, voyant leurs noms jetés en pâture parce que *«susceptibles d'être inculpés»*, ne comprennent pas comment M. Tapie, s'il est inculpé, pourrait, lui, rester au gouvernement.

Une somme de 13 millions de francs

Mais s'il est embrouillé politiquement en raison de la promotion de M. Tapie et du profil de son accusateur – homme d'affaires très fortuné et député RPR, – ce dossier est somme toute assez simple factuellement. En 1982, en pleine bagarre commerciale sur l'importation de produits japonais, la société Tranchant Distribution, qui détient un contrat de distribution exclusive consenti par Toshiba, connaît des difficultés. C'est alors que, par l'intermédiaire de M. Jean-Louis Borloo, qui était alors son avocat d'affaires, M. Tapie entre en contact avec M. Tranchant. Les deux hommes se découvrent et s'apprécient. Aussi décident-ils de s'associer en créant la société Nippon Audio Vidéo System (NAVS), qui sera locataire gérante de Tranchant Distribution et dans laquelle le Groupe Bernard Tapie détiendra 50,1 % des parts tandis que la société Investold, contrôlée par M. Tranchant, en détiendra 49,9 %.

NAVS est ainsi, selon un contrat qui court jusqu'en 1987, distributeur exclusif en France des produits Toshiba. Mais en 1985, les Japonais proposent de reprendre le fonds de commerce de NAVS avant l'échéance afin d'assurer eux-mêmes la distribution de leurs produits. M. Tranchant donne son accord à cette proposition, transmise par M. Tapie : le 16 septembre 1985, il approuve par lettre cette *«cession projetée pour la somme de 1,8 million de francs»*. A l'issue d'un voyage de M. Tapie au Japon, le transfert des activités de NAVS à Thoshiba France est effectivement réalisé. NAVS est mise en sommeil tandis que M. Tranchant, tournant définitivement la page, dissout Investold.

Quelle n'est pas dès lors sa surprise quand, à l'automne 1989, M. Levert, inspecteur à la section financière de la direction centrale de la police judiciaire, vient l'interroger sur un document en anglais, daté du 26 septembre 1985 et à en-tête de Toshiba Corporation, faisant état du versement par la société japonaise à la société NAVS d'une somme de 13 millions de francs en *«compensation»* de la fin deux ans avant le terme prévu de l'agrément de distribution. La PJ a découvert ce document au cours d'une enquête préliminaire sur d'éventuelles commissions versées par Toshiba à certains de ses partenaires français. Or M. Tranchant, qui, à cette date du 26 septembre 1985, était encore l'associé de M. Tapie dans NAVS, n'a jamais entendu parler de cette somme.

De plus, la PJ, qui interroge divers cadres du Groupe Bernard Tapie, saisit d'autres documents qui révèlent que cette somme a été en fait directement encaissée par le Groupe Bernard Tapie. Il s'agit d'abord d'une facture adressée le 30 septembre 1985 par NAVS à Toshiba justifiant l'indemnité de 13 millions selon le libellé suivant en anglais : *«Confirmation for damage by premature termination of the distribution agreement.»* Mais s'y ajoute ensuite un ordre adressé à la Société de banque occidentale (SDBO), le 30 décembre 1985, par M. Jean-Pierre Vayer, président de NAVS et salarié du groupe Tapie, ainsi formulé : *«Nous vous demandons de virer la somme reçue de la Fuji Bank* [les 13 millions d'indemnité] *directement au Groupe Bernard Tapie* (...), *le bénéficiaire désigné à l'origine par Toshiba Corporation étant erroné»*. Enfin, le Groupe Bernard Tapie adresse à la SDBO un facture datée du même jour et justifiant les 13 millions versés par Toshiba au nom de *«prestations immatérielles»*.

Pour M. Tranchant, il ne fait dès lors guère de doute, comme il nous l'a répété, que *«Bernard Tapie a détourné cette somme»* et que la seconde facture est un *«faux»* réalisé pour les besoins de la cause. Dans un premier temps, il tente vainement d'obtenir des explications de Toshiba et de M. Tapie. Et affirme être alors prêt à discuter à condition qu'on lui montre clairement les comptes. Jusqu'à ce jour de juin 1991 où les deux hommes, tous deux députés, se croisent à l'Assemblée nationale. Selon M. Tranchant, M. Tapie lui aurait alors lancé : *«Je t'emmerde. On est au pouvoir, tu ne peux rien faire.»* M. Tapie nous a, pour sa part, déclaré que la phrase exacte est la suivante : *«Va te faire foutre. Je chante faux. T'es plus au pouvoir pour te permettre de faire n'importe quoi.»*

Le dialogue de deux députés

Le résultat de cet échange fleuri est évidemment que M. Tranchant décide alors de se tourner vers la justice. Le 7 janvier dernier, profitant d'une intersession, son avocat, Me Georges Jourde dépose plainte contre X... avec constitution de partie civile, à laquelle le parquet de Paris donne suite en ouvrant une information judiciaire. Et M. Tranchant a même l'élégance – ou la perversité – d'en transmettre la copie au garde des sceaux de l'époque, le socialiste Henri Nallet. Pour le juge Boizette, l'obligation d'inculper M. Tapie ne fait aucun doute au vu non pas de la plainte de son ancien associé mais de l'enquête préliminaire de la PJ. Si l'éventuelle accusation de «faux» est prescrite, ce n'est pas le cas du délit d'abus de bien social qui court à partir du moment où l'on en a eu connaissance – en l'occurrence 1989.

Depuis, M. Tapie a vivement contre-attaqué en contestant devant le tribunal de commerce la qualité de M. Tranchant pour porter plainte, affirmant que la société Investold réactivée par le député RPR pour les besoins de sa cause est en fait une *«société fantôme»*. Affaire qui doit être examinée le 1er juin et dont les avocats du ministre de la ville espéraient qu'elle entraînerait un nouveau report de la convocation de leur client. Mais, entre-temps, le défenseur de M. Tranchant a déposé une nouvelle plainte au nom propre de son client, estimant que, même si sa société est récusée, il est fondé à ester en justice. Une argumentation qui a amené Mme Boizette à maintenir le rendez-vous du 25 mai aux fins d'inculpation.

M. Tapie ne se prive pas de souligner le *«profil»* particulier de son accusateur et ancien ami, dont il affirme avoir appris il y a seulement un mois, qu'il était *«le roi de la machine à sous»*. *«Si je suis condamné, je démissionnerai sur l'heure*, nous a-t-il déclaré. *Mais démissionner parce que je serais inculpé à la demande de quelqu'un comme Tranchant, ça, jamais! Ce conflit de deux particuliers n'a rien à voir avec la morale politique. Il est indispensable de ne pas faire jurisprudence à un moment où la magistrature a un besoin vital d'exercer sa liberté. Le prix ne doit être payé que par ceux qui sont condamnés, pas par les inculpés. Sinon les juges deviendront le pouvoir suprême, défaisant les ministres comme on défait un Meccano. Ce serait du terrorisme judiciaire!»*

Et le ministre de la ville de jurer *«sur la tête de* [ses] *enfants»* qu'il n'a fait aucune proposition financière de dernière minute à M. Tranchant, tandis que ce dernier nous a affirmé l'inverse : *«Encore hier, jeudi, on m'a fait des propositions de transaction. Bernard m'a même appelé durant quarante-cinq minutes, il y a un mois, sur le thème : tu ne peux pas me faire ça, à moi, ton ami! Mais je ne suis pas achetable. Il a détourné 13 millions, c'est la PJ qui le dit, pas moi.»*

EDWY PLENEL

L'enquête de M. Van Ruymbeke sur le financement des partis politiques

L'ex-directeur du bureau d'études Gracco est inculpé

M. Jean-Jacques Gastebois, ex-directeur du bureau d'études Gracco, étroitement lié à Urba, l'ancienne officine de collecte de fonds du Parti socialiste, a été inculpé jeudi 21 mai de trafic d'influence, faux et usage de faux par le conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke, chargé du dossier sur le financement des partis politiques dans la Sarthe. M. Gastebois, qui a été laissé en liberté, est la dixième personne inculpée dans ce dossier.

Compte tenu des anciennes responsabilités de M. Gastebois sur le plan national, cette inculpation s'inscrit dans la logique de l'enquête. Elle fait suite à celles de deux délégués d'Urba pour la région des Pays de la Loire, MM. Christian Giraudon et Max Jurdit, puis, en mars dernier, à celle de leur patron, M. Gérard Monate, ancien PDG d'Urba. Dans le cadre du même dossier, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a rejeté, jeudi, une nouvelle demande de mise en liberté du président de la SAGES (un autre bureau d'études proche du PS), M. Michel Reyt, écroué à Rennes depuis le 27 février. L'avocat général avait requis le placement de M. Reyt sous contrôle judiciaire assorti du paiement d'une caution. Me Philippe Billaud, défenseur de M. Reyt, a souligné que la détention provisoire de son client, âgé de 67 ans, n'apparaissait plus nécessaire, d'autant que le président de la SAGES, contrairement aux précédentes auditions, a récemment accepté de répondre aux questions de M. Van Ruymbeke.

Depuis deux mois et demi M. Reyt, un courtier en influence politique bien introduit chez les socialistes et les francs-maçons, se cantonnait dans un mutisme absolu. Inculpé de trafic d'influence, faux et usage de faux, le président de la SAGES est le seul des dix inculpés actuellement placé sous mandat de dépôt. C'est la quatrième fois que la chambre d'accusation, en dépit des efforts du parquet pour obtenir sa remise en liberté, se prononce pour son maintien en détention.

R.-P. P.

La renégociation de la dette de Nice

Jacques Médecin est poursuivi pour abus de confiance

NICE

de notre correspondant régional

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble a ouvert, jeudi 21 mai, une information judiciaire pour abus de confiance et complicité, faux et usage de faux, à l'encontre de M. Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice, réfugié en Uruguay depuis septembre 1990. Cette information concerne l'affaire de la restructuration de la dette de la ville de Nice dans laquelle M. Médecin avait déjà été déclaré *«comptable de fait»* des deniers de la commune pour une somme de 5,7 millions de francs, dans un jugement définitif de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur en date du 12 septembre 1991 (*le Monde* du 14 septembre).

Décidée par le conseil municipal de Nice, le 26 juin 1986, la restructuration de la dette de la ville avait été confiée à la société Analyses et recherches de financements pour les collectivités locales (AREFIC). Elle portait sur une somme globale de 664,3 millions de francs et s'était, en réalité, soldée par un accroissement de l'endettement de la commune de 43,9 millions de francs. La société AREFIC (1) avait perçu une commission totale de 13 millions de francs dont elle avait reversé 10,1 millions de francs à d'autres intermédiaires officieux. Une jeune femme gravitant dans l'entourage de M. Médecin, Mlle Elizabeth Arnulf, aujourd'hui réfugiée aux Etats-Unis, avait reçu, pour sa part, 5,3 millions de francs, somme sur laquelle elle avait aussitôt retiré, en espèces, 4,6 millions.

G. P.

(1) AREFIC a été déclarée *«comptable de fait»* conjointement avec M. Médecin

SOCIÉTÉ

Les décombres de Guadalajara

Un mois après la tragédie, la population de la deuxième ville du Mexique s'interroge encore sur le nombre des victimes et les causes de l'explosion

GUADALAJARA

de notre envoyé spécial

« La négligence sent mauvais... » Ces quatre mots, jetés rageusement sur un mur au milieu des ruines, expriment à la fois la colère et l'impuissance des habitants du quartier populaire de Guadalajara détruit, le 22 avril, par une violente explosion due à une fuite massive d'essence dans le système d'égouts de la deuxième ville du Mexique (*le Monde* du 24 avril). *Un mois après la tragédie, qui fit* officiellement 205 morts et 1 540 blessés, la population continue de fouiller les décombres à la recherche des « disparus », tandis que les familles des victimes exigent l'arrestation des véritables responsables au sein du gouvernement et à la tête de la société nationale des pétroles, PEMEX.

« Les autorités mentent sur toute la ligne, et plus particulièrement sur le nombre de victimes. D'après notre recensement, il y aurait eu 1 400 morts », affirme péremptoirement la jeune porte-parole des sinistrés, Silvia Gomez, qui s'agite au milieu d'un camp de toile provisoire, rue Matias-Romero. Installées dans des petites tentes données par la Chambre de commerce hispanique des Etats-Unis, vingt-cinq familles campent au milieu de la rue où elles ont aménagé des toilettes mobiles et une petite salle à manger.

« Nous avons préféré rester ici pour surveiller nos affaires qui sont dans les ruines », disent nos interlocuteurs, préoccupés par le pillage des premiers jours (la plupart des 1 200 familles évacuées sont logées à l'extérieur de la zone, dans des écoles ou dans des centres sportifs). Une corde sépare les dernières tentes de ce qui fut une rue, avec ses commerces et ses maisons modestes. Il n'en reste plus qu'une profonde tranchée de plusieurs kilomètres de long, bordée de façades soufflées par la série d'explosions qui ont ébranlé le quartier, un mercredi à 10 heures du matin, détruisant 800 maisons dans une dizaine de rues.

Spectacle hallucinant d'une ville après un bombardement : métal tordu, *trous béants dans les murs*, débris de meubles, rideaux volant au vent à travers les fenêtres déchiquetées. Des soldats, masques chirurgicaux sur la bouche pour se protéger des odeurs de mort et d'eaux usées, assurent la sécurité des biens restés dans les maisons, autorisant à l'occasion les sinistrés à aller chercher les ustensiles indispensables ou... à arroser leurs plantes.

« Consignes de silence »

« J'ai cru que c'était un tremblement de terre, raconte Rodolfo Villalon, dont la maison a été gravement endommagée. *La secousse a été suivie d'une pluie de pierres. Puis le bruit de la rue a fait place à des cris, des gémissements. »* Les craintes de la population, qui avait signalé depuis trois jours aux autorités *« une forte odeur d'essence »* dans le quartier, venaient de se concrétiser avec une violence inouïe : le collecteur d'égouts de la ville – 5,70 mètres de haut par 3,70 mètres de large – avait explosé sur une distance de 8 kilomètres, projetant à toute hauteur les passants et les véhicules. Avec une telle violence qu'on retrouva un camion sur le toit d'une maison...

« Nous sommes des miraculés », lance une rescapée, le visage encore marqué d'hématomes, provoqués par l'écroulement d'un mur alors qu'elle vendait des pâtisseries dans la rue. *« Ma fille de cinq ans avait disparu*, poursuit-elle, *mais je l'ai retrouvée le lendemain chez des voisins qui l'avaient recueillie. »* Tous n'ont pas eu cette chance puisque, selon les chiffres officiels, 52 enfants de moins de douze ans ont péri, sans compter tous ceux qui seraient encore sous les décombres.

Les pelleteuses continuent d'arracher à la terre des véhicules qui avaient été littéralement « avalés » par les retombées des débris après l'explosion. Encore la semaine dernière, les ouvriers ont découvert, à plusieurs mètres sous terre, un minibus avec huit cadavres à l'intérieur. Quelques dizaines de personnes observent, angoissées, le va-et-vient des gros engins qui déblaient le terrain pour installer un nouveau collecteur. Terrorisées à l'idée de voir soudain apparaître un corps ou, plus probablement, des restes humains déchiquetés.

« Il reste encore beaucoup de cadavres profondément enfouis, affirme un des médecins-légistes chargés d'identifier les victimes de la tragédie. *On a déjà trouvé une grande quantité de restes humains non identifiables, mais nous avons reçu des consignes très strictes de silence à ce sujet. Les organisations de sinistrés ne se trompent pas en disant qu'il y a plus de mille morts, mais les autorités ne le reconnaîtront jamais, car le coût politique d'un tel aveu serait énorme. »*

Comme tous les fonctionnaires qui osent remettre en question la version officielle, notre interlocuteur préfère conserver l'anonymat pour éviter les représailles. Car les enjeux politiques de la tragédie de Guadalajara sont tels pour la formation au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), que les autorités ont eu recours aux grands moyens pour imposer leur version – y compris la censure des stations de radio – et empêcher l'enquête de remonter jusqu'aux véritables responsables. Quitte à sacrifier des cadres moyens de PEMEX, le maire de Guadalajara et peut-être même le gouverneur de l'Etat de Jalisco, Guillermo Cosio, qui a demandé un « congé » d'un an et pourrait être présenté devant les tribunaux si cela devenait indispensable pour satisfaire la soif de justice de la population.

« Les neuf détenus sont des boucs émissaires », s'insurge la revue *Proceso*, un des rares organes de presse qui ne cèdent pas aux pressions du pouvoir au Mexique. *« Avec leur arrestation*, poursuit *Proceso*, *il s'agit de protéger trois proches collaborateurs du président Carlos Salinas (celui-ci a été chahuté lors d'une visite à Guadalajara, vendredi dernier) : le directeur général de PEMEX, Francisco Rojas, le ministre de l'écologie et du développement urbain, Luis Colosio, et son prédécesseur, Patricio Chirinos. »*

Dénonçant la *« manipulation de l'information »* par les autorités, la revue remet en question les conclusions de l'« enquête préliminaire » du procureur général de la République (*le Monde* du 28 avril) et souligne que même un député du PRI, Carlos Gonzalez, choqué par les nombreuses « anomalies » du dossier, a emboîté le pas aux deux partis d'opposition pour exiger une enquête en profondeur.

« PEMEX cherchait depuis plusieurs jours les origines de la fuite et n'a pas pris les mesures qui s'imposaient, en particulier l'évacuation de la population, soutient un ingénieur qui a récemment quitté l'entreprise. *L'ampleur des destructions permet de penser que d'énormes quantités d'essence, des millions de litres peut-être, se sont répandus dans le sous-sol avant de pénétrer dans les égouts. »*

Débat sur la privatisation de PEMEX

La tragédie a confirmé la vétusté des équipements de la plus grosse entreprise du pays, entraînant une véritable psychose dans de nombreuses villes et obligeant les autorités à fermer plusieurs installations. Le monopole pétrolier est à l'origine de très nombreux accidents depuis quelques années, en particulier les explosions de gaz de San-Juanico, dans la banlieue de Mexico, qui firent officiellement 452 morts et, en fait, sans doute beaucoup plus.

« Nous avions déjà échappé à la catastrophe x reprises à Guadalajara, rappelle l'ingénieur Luis Tostado, qui a démissionné l'an dernier de ses fonctions au service des transports de la ville pour protester contre les erreurs de construction de la deuxième ligne de métro. *« Une explosion en 1983 n'avait pas fait de victimes et, quelques années plus tôt, un déversement massif d'essence en provenance du même oléoduc avait pu être évacué, dans la plus grande discrétion, en injectant de grandes quantités d'eau dans les égouts. Les dirigeants de PEMEX pensaient répéter l'opération cette fois-ci, ni vu ni connu, mais l'installation d'un siphon sur le collecteur dans le cadre des travaux du métro a provoqué l'accumulation de gaz qui ont explosé à la première étincelle. »*

Cette nouvelle tragédie a relancé le débat sur la privatisation de PEMEX dans le cadre des négociations sur le traité de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada. Elle donne de nouveaux arguments à Washington, qui souhaite la participation de sociétés américaines à l'exploitation des hydrocarbures au Mexique, nationalisée en 1938. La plupart des Mexicains restent cependant attachés au monopole qui est, par ailleurs, la principale source de revenu de l'Etat. *« Ce n'est pas parce que PEMEX a été victime d'un syndicat corrompu et de quelques bureaucrates voraces qu'il faut la privatiser et la remettre à des chefs d'entreprises, tout aussi voraces*, soutient la revue *Proceso*. *Il faut tout simplement la réorganiser et améliorer son efficacité. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

JUSTICE

A la cour d'appel de Poitiers

Un médecin militaire condamné après la mort d'un élève sous-officier

Réformant un jugement en première instance, la cour d'appel de Poitiers (Vienne) a condamné jeudi 21 mai un médecin-commandant, M. Michel Luciano, âgé de quarante et un ans, à six mois de prison avec sursis pour homicide involontaire, à la suite du décès de Denis Merle, vingt-deux ans, élève de l'Ecole nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) de Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

POITIERS

de notre correspondant

Les faits remontent au 6 janvier 1986. Rentrant d'un exercice sportif, les élèves de l'Ecole nationale des sous-officiers de Saint-Maixent, trouvent leur camarade Denis Merle à demi-inconscient sur son lit. Ils le transportent à l'infirmerie où M. Michel Luciano, alors médecin-capitaine, qui lui a déjà administré une injection de Xylocaïne et de Coltramyl dans la région lombaire pour atténuer une douleur au mollet, prescrit deux nouvelles injections. Mais l'état du jeune homme s'aggrave rapidement, et, quand le SAMU le prend en charge pour le conduire à l'hôpital de Niort, il est déjà dans un coma dépassé. La mort interviendra le lendemain.

Les parents, M. et Mme Georges Merle, domiciliés à Clermont-Ferrand, ne se satisfont pas des conclusions communiquées par l'Armée. Ils portent plainte et se heurtent d'emblée à l'article 698-1 du code de procédure pénale qui interdit aux familles de militaires de mettre en mouvement l'action pénale. C'est alors que commence le « parcours du combattant » qui ne durera pas moins de six ans. Les parents alertent l'opinion publique, reçoivent le soutien de la Ligue des droits de l'homme, saisissent le Conseil de l'Europe et, après un an et demi d'action persévérante, en juillet 1987, finissent par obtenir du parquet l'ouverture d'une information judiciaire.

Les juges d'instruction se succèdent, les expertises aussi. Cinq magistrats et douze médecins se penchent sur le dossier avant la comparution du docteur Luciano – devenu commandant et actuellement en poste à Ajaccio – pour homicide involontaire, devant la chambre spécialisée du tribunal correctionnel de Poitiers. L'instruction a mis en évidence une succession de faits pour le moins troublants survenus au cours des heures qui ont précédé le transfert de Denis Merle à l'hôpital.

En premier lieu, la méthode choisie par le docteur Luciano pour atténuer la douleur musculaire : une technique *« inhabituelle controversée dans son principe et réalisée selon des modalités inhabituelles »*, a souligné le premier collège d'experts. D'autres ont affirmé que les deux injections pratiquées ultérieurement n'étaient guère conformes aux règles de l'art médical.

Cette série d'éléments n'empêcha pas le tribunal correctionnel de relaxer l'officier le 24 janvier dernier (*le Monde* daté 26-27 janvier). Car aucune expertise n'a pu établir la cause précise du décès. Le tribunal estima alors que *« la recherche des fautes éventuellement commises devient sans objet dans la mesure où ne peuvent être retenues que celles qui sont à l'origine du décès »*.

Une proposition d'abrogation de l'article 698

La cour d'appel de Poitiers ne l'a pas entendu ainsi : saisie par M. et Mmes Merle et leur conseil, Me Menegaire, elle estime qu'*« il y a lieu de rechercher d'abord si le médecin des armées a commis une ou plusieurs fautes dans les soins qu'il a donnés à Denis Merle »* et d'examiner ensuite si elles ont eu *« un rôle causal dans le décès du patient »*. Elle répond à ces questions par une double affirmation : *« Par une succession de fautes, d'imprudences et de négligences le médecin-capitaine Luciano a permis*, conclut son arrêt, *que se développe et évolue vers une issue fatale un processus pathologique dont il n'importe que la cause immédiate et la nature ne puissent être déterminées avec précision. »*

Pour M. Georges Merle, employé civil de l'armée à Clermont-Ferrand, cette conclusion devrait relancer la proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale en juillet 1991 en vue de l'abrogation de l'article 698 du code de procédure pénale. *« Le législateur*, estime M. Merle, *doit prendre conscience que les familles ont droit à la vérité. »*

MICHEL LÉVÊQUE

L'Elysée s'interroge sur le maintien du professeur Jean Bernard à la tête du Comité national d'éthique

« Il ne faut rien exagérer. On n'a tout de même pas interrompu la distribution d'eau potable ». A l'Elysée, on ne cachait pas, ces derniers jours, une certaine irritation à la suite des informations selon lesquelles le Comité national d'éthique ne fonctionnerait plus (*le Monde* du 13 mai). On indiquait en haut lieu que la nomination (ou la reconduction) du président de ce comité ainsi que celle de la moitié de ses membres est prise *« très au sérieux »* et que si, effectivement, il s'est produit un certain retard, celui-ci n'est dû qu'au changement de gouvernement.

Selon nos informations, le choix de la quasi-totalité des nouveaux membres du Comité d'éthique serait aujourd'hui acquise. Parmi les nouveaux membres du comité, il y aurait le professeur François Jacob (désigné par l'Académie des sciences), le docteur Axel Kahn (désigné par l'Institut national de la recherche agronomique) et le docteur Louis René, actuellement président du Conseil national de l'ordre des médecins. Deux surprises : la nomination, par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, de M. Henri Caillavet... et la non reconduction par M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, du professeur Georges David, fondateur des CECOS et auteur du rapport du comité national d'éthique sur la non-commercialisation du sang (*le Monde* du 24 décembre 1991).

Il ne reste plus, en définitive, qu'à connaître les membres désignés par le Président de la République, et en tout premier lieu l'identité du président du Comité d'éthique, la question du maintien du professeur Jean Bernard à la tête du comité n'étant pas tranchée. Parmi les candidats possibles, figureraient les noms du professeur François Jacob et du docteur Louis René.

F. N.

En Corse-du-Sud

Un commando du FLNC détruit un village de vacances

BASTIA

de notre correspondant

Une cinquantaine d'hommes armés et cagoulés ont investi, jeudi 21 mai vers 22 h 15, le village de vacances « Isola Verde », à quelques kilomètres de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud). Après avoir regroupé dans une villa et ligoté une cinquantaine d'occupants du village de vacances (des employés, des touristes retraités du Tarn-et-Garonne), le commando a placé des charges reliées à des bouteilles de gaz. A 4 h 30 et 4 h 45, deux explosions, suivies d'un incendie, ont totalement détruit les trente et un bungalows et bâtiments d'accueil du village de vacances, dont le propriétaire est le ministère des finances. L'attentat a été revendiqué par le FLNC-Canal historique.

La veille, le tribunal correctionnel de Paris avait rendu son jugement contre deux militants d'*A Cuncolta* accusés notamment d'avoir envoyé des lettres de menaces à des maires de Balagne pour dénoncer la spéculation immobilière. L'un, Jean-Michel Rossi, a été condamné à trois ans de prison et 80 000 F d'amende ; l'autre, Jean-Dominique Allegrini-Simonetti, à dix-huit mois de prison et à une amende de 40 000 F.

M. C.

A Amiens

Un lycéen tue l'un de ses camarades

Un lycéen de vingt ans, élève en classe de terminale G au cours privé du Sacré-Cœur à Amiens, a tué jeudi 21 mai l'un de ses condisciples de deux décharges de fusil de chasse. Vers 9 h 15, Alexis Lucet, dans un grand état d'excitation, braque l'arme qu'il avait dissimulée dans un étui de guitare et menace l'ensemble de la classe, avant de tirer, à deux reprises, sur l'un des élèves, Laurent Pouchain, dix-sept ans, le blessant mortellement à la poitrine. L'intervention d'une équipe du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion), une unité spécialisée de la police nationale, permettra de maîtriser le meurtrier. *« La thèse du souffre-douleur excédé est la plus probable »*, estime-t-on au parquet. Une enquête judiciaire a été ouverte, qui devrait *« sans doute déboucher sur une inculpation d'assassinat, puisqu'il y a eu préméditation »*, précise le procureur de la République.

□ **Internationaux de France de tennis : tirage au sort.** – Champion olympique de combiné nordique aux jeux d'Albertville, Fabrice Guy a procédé au tirage au sort des internationaux de France de tennis, qui doivent débuter lundi 25 mai au stade Roland-Garros. Les huitièmes de finale du simple messieurs devraient théoriquement opposer, dans l'ordre du tableau, l'Américain Courier, tenant du titre, au Suisse Hlasek, l'Espagnol Costa au Croate Ivanisevic, l'Américain Sampras au Russe Volkov, l'Américain Agassi au Français Forget, l'Américain Chang au Néerlandais Krajicek, l'Américain Krickstein à l'Allemand Stich, le Tchèque Korda à son compatriote Lendl, l'Américain Gilbert au Suédois Edberg. Les « chocs » du premier tour devraient être constitués par les rencontres de l'Américain Connors contre Stich, et de l'Espagnol Bruguera contre Lendl.

DÉFENSE

En raison de la réduction à dix mois du service militaire

Les armées devront incorporer en 1992 quelque 12 % de recrues supplémentaires

En France, les armées devront incorporer en 1992 un plus grand nombre d'appelés qu'elles ne l'ont fait l'année dernière. C'est paradoxalement l'un des résultats de la réduction à dix mois de la durée du service militaire, qui a commencé en octobre 1991.

L'an dernier, à pareille époque (*le Monde* du 15 mai 1991), les armées enregistraient un phénomène inattendu, qui fut un « choc » pour elles et qui, par exemple dans l'armée de terre, se traduisit par le fait qu'il y eut, en juin 1991, deux fois moins d'appelés du contingent que prévu. A l'origine de cette situation, qui a désorganisé la marche des unités, une hausse très sensible – de l'ordre de 45 % – des reports d'incorporation, parce que des jeunes ont choisi de reculer leur appel pour bénéficier d'un service réduit de deux mois.

Durant le premier semestre de 1991, il a manqué quelque vingt-sept mille recrues par rapport aux besoins des armées. La chute était brutale et quasiment imprévisible pour les spécialistes. Cette année, le phénomène est moins grave – on évalue à vingt mille le sous-effectif pour la même période – parce que la direction centrale du service national a appris entre-temps à mieux maîtriser les flux de l'incorporation.

Le phénomène devrait être encore mieux contrôlé, voire rattrapé durant le second semestre de 1992, les reports d'incorporation étant généralement résiliés par les étudiants une fois connu le résultat de leurs examens de l'automne.

Les experts soulignent, d'autre part, que, si elles doivent s'attendre à une période de « vaches maigres » jusqu'en juin prochain, les armées disposeront ensuite d'une ressource plus qualifiée dans la mesure où ce sont des diplômés qui sont appelés sous les drapeaux dans la seconde moitié de l'année.

Au total, le nombre des incorporés devrait s'élever en 1992 à quelque *283 000, au lieu des 253 190* de l'an passé. Cette augmentation de près de 12 % des recrues est, à première vue, paradoxale puisque, dans le même temps, le ministère de la défense a entrepris une déflation volontaire des effectifs, qu'ils soient de carrière, engagés ou appelés.

« Disponibilité opérationnelle différée »

En réalité, cette déflation se conjugue avec la mise en place du service réduit à dix mois et avec l'application par l'armée de terre de ce qu'on nomme désormais la « disponibilité opérationnelle différée » (DOD) des régiments, où des unités élémentaires, faute de personnels et de moyens financiers suffisants, sont mises en sommeil à tour de rôle. A organisation constante, cela requiert de prévoir d'incorporer près de 21 % d'effectifs supplémentaires, surtout lors du second semestre de l'année.

En 1993, le déséquilibre ainsi observé dans les appels sous les drapeaux devrait cesser, avec un système qui se sera rodé.

JACQUES ISNARD

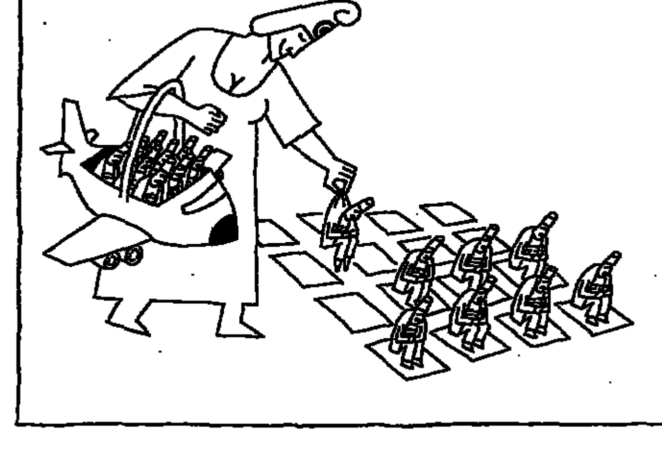
SOCIÉTÉ

Après une phase de régularisations

Le gouvernement choisit la fermeté contre les déboutés du droit d'asile

Après la régularisation, la répression. Dix mois après la publication de la circulaire qui a permis de délivrer des autorisations de séjour à quelque 13 300 étrangers déboutés du droit d'asile, l'État semble opter pour la manière forte à l'égard de ceux qui, ayant été *«invités à quitter le territoire»*, préfèrent vivre illégalement en France.

La police avait délogé, le 10 mai, douze Turcs d'origine kurde qui faisaient la grève de la faim devant l'église Notre-Dame de Nice. Elle a procédé de même, mercredi 20 mai à l'aube, en plaçant en garde à vue *vingt-sept Kurdes qui jeûnaient* dans une salle paroissiale de Vernon (Eure) pour obtenir la régularisation de leur situation (*le Monde* du 21 mai).



Ainsi réapparaît la question des demandeurs d'asile déboutés, ces étrangers à qui la France n'a pas *reconnu le statut de réfugié politique*. Au printemps 1991, la multiplication des grèves de la faim et des manifestations soutenues par de nombreuses associations humanitaires, l'abbé Pierre en tête, avait attiré l'attention sur la situation des «déboutés». Ces derniers, du fait des lenteurs de l'administration, apprenaient plusieurs années après leur arrivée que la France leur refusait l'asile politique. Entre-temps, certains avaient trouvé un emploi durable et fondé une famille en France.

Sur les 80 000 à 100 000 demandeurs d'asile déboutés demeurant sur le territoire, quelque 50 000 ont demandé à bénéficier de la circulaire du 23 juillet 1991 qui permettait de régulariser sa situation à condition de fournir la preuve d'une réelle insertion familiale et professionnelle. Au total, 13 300 ont vu leur demande satisfaite. Des dossiers restent en cours de traitement et des recours ont été formés.

Restent les autres, «déboutés» une seconde *fois après application* de la circulaire, et ayant épuisé toutes les voies de recours. Parmi eux, beaucoup sont des immigrants qui ont profité des lenteurs de la procédure d'asile pour entrer légalement en France, et s'y maintiennent aujourd'hui clandestinement. D'autres sont victimes des imperfections de la procédure française et des ambiguïtés du droit d'asile : ils n'ont pas réussi à convaincre ni les fonctionnaires, ni les juges de la réalité du danger qu'ils courraient en cas de retour dans leur pays.

La loi et les droits de l'homme

Cet argument est brandi en particulier *par les Kurdes* de nationalité turque qui sont les principaux initiateurs des mouvements de grève de la faim qui se sont succédé *depuis plus d'un an. Il s'agit* souvent de militants de l'autonomie kurde, qui veulent obtenir leur régularisation en France tout en mettant en lumière la répression du gouvernement d'Ankara à leur encontre.

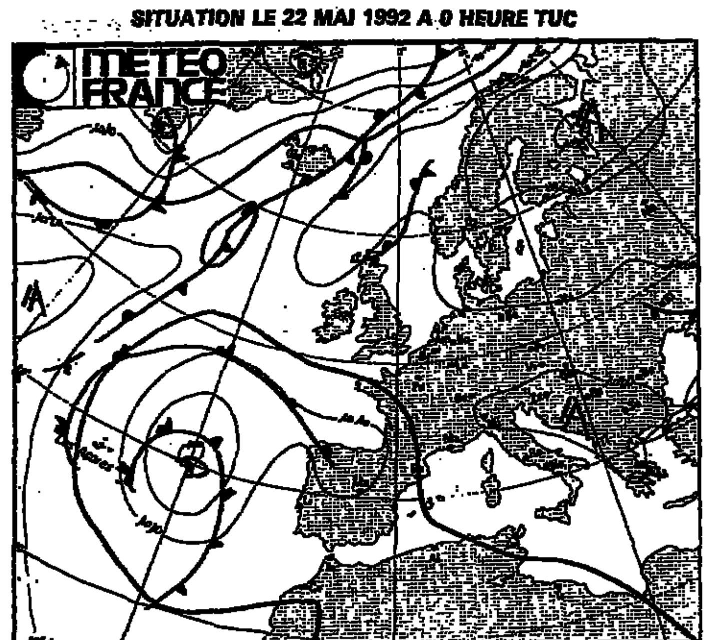
Jusqu'à présent, leurs grèves avaient été traitées par la diplomatie. Des négociations directes avec réexamen individuel des situations ont parfois abouti à des régularisations, accréditant l'idée chez les déboutés les plus déterminés que le jeûne *constituait la* dernière *voie* de régularisation. Aujourd'hui, la pratique a changé. Le gouvernement entend désormais considérer *les déboutés comme de simples* illégaux. Ne pouvant s'en prendre à ceux qui disparaissent dans la nature, les autorités n'hésitent donc plus à interpeller des grévistes de la faim assemblés dans une salle paroissiale, comme à Nice et à Vernon. Au risque de susciter des réactions locales de protestation, comme jeudi à Evreux, et de placer la question non plus sur le terrain de l'application de la loi mais sur celui des droits de l'homme.

Sur les douze Turcs contrôlés à Nice, six ont obtenu du tribunal administratif l'annulation de leur arrêté de reconduite à la frontière, en produisant des journaux turcs les ayant présentés comme des militants kurdes, et en alléguant que la publication de leur nom menaçait leur sécurité en cas de retour. Le ministère de l'intérieur a fait appel, mais cette première décision jette le trouble sur le refus opposé à leur demande d'asile. Cinq autres interpellés avaient été rapidement relâchés car ils n'avaient pas épuisé le délai *accordé pour quitter le territoire*. Le douzième, interdit du territoire et placé en détention, a fait l'objet d'une intervention de la Cour européenne *des droits de l'homme*.

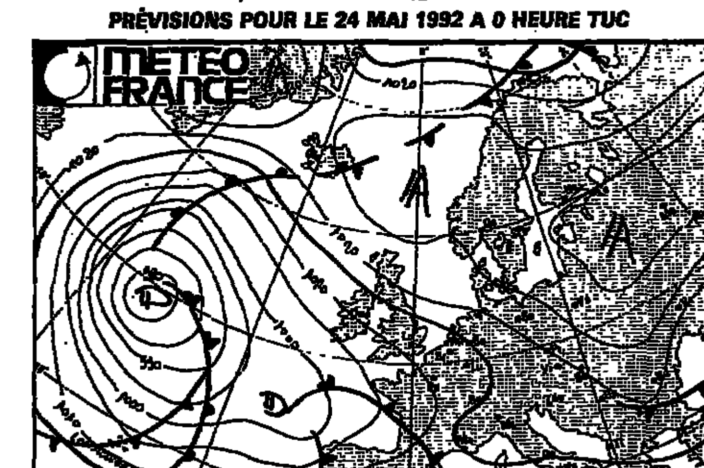
PHILIPPE BERNARD

MÉTÉOROLOGIE

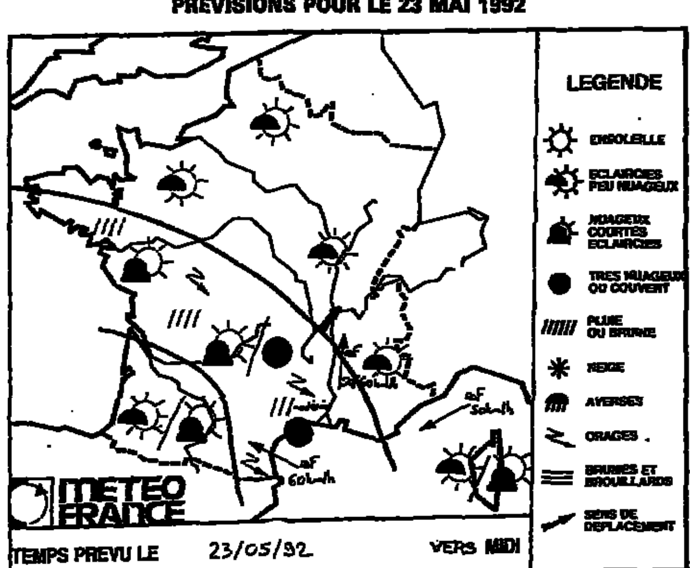
SITUATION LE 22 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 24 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 23 MAI 1992



Samedi : soleil au nord, orageux au sud. – Sur le Sud-Ouest et les Pyrénées occidentales, le temps orageux du matin laissera place à plus de soleil l'après-midi. Des Pays de la Loire aux Charentes jusqu'au Massif Central et au golfe du Lion, le ciel sera menaçant et des orages éclateront l'après-midi. Le vent de sud-est soufflera à 80 kilomètres/heure sur le golfe du Lion. Sur le Corse, malgré des passages nuageux, *le soleil réussira à percer*. Sur les Alpes et le Sud-Est, le temps sera bien ensoleillé, avec des nuages plus nombreux en soirée. Ailleurs, *au nord d'une ligne Rennes-Lyon*, le soleil sera prédominant, avec des nuages envahissant le ciel en soirée de la Bretagne au Lyonnais.

Les températures minimales iront de 9 à 10 degrés au nord, et de 12 à 14 degrés au sud. Les températures maximales avoisineront 22 à 25 degrés au nord et 19 à 25 degrés au sud.

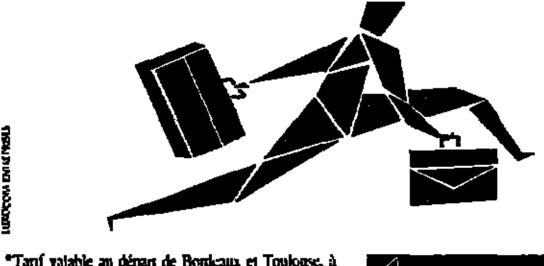
TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 22-5-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 21-5-1992 à 18 heures TUC et le 22-5-1992 à 6 heures TUC

FRANCE											
AJACCIO	22	14	N	TOULOUSE	19	13	D	LUXEMBOURG	10	16	D
BIARRITZ	23	17	B	TOURS	22	11	D	MADRID	24	19	N
BORDEAUX	20	16	D	POINTE-A-PITRE	31	23	D	MARRAKECH	21	17	N
BOURGES	17	10	D	**ÉTRANGER**				MEXICO	23	11	D
BREST	23	15	D	ALGER	24	17	N	MILAN	17	13	C
CAEN	23	13	D	AMSTERDAM	24	13	D	MONTRÉAL	29	14	D
CHERBOURG	24	12	-	ATHÈNES	23	16	N	MOSCOU	9	5	A
CLERMONT-FER.	16	11	P	BANGKOK	37	20	C	NAIROBI	–	–	–
DIJON	17	11	-	BARCELONE	20	17	N	NEW-DELHI	40	25	D
GRENOBLE	17	11	D	BELGRADE	21	21	N	NEW-YORK	–	–	–
LILLE	22	14	D	BERLIN	25	17	D	OSLO	22	14	D
LIMOGES	18	10	D	BRUXELLES	22	16	D	PALMA-DE-MAJ.	22	16	N
LYON	13	11	-	COPENHAGUE	23	12	N	PÉKIN	28	22	D
MARSEILLE	16	15	P	DAKAR	24	21	D	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
NANCY	21	14	N	DJERBA	20	20	N	ROME	22	17	P
NANTES	24	16	D	GENÈVE	17	11	D	SINGAPOUR	33	26	C
NICE	19	16	C	HONGKONG	26	23	P	STOCKHOLM	25	13	N
PARIS-MONTS.	22	14	-	ISTANBUL	21	12	P	SYDNEY	18	15	A
PAU	23	15	-	JÉRUSALEM	20	13	N	TOKYO	23	17	N
PERPIGNAN	18	16	P	LE CAIRE	28	17	D	TUNIS	26	17	D
RENNES	26	16	D	LISBONNE	29	16	D	VARSOVIE	25	13	D
ST-ETIENNE	12	8	-	LONDRES	25	16	D	VENISE	19	13	D
STRASBOURG	22	15	A	LOS ANGELES	23	16	D	VIENNE	19	10	D

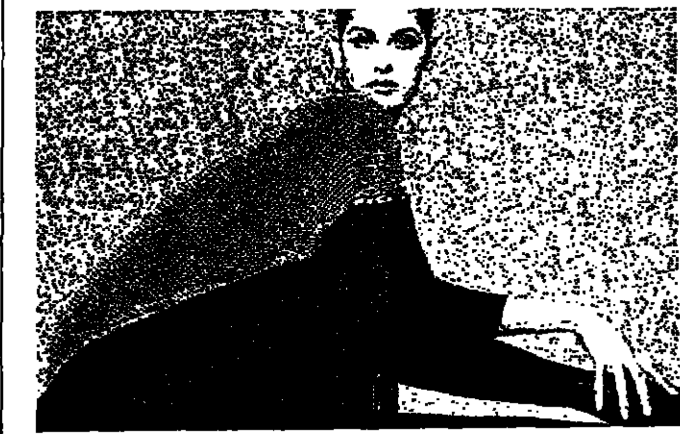
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)







CULTURE

PHOTO

Des pumas sur les Ramblas

La Primavera de Barcelone révèle tous les deux ans des photographes espagnols

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Faut-il que David Balsells soit passionné et débrouillard pour maintenir sa *Primavera Fotografica* – calquée sur le Mois de la photo à Paris – au niveau des principales manifestations photographiques en Europe. Avec seulement 1,5 million de francs de budget et trois personnes, le directeur du festival de Barcelone présente, tous les deux ans, quelques bonnes expositions, mais aussi plusieurs catalogues soignés qui font oublier la modestie des moyens. La *Primavera*, c'est aussi l'omniprésente Caixa de Catalogne (principal mécène du festival), des rencontres à la Pedrera (le célébrissime bâtiment de Gaudi) où chaque photographe en herbe peut venir présenter son dossier à des personnalités de l'image, mais aussi des ateliers et des conférences au Centre d'art de Santa-Monica, le rendez-vous, au pied des Ramblas.

La soixantaine d'expositions témoignent d'un savant dosage entre les grands noms à découvrir par les Catalans et la jeune création espagnole ; entre André Kertész et Teresa Arozena, adolescente hésitante de dix-neuf ans originaire de Tenerife. On retiendra aussi une solide sélection historique et un surprenant intitulé, « Femmes photographes », qui rassemble des noms qui n'ont rien à faire ensemble, si ce n'est, ce que l'on savait déjà, qu'il y a bien des femmes qui font des photos...

Les expositions sont réparties dans toute la Catalogne (région organisatrice), à Barcelone, mais aussi à Tarragone, Lerida, Gerone... Soixante-quatre expositions, c'est beaucoup. Trop, le meilleur côtoyant le pire. Le meilleur avec Hannah Collins présentée par Chantal Grande à Tarragone ; *le pire avec des portraits d'une pla*titude rare de l'écrivain Montserrat Roig par Pilar Aymerich. En mettant tout au même niveau, le catalogue réserve quelques surprises au visiteur non averti. Comme cette curieuse exposition Jeanloup Sieff logée dans une galerie-dépôt de 20 mètres carrés maximum... Bref, David Balsells a dû faire quelques concessions et préfère, on le comprend, se polariser sur la quinzaine d'expositions qui justifient le déplacement.

Les points forts : la rétrospective de la Mexicaine Graciela Iturbide, présentée à Arles en 1991 ; la photo subjective en Allemagne (1948-1963) ; la nouvelle photo écossaise ; Jorge Ribalta, révélation de la Primavera 1988 ; Bernard Plossu ; les natures mortes de Toni Catany. Et surtout la rétrospective Sandy Skoglund et le « panorama de la photo espagnole des années 50-60 », deux perles que les Parisiens pourront prochainement apprécier. Paris est également présent à Barcelone avec la Mission du patrimoine qui présente dans le magnifique Palais de la Virreina, sur les Ramblas, l'exposition Kertész, ici dans un accrochage précis et intelligent.

On n'en dira pas autant de la rétrospective Mary Ellen Mark, un des grands noms de la photo sociale américaine. Présentée en grande pompe à l'ICP de New-*York en septembre dernier, cette* exposition méritait un lieu plus prestigieux que l'Institut nord-américain. Héritière de Diane Arbus, Mary Ellen Mark est la photographe de tous les exclus – malades mentaux, aveugles, personnes âgées, drogués, gitans. Quand Arbus déformait, par le gros plan, le visage innocent du nouveau né, Mark le saisit criant dans son berceau. Mais quelle idée de rythmer les images d'exclus par un reportage sur mère Teresa, comme pour montrer que les gens souffrent pareillement sur la planète !

L'ambitieuse exposition « *13 critiques, 26 photographes* », cumule les travers d'une certaine photo plasticienne : utilisation abusive du grand format, concepts hermétiques, abstractions gratuites, prouesses techniques. L'ennui est pesant. Ce plaisir de l'œil, on le retrouve dans le merveilleux musée zoologique. Après avoir évité gorilles, crocodiles et tortues géantes, après être passé sous une baleine, on tombe sur les *Rêves d'animaux* du Madrilène Valentin Vallhonrat. Dans des cadres massifs proches de la boîte du naturaliste, que voit-on ? Pumas, jaguars, rhinocéros, bisons, buffles, tigres. Le spectateur est aux premières loges, seul face à la bête traquée, surprise, saisie en gros plan, en vision panoramique, sur fond de paysages à perte de vue, avec des mouvements à couper le souffle.

C'est trop beau pour être « vrai ». Les animaux « saisis sur le vif » sont empaillés, soigneusement enregistrés au Museum d'histoire naturelle de New-York. La *réflexion est lumineuse. Sur le vrai* et le faux, la reconstitution de la réalité, l'enregistrement instantané, la fragilité et la mort. Nous connaissions jusqu'ici Javier Vallhonrat, le frère, étoile de la photo de mode, personnalité prometteuse de la photo tout court. Voici Valentin, trente-cinq ans, son ancien assistant. A suivre.

MICHEL GUERRIN

► Primavera Fotografica. Centre d'art Santa-Monica, Rambla Santa-Monica, 7. Barcelone. Tél. : 19 (34) 34-12-22-79. Jus-

□ **Luc Choquer, prix Niepce 1992.** – Le prix Niepce 1992, doté de 70 000 F, a été attribué, le 20 mai, au photographe Luc Choquer, de l'agence Métis. Né en 1952, Luc Choquer est devenu photographe professionnel en 1980 et collabore à *Actuel, Libération, Géo, Marie-Claire*... Il a réalisé des portraits ainsi que de nombreux reportages en France et à l'étranger, notamment dans les pays de l'Est. Il a publié un livre, *Planète France* (Editions Contrejour).

THÉATRE

La solitude, côté jardin

Seule sur une scène minuscule Michèle Moretti parle d'amour

GLADYS
à la Vieille Grille

Voilà l'exemple même de l'injustice d'une profession oublieuse. Michèle Moretti – elle le montre une nouvelle fois avec *Gladys* – est une actrice de talent. Elle a travaillé jusqu'ici avec de très grands metteurs en scène (Blin, Serreau et Planchon au théâtre, Téchiné et Rivette au cinéma) mais n'a jamais vraiment percé. Chacun de ses rôles est une attente, un combat. On la voit rarement et c'est à rien n'y comprendre.

En compagnie d'un ami, l'acteur et metteur en scène Jean-Michel Dupuis, au service du texte d'un autre ami, l'acteur et auteur Christian Pereira, elle a décidé de reprendre du service et de combattre cette sorte de mauvais sort. Il y faut du courage : la Vieille Grille est un minuscule café-théâtre qui a connu ses heures de gloire mais qui est, au pied de la Mosquée de Paris, à l'écart des circuits publics et professionnels. Autant dire qu'avec un peu de chance, on peut s'y trouver confronté au pire des auditoires : une rangée de chaises vides. Nous étions huit spectateurs le soir de la deuxième représentation. Huit convaincus d'avoir fait le bon choix. Huit qui, après une petite, trop petite heure de représentation, paraissions, au moment des applaudissements, être beaucoup plus nombreux.

Gladys est une femme seule. Elle sait qu'elle vieilliraseule. L'homme qu'elle aimait s'est tué, il y a peu, lors d'un accident de voiture. Douze ans auparavant, il l'avait installée, à l'insu de sa femme, dans une maison voisine de la sienne dont les jardins communiquent. Les jardins, un homme s'en occupe qui passe pour être le mari de Gladys mais qui n'est que jardinier. Une façade. Un beau soir d'été, Gladys discute avec le fils de son amant disparu. Elle peut parler ; le fils, pas. Il était dans la voiture au moment de l'accident et son corps entier, on nous l'indique, est dans le plâtre.

Gladys veut nous, se convaincre qu'elle a aimé, vraiment. Ses souvenirs – certains ont l'air vrai, d'autres ressemblent à des mensonges, la mémoire joue ces tours-là – en sont la preuve. Mieux, elle veut se convaincre qu'elle pourrait aimer encore, que l'amour, ça la connaît, bien, qu'elle sait ce que c'est et que c'est irremplaçable. Gladys est vive, même si les coups bas ont entamé sa joie, sa voix, rauque parfois. *Gladys* est un « petit » spectacle, habilement mis en scène dans un espace restreint, mise en scène qui privilégie l'expression du visage, la précision du geste et de l'intonation. La « petite » pièce de Pereira est drôle, sensible : il devrait écrire « plus grand ». Michèle Moretti est juste, du début à la fin, et s'échappe plusieurs fois vers un ailleurs étrange, déséquilibré, sombre. Elle a sur sa palette toutes les couleurs de l'émotion.

OLIVIER SCHMITT

► 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 75005. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-31-38-29.

CINÉMA

Un satellite pour Universal

Le studio hollywoodien se dote d'une filiale pour distribuer les films « différents »

La rumeur courait depuis quelques jours, à Los Angeles comme à Cannes ; la nouvelle est désormais officielle : mordant en partie sur le territoire des indépendants, le studio Universal s'apprête à créer une nouvelle compagnie de distribution, Gramercy Pictures, dont elle sera copropriétaire, à parts égales avec Polygram, deuxième entreprise mondiale dans le domaine du disque.

Jusqu'ici, Polygram, qui avait abordé le cinéma en finançant des producteurs indépendants, souvent britanniques – Working Title, Propaganda, Palace – et s'était doté d'une société de distribution et de vente de films, Manifesto, alliée, pour la France, avec Pan-Européenne (*le Monde* du 7 mai), n'avait aucune garantie de distribution aux Etats-Unis. « *Les films qu'ils produisent m'intéressent*, dit Tom Pollock, grand patron du cinéma à la MCA (dont Universal est une filiale), *mais la structure et le fonctionnement d'un studio comme Universal ne permettaient pas de leur rendre justice.* »

« Le créneau de Gramercy »

« *Des œuvres comme* The Player *de Robert Altman, ou* Bob Roberts *de Tim Robbins* [présenté à la Quinzaine des réalisateurs] *réclament un soin promotionnel d'un type particulier. Universal n'a pas le personnel adapté à ce genre de produits, il les ferait toujours passer derrière les films sortant dans quinze cents salles, avec des budgets de lancement se chiffrant en dizaines de millions de dollars. Gramercy Pictures nous permet de combler cette carence.* »

Il y a dix ans, la plupart des studios hollywoodiens avaient créé un département Classics, spécialisé dans le film réputé difficile, film d'art ou étranger. L'an dernier n'existait plus qu'Orion Classics (distributeur de *Cyrano*).

Après la faillite d'Orion, ses dirigeants sont passés chez Sony Entertainment, créant Sony Classics. Tom Pollock refuse cependant de tenir Gramercy Pictures pour le département Classics d'Universal : « *Par définition, Classics implique des sorties dans une centaine de salles. Gramercy Pictures s'efforcera de défendre des films qui pourraient être projetés dans mille salles, mais pas forcément dès le premier jour. Avec son unité de marketing autonome, Gramercy se situe à mi-chemin entre Studio et Classics, et vise, en principe, une assise de cinq cents salles.* »

» *Chaque titre, s'il marche comme nous le prévoyons, peut nous rapporter 2 millions de dollars. Dans le cadre d'Universal, c'est inacceptable. Avec une vingtaine de films par an, ils produiraient un bénéfice de 40 millions de dollars, soit moins de la moitié de mes seuls frais généraux. En revanche, pour un distributeur de moindre taille, 30 ou 40 millions de dollars représenteraient un énorme bénéfice. Voilà le créneau de Gramercy.* »

S'il considère pour l'instant cette nouvelle compagnie comme un simple distributeur sur le marché américain, Tom Pollock n'exclut pas qu'elle s'intéresse un jour au développement de projets, ou même à la production.

HENRI BÉHAR

□ **Manifestation contre la fermeture d'un complexe de cinémas.** – Le cinéma le Carrefour, ouvert en 1920 à Pantin (Seine-Saint-Denis) et qui était exploité par UGC sous la forme d'un complexe de six écrans, s'apprête à fermer ses portes malgré la mobilisation d'un comité de soutien animé par l'actrice Ann-Gisel Glass et l'intervention de la municipalité. Celle-ci avait fait usage de son droit de préemption lors de la mise en vente du Carrefour l'an dernier, mais a dû renoncer devant les demandes financières trop élevées d'UGC. Une manifestation est prévue le samedi 30 mai à 16 heures devant le cinéma.

La peur du désir

Portrait acide de petits-bourgeois craintifs

KVETCH
à la Colline

« *Cette pièce est dédiée à tous ceux qui ont peur* », écrit Steven Berkoff après avoir énuméré quantité de phobies plus ou moins absurdes, mais bien réelles. D'ailleurs les personnages de *Kvetch* – que Jorge Lavelli a mis en scène dans la petite salle de la Colline – ont peur de tout. De vivre et de ne pas vivre, de foncer comme de passer à côté des plaisirs. Ils ont peur du désir. Ce sont des petits-bourgeois américains, timorés, juifs tendance parano, qui se laissent pousser par les circonstances.

Franck et *Donna*, *mariés sans* enfants, habitent avec une belle-mère, un appartement étroit où parvient la fumée de la rue, aux meubles fonctionnels rouges, recouverts de plastique – le décor est de Pace. C'est là que Franck invite Hal, un vieux copain rencontré par hasard, et qui vit seul depuis que sa femme est partie. Franck n'a pas envie de se retrouver en face à face avec la sienne, de femme, et sa belle-mère. Il n'a pas tellement envie non plus d'inviter Hal à qui il n'a rien à dire. Mais Hal ne sait pas où aller, a peur de vexer, il vient...

La soirée est un grand morceau de burlesque méchant, où la crise de nerfs affleure, bouscule le fou-rire puis se ravale. Les situations, les conversations rassemblent les pires moments où l'on se sent mal embarqué, où l'on perd pied, où l'on patauge et se cogne à des obstacles *prévisibles mais invisibles*, ces moments où l'on se dit que ce n'est pas possible d'être aussi tragiquement stupide.

Seule la belle-mère traverse sans complexe cet océan de gêne. Franck essaie de raconter une histoire drôle, Donna se maquille outrageusement, pose des questions maladroites à Hal qui la drague un peu parce qu'il ne sait pas quoi faire d'autre... Entre eux ils se parlent peu, mais déversent pour eux-mêmes des tombereaux d'amertume, de rage, de détresse. Là, comme dans l'adaptation de *la Métamorphose* de Kafka (que l'on a vue en *1988* au Gymnase, avec Roman Polanski), ou *Greek* que Lavelli reprend dans la grande salle de la Colline, monologues et dialogues se croisent. Dans *Kvetch*, autant les monologues « intérieurs » disent tout et plus encore avec passion, autant les dialogues sont chétifs.

Sentiments complexes et désarrois

Le talent de Steven Berkoff se déploie dans la force et la virtuosité de cette bascule. Dans le langage aussi, qui tisse les banalités d'une conversation de bistrot et les horreurs, les invectives sexualo-scatologiques que l'on est censé ne pas entendre. Elles n'atteignent pas le niveau du moindre des films présentés à Cannes, mais justement Berkoff ne se contente pas d'aligner une suite de borborygmes pittoresques, il invente, pense, construit une écriture chargée d'exprimer des sentiments complexes, des désarrois, et ces fameuses peurs.

Toute la première partie est drôle autant que virulente : un bonheur, pour les spectateurs et les comédiens : Juliette Brac (la belle-mère - enfantine), Christiane Cohendy (Donna, exaspérante et pathétique), Jean-Luc Moreau et Hugues Quester (Franck et Hal, aussi désespérément coincés l'un que l'autre, finalement inquiétants). Puis arrive Georges, sorte de patron qui roule Franck et couche avec Donna, non qu'il en ait énormément envie, mais il ne peut décemment pas se dérober... Jean-Claude Jay teint en blond est subtil, aigu, il est parfait mais la pièce ne développe pas les situations, elle les répète. Elle n'apprend rien de plus que ce que l'on sait et avait pressenti. On rit encore, mais moins, c'est dommage.

COLETTE GODARD

► Petite salle. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 16 heures. Jusqu'au 28 juin. Tél. : 43-66-43-60.

CULTURE

MUSIQUES

Les « clones » de Bashmet

Suite de la première page

Dans une lettre rendue publique (*le Monde* du 10 mars), quinze musiciens ont reproché à leur chef son manque de respect à leur égard, ses absences répétées, déplorant en résumé que ce *« musicien exceptionnel »* continue, dans le contexte montpelliérain, à *« penser et agir comme le faisaient les apparatchiks du système soviétique »*. L'affaire allait immédiatement s'envenimer. Assurés par René Koering, « Monsieur Musique » à Montpellier (il dirige le Festival, l'Orchestre philharmonique), d'être employés, sans leur chef, comme par le passé et avec la même rémunération, les musiciens, dans leur majorité, coupent les ponts avec Bashmet. Ce dernier – altiste avant d'être chef, et l'un des instrumentistes les plus demandés au monde – poursuit sa carrière sans réactions. Mais non sans arrière-pensées.

Quand nous l'avons rencontré, en présence de son avocat parisien, le 11 avril, Youri Bashmet nous déclarait : *« Personnellement, je peux jouer partout dans le monde, comme je le fais depuis vingt ans. Je peux aussi prendre la direction d'une formation existante. Je peux également créer un nouvel orchestre de chambre. »* Ce qui fut dit est fait. Au moment où les choses commençaient à se gâcher avec Montpellier, l'altiste avait pris soin de déposer le label « Solistes de Moscou » pour le monde entier. Cette appellation lui appartient donc, même s'il ne peut, semble-t-il, en déposséder les premiers titulaires.

Il y a donc désormais, basés près de la Méditerranée, les Solistes de Moscou-Montpellier, orphelins sans chef soutenus par une municipalité et munis d'un solide contrat discographique avec RCA/BMG. Il y a de l'autre côté, frais débarqués d'un Tupolev pour honorer leur contrat parisien – et bien d'autres, sans doute, dans la foulée, – les Solistes de Moscou-Youri Bashmet, que le plus célèbre altiste de la planète a sortis en six semaines de son bonnet et dont on ne sait rien en vérité. Sinon que Bashmet n'a pas changé ses méthodes directoriales.

Au moment de la rupture, René Koering avait imprudemment déclaré que l'altiste était *« un très mauvais chef »* et qu'il n'avait *« jamais su diriger que ses Solistes »*. Soit, nous déclarait Bashmet. Que Koering joue le rôle de l'*« avorteur »*, du *« meurtrier »* si ça lui chante. Mais qui aurait pu faire sortir de l'ombre une formation constituée en 1986 seulement ? *Obtenant un visa pour la* France dès l'année suivante (grâce à une dérogation spéciale : ce sont les Semaines musicales de Tours, antenne française de la musique ex-soviétique, qui invitaient). Obtenant immédiatement des engagements en Finlande, en Allemagne, au Danemark. Bouleversant à Paris, dès 1988, quelques aficionados réunis salle Gaveau. Hésitant entre Orléans et Besançon comme lieu de résidence. S'implantant finalement à Montpellier, *« cette ville magnifique du sud de la France »*, avec leurs familles – quatre-vingts personnes ! – au grand complet. Et Bashmet de rappeler que les contrats à l'étranger, c'était lui qui les trouvait pour ses Solistes, grâce à des programmes qu'il composait (les recettes étaient intégralement reversées dans l'escarcelle de l'association servant de relais entre les musiciens et Montpellier, recettes d'où les salaires des Solistes étaient en partie prélevés).


DR
Youri Bashmet

La faute à qui si les Solistes se sont bientôt considérés comme « sous-payés », « exploités » par rapport aux instrumentistes français de leur niveau et s'ils ont rejeté la responsabilité sur leur chef ? D'autant que ce dernier avait laissé sa famille à Moscou, continuait à vivre chez lui en privilégié, comme l'ont toujours fait, même avant la perestroïka, les stars de la musique et de la danse en Union soviétique. *« J'ai pensé naïvement que je pouvais aider ces gens qui n'étaient pas toujours dans des situations brillantes. Et je ne peux m'empêcher de comparer leur réaction avec ce qui est arrivé à Gorbatchev, même si les problèmes ont été plus difficiles pour lui et se sont terminés dans le sang. Dans mon cas, il n'y a pas eu d'Elisine. »*

Ironie du sort, au moment où se produisent les nouveaux Solistes de Moscou à Paris, les Solistes de Moscou-Montpellier montent sur les planches de la salle Berlioz du Corum, associés au Philharmonique pour interpréter en création trois lieder pour orchestre de René Koering. La réunion de l'ensemble des musiciens de la ville, russes et français, au service de la dernière œuvre de leur directeur semble témoigner d'une harmonie retrouvée après la tempête. *« Moi je trouve ça très bien que Bashmet s'en sorte. Ce sont ses musiciens qui l'ont évacué. Je n'y suis pour rien »*, commente Koering.

Il souffle pourtant dans les rangs des musiciens russes de Montpellier un réel vent d'inquiétude face à ce rapide *come back* de Bashmet. Que des questions se posent quant à leur devenir à Montpellier, passe encore, mais qu'une autre formation puisse se servir d'une confusion de noms pour leur ravir leur notoriété les préoccupe d'avantage. *« Le public risque d'être trompé*, s'inquiète un musicien. *Ce nouvel orchestre se compose de nombreux élèves du Conservatoire de Moscou. Il va profiter d'une réputation qui nous appartient. »*

René Koering se montre plus confiant : *« Juridiquement, Bashmet a le droit de créer cette nouvelle formation, comme moi j'ai le droit de garder le même nom. Le tout est de savoir si son orchestre est bon. On sort quatre disques au mois de septembre. La différence se fera peu à peu dans l'esprit des gens. »*

JACQUES MONIN et ANNE REY

▶ Les Solistes de Moscou-Youri Bashmet se produisent ce vendredi, à 20 h 30, salle Pleyel, et dimanche 24 mai, à 18 heures, au Moulin d'Andé ; tél. : (16) 32-69-90-89.

DANSE

La transfiguration des corps

Karine Saporta propose sa lecture de la Tempête de Shakespeare

LA PRINCESSE DE MILAN
au Théâtre de la Ville

Karine Saporta, chorégraphe dont la réputation n'est plus à soutenir, révèle, quand elle en a les moyens financiers, ses qualités de metteur en scène. La magie est le personnage principal de *la Princesse de Milan*, pièce inspirée de *la Tempête* de Shakespeare, et écrite dans la foulée de sa participation au film de Peter Greenaway, *Prospero's Book*.

Miranda, la fille de Prospero, est devenue ici la figure emblématique d'un opéra où le mouvement paraît dicté par les inventions visuelles et leurs transformations. La chorégraphe cherche ainsi à retrouver la force évocatrice et onirique que les mots provoquent chez Shakespeare.

Les personnages de *la Tempête*, Miranda comprise, sont les jouets des pouvoirs surnaturels de Prospero : une situation en or pour Karine Saporta qui n'aime jamais autant les corps que lorsqu'ils sont frappés par la fatalité, se débattant furieusement contre un sort qu'ils ne comprennent pas. Certains penseront que sa gestuelle s'appauvrit. Pourtant, dans cette chorégraphie, Karine Saporta paraît davantage préoccupée d'un mouvement général en fusion, auquel elle soumet ceux particuliers des corps, du chant ou des récitatifs.

Les comédiens et les chanteurs se sont très bien adaptés à ce jeu. *La musique de Michael Nyman, en* revanche, aurait largement gagné, elle aussi, à se mettre au service d'un ensemble. Jouée trop fort – mais le compositeur impose un certain niveau sonore, – elle donne une violente envie de quitter la salle. Déja le chorégraphe François Raffinot, avait rencontré ce problème dans *Garden Party* du même Michael Nyman, qui n'est sans doute pas un compositeur pour spectacle vivant.

La Princesse de Milan est une œuvre de magicienne, un hommage aux métamorphoses de la nature : la pluie fécondante du printemps, les blés murs et les coquelicots de l'été, la glace de l'hiver. Chaque changement de décor se passe derrière un alignement de cathèdres où chant, théâtre et danse reprennent l'action et la font avancer. Mais les images finales, aussi séduisante, soient-elles, sont mal intégrées. D'ailleurs, à partir d'elles, la pièce se dilue, la magie frôle l'anecdote.

Le travail de création de cette *Princesse de Milan* est apparenté à celui des plasticiens qui transfigurent la matière, comme Mario Merz ou Georges Rousse. Des qualités qui devraient faire merveille dans le *Phaéton* de Lulli que Saporta montera pour l'ouverture de l'Opéra de Lyon, en mai 1993.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Théâtre de la Ville, à 20 h 30 ; tél. : 48-87-54-42. Jusqu'au 26 mai.

Automne baroque à Versailles

L'opéra, la musique, le théâtre et la danse des XVII[e] et XVIIIème siècles seront célébrés dans le cadre de Versailles Festival baroque du 15 septembre au 18 octobre. Placé finalement sous la direction de Jean-Albert Cartier, alors que le Centre de musique baroque, implanté sur les lieux, eût pu en souhaiter la responsabilité, le Festival propose, sur une durée d'un mois, de recréer l'atmosphère de « divertissement total » caractéristique du règne de Louis XIV.

Le budget est de 16 millions de francs, dont 4 apportés par le ministère de l'éducation nationale et de la culture et une grande part de mécénat. L'Etat a par ailleurs consacré 10 millions de francs à la restauration de l'Opéra royal, dont la machinerie ne pourra malheureusement être utilisée pleinement en septembre. Les spectacles auront lieu au château même (Opéra royal, Chapelle royale, salons d'Hercule et Marengo), ainsi que dans le parc (bosquet des Rocailles). La ville de Versailles ouvrira les portes de la cathédrale Saint-Louis à Bach et Vivaldi.

Le programme comprend l'*Armide* de Gluck, mis en scène par Pier Luigi Pizzi, avec les Musiciens du Louvre et Marc Minkowski (du 15 au 20 septembre, coproduction avec la Fenice, possible diffusion sur la chaîne ARTE). Sont prévus également trois opéras en version de concert : *Castor et Pollux*, de Rameau, par Les Arts florissants et William Christie (23 septembre), *Armida*, de Haydn, par les musiciens du Théâtre suédois de Drottninghölm, direction Ostman (le 25), et l'inattendue *Cleopatre e Cesare*, œuvre de Carl Heinrich Graun, d'un compositeur allemand du XVIII[e] siècle (1703-1759), qui inaugura le nouvel Opéra de Berlin en 1742. Cette *Cleopatre* sera confiée au *Concerto Köln, dirigé par René* Jacobs.

Des concerts des plus célèbres formations baroques (Seminario musicale, Chapelle royale, Grande Ecurie, Concert des nations, Orchestre du XVIII[e] siècle) alterneront avec les récitals des chanteurs James Bowman et François Le Roux, des clavecinistes Gustav Leonhardt et Christophe Rousset, les Quatuors sur instruments anciens Mosaïques, Salomon, Kuijken.

La danse sera représentée par Ris et danceries (1[er]-4 octobre), le théâtre par *l'Amour médecin*, de Molière, spectacle du Conservatoire d'art dramatique mis en scène par Mario Gonzales, et par *les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé*, de Théophile de Viau, une production du Grand Théâtre de Strasbourg mise en scène par Antoine Girard. Toujours en octobre, soirées-lectures à la salle Marengo avec Ludmila Mikaël, Michel Bouquet et François Perier. Prix des places : de 100 F à 1 000 F pour *Armide*, de 80 F à 500 F pour les opéras en concert, de 50 F à 400 F pour le théâtre et la danse, jusqu'à 300 F pour les concerts.

Sont annoncés pour 1993 la venue de John Eliot Gardiner, du chorégraphe Paul Taylor avec une création originale, de Nikolaus Harnoncourt, à condition toutefois que cette première édition de Versailles Festival baroque rencontre le succès escompté.

▶ Tél. : 30-84-76-27.

□ **Onzième édition de Jazz sous les pommiers à Coutances.** – La onzième édition du festival Jazz sous les pommiers a lieu à Coutances (Manche) du 23 au 30 mai. Au programme : l'orchestre de Count Basie, dirigé par Frank Foster, John Mayall, Dee Dee Bridgewater, Jan Garbarek, une soirée Owl Records avec le pianiste Stephan Oliva, Aldo Romano et la réunion du trio David Liebman, Eddie Gomez et Bob Moses ainsi qu'un hommage à Miles Davis avec René Urtreger et Steve Grossman.

▶ Renseignements à l'office du tourisme, tél. : 33-45-17-79, et 3615 VIKING.

Le Théâtre des Champs-Elysées baisse ses prix sans brader son programme

La saison 1992-1993 constitue pour le Théâtre des Champs-Elysées (TCE) un véritable pari. Le TCE prévoit en effet, outre des travaux de cinq mois pour améliorer son équipement technique, de baisser le prix des places, sans renoncer à sa tradition de prestige. Pour chaque concert produit par le théâtre, 1 000 places à moins de 200 francs seront ainsi disponibles contre 700 l'année dernière.

Le cycle Lully commencé en 1991 sera complété par *Armide*, monté par le tandem Caurier-Leiser, sous la direction de Philippe Herreweghe qui entame sa troisième saison au TCE. Le Théâtre national de Saint-Pétersbourg présentera trois productions russes, *le Prince Igor, le Coq d'or* et *Iolanta* de Tchaïkovski, pour la première fois à Paris. La venue de ce dernier spectacle donnera lieu à un mini-festival Tchaïkovski avec, notamment, cinq concerts de l'Orchestre de l'ex-Leningrad et le Trio Borodine. Une formule « abonnement » donnant droit à 50 % de réduction sera proposée pour cette opération.

On retrouvera le cycle des « Concerts du dimanche matin » (tarif unique : 90 francs), la série « Les grandes voix » et « Les géants de la danse » le quatuor Alban-Berg, et l'Orchestre national de France pour seize concerts. La location des places sera facilitée par l'introduction d'un nouveau standard téléphonique, et par la possibilité de réserver un mois à l'avance aux caisses.

Les places vendues dans les quinze minutes qui précèdent les spectacles seront proposées à moitié prix.

▶ Tél. : 47-20-30-88, de 10 heures à 18 heures et au 47-20-36-37 à partir du 28 septembre.

□ **Lorin Maazel à Paris le 24 mai.** – L'orchestre symphonique de Pittsburgh, dirigé par Lorin Maazel, se produira au Théâtre des Champs-Elysées le dimanche 24 mai à 20 h 30. Il interprétera la *Symphonie* n° 7 en ré mineur opus 7 de Dvorak et la *Symphonie* n° 3 en la mineur de Rachmaninov. A l'occasion de son opération de mécénat « 1 000 places pour les jeunes », le groupe LVMH offrira 400 places à de jeunes élèves des conservatoires de la Ville de Paris.

ÉCONOMIE

BILLET

La fin des espoirs électroniques

Siemens vient de changer de stratégie dans la micro-électronique et ce virage constitue un nouveau recul de l'Europe dans ce secteur. Après le jet de l'éponge par le néerlandais Philips l'an passé et compte tenu des difficultés de l'attelage franco-italien, SGS-Thomson, le changement du groupe allemand marque ce qu'il faut bien appeler l'abandon des grands espoirs.

Aujourd'hui seul le secteur des télécommunications échappe aux désillusions. Dans l'informatique comme dans les semi-conducteurs, l'Europe relâche son effort au profit d'une mise sous protection du parapluie technologique américain, en particulier d'IBM. En témoignent l'accord Bull-IBM et la nouvelle stratégie de Siemens.

Le groupe munichois avait présenté ses nouvelles ambitions dans les «puces» en 1984. Il devait produire vers 1990 des puces mémoires 1 et 4 mégabits dans une nouvelle usine située à Ravensbrück. Les mémoires sont les produits les plus difficiles à faire ; on considère qu'elles «tirent» les technologies, qu'on peut ensuite transférer aux autres types de circuits. Siemens devait ainsi rattraper le niveau technologique japonais et américain dans les autres domaines qui l'intéressent en priorité : les puces pour les télécommunications ou les automatismes.

«Cet objectif a été atteint», explique-t-on chez Siemens. En 1990 la suite a été arrêtée : la même stratégie devait être appliquée aux puces des générations suivantes 16 et 64 mégabits. Mais avec un premier virage : une alliance avec IBM devait permettre de partager le fardeau. Les puces 64 mégabits doivent être prêtes vers 1994 et la question de savoir où les produire se pose dès aujourd'hui. Siemens a, un moment, réclamé de fortes subventions pour s'installer dans les nouveaux Länder allemands. L'Etat aurait pu payer la moitié des 10 milliards de francs du coût de cette usine. Mais Bonn, qui doit faire des économies, a refusé.

La décision a été prise jeudi 21 mai de ne pas construire cette usine : Siemens abandonne la production de masse à IBM. Le groupe produira quelques puces 64 mégabits à Ravensbrück et estime que cela lui suffira pour acquérir un savoir-faire et le transférer à ses autres produits. Toute la stratégie depuis 1984 s'écroule pour cause de pertes énormes : pour des ventes de 2 milliards de deutschemarks, la division semi-conducteurs de Siemens a perdu autour de 500 millions de deutschemarks. *«Nous ne sommes pas la compagnie qui peut à elle toute seule sauver l'électronique européenne»*, explique-t-on à Munich. Le malheur est que toutes les firmes de l'électronique disent la même chose.

ÉRIC LE BOUCHER

L'accord sur la réforme de la politique agricole commune

Les nouvelles mesures

La réforme de la politique agricole commune (PAC) vise à parvenir à une maîtrise de la production là où la PAC ancienne formule avait failli. Le système des prix garantis s'était traduit par une accumulation d'excédents coûteux. L'accord conclu, jeudi 21 mai, pour réformer la PAC à partir de la campagne 1993-1994 prévoit notamment une forte baisse des prix agricoles compensée par des aides directes à l'exploitant (*le Monde* du 22 mai).

• **Céréales.** Les mesures visent à une baisse de 29 % des prix sur trois ans et à un gel obligatoire de 15 % des terres arables. Le prix indicatif des céréales sera progressivement ramené de 155 écus par tonne à 130, 120 et 110 écus au cours des campagnes 1993/1994, 1994/1995 et 1995/1996. Le gel des terres s'effectuera selon un système de rotation et sera intégralement compensé par des primes directes en fonction du nombre d'hectares mis en jachère. Les prélèvements de coresponsabilité imposés aux agriculteurs en cas de surproduction céréalière sont supprimés dès la campagne 1992/93 mais la préférence communautaire est réaffirmée (une taxe de 45 écus est imposée sur les importations de céréales).

• **Viande bovine.** La suppression de la prime à la vache laitière devrait permettre à la CEE de réaliser une économie de 1,4 milliard d'écus par an. La baisse des prix garantis de 15 % sur trois ans sera compensée par un relèvement des primes versées aux éleveurs pour encourager l'élevage extensif. Ainsi, la prime à la vache allaitante est portée de 50 écus à 120 écus avec un bonus de 30 écus pour les petits agriculteurs. La prime au bovin mâle est portée de 40 à 90 écus. La prime au bovin mâle est portée de 40 à 90 écus, voire 180 suivant l'âge de l'animal.

• **Ovins.** L'importance des troupeaux bénéficiant de primes est portée de 350 à 500 brebis en plaine et 1 000 brebis dans les zones défavorisées.

• **Lait.** Les quotas laitiers seront éventuellement réduits de 2 % sur les campagnes 1993-1994, 1994-1995, à raison de 1 % par an, mais cette décision sera prise au vu de l'évolution du marché.

• **Tabac.** Les quantités maximales de production sont fixées à 370 000 tonnes pour l'année 1993 et à 350 000 tonnes pour la période 1994-1997. Le statu quo est maintenu pour l'année 1992.

En dehors de ce dispositif, les ministres ont adopté les mesures pour la campagne 1992-1993. La prime à la vache allaitante est maintenue à 85 écus. Pour les céréales, la suppression de la taxe de coresponsabilité de 5 % et une baisse des prix de 3 % entraîneront une augmentation nette pour l'agriculteur de 2 %.

Levée de boucliers des exploitants français

Les syndicats agricoles français ont été unanimes, jeudi 21 mai, à condamner les décisions de Bruxelles tandis que les premières manifestations débutaient dès l'accord connu.

La FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) a exprimé sa *«condamnation pleine et entière»* et martelé le thème du *«sacrifice de l'agriculture européenne aux intérêts américains»*. Son président, M. Raymond Lacombe, déclarait avoir *«l'impression d'être sous les fourches Caudines des Américains avant l'heure»*. La Coordination rurale appelait les agriculteurs à *«se considérer comme mobilisés»*. A Chartres, son secrétaire général, M. Philippe Arnaud, appelait les deux mille participants à un meeting *«à se préparer à organiser de multiples petits barrages, sans violence, sur tout le territoire national»*. La Confédération paysanne (proche de la gauche), *«furieuse»*, déclarait : *«Le ministre de l'agriculture Louis Mermaz et les gros producteurs céréaliers ont gagné»*, mais les éleveurs sont *«totalement laissés pour compte»*.

«Nous avons un très bon dossier que nous allons plaider dès demain devant le monde agricole», assurait le ministre de l'agriculture, M. Louis Mermaz, *«prêt à recevoir les organisations agricoles dès mardi prochain»*. *«La réforme de la PAC* [politique agricole commune] *va nous permettre de passer d'une agriculture puissante et traditionnelle, fondée sur des prix garantis, à une agriculture où les prix vont rechercher la compétitivité»*, a-t-il estimé. *«Les revenus des agriculteurs non seulement seront maintenus mais même améliorés, car la baisse des prix garantis sera intégralement compensée par des aides, quelle que soit la taille des exploitations»*, expliquait-il sur Europe 1 vendredi matin.

De Saint-Lô à Rodez

Sur le terrain, les agriculteurs ont commencé de manifester dès la soirée de jeudi : vers 23 heures, plusieurs dizaines de personnes se réunissaient devant les préfectures de l'Orne, à Alençon, et de la Manche, à Saint-Lô. A Alençon, quelques bottes de paille ont été enflammées mais la manifestation s'est dispersée sans incident après une rencontre avec le préfet. A Bordeaux, ils étaient plusieurs dizaines devant la préfecture. Des œufs ont été lancés contre la porte du consulat des Etats-Unis.

A Rouen, une centaine de manifestants ont brûlé des pneus. L'un des manifestants a été légèrement blessé à la tête par une des grenades lacrymogènes tirées par les forces de l'ordre pour les empêcher d'entrer dans la préfecture. Un policier a été blessé à la main par un filtre à huile de tracteur. Des pneus et des bottes de paille ont également été brûlés dans trois villes du Pas-de-Calais, tandis qu'une centaine d'éleveurs manifestaient à Besançon (Doubs) avant qu'une délégation soit reçue par le préfet. Des manifestations ont aussi eu lieu en Midi-Pyrénées où la porte de la direction départementale de l'agriculture à Rodez (Aveyron) a été murée et la grille d'accès de la préfecture de Montauban (Tarn-et-Garonne) endommagée.

Une victoire pour les Douze

Suite de la première page

Comme l'a souligné le ministre français, l'alternative à la réforme qui vient d'être décidée aurait été un usage de plus en plus systématique du gel des terres ou bien, ce qui n'aurait pas été très différent, la généralisation des quotas.

Il faudra attendre deux ans avant de pouvoir apprécier les résultats économiques d'une réforme dont, en tout état de cause, la mise en œuvre sera progressive. Cependant, au-delà des craintes bien compréhensibles que suscite cette innovation majeure, ressentie parfois comme un saut dans l'inconnu ses cinq principales caractéristiques semblent bien adaptées aux besoins de l'agriculture française, la plus puissante de la Communauté. Il ne s'agit pas d'une retraite, mais d'une réforme qui parie sur la capacité d'adaptation et de redéploiement d'une agriculture dont on souhaite qu'elle demeure dynamique et offensive.

■ **La maîtrise de la production.** Les aménagements apportés à la PAC depuis 1984 (l'année de l'introduction des quotas laitiers, première grande réforme) visaient à obtenir une maîtrise de la production, mais ils ont échoué. Différents instruments devraient permettre, cette fois, de réussir. S'agissant des grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux), en premier lieu, le gel des terres. En 1993, les agriculteurs devront mettre en jachères 15 % de leur superficie cultivable. Ce pourcentage sera revu chaque année en fonction de l'évolution de l'offre et de la demande.

Par ailleurs, et c'est une de ses caractéristiques, la réforme «casse» les mécanismes qui, jusque-là, incitaient, quoi qu'on fasse par ailleurs, à toujours produire davantage : les baisses de prix seront compensées par des primes versées, non pas en fonction des quantités produites, mais à l'hectare, en fonction des rendements régionaux constatés au cours des années précédentes. Autrement dit, à l'avenir, les gains de productivité ne seront plus rémunérés.

Dans le cas de la viande bovine, le nombre d'animaux bénéficiant de primes sera limité en fonction de la surface de l'exploitation – il n'y aura plus de prime versée au-delà de deux UGB, (unité de gros bovin par hectare).

■ **Une gestion économique.** *«La réforme tourne le dos à tout malthusianisme»*, a insisté M. Mermaz. La solution malthusienne aurait consisté à généraliser les quotas. Le nouveau dispositif n'affecte pas le droit à produire et le droit à exporter d'agriculteurs qui ne sont nullement considérés comme des assistés, mais qui devront, peut-être davantage que dans le passé, mettre l'accent sur la qualité.

Le gel des terres, à cet égard, ne doit être considéré que comme un instrument de régulation de l'offre. Son niveau devra être revu chaque année, en fonction de l'évolution du marché et, sur ce point, il n'y a pas de raison de faire preuve de pessimisme : les baisses de prix devraient permettre de trouver de nouveaux débouchés et, en particulier, de «reconquérir» des parts de marché sur les importations actuelles massives d'aliments du bétail.

■ **Le revenu agricole préservé.** C'est évidemment là que se situe la première préoccupation des agriculteurs. L'inquiétude manifestée ne semble pas fondée. S'agissant des grandes cultures végétales, les baisses de prix ainsi que les pertes de recettes résultant de l'obligation de geler une partie de la surface exploitée seront intégralement compensées, quelle que soit la taille de l'exploitation. Afin de maintenir l'équilibre entre chacune de ces cultures végétales, le niveau des primes versées sera différent selon leurs particularités.

Dans le cas de la viande bovine, les primes versées aux éleveurs seront considérablement augmentées, la seule pénalisation affectant, on l'a vu, l'élevage intensif. La prime à la vache allaitante, essentielle pour l'élevage traditionnel, lié à la prairie, «type Massif-Central», passera de 85 écus (1 écu = 7 francs) aujourd'hui (ce niveau sera maintenu durant la campagne 1992-1993) à 120 écus par vache et par an et même à 150 écus dans le cas des éleveurs pratiquant un élevage particulièrement extensif (moins de 1,4 UGB par hectare). S'agissant des ovins, le «troupeau primé» va se trouver sensiblement élargi par rapport à la situation actuelle.

«Le revenu de nos agriculteurs sera préservé», a déclaré solennellement M. Mermaz, jeudi. De fait, l'idée de la réforme n'est pas de moins dépenser mais de mieux dépenser, de faire en sorte que les crédits budgétaires qui disparaissaient en frais de stockage, de dénaturation ou même pour subventionner des exportations à des prix de bradage aillent dans la poche des agriculteurs.

■ **Une agriculture moderne, soucieuse d'environnement.** La volonté de tourner le dos au productivisme, à la course au rendement est évidente. Elle tient à la nécessité de mieux équilibrer l'offre par rapport à la demande, mais aussi à la préoccupation de mieux défendre l'environnement et de promouvoir une production de qualité. Notons à cet égard la volonté manifestée par le Conseil d'adopter sans tarder un règlement visant à protéger, au niveau de la CEE, les appellations d'origine contrôlées ainsi que les produits de terroir.

Mais la défense de l'environnement et la promotion de la qualité ne signifient pas qu'on oublie la recherche d'une meilleure compétitivité. Les dispositions sociales de la réforme adoptée, et en particulier l'ouverture généralisée (la France a ouvert la voie) des préretraites, devraient faciliter la poursuite d'une nécessaire restructuration, propice elle-même à l'installation des jeunes.

■ **Une meilleure insertion dans l'économie agricole mondiale.** Le modèle de soutien de l'agriculture désormais mis en œuvre par la CEE se rapproche de celui en vigueur aux Etats-Unis. Sans entamer pour autant la préférence communautaire, cela devrait permettre d'éviter des critiques, qui, pour être souvent infondées, plaçaient cependant la Communauté dans une situation de faiblesse dans le débat international. Le mouvement des prix communautaires vers les prix mondiaux, gage d'une compétitivité accrue, devrait permettre à nos producteurs et négociants de se comporter de manière offensive face à leurs concurrents des pays tiers. A cet égard cependant, une baisse des prix des céréales de 29 % n'est peut-être pas suffisante (la Commission avait proposé 35 %).

Etre parvenus à adopter cette réforme constitue une victoire politique pour les Douze, qui manifestent ainsi avec éclat, six mois après Maastricht, leur solidarité et leur capacité à innover. Elle devrait permettre d'aborder dans de meilleures conditions avec les Etats-Unis et les autres pays producteurs, dans le cadre de l'Uruguay Round, les disciplines à mettre en œuvre pour assainir le commerce international des produits agricoles.

Il reste bien sûr à appliquer avec efficacité la nouvelle PAC, en corrigeant si nécessaire les erreurs qui inévitablement apparaîtront au moment de cette mise en œuvre. Mais débarrassée d'une préoccupation majeure la Communauté va pouvoir se consacrer aux grands dossiers de l'année : la programmation budgétaire, la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire et le préparation de son élargissement.

PHILIPPE LEMAITRE

L'Italie met du piment dans la négociation

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

L'accord politique sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) était acquis dès l'aube à l'issue d'une difficile séance de nuit. Cependant, pendant toute la journée du 21 mai, les Italiens ont bataillé, menacé de mettre leur veto, pour obtenir une augmentation d'un million de tonnes de leur quota laitier. Etrange requête, difficile à justifier aux yeux des autres délégations alors que l'orientation du jour était au contraire de réduire la production et, par conséquent, les quotas.

Les raisons de la demande italienne ? En réalité, l'Italie n'a jamais respecté les quotas laitiers instaurés depuis 1984 : elle produit 11,5 millions de tonnes de lait par an, alors que son quota est fixé à 9 millions. Sa demande visait à une sorte de régularisation. Le gouvernement italien voulait bien racheter lui-même une partie des quotas, mais entendait que le quota officiel autorisé par la Communauté soit porté à 10 millions de tonnes au moins.

Ses partenaires ont fait un geste appréciable, acceptant l'idée d'une augmentation de 800 000 tonnes. M. Goria, le ministre italien, a refusé, et au bout du compte, lorsque le président portugais, lassé par ces palinodies, est passé au vote, il s'est prononcé contre le compromis. Résultat pratique immédiat : le quota laitier italien demeure à 9 millions de tonnes. L'Italie est de mauvaise humeur et portera sans doute le problème devant une autre instance, sans doute lors du conseil européen de Lisbonne (les 26 et 27 juin). La réforme de la PAC n'en est pas moins adoptée.

Ph. L.

Retraite et assurance-maladie

M. Chamard (RPR) critique le ministre des affaires sociales

M. Jean-Yves Chamard, porte-parole de l'opposition RPR-UDF pour les affaires sociales, estime dans un communiqué publié jeudi 21 mai que *«les atermoiements du gouvernement (...) risquent de porter gravement atteinte à notre système de retraite»*. M. Chamard, député RPR de la Vienne, qui rappelle que M. René Teulade, ministre des affaires sociales, a exclu *«toute précipitation»* dans le domaine de la réforme des retraites lorsqu'il s'est exprimé devant «Le grand jury RTL-*le Monde*» (*le Monde* du 19 mai), souligne qu'en 1988 le ministre *«insistait sur l'urgence d'une réforme permettant de pérenniser notre système de retraite par répartition (...) lorsqu'il présidait la commission sociale du Xe Plan»*. Selon M. Chamard, le déficit cumulé du régime d'assurance-vieillesse de la Sécurité sociale devrait atteindre *«plus de 75 milliards de francs»* entre 1992 et 1994.

Par ailleurs, le député RPR réitère sa demande en faveur d'un *«débat parlementaire sur l'ensemble des problèmes de santé»*.

□ **Mme Aubry souhaite un *«bon plan social»* chez Adidas.** – Mme Martine Aubry, ministre du travail, a souhaité, jeudi 21 mai, devant l'Assemblée nationale, que le groupe Adidas accompagne d'un *«bon plan social»* les mesures de restructuration prévues portant sur 600 emplois. *«Je veillerai à ce que les salariés puissent obtenir un reclassement direct ou indirect. Les premiers contacts que nous avons eus avec la société laissent à penser que ce plan social devrait être un bon plan social»*, a souligné le ministre.

Le projet de loi sur le RMI

Les départements veulent la responsabilité exclusive de l'insertion

L'Association des présidents de conseils généraux (APCG), à majorité UDF, a vivement critiqué, mercredi 20 mai, le *«manque de concertation»* qui a présidé, selon elle, à l'élaboration du projet de loi sur le revenu minimum d'insertion (*le Monde* du 21 mai).

L'APCG regrette que le gouvernement ait maintenu un système de cogestion du RMI, source, selon elle, de multiples *«dysfonctionnements»*. Elle ne veut qu'*«un seul pilote aux commandes de l'insertion : le département»*. L'Etat, les communes, les associations et les entreprises, partenaires pour la mise en œuvre du dispositif, devraient s'engager, au travers de conventions d'objectifs, à fournir des moyens.

M. Jean-Claude Killy nommé PDG d'une filiale du groupe Amaury

L'ancien champion de ski français Jean-Claude Killy a été nommé, jeudi 21 mai, PDG de la société World Sport Marketing (WSM) créée par le groupe de presse Amaury (*l'Equipe, le Parisien*). Cette société *«fédérera les activités sportives hors presse du groupe dont elle sera la société holding»*, a précisé un communiqué. M. Killy, quarante-huit ans, triple champion olympique à Grenoble en 1968, a été coprésident du Comité d'organisation des Jeux olympiques d'Albertville.

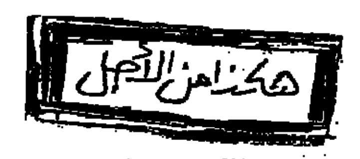
A la tête de WSM, il pilotera le développement du groupe Amaury dans ses activités hors presse, notamment dans de nouveaux sports. Dans le champ d'activités de WSM, figurent toutes les compétitions organisées par la Société du Tour de France, principalement le Tour et plusieurs grands «classiques» cyclistes (Paris-Roubaix, Paris-Tours), et par TSO, notamment Paris-Dakar (Paris-Le Cap cette année) et l'Enduro du Touquet, cette dernière société ayant été rachetée à M. Gilbert Sabine il y a quelques mois.

M. Killy a confirmé que son travail à la tête de cette nouvelle filiale consistera d'abord à *«trouver de nouvelles voies»* sur des terrains encore non occupés en matière d'organisation de compétitions sportives. *«Le Tour de France, qui marche très bien, n'a pas besoin de moi»*, a-t-il estimé. Un des objectifs sera de *«créer et de développer de nouveaux événements, et cela en toute légitimité avec le pouvoir sportif»*.

L'ambition du groupe Amaury et de M. Killy semble de faire de WSM l'une des grosses entreprises de marketing du sport aux côtés des deux mastodontes du secteur, ISL, filiale d'Adidas qui connaît actuellement des difficultés financières, et surtout IMG, premier groupe mondial, dirigé par Mark McCormack et dont Jean-Claude Killy a longtemps été l'un des fleurons. WSM ne devrait toutefois pas s'occuper de gérer la carrière des sportifs, comme le fait Mark McCormack, mais de promouvoir des événements sans forcément en être l'organisateur.

□ **«Communications 92» à Montréal.** – Sur le modèle de l'université d'été de la communication à Carcans-Maubuisson, le CREPAC d'Aquitaine (Ligue française de l'enseignement) propose, dans le cadre de la manifestation québécoise Production 92, une série de rencontres à Montréal, du 29 au 31 mai, intitulées «Communications 92».

★ Renseignements : CREPAC d'Aquitaine, 2, rue Jean-Artus, BP 110, 33030 Bordeaux. Tél. (16) 56-29-04-09 ; télécopie : (16) 56-39-58-43.





L'AUTORITÉ & L'ENVERGURE

Conçue avec patience, assemblée avec rigueur, contrôlée avec minutie, voici la nouvelle Rover Série 800. Ici, le respect de la tradition automobile classique accompagne la modernité maîtrisée.

Au cours de leur fabrication les nouvelles Rover Série 800 sont minutieusement et régulièrement comparées aux cotes initiales du moule en graphite. Par exemple la tolérance maximale pour l'assemblage de certaines pièces de carrosserie est inférieure au 1/10e de millimètre !

Autre exemple du soin apporté aux finitions de la voiture : la peausserie et les bois.

Comparez la tenue des peaux, leur résistance, examinez les coutures, la veinure des bois, la dureté des vernis... Chez Rover la sellerie cuir et la marqueterie sont inséparables de l'histoire de la marque.

La nouvelle Rover Série 800 n'a rien à envier à ses concurrentes plus tapageuses. Toutes les versions possèdent un moteur à injection, performant et moderne (un nouveau 2 litres 16 soupapes, un V6 24 soupapes et un nouveau Turbo-Diesel). La nouvelle Rover Série 800 dispose de l'ABS (sauf modèle 825 D) et de la direction assistée. Le dossier de la banquette arrière est rabattable en deux parties (60/40), l'alarme antivol volumétrique est un équipement de série tout comme les glaces électriques (uniquement à l'avant sur modèle 825 D) et leur système de sécurité interrompant immédiatement la montée de la glace si elle rencontre un obstacle !

Si vous recherchez une voiture qui tourne résolument le dos aux charmes de l'éphémère pour mieux servir les valeurs de qualité, sécurité, fiabilité, prenez rendez-vous avec votre concessionnaire Rover, il sera heureux de vous présenter une voiture d'exception.



BERLINE ET FASTBACK. DE 143 900 F A 230 400 F.

BSD Becker Spielvogel Bates

ROVER

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, COMPOSEZ LE 3615 ROVER OU TÉLÉPHONEZ AU (16-1) 30.75.16.16. ROVER FINANCEMENT. ROVER CONSEILLE Castrol.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

elf gabon

Société Anonyme au Capital de 22.500.000.000 F CFA
Siège Social : Port-Gentil (République Gabonaise) R.C. Port-Gentil 126 B

Convocation
Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 1992

Les Actionnaires de la Société Elf Gabon sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le jeudi 11 juin 1992** dans les bureaux de la Société à **Libreville** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société au cours de l'exercice 1991 et rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées à l'Article 40 de la loi du 24 juillet 1867 ;
- approbation desdits comptes et conventions ;
- quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- affectation du résultat ;
- ratification de cooptations et renouvellement de mandats d'Administrateurs ;
- fixation des honoraires des Commissaires aux Comptes.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée Générale, déposer au siège de la Société à **Port-Gentil** ou à ses bureaux en **France (Tour Elf - Cedex 45 - 92078 Paris La Défense),** au moins huit jours avant la réunion, soit leurs titres, soit le récépissé en constatant le dépôt dans un établissement bancaire ou une Société de Bourse.

Les Actionnaires désirant se faire représenter devront déposer leur pouvoir au siège de la Société à **Port-Gentil** ou à ses bureaux en **France (Tour Elf - Cedex 45 - 92078 Paris La Défense),** trois jours au moins avant la réunion.

Le Conseil d'Administration



Assemblée Générale mixte

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires du GFF qui s'est réunie le 18 mai 1992 sous la présidence de Monsieur BALARESQUE, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 1991, a décidé d'attribuer gratuitement à chaque action du GFF un bon de souscription donnant droit à souscrire à une action du GFF dans un délai de trois ans expirant le 15 juin 1995.

L'Assemblée Générale a également décidé de procéder à une augmentation de capital réservée au GFF-SA, holding qui regroupe l'essentiel des participations des actionnaires institutionnels dans le capital du GFF.

Conformément à ces décisions le GFF-SA va apporter immédiatement au GFF 223 millions de francs correspondant à sa part dans le capital social du GFF, portant les fonds propres de ce dernier à 864 millions de francs.

Le GFF-SA a parallèlement décidé de renoncer au bénéfice de l'attribution gratuite des bons de souscription en ce qui le concerne, de manière à réserver l'exercice de ceux-ci aux autres actionnaires, s'ils y ont convenance, dans les trois années à venir.

L'exercice de ces bons, distribués gratuitement, se fera au même prix que celui retenu pour la souscription actuelle réservée au GFF-SA.

Le Conseil d'Administration du GFF réuni à l'issue de l'Assemblée Générale a, conformément à la réglementation applicable en la matière et compte tenu des cours de bourse de l'action GFF au cours des dernières semaines, arrêté à 110 francs le prix d'émission de chacune des actions souscrites par le GFF-SA, montant qui sera également le prix auquel s'effectuera l'exercice des bons gratuits attribués à chacun des autres actionnaires du GFF.

Les actions résultant de l'augmentation de capital réservée ainsi que les bons de souscription, ont fait l'objet d'une demande de cotation au second marché à compter du 15 juin prochain.

ÉCONOMIE

ÉNERGIE

A la conférence de Vienne

OPEP : l'Arabie saoudite en position de force

Les ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), réunis à Vienne (Autriche), devaient se retrouver vendredi 22 mai pour tenter de se mettre d'accord sur un nouveau plafond de production applicable au troisième trimestre, et sa répartition entre les treize pays membres.

VIENNE

de notre envoyé spécial

Des heures de discussions informelles en comité restreint n'ont pas permis jusqu'ici aux chefs des délégations de trouver un terrain d'entente même si, selon le ministre algérien, M. Nordine Ait Laoussine, *« les points de vue se rapprochent »*. C'est incontestable si l'on excepte l'Arabie saoudite. Ryad mis, à part, les autres capitales, selon différentes sources, seraient disposées à accorder au Koweït un relèvement de 400 000 barils/jour de son quota, pour le porter à 1,2 million de barils/jour, l'objectif de production affiché par le royaume pour la fin du troisième trimestre de 1992.

Actuellement, le Koweït produit près d'un million de barils par jour, à en croire son ministre du pétrole, le docteur Homoud Al-Rqobah. Les milieux pétroliers jugent toutefois l'estimation excessive. Au cours des trois premières semaines de mai, sa moyenne ne dépasse pas 850 000 barils/jour (hors consommation intérieure), selon une source industrielle. Pour éviter de froisser les susceptibilités de certains participants – en particulier celle de pays qui, comme l'Iran et l'Algérie, avaient fait savoir leur opposition à un relèvement du plafond global de production, – le communiqué final de la conférence ne devrait pas mentionner formellement le nouveau quota attribué au Koweït.

Mais cette solution de compromis suppose d'être avalisée par l'Arabie saoudite. Or, en dépit de l'optimisme affiché par différents chefs de délégation, le feu vert de Ryad n'est pas acquis d'avance. Selon certaines sources, les Saoudiens – qui, pour une raison mystérieuse, n'ont pas envoyé à la conférence leur ministre du pétrole, M. Hisham Nazer, mais un illustre inconnu – refuseraient le projet présenté par les autres ministres. Entre autres raisons à cette fin de non-recevoir, l'exigence de Ryad à se voir reconnaître un quota minimum de 8 millions de barils/jour (officiellement il n'est que de 7,8 millions de barils/jour, soit tout de même près du tiers de l'ensemble de la production OPEP). Dans ces conditions, la conférence pourrait être prolongée.

JEAN-PIERRE TUQUOI

FONCTION PUBLIQUE

M. Delebarre annonce que la politique de délocalisation sera poursuivie

M. Michel Delebarre, ministre de la fonction publique, a annoncé jeudi 21 mai que la politique de décentralisation des organismes publics de la région parisienne sera *« poursuivie »*. L'application des mesures déjà prises *« ainsi que de nouvelles décisions de délocalisation, en particulier pour les entreprises publiques »* devraient être examinées au cours de deux comités interministériels – le premier en juin, – a déclaré le ministre, précisant que le plan d'accompagnement social de ces mesures vient d'*« être définitivement adopté par le premier ministre »*. Rappelant qu'il attendait pour la fin juin les propositions des entreprises publiques de plus de 2 500 salariés, M. Delebarre a précisé, à l'issue d'une réunion de la Commission du renouveau du service public, que le projet de décret sur la *« charte de la déconcentration »* sera rapidement transmis au Conseil d'Etat, afin d'être publié *« au début de l'été »*.

En juin, une journée de travail devrait réunir pour la première fois les préfets et les directeurs des administrations centrales.

TECHNOLOGIES

La coopération dans le domaine de la recherche

La Hongrie devient membre du programme Eurêka

La Hongrie est le premier pays de l'Est à devenir membre d'Eurêka. Cette décision a été annoncée le 22 mai en Finlande à Tempere par les ministres de la recherche des pays membres, à l'occasion de la conférence annuelle du programme de recherche. 102 nouveaux projets (représentant un montant total de 4,39 milliards de francs) ont été labellisés au cours de cette réunion, ce qui porte à 623 le nombre de projets Eurêka. Après la Finlande, la France assure pour un an la présidence du programme. M. Henri Guillaume, secrétaire général du comité interministériel Eurêka, précise les priorités françaises dans le point de vue ci-dessous.

POINT DE VUE

Pour un espace technologique européen

par Henri Guillaume

LE 22 mai, Hubert Curien, au nom du gouvernement, a pris pour un an la présidence d'Eurêka. Evénement symbolique puisque sept ans après son lancement à l'initiative du président de la République notre pays assumera pour la première fois la responsabilité de ce programme (1) dont la mission est de susciter et soutenir des coopérations dans le domaine des technologies avancées, de promouvoir les innovations qui assureront la compétitivité future de l'industrie européenne.

Eurêka, c'est l'Europe du terrain. Sa règle d'or est l'initiative industrielle. Les entreprises sont libres de choisir leurs partenaires ; elles définissent sans contrainte le champ et les modalités de leurs projets, ainsi que les règles de partage des résultats.

Aujourd'hui, près de six cents projets ont été lancés, associant plus de 3 000 entreprises et laboratoires, pour un montant total de 85 milliards de francs. La France participe à 40 % des projets. Le programme bénéficie d'une appréciation très positive de la part des entreprises et d'une adhésion à ses règles souples et flexibles. Il y a aussi consensus total au plan politique parmi ses membres, y compris les plus réticents envers l'intervention de l'Etat ou l'opportunité d'une politique industrielle européenne. Cet accord tient à la démarche pragmatique adoptée. Qu'une approche aussi peu cartésienne soit le fruit de notre génie national demeure encore une source d'étonnement pour nos partenaires.

Beaucoup de chemin reste cependant à parcourir pour aboutir à un véritable espace technologique européen. La France entend, durant sa présidence, conforter le succès d'Eurêka et lui ouvrir de nouvelles perspectives. Une tâche prioritaire est d'améliorer les mécanismes internes. Les difficultés de synchronisation entre les pays membres ont parfois des conséquences dommageables sur la réalisation des projets, en particulier pour les petites entreprises. Il conviendrait de tendre vers une situation où le label Eurêka ne serait pas attribué sans une garantie préalable sur le montant et le calendrier des financements publics, à l'image de ce qui a été mis en place depuis deux ans en France.

La priorité accordée à l'innovation des PME est commune aujourd'hui à tous les pays d'Europe. Dans Eurêka, un quart des participants sont des PME, un tiers en France. Mais leur place comme chefs de file de projets est encore trop restreinte. Aussi l'ANVAR a-t-elle mis en place un dispositif de soutien spécifique pour la recherche de partenaires et le montage des projets (en particulier les accords juridiques) dont près de cent entreprises ont bénéficié depuis deux ans.

La CEE peu impliquée

A l'ouverture européenne des entreprises doit correspondre, par un mouvement parallèle, celle des agences ou organismes nationaux en charge du développement technologique. C'est pourquoi j'ai pris l'initiative de proposer à nos partenaires de travailler ensemble au plus près du terrain afin de faciliter l'accès des PME aux programmes européens.

Eurêka étant par philosophie un système ouvert et flexible, deux domaines de propositions et d'actions s'ouvrent à la présidence française : les relations avec la Communauté d'une part, celles avec l'Europe centrale et orientale de l'autre.

La recherche communautaire va connaître des échéances importantes pour son avenir. Les négociations sur le paquet Delors II et sur le futur programme-cadre de recherche-développement peuvent être l'occasion de définir de nouvelles orientations, notamment en matière de recherche industrielle. Or il faut convenir – sans esprit de polémique – que la Communauté est encore peu impliquée dans Eurêka. Ne serait-il pas temps, pour le plus grand bénéfice de l'industrie européenne, de renforcer la complémentarité des deux dispositifs, selon le principe de subsidiarité défendu par Jacques Delors ?

Le gouvernement français, dans cet esprit, serait favorable à ce que la Communauté apporte son soutien aux projets stratégiques élaborés par l'industrie européenne dans le cadre d'Eurêka. La France souhaite encourager des initiatives industrielles dans quatre domaines : l'automobile, l'informatique, le traitement des déchets, l'usine du futur.

Enfin, Eurêka ne peut fermer ses portes aux démocraties naissantes d'Europe centrale et orientale. Dans le respect de l'identité d'Eurêka, et d'abord du principe de l'initiative industrielle, tout doit être fait pour encourager la participation des entreprises et des laboratoires de ces pays. Engagée sous les présidences néerlandaise et finlandaise, cette politique sera poursuivie et amplifiée afin de préparer dans les meilleures conditions l'élargissement du cercle des membres d'Eurêka.

(1) Les membres d'Eurêka, au nombre de vingt, sont les douze pays de la Communauté, la Commission de Bruxelles, les six pays de l'AELE et la Turquie.

▶ Henri Guillaume est président de l'Agence nationale pour la valorisaion de la recherche (ANVAR) et secrétaire général du comité interministériel Eurêka.

PHILATÉLIE

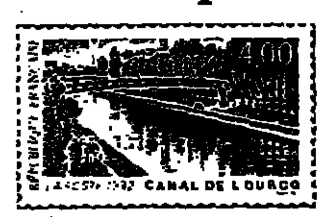
Le canal de l'Ourcq

La Poste mettra en vente générale, le lundi 1er juin, un timbre à 4 francs, le Canal de l'Ourcq.

Long de plus de 100 kilomètres, le canal de l'Ourcq relie la Seine et l'Ourcq, un affluent de la Marne. Si François Ier a, le premier, l'idée de rendre l'affluent navigable pour faciliter le ravitaillement de Paris et si Catherine de Médicis fait réaliser quelques travaux de navigabilité en 1562, l'acte de naissance du canal est symbolisé par un décret du 29 floréal an X (19 mai 1802), qui stipule que *« serait ouvert un canal de dérivation de la rivière d'Ourcq »*. Son inauguration officielle a lieu le 2 décembre 1808.

Le timbre, au format horizontal 36 × 21,45 mm, dessiné et gravé par Pierre Béquet, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.



▶ **Vente anticipée à Bondy (Seine-Saint-Denis), les 30 et 31 mai, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'espace Marcel-Chauzy, mairie de Bondy, square du 18-Mai-1945 ; le 30 mai, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Bondy-Principal (boîte aux lettres spéciale).**

▶ **Souvenirs philatéliques (15 F plus port) : A. Pernici, 11, allée Jules-Guesde, 93320 Pavillons-sous-Bois.**

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel du Monde des philatélistes
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29
Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres

En filigrane

● ***Les Plus Belles Histoires de timbres.*** – Le Monde Editions lance une souscription pour un livre cadeau à paraître en octobre intitulé *les Plus Belles Histoires de timbres*. Cet ouvrage de 188 pages et près de 1 000 illustrations en couleurs, au format 27 x 26 cm, raconte comment le timbre peut *être outil de communication* politique et culturelle dans les périodes parfois tourmentées de notre histoire (guerre de 1870-1871, *par exemple*). C'est aussi un étonnant livre d'images de « l'actualité heureuse » : le mariage du prince Charles et de *Lady Diana a ainsi donné lieu à* l'édition d'un catalogue des timbres parus sur ce sujet dans le monde entier. Au sommaire *également* : la *mutinerie* du *Bounty* ; Citroën ; Paris ; Sherlock Holmes ; l'Académie française, *les prix Nobel et Goncourt*, Napoléon Ier ; du tsar aux soviets, etc. (*les Plus Belles Histoires de timbres*, racontées par *Pierre Jullien et Dominique Buffier*, préface de Christian Marin, illustrations originales de Raymond Moretti, prix de souscription 240 F ensuite 295 F. Renseignements, commandes : Le *Monde Editions, 5, rue Antoine-Bourdelle, 75015 Paris. Tél. :* (1) 40-65-29-38).

● **Manifestations.** – Exposition philatélique régionale et congrès du *Gaphil, les 23 et 24 mai, à la salle des fêtes de* Melun (77) avec bureau de poste temporaire (renseignements, souvenirs philatéliques : *François Veillault, tél. : (1)* 60-63-40-70). Marche des facteurs de la Réunion, le dimanche 24 mai (souvenirs philatéliques : La Poste, B. Dulull, Division PCC, 97405 Saint-Denis CEDEX). Foire toutes collections à Langon (Gironde) le 24 mai. *Salon des collectionneurs* le 24 mai à la salle des fêtes de Dieulouard (Meurthe-et-Moselle). *Exposition pour le 3e Festival international de sculpture sur* bois Camille Claudel à l'hôtel de ville de La Bresse (Vosges), avec bureau de poste temporaire le jeudi 28 mai (souvenirs philatéliques : B. Colin, 9, rue de la Résistance, 88250 La Bresse).

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Dimanche 24 mai. – **Richelieu-Drouot**, 14 heures : tableaux modernes, objets de gastronomie, livres.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 23 mai. – **Chartres**, 14 heures : jeux, poupées ; **Corbeil**, 14 heures : livres, revues ; **Versailles (Rameau)**, 15 heures : tapis d'Orient.

Dimanche 24 mai. – **Auxerre**, 14 h 30 : faïences ; **Chantilly**, 14 h 30 : mobilier, tapis ; **Chartres**, 13 h 30 : poupées, automates ; **Enghien**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **La Varenne Saint-Hilaire**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Meaux**, 14 heures : vins, alcools ; **Provins**, 14 heures : mobilier, argenterie ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Sens**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Vernon**, 14 h 30 : mobilier, bibelots ; ***Versailles (Chevau-Léger)***, 11 heures : flacons à parfums ; 14 h 15 : mobilier, tableaux ; 14 heures : orfèvrerie, bijoux.

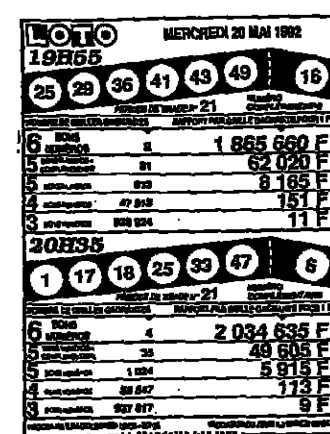
PLUS LOIN

Samedi 23 mai. – **Bayeux**, 14 heures : autographes, livres ; **Beaulieu-sur-Mer**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Beaune**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Coutances**, 14 h 30 : vins, alcools ; **La Rochelle**, 14 h 30 : marines ; **Le Havre**, 14 h 30 : bijoux, porcelaines ; **Lyon (Marcel Rivière)**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Marseille (Prado)**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; ***Marseille (Cantini)***, 9 h 30 : livres, objets de marine ; **Marseille (Jean Martin)**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Nîmes**, 9 heures et 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Pau**, 14 h 30 : linge de maison, napperons ; **Saint-Paul-en-Cornillon**, greniers du château ; **Vannes**, 14 heures : argenterie, bijoux ; **Vendôme**, 14 h 30 : bibliothèque orientaliste ; **Vichy**, 14 heures : tableaux modernes.

Dimanche 24 mai. – **Aubagne**, 14 h 30 : mobilier, dessins ; **Avranches**, 14 h 30 : archéologie ; **Bayeux**, 14 heures : livres, autographes ; **Clamecy**, 14 heures : collections de l'illustration, dentelles ; **Dijon**, 14 heures : mobilier d'une propriété, **Douai**, 15 heures : tapis d'Orient ; **Evreux**, 14 h 30 : armes ; **Gien**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Le Neubourg**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Les Andelys**, 14 heures : tableaux modernes ; **Nancy**, 14 heures : faïences ; **Noyon**, 14 h 30 : tableaux et mobilier ; **Parthenay**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Reims**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Rouen**, 14 h 30 : faïences ; **Saint-Dié**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Soissons**, 14 h 30 ; mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Vincennes, Lyon (Espace Condé), Eauze-en-Armagnac, Barbentane, *Gujan-Mestras*, Villiers-en-Bière, La Celle-Saint-Cloud.



TACOTAC

LE N° 609 865 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
09 865	GAGNENT	40 000 F
9 865		4 000 F
865		400 F
65		40 F
5		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 19 AOUT 1992

21e TRANCHE
TIRAGE DU 21 MAI 1992

LA FRANÇAISE DES JEUX

CARNET DU Monde

Décès

– *Madeleine BARTHÉLEMY*,
née COCHEMÉ,
professeur honoraire,
chevalier des Palmes académiques,

est décédée le 14 mai 1992, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

L'inhumation a eu lieu le 18 mai, au Beausset (Var).

D. et A. Barthélemy,
7, hameau de la Gondole,
91650 Breuillet.

– *Béatrice*,
sa compagne,
Tristan et Isabelle,
ses enfants,
Anne,
sa belle-fille,
font part de la mort de

Yves *FLORENNE*,
écrivain.

Selon son vœu, eux seuls ont assisté à l'office célébré en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, le samedi 16 mai 1992.

Ceux qui l'ont connu pourront assister *à un service funèbre* en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, le mercredi 3 juin, à 17 h 30.

(Le Monde *du 20 mai.*)

– Saint-Etienne. Lyon.

Mme *Brigitte Jacob*,
son épouse,
Gaétane, Guillemette, Augustin, *Clémence*,
ses enfants,
M. et Mme *Henry Jacob*,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Romain,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Landrivon, Neron Bancel, Richard, Jantet, Granjean-Lanery, *Piguet et Fabre*,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Paul JACOB,

survenu le 20 mai 1992, dans sa *cinquante-septième année*.

La messe de funérailles a été célébrée le vendredi 22 mai, en l'église Saint-Louis de Saint-Etienne.

– Le président de l'université Paris-X-Nanterre,
L'UFR d'études anglo-américaines,
Les personnels enseignants, chercheurs et administratifs,
ont le regret de faire part du décès, le 18 mai 1992, de

Paul MEIER,
maître de conférences
en littérature anglaise
de 1965 à 1976.

Anniversaires

– A l'occasion du dixième anniversaire du décès du

docteur Alain RYFMAN,

Sa famille,
Et ses amis,
se réuniront pour la célébration d'un office religieux à sa mémoire, le dimanche 24 mai 1992.

Rendez-vous à 11 h 15, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

Manifestations du souvenir

– Ses amis se souviennent

Jacques KIRIÉ

le 23 mai 1987.

Jean Doat,
OUCFA BP 22,
El Mouradia (Alger).

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 20 mai 1992

DES DÉCRETS

– n° 92-437 du 19 mai 1992 portant création d'une commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger ;

– n° 92-439 et 92-441 du 19 mai 1992 portant application des articles 117 et 121 de la loi de finances pour 1992 n° 91-1322 du 30 décembre 1991 relatifs à la réduction d'impôt *pour certains* investissements outre-mer ;

– n° 92-440 du 19 mai 1992 pris en application de l'article 118 de la loi de finances pour 1992 n° 91-1322 du 30 décembre 1991 relatif à l'extension du champ d'application du dispositif d'incitation fiscale à l'investissement outre-mer ;

– *du 14 mai 1992 portant approbation* du plan d'exposition aux risques naturels prévisibles de la *commune de Chamonix dans le* département de la Haute-Savoie.

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 21 mai 1992

UN DÉCRET

– n° 92-445 du 15 mai 1992 concernant l'accès des mineurs aux salles de cinéma.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements achats

3e arrdt

MARAIS, CHARME, CARACTÈRE 63 m², 2 gdes pces, poutres, impeccable SOLEIL ASCENSEUR
1 450 000 F – 48-04-84-48

4e arrdt

21 600 F/m²
MARAIS, Mo HOTEL DE VILLE
Bel imm. 17e, séj. 1 chbre, cuis., bains, petit bureau.
37 r. DU TEMPLE
Samedi, dimanche 14 h à 17 h

5e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mo MAUBERT
Imm. récent bon stand., tt cft Gd studio, cuis., bains, 3e ét. balcon, 24, r. de PONTOISE.
Samedi, dimanche 15 h à 18 h

11e arrdt

NATION, récent, stand. GD 3 PIÈCES CUIS., WC bains, balc., 5e ét. ascenseur, soleil
1 590 000 F – 43-70-04-64

12e arrdt

DAUMESNIL (près)
Gd 2 p. cuis., wc, bains, refait neuf. 2e ét./rue, plein sud, digicode.
759 000 F, créd. 43-70-04-64

14e arrdt

MAIRIE 14e – BEAU 5 P Triple exposition. dans superbe imm. de pierre de t.. standing, possible parking
2 090 000 F – 43-35-52-82

ALESIA A SAISIR
735 000 F. 2 PIÈCES TT CONFORT, charme, calme, CLAIR. 2e ét. dans bel imm. ancien – 43-35-52-82

17e arrdt

TERNES, STUDIO
VUE PANORAMIQUE, 9e ét. asc., terrasse 10 m²
755 000 F. 48-04-35-35

18e arrdt

MÉTRO ABBESSES
STUDIO, cuisine, confort possible. CALME, 2e ét. URGENT
200 000 F – 48-04-84-48

20e arrdt

CAMPAGNE A PARIS
Proche square et villa, imm. bourgeois, 2 PCES sur rue, cuis. TT confort, asc.
690 000 F – 48-04-35-35

78-Yvelines

MAISONS-LAFITTE PARC. à 15 m du RER de grd. mais. XIXe. Part. vd appart. 130 m² parf. état très ensol. 1 studio 20 m² indép. + 2 gar., grd. jard. 2 800 000 F.
Tél. : (1) 39-62-43-93.

locations meublées demandes

Paris

J.H. sérieux ch. chambre à louer, même chez particulier. Préfér. Paris. 1 500 F maxi.
Tél. : 42-72-61-92 (rép.)

Province

Cherche location juillet/août maison, minimum 4 chbres environ 100 km de Paris.
Tél. : 46-94-06-72.

hôtels particuliers

ALESIA RARE
HOTEL PART. avec SUPERBE JARD. INTÉRIEUR Charme, except. Box à prox.
A VOIR ! – 43-35-52-82

maisons individuelles

VAR TOULON FARON
vend maison 2 appartements dans résidence, 63 m² et 65 m². Vue rade. Tél. :
94-23-15-51 – 94-27-31-34.

pavillons

VIENNE-EN-VAL
15 km ORLÉANS
PAV. 5 PCES sur terrain 1 050 m² *entièrement* clos. Séjour, cheminée avec circulation eau chaude ;
3 chbres + balcon, cuisine entièrement aménagée + entrée, s.d.b., wc.
Double garage, gde cour avec terrasse.
Prix : 650 000 F
Tél. : (16) 38-94-56-83, après 19 heures

propriétés

MONTARGIS
65 mn Paris

Direct. A 6, gare SNCF ts *comm. s/place. S/son* magnifique PARC CLOS 3 000 m², PAYSAGE splendide VILLA récente
pl. pied, récept. gd séj. chemin, sal., cuis., 3 BELLES CHBRES., bns, wc gar. + dépend.
Px tot. 569 000 F. Crédit 100 % possible. Tél. : 24 h sur 24 :
(16) 38-85-22-92.

RECHERCHONS
POUR NOTRE CLIENTÈLE PROPRIÉTÉS, DOMAINES, CHATEAUX
EXPERTISES GRATUITES, DISCRÉTION ASSURÉE.
Demander personnellement
EMILE GARCIN.
Tél. : (16) 90-92-01-58.
Fax : (16) 90-92-39-57.

villas

Superbe affaire en Sarthe. *Grande maison avec* 4 700 m² de terrain avec jolie pelouse et arbres.
– Rez-de-chaussée : salle à manger, salon avec cheminée, cuisine aménagée, 2 chbres, 1 bureau, 1 salle de bains, w-c.
– 1er Combles aménagés, 2 chbres de 20 m², 1 salle de bains.
– Au sous-sol : 1 chbre, 1 salle de jeux, 1 cave, 1 garage pour 2 voitures.
480 000 F à débattre
Gaignon Alain, le soir ap. 18 h
Tél. : (16) 43-79-10-89

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
● INGENIEURS toutes spécialisations
● CADRES administratifs, commerciaux
● JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.H. trentaine – DEA langues, quad. anglais, danois, suédois – expérience : enseignement, traduct., documentation, direct. association.
ÉTUDIERAIT : toute proposition (Section BCO/Cadres III 2220).

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER EXPORT – 39 ans – dipl. école supérieure commerce extérieur Paris (ESCE) – bilingue anglais-espagnol, allemand – 12 ans expérience biens d'équipement et services construction électrique et *électronique – responsable financements garanties administration commerciale* gestion informatisée.
RECHERCHE : poste similaire – Ile-de-France (Section BCO/HP 2221).

CADRE COMMERCIAL EXPORT – 38 ans – 15 ans expérience de la vente de produits de haute technologie zone Europe, Moyen-Orient, Afrique.
RECHERCHE : poste responsable exportation de préférence produits similaires disponible pour tous déplacements – anglais, allemand, espagnol (*Section* BCO/JV 2222).

SPÉCIALISTE DU DROIT DE L'AUDIOVISUEL et du droit européen et américain des affaires – 7 ans expérience – tempérament fonceur.
RECHERCHE : aventure juridique passionnante (Section BCO/Cadres IV 2223).

INGÉNIEUR SYSTÈME IBM TAMICICS/ CMS / DLI / VSAM – 38 ans – autodidacte + formation IBM – 17 ans expérience dont 8 ans responsable exploitation et système – langues : anglais, russe, arabe – accepte déplacement ponctuel France – Étranger.
RECHERCHE : poste responsabilité : système ou DI/RI PME/PMI – Paris ou sa région – libre (Section BCO/JCB 2224).

CONSULTANTE EN STRATÉGIE D'ENTREPRISE.
RECHERCHE : différentes missions en entreprise industrielle de haute technologie – missions stratégiques : étude de marché, stratégie développement – marketing opérationnel, contrôle et audit marketing. Missions opérationnelles : communication interne et externe – motivation de la force de vente – organisation de manifestations et de journées promotionnelles. Formation : double scientifique et marketing. Expérience : dans un groupe industriel et groupe de haute technologie en tant que responsable marketing (Section BCO/BD 2225).

INGÉGNIEUR GÉNÉRALISTE expérimenté – 45 ans,
RECHERCHE : partenaire avec PME ou cabinet d'études pour développement de produits : machines spéciales, manutention, véhicules industriels, matériels de collecte de déchets sur Paris et Est parisien (Section BCO/BD 2226).

SPÉCIALISTE DU DROIT DE L'AUDIOVISUEL et du droit européen et américain des affaires – 7 ans expérience – tempérament fonceur.
RECHERCHE : aventure juridique passionnante (Section BCO/Cadres IV 2227).

INGÉNIEUR R et D spécialiste TRAITEMENT DE SIGNAL ET IMAGE NUMÉRIQUES, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET TRANSMISSION – exp. dont 10 ans Canada – formation ENSEA TELECOM + MASTER OF SCIENCES canadien.
RECHERCHE : POSTE CDI connaissances informat. VAX/VMS, IBM 3033, PC/UNIX, DOS Microprocesseurs Intel, motorola, DSP TMS 320 – Langages : fortran, pascal, C++, Assembleurs (Section BCO/HP 2228).

JOURNALISTE toujours motivée (15 ans d'expérience) – très à l'aise dans la coordination, rédaction/fabrication – maîtrise et enseignement ou secrétariat de rédaction quotidiens et périodiques – points forts : culture et gastronomie.
ETUDIE : toutes propositions Paris de préférence (Section BCO/HP 2229).

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT – solide expérience de la vente en Europe, USA et Amérique latine – trilingue anglais et espagnol – RECHERCHE : responsabilités développement commercial à l'export : études de marchés, plan marketing, création et animation réseau de vente.
OUVERT : à toutes propositions – formation ; ingénieur électromécanicien – marketing management – 55 ans (Section BCO/JV 2230).

CADRE BANQUE – 47 ans – formation ITB anglais – plus de 20 ans expérience dir. int. et crédits export – 10 ans resp. géograph. pays du Maghreb et Afrique noire – nombreux contacts locaux.
RECHERCHE : *poste resp. dans banque ou direction clé, export de Sté. ind. ou clé* à taille humaine.
INTÉRESSÉE : par opportunités clés et montages financiers sur ces pays (Section BCO/MS 2231).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

JH 30 ans BAC D, Ecole normale d'instituteurs, DEUG MASS Paris 7e, Lic. information, communication Paris 2. Stage informatique au GRETA. Anglais et espagnol courant, allemand scolaire. *Cherche poste, étudierait* toutes propositions.
Tél. : 45-85-80-48.

Formatrice bureautique 5 ans d'expérience, libre de suite, cherche poste stable.
Tél. : 43-09-12-42.

JH 33 ans. Maquettiste PAO Mac et PC. Etudie toutes propositions.
Tél. : 42-45-55-72.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Ecriture, réécriture, mise en page sont mon quotidien depuis treize ans. *J'aime la* qualité, la rigueur et... serai *expressément vôtre si vous* me téléphonez au
42-74-46-88.

L'AGENDA

Cours

BAC révision programme *philo, 10 séances, prépar.* orale français 1re.
Tél. : 45-32-89-53 (soir).

Décoration

Tous travaux de peinture décorative
Patines, faux marbres et bois, fresque, trompe-l'œil. Au service des particuliers. Devis gratuit
Tél. : 43-81-76-20

Déménagements

ABEILLE DÉMÉNAGEMENT 7/7
Travail sérieux, rapidité. Devis gratuit, prix sympa
Tél. : 43-31-21-21

Jeune fille au pair

AU PAIR INTERNATIONAL
recherche
JEUNES FILLES
mini 20 ans, aimant enfants, *pour 1 an*
DANEMARK. FAMILLE bilingue anglais
Iles Canaries. Sportive. Amoureuse de la mer.
GRÈCE-CRÈTE. 4 mois.
Tél. : CAROLYN (1) 34-83-00-26.
EVELYNE (1) 44-49-04-98.

Meubles

VDS BUFFET-VAISSELIER *XVIIIe siècle, largeur 1 m 40,* prof. 70 cm, hauteur 2 m.
Prix : 22 000 F – 42-88-38-20

Vacances Tourisme Loisirs

JURA
Home d'enfants à la mon*tagne (Jura 900 m altitude* près frontière suisse)

Agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants *dans une ancienne ferme* XVIe s., confortablement *rénovée.* 2 ou 3 chbres avec s. de bns, wc. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfants, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect. peinture s/bois, tennis, poney, initiat. échecs, fabric. du pain.
2 080 F semaine/enfants.
Tél. : (16) 81-38-12-51

ALSACE PITTORESQUE
à 20' de Strasbourg
Chbre typique tt cft. Spécialités du terroir 67310 Scharrachbergheim.
Tél. : (16) 88-50-66-05
Fax : (16) 88-50-60-76
Idéal VRP H. saison.

JURA
3 H. DE PARIS EN TGV
Près Mérabiel, pleine zone *nordique*, location
CHAMBRES EN PENSION COMPLÈTE A LA SEM. OU +
Activités sur place, salle de remise en forme, sauna, ski à roulettes, VTT, tir à l'arc. Location matériel sur place.
Réservations :
Tél. (16) 81-49-00-72

ENTRE NIMES ET MONTPELLIER
au GRAU-DU-ROI (30)
particulier LOUE STUDIO plain-pied, tout confort *avec petit jardin, 100 m de la* plage, tous commerces très *proches. Coin très agréable.*
Juillet 5 500 F
Tél. : (16) 75-56-55-38

VIE DES ENTREPRISES

Quatrième groupe mondial de communication

Havas joue la stabilité en diversifiant ses risques

Après la bourrasque de 1991 sur la publicité, qui s'est traduite par une baisse de 6,1 % de ses résultats qui n'ont pas dépassé 1,08 milliards de francs (*le Monde* du 23 avril), Havas attend pour 1992, dans un environnement qui de médiocre est devenu moyen, une amélioration de sa situation avec des résultats de 1,2 milliard. Le résultat par action resterait stable à 28,1 F, car le nombre de titres augmentera en conséquence de l'OPE sur le groupe de journaux gratuits Comareg et d'autres émissions de titres.

Le groupe estime avoir mieux résisté que ses concurrents en 1991, parce que son bilan est sain et parce que ses risques sont répartis géographiquement et entre plusieurs métiers. D'après ses calculs, Havas se classerait ainsi au quatrième rang mondial des groupes de communication pour le résultat courant (derrière Bertelsmann, News Corp et Reed), au cinquième rang pour le chiffre d'affaires, 26,5 milliards de francs, derrière Time-Warner, Bertelsmann, News Corp et Hachette.

En ajoutant la quote part des sociétés mises en équivalence qu'elle contrôle (en particulier Canal Plus, CEP-Communication et Euro-RSCG), Havas dépasserait même son rival Hachette, avec 36,8 milliards de francs.

En six ans depuis sa privatisation, ce groupe a investi près de 14 milliards de francs, dont 58 % autofinancés. Cela a en particulier permis de décupler l'activité de Havas à l'étranger, qui représente aujourd'hui 7,94 milliards de francs ou 30 % du total. L'Allemagne à elle seule pèse 55 % de cette activité internationale, loin devant les Pays-Bas (11 %), et la Belgique.

A travers IP, sa régie publicitaire, et à travers son alliée, la CLT, Havas détient une forte position sur le marché en croissance de la télévision en Allemagne. IP vient d'ailleurs de renouveler ses contrats jusqu'en 2001, acceptant en contrepartie de cette assurance de pérennité une baisse de ses marges. La même stratégie prévaut dans le secteur des annuaires téléphoniques : la fin d'un système de redevance spécial diminuera en 1992 les revenus de l'Office d'Annonces (OdA) pour Havas, mais les liens avec le partenaire France-Télécom sont assurés jusqu'en 2003.

A ces engagements de long terme, Pierre Dauzier ajoute, pour justifier un optimisme raisonné, le retournement attendu du secteur tourisme (de 40 millions de pertes en 1991 à 20 millions de bénéfices cette année), le *« pari de la fusion Euro-RSCG qui est en passe d'être gagné »* et des liens renoués avec Bruxelles-Lambert autour de la CLT. Alors que l'action spécifique de l'Etat disparaîtra à la fin de l'année, Lyonnaise-Dumez devrait poursuivre son retrait de l'actionnariat, et Havas renforcer son contrôle sur ses filiales quand ce sera possible sans diluer les résultats.

M. C. I.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONFLITS

□ **Les clients français de la BCCI tentent d'obtenir la solidarité des banques.** – Les déposants français de la BCCI (Bank of commerce and credit international), dont la liquididation avait entraîné le gel des avoirs en juillet 1991, multiplient les démarches pour obtenir la mise en œuvre du mécanisme de solidarité des banques françaises. Jeudi 21 mai, un représentant de l'association de défense des clients spoliés a été reçu par le secrétaire général de la Commission bancaire pour obtenir des assurances, mais sans succès. La balle est maintenant dans le camp de l'AFB (Association française des banques). Cette dernière attend l'arrêt de la cour d'appel de Paris pour se décider.

□ **Pirelli s'attaque à nouveau à Continental.** – Le fabricant de pneumatiques italien Pirelli relancerait les hostilités contre l'allemand Continental. Pirelli avait tenté de s'emparer du contrôle de Continental ; mais après dix-huit mois de discussion, il avait renoncé à cette tentative en décembre dernier en raison de l'opposition de Continental. Pirelli qui détient 5 % de son concurrent allemand et a des options sur 34 % du capital souhaite obtenir que ses droits de vote ne soient plus limités à 5 %, comme c'est le cas actuellement. Cette résolution approuvée pourtant en assemblée générale extraordinaire fait toujours l'objet d'une procédure judiciaire et devra être à nouveau débattue lors de l'assemblée générale du 3 juillet prochain.

RÉSULTATS

□ **Allied-Lyons : baisse de 2 % du bénéfice.** – Allied-Lyons, le groupe britannique d'alimentation, de bière et de spiritueux, a annoncé mardi 19 mai une baisse de 2 % de son bénéfice imposable annuel à 610 millions de livres (6,10 milliards de francs) au cours de l'exercice terminé en mars contre 623 millions un an plus tôt. Cette baisse est due essentiellement à une charge extraordinaire de 31 millions de livres au titre de transactions immobilières, les autres secteurs d'activité d'Allied-Lyons ayant amélioré leurs bénéfices d'exploitation respectifs. Le groupe, dont les intérêts vont du whisky Ballantine's au thé Lyons en passant par les beignets Dunkin-'Donuts, a enregistré un chiffre d'affaires en hausse de 4 % à 5,36 milliards de livres contre 5,13 milliards. La publication de ces résultats a déçu la City qui s'attendait à un bénéfice un compris entre 635 et 645 millions de livres.

□ **Sceta : résultat net (part du groupe) en baisse.** – La compagnie de transport et de tourisme Sceta (filiale de la SNCF) a enregistré en 1991 un résultat net (part du groupe) de 157 millions de francs en recul de 34,6 % par rapport à l'année précédente. Le résultat d'exploitation s'est établi à 585 millions de francs (– 20 %) pour un chiffre d'affaires de 21 milliards de francs (+ 8,8).

SOCIAL

□ **Suppressions d'emploi chez Peugeot.** – Automobiles Peugeot a annoncé jeudi 21 mai devant le comité central d'entreprise son intention de procéder à 247 suppressions d'emplois (sur 748 personnes) en un an dans son usine de Lille. De même, 100 emplois (sur 899 salariés) seront supprimés dans la fonderie de Sept-Fons (Allier). Les plans sociaux présentés par la direction envisagent 118 préretraites-FNE à Lille et 40 à Sept-Fons. Ces mesures doivent encore faire l'objet d'accords avec le ministère du Travail. Le bureau d'études (107 salariés) de l'usine de Lille, spécialisé dans les moteurs diesel, sera transféré cet été à Sochaux (Doubs).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 22 mai ↑

Vive reprise

La Bourse de Paris s'est nettement ressaisie, vendredi 22 mai, au lendemain d'une séance plutôt morose. En hausse sensible de 0,33 % au début des échanges, les valeurs françaises sont rapidement passées à la vitesse supérieure au fil des transactions. A la mi-séance, l'indice CAC 40 s'inscrivait en progression de 1,22 % et plus tard dans la journée, aux environs de 14 heures, le principal indicateur de la place portait ses gains à 1,53 %.

Cette vive reprise s'est, selon les boursiers, effectuée dans le sillage d'une *« bonne nouvelle »* : la masse monétaire allemande pour avril, que certains prévoyaient en hausse de plus de 10 %, a en fait augmenté de 8,8 % en rythme annuel *(voir page 22)*. Toujours élevé par rapport aux objectifs affichés par la Bundesbank (3,5 % à 5,5 % de croissance), ce chiffre *« marque surtout une tendance baissière de la croissance de M3 »*, relevait-on. En avril, M3 gagnait 9,4 %. De plus, selon de nombreux spécialistes, les statistiques servant à définir les objectifs de la Buba ne sont pas encore à même de prendre en compte la complexité de la situation de l'est de l'Allemagne, et une révision de ceux-ci à la hausse est probable.

« Même si les dernières séances du mois de mai sont chaotiques, ce qui est probable en raison des débouclages sur les marchés des options, la Bourse devrait retrouver sa forme en juin », déclarait un spécialiste d'une société de Bourse.

Les transactions étaient tirées par les grandes valeurs, qui s'affichaient en nette progression : Elf Aquitaine gagnait 2,9 %. Total se rapprochait du niveau d'avant l'annonce du désengagement de l'Etat à 257,90 F (+ 2,9 %), Total CP gagnait 3,4 % à 193,80 F. Alcatel Alsthom progressait de 1,2 %, LVMH de 1,2 %, BSN de 1,6 %.

NEW-YORK, 21 mai ↓

Repli

Wall Street a perdu du terrain jeudi 21 mai. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 378,72, en baisse de 15,12 points, soit un repli de 0,45 %. Le volume des transactions a été soutenu avec quelque 184 millions de titres échangés.

Wall Street avait été soutenue en début de semaine par les espoirs que la Fed relâche une nouvelle fois les rênes du crédit, à la suite de statistiques économiques peu encourageantes sur la reprise économique américaine. Mais les probabilités d'une telle mesure de la Fed se sont affaiblies jeudi après l'annonce d'une baisse de 20 000 du nombre des demandeurs d'allocations de chômage pendant la semaine arrêtée au 9 mai et la publication d'un article du *Wall Street Journal* selon lequel le comité de l'Open Market, instance dirigeante de la Fed, aurait décidé lors de sa réunion mardi de ne pas faire tomber davantage, pour le moment, les taux interbancaires au jour le jour.

VALEURS	Cours du 20 mai	Cours du 21 mai
Alcoa	76 7/8	76 3/4
ATT	44	42 3/4
Boeing	44 1/8	44
Chase Manhattan Bank	29	28 7/8
Du Pont de Nemours	53 5/8	53 1/8
Eastman Kodak	40 3/4	40 1/4
Exxon	59 1/4	59 1/2
Ford	44 1/4	43 7/8
General Electric	77 5/8	76 3/4
General Motors	39	39
Goodyear	73 1/4	71 3/4
IBM	91 5/8	91 1/2
ITT	65 1/8	65
Mobil Oil	61 3/4	62 1/2
Pfizer	73 1/4	72 3/8
Schlumberger	62	62 3/8
Texaco	62 1/2	63 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	123 1/4	121 7/8
Union Carbide	28 1/4	27 3/4
United Tech.	52 5/8	52 3/4
Westinghouse	17 3/4	17 5/8
Xerox Corp.	72 3/8	72

LONDRES, 21 mai ↓

Légère baisse

Les valeurs ont faibli jeudi 21 mai au Stock Exchange dans une ambiance calme. Au terme des transactions, l'indice des cent grandes valeurs a terminé en recul de 9,9 points, soit un repli de 0,4 % à 2 702 points après avoir perdu jusqu'à une douzaine de points dans l'après-midi. Les échanges ont porté sur 504,9 millions d'actions contre 597,3 millions la veille.

Les opérateurs ont souligné que la tendance du marché demeurait toutefois positive et que le Footsie était resté au-dessus de son seuil de résistance de 2 700 points.

TOKYO, 22 mai ↓

Nouvel accès de faiblesse

La Bourse de Tokyo a de nouveau enregistré une baisse sensible vendredi 22 mai, toujours victime de la défiance des investisseurs. L'indice Nikkei perdait en clôture 470,29 points, soit 2,5 %, à 18 221 points, dans un volume de transactions d'environ 250 millions d'actions.

Après avoir ouvert à son plus haut niveau de la séance, le Kabuto-cho n'a cessé ensuite de perdre du terrain dans des échanges peu fournis. Le marché était affecté notamment par la baisse de Wall Street de jeudi, la faiblesse du yen et du marché obligataire, ainsi que par la publication de résultats de sociétés montrant souvent des baisses sensibles des bénéfices. La confiance dans une reprise de l'économie nationale est toujours ce qui fait le plus défaut à la place nipponne.

VALEURS	Cours du 21 mai	Cours du 22 mai
Ajinomoto	1 330	1 290
Bridgestone	1 180	1 160
Canon	1 430	1 440
Fuji Bank	1 530	1 490
Honda Motors	1 550	1 490
Matsushita Electric	1 370	1 380
Mitsubishi Heavy	595	585
Sony Corp.	4 310	4 250
Toyota Motors	1 500	1 480

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4661	4725	Immob. Hôtelière	1120	1120
Amault Associés	250	250	Interm. Computer	130	131
B.A.C.	55 20	55	I.P.B.M	65 80	..
Bque Vernes	780	790	Locamic	76	75 10
Boiron (Ly)	504	500	Metra Comm.	201 10	195 10
Boisset (Lyon)	239	....	Molex	178	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	795	790	Publ.Filipacchi	510	505
Calberson	354	365 10	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	328	328
Cardif	890	870	Select Invest (Ly)	98 50	98 50
C.E.G.E.P.	175	....	Serbo	301	300
C.F.P.I.	268	268	Sopra	326	...
C.N.I.M.	1215	1200	TF1	490	504
Codetour	286	286	Thermador H. (Ly)	427 10	427
Conforama	1218	....	Unilog	255	258
Creeks	192	192	Viel et Cie	115	115
Dauphin	260	260	Y. St-Laurent Groupe	870	845
Delmas	1010	1010			
Demachy Worms Cie	355	....			
Devanlay	1080	1090			
Devilla	185	185			
Dolisos	115	115			
Editions Belfond	165	....			
Europ. Propulsion	197 60	197 50			
Finacor	110	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	105	105			
G.I.M.	375	380			
Gravograph	169	168 90			
Guintoli	871	...			
I.C.C.	201	201			
Idianova	99	98 60			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 mai 1992
Nombre de contrats estimés : 106 176

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	108,74	108,98	109,20
Précédent	108,84	109,06	109,26

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
109	0,02	0,79	0,16	0,83

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 15 875

COURS	Mai	Juin	Juillet
Dernier	2 028	2 020,50	2 017,50
Précédent	2 043	2 034	2 032

CHANGES

Dollar : 5,4395 F ↑

Vendredi 22 mai, le dollar s'échangeait dans un marché calme, à la veille d'un « week-end prolongé aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. A Paris, le billet vert cotait 5,4395 F au fixing contre 5,4225 F à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	21 mai	22 mai
Dollar (en DM)	1,6127	1,6196
TOKYO	**21 mai**	**22 mai**
Dollar (en yens)	130,25	129,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 mai) ...... 9 13/16 - 9 15/16 %
New-York (21 mai) ...... 3 13/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	20 mai	21 mai
Valeurs françaises	117,80	117,20
Valeurs étrangères	107,20	107,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	547,24	546,67
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 030,84	2 016,83

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	20 mai	21 mai
Industrielles	3 393,85	3 378,72

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	20 mai	21 mai
100 valeurs	2 711,90	2 702
30 valeurs	2 147,50	2 141,90
Mines d'or	111,90	112,60
Fonds d'Etat	89,37	89,46

FRANCFORT

	20 mai	21 mai
Dax	1 787,50	1 785,48

TOKYO

	21 mai	22 mai
Nikkei Dow Jones	18 691,29	18 221
Indice général	1 391,32	1 371,70

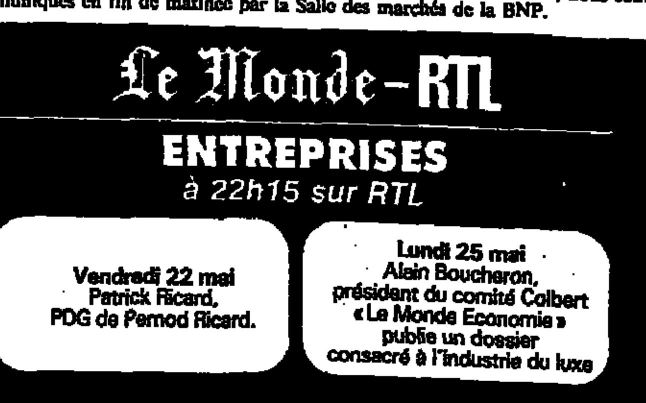
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4255	5,4275	5,5067	5,5117
Yen (100)	4,1858	4,1890	4,2400	4,2459
Écu	6,9055	6,9075	6,8936	6,9005
Deutschemark	3,3630	3,3635	3,3643	3,3671
Franc suisse	3,6578	3,6610	3,6653	3,6718
Lire italienne (1000)	4,4610	4,4630	4,4353	4,4408
Livre sterling	9,8780	9,8830	9,8780	9,8895
Peseta (100)	5,3827	5,3869	5,3482	5,3578

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4	4 1/8
Yen (100)	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16
Écu	10	10 1/8	10	10 1/8	10	10 1/8
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16
Franc suisse	9 1/16	9 3/16	9	9 1/8	8 3/4	8 7/8
Lire italienne (1000)	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16
Livre sterling	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16
Peseta (100)	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16
FRANC FRANÇAIS	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 22 MAI

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4770	C.N.E 3%	4764	4760	4781	- 0 06
915	B.N.P. T.P.	915	920	920	+ 0 55
900	Cr.Lyon. T.P.	900	915	910	+ 1 11
1680	Renault T.P.	1661	1665	1650	- 0 66
1779	Rhone Poul. T.P.	1779	1790	1775	- 0 22
1156	Saint Gobain T.P.	1145	1157	1160	+ 1 31
890	Thomson T.P.	890	920	890	....
785	ACCOR	784	795	794	....
795	Air Liquide	794	796	809	+ 1 89
645	Alcatel-Alsthom	643	645	650	+ 1 09
1740	Als.Superm.	1725	1705	1750	+ 1 45
315	A.L.S.P.I.	312	320	319	+ 2 24
490	AGF Sté Centrale	493	495	490	- 0 61
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
172	Avenir H. Média	167	165	168	+ 0 60
1000	Axa (ex Cie Midi)	988	990	1016	+ 2 83
142	Bafip	135 80	139	149 90	+ 10 5
128	Bail-Equipem.	126 90	123 10	125 50	- 1 10
815	Bail Investiss.	800	805	805	+ 0 63
490	Bancaire	485	485	488	+ 0 62
810	Bazar H.-V.	814	....	....	....
655	Béghin-Say	662	665	654	- 1 21
1450	Berger (M)	1460	1470	1391	- 4 73
410	Bertrand Faure	410	406	405	- 1 22
755	Bic	765	753	800	+ 4 58
1110	B.I.P.	1110	1105	1105	- 0 45
345	BIS	342 10	345	348	+ 1 72
400	B N P (CI)	392 60	394 50	393	+ 0 10
785	Bolloré Tech.	786	794	793	+ 0 89
3230	Bongrain	3170	3170	3185	+ 0 47
720	Bon-Marché	725	725	722	- 0 41
655	Bouygues	658	654	651	- 1 06
114	BP France	111 40	112	113	+ 1 44
1140	B S N	1137	1145	1154	+ 1 50
1180	Canal Plus	1190	1180	1195	+ 0 42
315	Cap Gem.S.	308 40	309	311 50	+ 1 01
2730	Carrefour	2711	2715	2794	+ 3 06
179	Casino	178	178	179	+ 0 58
106	Casino ADP	106 20	105 20	107	+ 0 75
2170	Castorama D.L.	545	543	560	+ 2 75
194	C.C.F.	193	194	194 50	+ 0 78
45	CCMC Ly	46 40	47	47	+ 1 29
435	C.D.M.E.	434 90	435	433	- 0 44
189	C.E.G.I.D.	187	190	192	+ 2 67
110	Centrest (Ny)	119	111 50	115	- 3 38
430	C.E.P. Comm.	428 60	430	431 50	+ 0 70
132	Cerus	130	130 30	132 50	+ 1 92
795	Cetelem	775	770	770	- 0 65
290	CF Int.	286 50	288 40	287	+ 0 17
325	CGI Info	325	325	325	....
1280	C G I P	1227	1227	1234	+ 0 57
640	CGP	648	651	651	+ 0 46
1270	Chargeurs S A	1280	1289	1291	+ 0 86
345	Christian Dior	344 40	345	348	+ 1 05
620	C I C A (M)	605	606	610	+ 0 83
465	Ciments franç.	467 80	469	470 10	+ 0 49
725	Clarins	721	722	726	+ 0 69
535	Club Méditer.	524	529	528	+ 0 76
186	CMB Packa.	187 10	188	187 90	+ 0 43
790	Coles	804	795	798	- 0 75
250	Cpt. Entrep.	248 40	245	240 20	- 3 30
1300	Compt Mod	1290	1318	1307	+ 1 32
265	CPR (Paris Rés.)	265 80	262 50	261	- 1 81

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
995	Créd. Foncier	974	990	992	+ 1 85
225	Crédit Loc France	231 90	231	236	+ 1 77
595	Cr Lyon (CI)	595	590	594	- 0 17
1090	Credit Nat	1068	1079	1083	+ 1 40
330	CSEE	341	314 10	339	- 0 59
3200	Damart	3200	....	....	....
380	Dassault Aviation	376	372	372	- 1 06
199	Dassault Electr.	186 20	194 90	190	+ 2 04
1770	De Dietrich	1793	1795	1818	+ 1 39
87	Dév.R.d.C.(Li)	85	88	88 50	+ 4 12
151	Dév.R.Sud-Est	145 20	147 50	150	+ 3 31
365	D M C	361	365	366	+ 1 39
430	Docks France	429 80	435	432 90	+ 0 72
310	Dynaction	312	316	315	+ 0 98
2400	Eaux (Gle)	2386	2390	2405	+ 0 80
875	E.B.F.	887	869	880	- 0 81
475	Ecco	481	482	481 90	+ 0 19
385	Elf Aquitaine	381 50	385 50	392 70	+ 2 94
1160	ElfSanofi/ExSanofi	1145	1145	1147	+ 0 17
275	Erap-Elf (Certif)	279	274	275	- 1 43
480	Essilor	470	461	474	+ 0 85
220	Essil.Int.(DP)	220	222	225	+ 2 27
795	Esso	817	806	810	- 0 86
1560	Eurafrance	1585	1555	1555	- 1 89
700	Eurocom	715	703	712	- 0 42
125	Eurodisneyland	127	127 30	128 40	+ 1 10
1060	Europe 1	1052	1050	1067	+ 1 43
36	Eurotunnel	36 85	37 40	37 20	+ 0 95
1400	Exor	1440	1407	1407	- 2 29
120	Finextel	118 50	120	120	+ 1 27
405	Fives Lille	406	420 90	410	+ 0 99
3080	Fromager. Bel	3190	3160	3300	+ 3 45
1960	Gal.Lafayette	2000	2019	2019	+ 0 95
1970	G.A.N.	1938	1910	1905	- 1 70
570	Gascogne (B)	567	560	575	+ 1 41
1460	Gaz et Eaux	1460	1465	1470	+ 0 68
635	Geophysique	834	847	847	+ 2 05
665	Gerland Ly	665	665	665	....
760	Groupe André SA	741	750	745	+ 0 54
530	Groupe Cité	547	539	568	+ 3 84
425	GTM-Entrep.	425	422	419	- 1 41
1770	Guyenne-Gas.	1744	1780	1795	+ 2 92
140	Hachette	137 70	139 90	140	+ 1 67
540	Havas	535	538	540	+ 0 93
310	Idia	304	309	309	....
345	Imétal	342	357	340	- 0 58
148	Immob. Phénix	149 80	149 90	158	+ 5 47
106	Ingénico	104 90	108	108 40	+ 3 44
6700	Inst. Mérieux	6680	6710	6730	+ 0 75
480	Interbail	479	480	471 10	- 1 65
865	Intertechnique	870	878	887	+ 1 95
960	J. Lefebvre	965	940	940	- 2 59
555	Klépierre	557	560	555	- 0 35
785	Labinal	786	785	787	+ 0 13
385	Lafarge	380 70	381	385 70	+ 1 31
320	Labon	327 60	330	328	+ 0 15
4850	Legrand	4900	4900	4900	....
2650	Legrand (DP)	2635	2655	2720	+ 3 23
450	Legris Industries	450	458	454	+ 0 89

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
720	Locindus	722	741	723	+ 0 14
4150	L.V.M.H.	4130	4165	4178	+ 1 16
565	Lyon Eaux/Dumez	573	574	578	+ 0 87
115	Majorette Ly	115	115 20	119	+ 3 48
320	Mar. Wendel	333	329	330	- 0 90
184	Masra	186	186	190	+ 2 15
590	Merlin-Gerin	584	588	598	+ 2 40
98	Metaleurop	97 80	98 50	98 40	+ 0 61
38	Métrologie In.	39 70	38 50	38 75	- 2 39
220	Michelin	219	218 80	220 60	+ 0 73
156	Min. Salog (Ma)	156 10	....	...	..
79	MMB	79 50	80	80	+ 0 63
171	Moulinex	174	175	174 70	+ 0 40
1130	Navig. Mixte	1128	1130	1131	+ 0 27
122	Nord-Est	122	124 50	123 50	+ 1 23
295	Nordon (Ny)	287 20	....	....	. .
580	Nouv Galeries	580	600	610	+ 5 17
167	Olipar	167 10	175 50	170 20	+ 1 86
900	Oréal	899	900	902	+ 0 33
415	Paribas	415	415	417	+ 0 48
205	Pechiney Int	205	206	207 20	+ 1 07
375	Pechiney (CIP)	366	365	371	+ 1 37
1580	Pernod Ricard	1547	1550	1557	+ 0 65
775	Peugeot	773	775	780	+ 0 91
375	Pinault	373 60	374	374	+ 0 11
840	Plastic-Omn.	830	840	860	+ 3 61
600	Polint	597	540	610	+ 2 18
715	Primagaz	715	709	707	- 1 12
820	Printemps	819	819	830	+ 1 34
3730	Promodès	3720	3735	3770	+ 1 34
610	Radiotechn.	617	613	623	+ 0 97
5700	Redoute (La)	5740	5750	5720	- 0 35
185	Rémy Cointreau	185	184 10	187	+ 1 08
645	R. Poulenc CIP	640	645	639	- 0 16
336	Robur Financ.	339	316	311 90	- 7 99
68	Rochette(La)	68 40	70	70	+ 2 34
2120	Roussel Uclaf	2190	2155	2200	+ 0 46
3250	R. Impé.Ly *	3250	3300	3280	+ 0 92
183	Sade (Ny)	184	184	183 50	- 0 27
2050	Sagem	2040	2000	2000	- 1 96
585	Saint Gobain	589	587	593	+ 0 68
1330	Saint Louis	1340	1345	1342	+ 0 15
1480	Salomon Ly	1480	1475	1490	+ 0 68
330	Salvepar (Ny)	330	330	326	- 1 21
1420	S A T	1444	1450	1415	- 2 01
250	Saul. Chât.	249 60	255 30	258	+ 3 28
1150	Saupiquet (Ny)	1136	1150	1155	+ 1 67
765	Schneider	756	760	768	+ 1 59
18 60	SCOA	18 25	18 85	18 60	+ 1 92
396	Scor s.a.	400	400	399	- 0 25
2230	S.E.B.	2200	2175	2187	- 0 59
450	Sefimeg	446	447 50	446	....
127	Selectibanque	127 90	129	129	+ 0 86
240	Sextant A.	231	239 50	235	+ 1 73
790	S F I M	800	825	825	+ 3 13
245	S.G.E.	242	244	242 50	+ 0 21
436	Simco	444	444	435 10	- 2 00
710	Sk. Rossignol	700	696	699	- 0 14
500	Sligos	500	505	494	- 1 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
535	Société Géné.	540	542	552	+ 2 22
62	Sodecco(B)	62	63	61	- 1 61
129	Sodero(Ns)	129	133	132	+ 2 33
1020	Sodexho	1020	1028	1025	+ 0 49
80	Sogeral(Ny)	80	82	81	+ 1 25
430	Sogerap	430 10	434 50	431	+ 0 21
1500	Sam-Allib	1540	1540	1530	- 0 65
405	SOPHIA	410	410	409	- 0 24
1700	Source Perrier	1701	....	....	....
875	Sovac	846	845	848	+ 0 24
375	SPEP	383	384	384 20	+ 0 31
360	Spie-Batignol	356 10	356	360 90	+ 1 35
875	Strafor Facom	883	887	883	...
335	Suez	334 50	330 50	336 30	+ 0 54
1170	Synthelabo	1185	1190	1230	+ 3 80
160	Thomson CSF	157	157	161	+ 2 55
250	Total	250 70	254 90	257 90	+ 2 87
186	- (certif.)	187 50	191 10	193 80	+ 3 36
210	Trafilant Fin.	208	212	210	+ 0 96
540	U.A.P.	531	539	550	+ 3 58
340	U F B Locab.	339	339	339	....
735	U I C	747	749	748	+ 0 13
450	U I F	446	450	450	+ 0 90
800	U I S	819	825	825	+ 0 73
525	Unibail	522	520	519	- 0 57
740	Valéo	738	739	733	- 0 41
255	Vallourec	258 50	258 90	252 50	- 1 56
310	Via Banque	308	314 90	308	....
345	Worms et Cie	346 90	345	345	- 0 55
1290	Zodiac	1295	1237	1300	+ 0 39
1070	Elf Gabon	1075	1075	1081	+ 0 56
113	Amax	112 70	112 40	113	+ 0 27
135	Amer Barrick	131 50	134 50	132 50	+ 0 76
124	Amer. Express	121 20	123 20	123 30	+ 1 73
235	A T.T.	234 40	233 90	233 80	- 0 26
190	Anglo Amer.C.	188 30	187 70	187 70	- 0 32
325	Amgold	321 30	....	...	. .
255	Banco Santander	257 90	255	256 50	- 0 54
830	B.A.S.F.	825	832	842	+ 2 06
990	Bayer	1004	997	1000	- 0 40
54	Blenheim Plc	54	55 35	55 70	+ 3 15
36	Buffelsfon.	35 50	36	36 50	+ 2 82
156	Chase Manh.	153 10	158 20	158 80	+ 3 72
2730	Daimler Benz	2728	2722	2720	- 0 29
146	De Beers	148	148 90	145 10	- 1 96
2440	Deutsche Bank	2446	2410	2439	- 0 29
1170	Dresdner Bank	1164	1170	1164	....
64	Driefontein	62 75	62 55	62 10	- 1 04
290	Du Pont-Nem.	286 50	290 50	289 30	+ 0 98
220	Eastman Kodak	220 10	219	220	- 0 05
14	East Rand	13 50	13 75	13 50	....
33	Echo Bay	33 50	33 50	33 50	...
280	Electrolux	282	281 20	281 20	- 0 31
134	Ericsson	132 60	133	133 10	+ 0 45
325	Exxon Corp	322 80	326 70	325 40	+ 0 87
240	Ford Motor	240	....	....	....
47	Freegold	47 50	47 45	47 50	...
20	Gencor	20	20	19 70	- 1 50
420	Gén. Elect	417	418	418	+ 0 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
210	Gén. Motors	211	213 40	213 90	+ 1 37
360	Gén. Belgique	364 50	364 20	364 10	- 0 11
50	Gd. Métropol.	50 50	50 30	50 65	+ 0 30
61	Guinness	59 90	59 90	59 90	.
23	Hanson PLC	22 80	23	23	+ 0 88
28	Harmony Gold	28	25 80	26 75	+ 2 88
405	Hewlett Packard	409	418 70	415	+ 1 47
34	Hitachi	34 45	34 60	34 50	+ 0 15
880	Hoechst	848	882	900	+ 6 13
69	Homestak	69 50	71 70	70 10	+ 0 86
132	I.C.I.	131 10	131 10	132	+ 0 69
500	I.B.M.	500	503	503	+ 0 60
355	I.T.T.	353 20	355	355	+ 0 51
186	Ito Yokado	185 20	189 40	189	+ 2 05
58	Matsushita	57 80	57 55	57 95	+ 0 26
3 55	Maxwell	3 55		.	.
250	Mc Donald's	247	252 40	251	+ 1 62
805	Merck	798	807	808	+ 1 25
515	Minnesota M.	517	518	518	+ 0 19
44	Mitsubishi	44 50	43 70	43 50	- 2 25
335	Mobil corp.	336	343	344 50	+ 2 53
310	Morgan J.P.	308	...	.	.
37390	Nestlé	37000	36970	37200	+ 0 54
143	Norsk Hydro	139 50	143	148	+ 6 09
106	OFSIL	105 50	106	105 10	- 0 38
1880	Pétrofina	1845	1860	1833	- 0 65
415	Philip Morris	415 20	418 50	419 90	+ 1 13
115	Philips	113 10	113 50	114 10	+ 0 88
56	Placer Dome	56	56 50	57	+ 1 79
555	Procter Gamble	557	560	560	+ 0 54
210	Quilmès	223	220	220	- 1 35
25	Randfontein	24	24 20	25 10	+ 4 58
310	Rhône Poul. Rorer	310	308 70	313 90	+ 1 26
450	Royal Dutch	451 30	454 50	455 50	+ 0 93
63	R T Z	62 70	62 40	63 50	+ 1 29
2 17	Saat & Saatchi	2 22	2 19	2 18	- 1 80
32	St Helena	31 55	33	32 60	+ 3 01
335	Schlumberger	337	339	339 60	+ 0 77
49	Shell transp.	49	49 55	50 05	+ 2 14
2320	Siemens	2313	2326	2351	+ 1 64
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
182	Sony	181 80	178 20	180 20	- 0 88
81	Sumitomo Bank	82 85	82 25	82	- 1 35
183	T.D.K.	184	184 30	184 30	+ 0 16
60	Telefonica	61 60	61 40	61 40	- 0 32
27	Toshiba	27 65	27 06	27 25	- 1 45
555	Unilever	553	557	560	+ 1 27
290	Unit Techn.	283 50	289	289 50	+ 2 12
290	Vaal Reefs	287 50	....	....	...
1340	Volkswagen	1358	1360	1367	+ 0 66
400	Volvo	400	390 10	399	- 0 25
166	West Deep.	162	161 10	157	- 3 09
390	Xerox Corp.	389	....	....	. .
108	Yamanouchi	109	108	108	- 0 92
4 20	Zambia Cop.	4 05	4 08	4 02	- 0 74

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	99 90	8 43
10,80% 79/94	101 05	7 70
Emp.Etat 13,4%83	105 42	5 60
Emp.Etat 12,2% 84	100 87	7 56
10,26% mars 86	....	1 99
OAT 10% 5/2000	108 50	9 86
OAT 9,9% 12/1997	104 90	4 35
OAT 9,8% 1/1996	103 15	3 02
PTT 11,2% 85	105 31	4 93
CFF 10,30% 86	102 50	3 11
CFF 10,25% nov 90	107 85	1 91
CNA 10 % 1979	100 50	2 28
CNB Bques 5000F	98 65	3 48
CNB Paribas 5000F	98 02	3 48
CNB Suez 5000F	98 02	3 48
CNE 11,5% 85	101	10 07
CNI 1/82 5000F	98 52	3 48
CNT 9 % 86	99 95	0 99
CRH 10,90% déc.85	107 30	3 86
CHARB FCE 3% 100	...	....
CNCA	1005	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	631	....
Ly. Eaux cv 6,5%	799	....
Thoms. cv 9,2% 88	884	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	850	880
Applications Hydr.	1532	....
Arbel	520	510
Bains C.Monaco	1050	1098
B.Hypoth.Europ.	382	....
B.N.P. Intercom.	408	410
Béghin-Say (C I)	494	500
Bénédictine	2800	2510
Bidermann Internat.	469	....
Blanzy Ouest	3657	...
B T P	63 20	63 50
Cambodge	954	954
Carbone Lorraine	535	540
Case Poclain	8 15	8 15
C.E.G.F (Frigor.)	713	707
Centenaire Blanzy	381	380
Cerabati	68	...
Champex Ny	76	76
CIC (CIP)	226	234

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1400	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	344	344
Comiphos	802	800
Cie Industrielle	6500	6480
Cpt Lyon Alemand	353 80	360
Concorde	711	712
Constr.Mét.Prov.	25	25
Crédit Gén.Ind.	131	....
Cr Universel (Cie)	350	340
Darblay	690	660
Degremont	2190	2180
Delmas Vieljeux	2950	2950
Didot Bottin	600	610
Eaux Bassin Vichy	3050	3001
Eaux Vittel	850	....
Ecia	404	406
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eurex (ex Eternit)	2037	1950
Finalens	300 10	....
F.I.P.P.	97	....
F.N.A.C.	2045	2099
Foncière (Cie)	525	511
Fonc.Lyonnaise	661	....
Foncina	399	. . .
Fougerolle	920	920
France I.A.R.D.	690	....
France SA (La)	2090	2060
From. Paul-Renard	1744	....
Gaumont	590	570
Genefim	345	340
Gévelot	540	. . .
G.F.C.	341	345
Groupe Victoire	1120	1103
G.T.I (Transport)	249	248 50
Immobail	366 10	374
Immobanque	703	703
Im.Marseillaise	5060	....
Immofice	431	440
Invest.(Ste Cle.)	3250	3250
Lambert Frères	319	....
Lille Bonnières	1111	....
Locafinancière	521	...
Louis Vuitton	671	702
Louvre	3145	3105
Lucia	960	....
Machines Bull	33 30	35
Mag.Uniprix	174 50	172
Magnant	675	675
Métal Déployé	455	....
Mors	77 85	78
Navigation (Nle)	195	199
Optorg	310	320
Oréal (CI)	477	494 90
Origny-Desvroise	780	789
Palais Nouveauté	1230	....
Paluel Marmont	630	....
Parfinance	185	189

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	190	195 10
Paris Orléans	215	224 50
Parthena Invest.	301	...
Pathé Cinéma	1112	....
Piper Heidsieck	1250	....
Porcher	479	480
Promodès (CI)	2045	....
Publicis	760	780
Rochefortaise	108	....
Rosario	169 90	165 50
Rougier	235	230
S.A.C.E.R.	425	425
S.A.F.A.A.	207 10	....
S.A.F.I.C Alcan	302	234
Saga	396	392
Saint Dominique (F.)	108	110
Salins du Midi	824	820
Savoisienne M.	162	....
S.C.A.C.	701	....
Senelle	422	421
S.Etud.Part. (M)	145	150
Silic	807	805
Simvim	157 40	160
S.I.P.H.	180	180
S.M.C.I.	100	....
Sofal	700	....
Soffo	350	340
Sofical	1195	1195
Sofitam (ex Satam)	78	79
Sofragi	2500	2490
Soudure Autogène	920	920
Sovabail	419	. . .
Sterni	475	. . .
Taittinger	2785	2800
Tessat-Asquass	300	....
Tour Eiffel	217	....
Ufiner	1140	1140
Vicat	480	495
Virgin	1510	1540
Vinax	114 10	114 10
Maroc Sté Brasserie	310	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	701	....
Akzo Nv Sico	479	470
Alcan Aluminium	112 80	109 60
American Brands	256 60	....
Arbed	605	...
Asturienne Mines	90 10	....
Banco Popular Espa.	604	608
B.Reglements Int.	17100	17250
Can.Pacifique	80	78 50
Chrysler Corp.	98 20	....
C I R	7 70	....
Commerzbank	895	896
Dow Chemical	336	332 90
Fiat	22 70	23
GBL (Brux Lamb.)	540	539
Gevaert	1036	....
Glaxo Holdings Ltd	76	74
Goodyear Tire	394 90	. . .
Grace and Co (WR)	183 40	....
Honeywell Inc	385 60	....
Johannesburg	88	....
Koninklijke Pakhoed	130 50	....
Kubota	20 20	....
Midland Bank	38 50	38
Noranda Mines	77	79
Olivetti priv.	9	9
Pfizer Inc	395 10	395
Ricoh	24 20	....
Robeco	291 30	294
Rodamco NV	140 40	143
Rolinco	287 60	287 60
Saipem	5 95	....
Sama Group	24 65	25
SKF Aktiebolaget	109 20	107
Tenneco Inc	222 50	221 50
Thorn Electrical	84	....
Toray Ind.	25 80	. .
West Rand Cons.	7	7

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	285	....
Calciphos	95	....
C G H Cogenbor	11	....
Coparex	615	...
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	316	316
Europ. Accum.	80	....
Europ Soutres Ind.	19 60	...
Gachot S.A.	68	65
Guy Degrenne	421	430
Lecteurs du Monde	180	180
Nicolas	1200	1200
Particip. Percier	360	. . .
Quadrant	23	23
Rorento N.V.	218 20	219
St-Gobain-Emballage	1844	....
S.E.P.R.	1249	. . .
S.M.T. Goupil	2 10	2 05
S.P.R. act. B	276	...
Waterman	380	1000

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 422	5 439	5 1	5 6
Ecu	6 907	6 901	....	....
Allemagne (100 dm)	336 250	335 910	325	345
Belgique (100 F)	16 340	16 325	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	298 670	298 380	288	308
Italie (1000 lires)	4 464	4 461	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 110	87 010	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 873	9 872	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 827	2 817	2 5	3 2
Suisse (100 f)	365 900	365 370	353	373
Suède (100 krs)	93 400	93 310	89	97
Norvège (100 k)	86 200	86 140	82	90
Autriche (100 sch)	47 784	47 735	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 384	5 381	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 040	4 044	3 8	4 4
Canada (1 $ can)	4 536	4 558	4 3	4 7
Japon (100 yens)	4 164	4 191	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/5
Or fin (kilo en barre)	58850	59100
Or fin (en lingot)	59200	59350
Napoléon (20f)	334	336
Pièce Fr (10 f)	405	.....
Pièce Suisse (20 f)	334	340
Pièce Latine (20 f)	334	337
Souverain	437	440
Pièce 20 dollars	1960	1950
Pièce 10 dollars	942 50	942 50
Pièce 5 dollars	665	.....
Pièce 50 pesos	2205	2185
Pièce 10 florins	345	353

SICAV (sélection) 21/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actiion	210 80	206 16
Agepargne	840 21	804 03 •
Amén-gan	7317 09	7035 66
Amplia	265341 88	265341 88 •
Amplitude	655 16	636 08
Arbitrages Court.T.	7187 25	7187 25
Associc	1091 48	1091 48
Atout Futur	431 83	421 30
Aurecic	1186 58	1152 02
Avenir Alizes	1731 47	1697 52
Axa Capital	171 65	164 26 •
Axa Court Terme	7902 28	7902 28 •
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	991 39	948 70
Axa Europe	133 95	128 18 •
Axa Investissements	118 21	113 12 •
Axa NPI	125 57	121 12 •
Axa Ob.Fr.Extrans.	141 82	135 71 •
Axa Prem.Ex.Agepre.	110 79	110 46 •
Axa Sél.Ex.Dr Sele.	152 01	145 46 •
Axa Valeurs PER	127 59	122 10 •
Cadence 1	1046 72	1026 20
Cadence 2	1036 44	1016 12
Cadence 3	1049 66	1028 10
Capimonetaire	6276 55	6270 28
Capioblig.	6405 60	6280
Capracor	1311 29	1291 91
Comsis	1320 57	1288 36
Comptavalor	3497 36	3492 12
Convertimmo	362 71	355 60
Credinter	471 85	458 11
Crédit Mutuel Capital	1277 48	1252 41 •
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	668 73	668 73 •
Cred.Mut.Ep.long.T.	199 29	193 96
Créd.Mut.Ep.Monde	1196 90	1164 87
Dieze	1368 44	1335 06
Drouot France	903 83	865
Drouot Sécurité	235 38	225 24 •
Ecocic	1106 44	1074 21
Ecupar	129 04	123 48 •
Ecureuil Capitalisation	2573 52	2548 04
Ecureuil Géovaleurs	2371 33	2302 26
Ecureuil Invest	463 87	450 38
Ecureuil Monepremière	66766 21	66766 21
Ecureuil Monétaire	39285 14	39285 14
Ecureuil Trésorerie	2423 82	2423 82
Ecureuil Trimestr.	2005 60	1985 64
Elicash	2 782380	2 782380 •
Energia	268 09	255 93
Eparcic	3585 86	3585 86
Eparcourt-Sicav	4306 53	4297 79
Epargne Associat.	25204 20	24817 22
Epargne Capital	10733 89	10627 61
Epargne Croissance	1791 65	1743 70
Epargne Industrie	100 03	97 35 •
Epargne J.	69310 20	69310 20
Epargne Obliga.	194 13	188 93
Epargne Première	14409 72	14302 45 •
Epargne Quatre	1105 24	1075 86 •
Epargne-Unie	1321 25	1289 02
Epargne Valeurs	445 57	433 84
Euli Cash capi.	8325 74	8325 74 •
Eulinvest capi.	680 53	680 71 •
Eurocic Leaders	1169 33	1135 27
Eurodyn	1268 94	1237 99
Euro Gan	6672 08	6415 46
Europe Nouvelle	580 53	554 21
Fonsicav	14352 16	14352 16
France-gan	10370 26	9971 40
France Garantie	258 95	258 43
France Index Sicav	116 63	115 16
France Obligations	468 92	462 30

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	502 37	487 74
Francic Pierre	109 07	105 89
Francic-Regions	1248 60	1212 23
Fructi-Associations	35 16	35 16
Fructi-Capi	41 85	41 23
Fructidor	236 08	232 57
Fructifrance action C	959 37	935 97
Fructifrance action D	937 58	914 71
Gestilion	14781 58	14708 04
Gest.Associations	174	170 17
Horizon	1271 17	1234 15
HLM Monétaire	13869 17	13869 17
Indosuez Fse.Court.T.	1464 28	1464 28
Interépar	103058 24	100057 51 •
Interoblig	13897 67	13825 17
Intersélection Fce	565 79	544 89
Japacic	162 19	157 47
Jeunepargne	287 31	283 06
Laffitte	2246 81	2243 44
Leumi C.T.	12510 54	12510 54
Leumi L.T.	6731 48	6535 42
Lion Association	11284 98	11284 98
Lion Institutions	29594 27	29520 47
Lionplus	976 94	957 78
Lion Trésor	2114 40	2093 47
Lion 20 000	26163 18	26163 18
Livret Bourse Inv.	585 39	568 34
Livret Portefeuil.	727 58	706 39
Méditerranée	184 32	176 38 •
Mensuel CIC	10173 26	10072 53
Monelion	67729 86	67729 86
Mono.J.	72369 64	72369 64 •
Monévalor	81706 78	81706 78
Mutualité dépôts	13438 59	13411 77
Mutuelle Unie Sel.	142 14	136 02 •
Natio Court Terme	283011 00	283011
Natio-Epargne	17656 38	17481 56
Natio-Ep. Ret.	132 38	128 84
Natio Eparg.Trésor	7784 62	7769 08
Natio-Imm.	1164 91	1133 73
Natio-Inter	1407 23	1369 57
Natio-Monétaire	25230 62	25230 62
Natio-Patrimoine	1393 08	1355 80
Natio-Placements	64035 74	64035 74
Natio-Revenus	1025 13	1014 98
Natio Sécurité	12026 25	12026 25
Natio-Valeurs	909 46	885 12
Nippon-Gan	5137 68	4940 08
Nord Sud Dévelop.	1588 96	1585 79
Obli-Associations	153 18	151 66
Oblicic-Mondial	2626 11	2589 27
Oblicic-Régions	1093 85	1077 68
Oblifutur	2849 95	2780 44
Oblig. tres cat.	177 35	174 73
Oblilion	1353 81	1340 41
Oblisécurité Sicav	12852 83	12852 83
Oraction	998 61	974 25
Orvalor	6827 61	6694 03
Paribas Capitalisation	1504 71	1482 47
Paribas Opportunités	132 63	127 22
Paribas Patrimoine	593 32	569 13
Patrimoine Retraite	222 52	218 15
Parvalor	636 67	624 19
Placement A.	1510 85	1481 23
Placement J.	7204 79	7190 41
Placement M.	66711 14	66577 98
Placement Nord	1018 30	998 33
Plénitude	138 21	132 56
Poste Croissance	21708 91	21687 22
Poste Gestion	65525 02	65625 02
Première Oblig.	10585 01	10554 46

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 17	109 08
Priv'Associations	29354 79	29354 79
Proficic	1013 92	989 19
Quartz	139 55	136 15
Réalvalor	829 70	813 43
Rentacic	160 82	158 44
Revenus Trimestr.	5288 53	5236 17
Revenu-Vert	1138 47	1121 65
St Honoré Bio-Alim.	1019 14	972 93
St Honoré Bons du Tr.	11192 59	11135 91
St Honoré Global	231 85	221 34
St Honoré Invest.	799 20	762 96
St Honoré Pacifique	580 44	554 12
St Honoré PME	545 73	520 98
St Honoré Real	14914 42	14855
Sécuricic	1737 66	1737 66
Sécuri-Gan	12777 63	12527 09
Sécuritaux	1387 63	1387 63
Sicasden	711 76	701 24
Sicav Associations	1839 28	1839 28
SR-CNP Assur	666 40	646 99
S.G. Fr. opportunités	1227 44	1203 37
Sicav 5 000	457 53	445 28
S.I. Est	1404 18	1343 71 •
Slivafrance	736 57	716 86
Slivam	408 24	397 31
Slivarente	224 73	220 32
Slivinter	446 24	434 30
S.N.I.	1169 80	1135 73
Sogenfrance	1153 34	1130 73
Sogépargne	315 91	309 72
Sogevar	1095 90	1074 41
Sogester	1328 65	1302 60
Soleil Investissements	595 51	572 61
Solstice	2203 74	2198 24
State Street Act. Eur.	10636 12	10276 44 •
State Street Act. Frce.	11527 40	11191 65
St. Str. Act.Japon	10970 74	10599 75
State Street Emer. Mkts	13155 23	12522 77 •
Stratégie Actions	835 84	803 69
Stratégie Rendement	1403 49	1359 31
Technocic	1133 26	1100 25
Techno-Gan	5862 68	5656 42
Thesora	663 61	657 04
Trésor Plus	1284 01	1271 30
Trésor Trimestriel	1026 39	1016 23
Trésoricic	129291 14	129291 14
Trilion	5210 51	5143 64
UAP Investissement	453 97	437 56
UAP Actions France	623 56	601 02
UAP Act. Select	641 14	617 97
UAP Aedificandi	545 20	525 49
UAP Alizé	199	191 81
UAP Alto Sicav	155 86	150 23
UAP Moyen Terme	139 48	134 44
UAP Premiere Cat.	10739 82	10351 63
Uni-Associations	122 78	122 78 •
Uni-Foncier	1241 84	1211 55
Unifrance	616 99	601 94
Uni-Garantie	1293 27	1267 89
Uni Régions	1436 53	1401 49
Univer	235 67	235 67 •
Univers Actions	1313 12	1281 08
Univers Obligations	1808 43	1764 32
Valorg	2045 87	2043 83
Valreal	53089 36	53062 83

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu



AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'amour est aveugle : 19 h. Rel. dim., lun. Courteline... Guitry! : 20 h 30. Rel. dim., lun. Dépressions verbeuses : 22 h. Rel. dim., lun.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'il du ciel : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Pleins Feux : ven., sam., mar. (dernière) 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 16 h.

ARCANE (43-38-19-70). L'Espace du souffle : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Staël ou le Communauté des esprits : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 16 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Avatar : ven., sam., lun., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.

ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BERRY (43-57-51-55). L'Adieu au désert : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Ruy Blas : ven., sam. (dernière) 20 h ; sam. 15 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Les Bonnes : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma souriante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). En attendant Godot : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

CARTOUCHERIE ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : (en espagnol), ven., sam. 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'étau ; Je rêve (mais peut-être pas) : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Seconde Surprise de l'amour : mar., mer., jeu. 20 h 30. Salle II. Dis, quel cinéma tu nous fais là? : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Les Choéphores : ven. 19 h 30 ; dim. (+ les Euménides) 13 h. Les Euménides : sam. 19 h 30 ; dim. (+ les Choéphores) 13 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Mars : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Trois mimes : ven., sam. 20 h 30.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Joyzelle : sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONAL UNIVERSITAIRE (45-67-87-74). La Frontière : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : sam., mar., mer. 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Voltaire's Folies : mer., jeu., ven., sam. 19 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Caligula : mer. 14 h ; sam., lun. 20 h 30. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : ven., mar., jeu. 20 h 30 ; sam., dim. 14 h. Le roi s'amuse : dim., mer. (dernière) 20 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

LE COQ HÉRON La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : mar. 21 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Les Larrons : ven., sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h ; lun. 20 h. Le Livre d'heures : sam. 17 h ; lun. 18 h 30. Le Roi Lear : ven., sam., mar., mer. 20 h 45 ; dim. 17 h.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Souris blanche : 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

DÉJAZET-(TLP) (42-74-20-50). Font & Val à Connard Land : ven., sam. 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Guy Montagné dans Histoires drôles : 21 h. Rel. dim., lun.

DUNOIS (45-84-72-00). Welcome : mar., mer., jeu. 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Le Petit et le Grand : 20 h 15. Rel. dim. Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.

ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : ven. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h 30.

ESPACE JEMMAPPES (46-34-01-58). Et ton âme s'est glissée dans le mienne... : sam., mar., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. lun.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Titre provisoire : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Et si je? : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : ven., sam. 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nina : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Fausse alerte ; Ville à vendre : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : 20 h 15. Rel. dim. Eric Thomas dans son nouveau spectacle : 22 h. Rel. dim.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Lapin chasseur : ven., sam., dim., lun., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h. Les Pieds dans l'eau : mar., mer., jeu. 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Solidataire : 19 h. Rel. dim. L'Homme changé en barque : 20 h 30. Rel. dim. J'aurais tellement voulu être un fait divers : 22 h 15. Rel. dim. Le Perroquet de Marilyn : ven., sam. (dernière) 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30. Rel. dim., lun.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Bec de gaz : 19 h. Rel. dim., lun. Les Silences du quatuor Conrad : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

HOPITAL ÉPHÉMÈRE (46-27-03-28). Robe de mariée : 21 h. Rel. dim.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Les Gastronomades : 21 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Amérique, l'Amérique... : 20 h. Rel. dim. La vie n'est pas un film de Doris Day : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Les Amours jaunes : 18 h 30. Rel. dim. La Journée du maire : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h. Arthus de Penguern ou Comme une légère angoisse : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Fatma : mar., mer., jeu. 20 h 30. Théâtre d'ombres (en langue kanada) : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love : 20 h 30. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : mar., mer., jeu. 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 21 h. Rel. dim.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 20 h 15 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 21 h ; sam. 18 h 30. Rel. dim., lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Palier : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Belle Age : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : ven. 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h.

UVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Le Nouveau Spectacle de Riaboukine : 21 h. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 15 h. Rel. dim., lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Silence de Molière : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Clotilde et moi : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Journal d'une petite fille : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 20 h 30 ; dim. 17 h 30. Rel. dim., lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Chantal Ladesou fait la Potinière : 21 h ; sam. 21 h 45. Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). La Grande Tentation de saint Antoine : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Exercices de style : ven., sam., mar., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Vie est belle : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : jeu., ven., sam., lun., mar. 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Naufrage : 20 h 30 ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SHOW-BUS (42-62-36-56). Show Bus : dim. 14 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Amérique de Jean-Paul Martineau : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Carnaval : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE CLAVEL (43-71-93-73). Athenais entre en scène : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Rel. dim., lun. Daniel Lemire dans Juste pour rire : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Conversation chez les Stein sur M. de Gœthe absent : jeu. 19 h ; ven., sam., mar., mer. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Au coeur, la brûlure : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Après l'amour : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h. La Ronde : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de bassan : ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). La Passion à Ménilmontant : dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Lorsqu'un poète meurt... Federico Garcia Lorca : 18 h 45. Rel. dim. Les Bonnes : 20 h 30. Rel. dim. Le Libertinage : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Valises accompagnées : 19 h 15 ; dim. 17 h 15. Rel. dim. soir, lun. Les étoiles naissent à Santa Cruz : 21 h 15 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MODERNE (48-05-69-69). Je vous demande plaît-il : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-38-56). Les Sonderling : mer., jeu. 20 h 30 ; mar. 20 h 45.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. La Nuit des rois : sam., mer. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). La vie est un songe : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Lectures hispaniques (en français) : ven., sam., dim. (dernière) 18 h 30 ; ven., sam. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Greek (A la grecque) : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Kvetch : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). L'Heure du thé chez les Pendlebury : mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE TRÉVISE (42-73-10-66). Heures vives : ven., sam. (dernière) 21 h.

THERMES DE CLUNY (43-31-85-80). Abelard et Héloïse : ven., sam. 21 h ; dim. 15 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). L'Education d'un prince : 19 h. Rel. dim., lun. Agnès de Dieu : 20 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 21 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 20 h 30 ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Gladys : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPECTACLES NOUVEAUX

ATHENAIS ENTRE EN SCÈNE. Théâtre Clavel (43-71-93-73), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. 15 h (13).

EN ATTENDANT GODOT. Cartoucherie Atelier du Chaudron (43-28-97-04), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. 16 h (13).

ERIC THOMAS DANS SON NOUVEAU SPECTACLE. Grand Théâtre d'Edgar (43-20-90-09) (dim.), 22h (13).

J'IRAI CRACHÉ SUR VOS TONGS. Le Grenier (43-80-68-01), mer., jeu., ven. et sam. 22 h (13).

AGAMEMNON. Cartoucherie Théâtre du Soleil (43-74-24-08), (14).

EXERCICES DE STYLE. Ranelagh (42-88-64-44), ven., sam., mar., jeu. 20 h 30 et dim. 17 h (14).

LES CHOÉPHORES. Cartoucherie Théâtre du Soleil (43-74-24-08), ven. 19 h 30 et dim. (+ les Euménides) 13 h (15).

KVETCH. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h (15).

LE ROI LEAR. Crypte Sainte-Agnès (Eglise Saint-Eustache) (47-00-19-31), ven., sam., mar. 20 h 45 et dim. 17 h (15).

LES EUMÉNIDES. Cartoucherie Théâtre du Soleil (43-74-24-08), sam. 19 h 30 et dim. (+ les Choéphores) 13 h (16).

LES AVIATEURS. Michel (42-65-35-02) (dim.), 21h (19).

L'HEURE DU THÉ CHEZ LES PENDLEBURY. Théâtre Silvia Monfort (45-31-10-96) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (19).

LA SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR. Cartoucherie Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (19).

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Bérénice : dim. 15 h.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). La Poudre d'intelligence : ven. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.

BONNEUIL-SUR-MARNE (SALLE GÉRARD-PHILIPE) (49-80-37-48). L'Etranger : ven. 14 h 30 ; sam. 20 h 30.

CHOISEL PAR CHEVREUSE (30-52-05-11). A la rencontre de Marcel Proust : dim. 17 h.

COMBS-LA-VILLE (LE THÉATRE, L'ARÈNE) (64-88-69-11). Petites fleurs bleues : mer. 14 h ; mar. 20 h 45. Le Théâtre ambulant Chopalovitch : sam. 20 h 45.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Victor, le sauvage : ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). Love Letters : sam. 20 h 30.

ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). Love Letters : dim. 16 h.

IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE) (46-70-21-55). La Dispute : ven., sam. 20 h 45.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). On s'aimait trop pour se voir tous les jours : mar., mer., jeu. 20 h 30.

MASSY (C. C. PAUL-BAILLIART) (69-20-57-04). Capriccio italiano : ven. 21 h.

MELUN (ESPACE SAINT-JEAN) (64-52-10-95). Chevallier-Laspalès : ven. 20 h 30.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). Une mort douce : sam., mer., jeu. 20 h ; dim. 15 h.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Le Petit Bois : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Soirées bourgeoises : mer., jeu., ven., sam. 21 h.

NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) (49-31-02-02). Le Vent du gouffre : ven., sam. (dernière) 21 h.

ROSNY-SOUS-BOIS (ESPACE GEORGES SIMENON) (49-35-38-88). L'Anglais : ven., sam. 20 h 45 ; dim. 15 h 45.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SALLE D'ARSONVAL) (42-83-47-22). L'Humour médecin : ven., sam., mar. 21 h ; dim. 15 h. Lagaf' : dim. 15 h.

STAINS (ESPACE PAUL ELUARD) (48-21-61-05). Les Nouveaux Nez dans Cinq folies en cirque mineur : dim. 16 h.

SURESNES (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-97-98-11). Salle Jean Vilar. La Tragédie comique : mar. 21 h.

VILLEPREUX (THÉATRE DE VILLEPREUX) (30-56-05-64). La Pêche miraculeuse des 153 poissons : dim. 17 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). Chat en poche : ven. 21 h ; dim. (dernière) 18 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Semaine internationale de la critique : Home Stories (1991, v.o. s.t.f.), de Matthias Müller, The Grocer's Wife (1991, v.o. s.t.f.), de John Pozer, 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma polonais : les Réflexes (v.o. s.t.f.), de Jerzy Kucia, le Meneur de bal (1978, v.o. s.t.f.), de Feliks Falk, 14 h 30 ; Un homme sur la voie (1957, v.o. s.t.f.), de Andrzej Munk, 17 h 30 ; le Hasard (1982, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

La Quinzaine des réalisateurs : Warszawa (1992) de Janusz Kijowski, 16 h 30 ; le Coup de foudre (1991, v.o.) de Rudolf Thome, 18 h 30 ; Bob Roberts (1992, v.o.) de Tim Robbins, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

SAM SUFFIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES GRANDES REPRISES

ANGEL (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

CRY-BABY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EVA (Fr.-Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

KEY LARGO (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LE SANG CHAUD (Hong., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

SHADOWS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE DES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.

APPROCHE (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 17 h 15.

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

BETTY (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 19 h, 21 h.

BLANC D'ÉBÈNE (Fr.-GUINEEN) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h.

BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h, 22 h 05.

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 19 h 45.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

588, RUE PARADIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h.

COMMENT L'ESPRIT VIENT AUX FEMMES (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) 16 h 55, 18 h 45, 20 h 35, 22 h 25.

DANZON (Mex., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h.

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 30.

DIVA (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 22 h 15.

ELEMENT OF CRIME (DANOIS, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h.

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 40.

L'EXPÉRIENCE INTERDITE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.

JESUIT JOE (Fr., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.

LADY FOR A DAY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LENNY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 21 h 30.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h 20.

MUSIC LOVERS (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 22 h.

LA MUSICA (Fr.) : Centre audio. Simone-de-Beauvoir, Palais de Tokyo, 16e (47-23-67-48) 18 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 19 h 45.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 45.

LE SYNDROME ASTHÉNIQUE (Sov., v.o.) : Centre audio. Simone-de-Beauvoir, Palais de Tokyo, 16e (47-23-67-48) 20 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30, 0 h 10.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 MAI

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Hommage à Frédéric Chopin dans les salons de l'hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland (Paris et son histoire).

« Les Vikings, gens de bateau », 14 h 30, entrée du Grand Palais (Le cavalier bleu).

« Les artisans du faubourg Saint-Antoine à travers quais et jardins », 14 h 30, place de la Bastille devant le café « Les Grandes Marches » (C. Merle).

« L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son vieux quartier », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Lutèce visites).

« Les hôtels célèbres du Marais », 17 heures, métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 10 h 30, entrée Hôtel-Dieu (Paris autrefois).

« L'île de la Cité des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« La Butte aux Cailles et l'ancien lit de la Bièvre », 14 h 30, place de l'Abbé-Hennoque (Paris capitale historique).

« L'Assemblée nationale au Palais-Bourbon », 14 h 30, métro Assemblée-Nationale (D. Fleuriot).

« Salons et jardin des hôtels de Soubise et de Rohan », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (D. Bouchard).

« Le vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Aux arts et cætera).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Les plus célères tombes du Père-Lachaise », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale (V. de Langlade).

« Les salons de l'hôtel de la Marine », 14 h 30, 2, rue Royale (Paris livre d'histoire).

« Le Panthéon », 15 heures, entrée rue Clotilde (Tourisme culturel).

« Le Palais-Bourbon », 16 heures, 126, rue de l'Université (P. Fernandez).

« Saint-Germain-des-Prés. L'abbaye. Le Musée de la Monnaie », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (H. Brumfeld).

« Le parc des Buttes Chaumont », 10 heures (La Maison de La Villette).

DIMANCHE 24 MAI

« La Salpêtrière », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (Sauvegarde du Paris historique).

« La place des Victoires et son vieux quartier », 15 heures, métro Louvre-Rivoli (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis : de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chénizot », 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Saint-Séverin et son vieux quartier », 15 heures, métro Maubert-Mutualité (Lutèce visites).

« Hôtels, jardins et ruelles du Marais », 17 heures, métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Montmartre une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 15 heures, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

« Les hôtels Bourbon-Condé et Montesquiou », 15 heures, 12, rue Monsieur (Ars conférences).

Exposition : « Les Lautrec de Lautrec », 11 heures, 1, rue Vivienne (D. Bouchard).

« Salons de l'hôtel de Monaco », 15 heures, métro Invalides, côté esplanade (D. Bouchard).

« Les salons d'apparat du ministère de l'éducation nationale », 15 heures, 110, rue de Grenelle (I. Hauller).

« Le dix-huitième siècle au Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (E. Romann).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, porte principale (V. de Langlade).

« Le quartier chinois du treizième », 15 heures, métro Porte-de-Choisy, sortie Masséna (Tourisme culturel).

« La cathédrale orthodoxe russe », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

« Trésors de l'abbaye royale de Chelles », 14 h 45, hall de la gare de Chelles (Art et histoire).

CONFÉRENCES

SAMEDI 23 MAI

Palais de la découverte, 15 heures : « Conception des bateaux à voiles », par Philippe Palud de la Barrière.

DIMANCHE 24 MAI

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Saint-Bernard et les Templiers », par J. Gorgue ; « La magie du verbe », par Natya (Conférences Natya).

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Les oreilles du loup

A son tour, « Le droit de savoir » tentait donc sa chance contre Jean-Marie Le Pen, *en utilisant une arme* jusqu'alors réservée à la presse écrite : sa biographie. Les investigateurs de TF 1 avaient fait réaliser un honnête assemblage de ce que l'on connaissait déjà sur la part d'ombre de la vie du président du Front national : sa Résistance enjolivée, voire inventée, ses amis néo-nazis – « pourquoi néo ? » interrogea *délicieusement un des intéressés*, – les accusations de torture en Algérie, l'édition par sa maison de disques de chants hitlériens, son antisémitisme.

Il eut comme d'habitude réponse à tout, d'autant plus aisément que ses intervieweurs, tout à l'émerveillement de leur témérité, renoncèrent inexplicablement à le pousser.

L'ensemble renforçait la conviction que Jean-Marie Le Pen, plutôt que par sa biographie, devrait être combattu par l'inlassable *déminage* de ses thèmes de propagande.

On ne saurait trop recommander à cet égard le très pédagogique *Face au racisme*, de *Pierre-André Taguieff* (La Découverte), dans lequel les arguments les plus courants du lepénisme sont réfutés avec une froide rigueur scolaire.

L'intérêt de l'émission fut ailleurs. Jean-Marie Le Pen a aujourd'hui changé de lunettes. Il s'habille comme un vice-président du CNPF et, comme n'importe quel sous-ministre, il sourit devant *les caméras*. Mais rien à faire, vingt conseillers ont dû s'y casser les dents : il ne parvient pas à exprimer la répulsion devant la monstruosité nazie.

Dès qu'arrive le sujet, le vocabulaire se fige au garde-à-vous. L'Holocauste ? *« Des excès et des dérapages qui ont pu être le fait de telle ou telle idéologie »*. La guerre ? *« Cette affaire qui remonte à cinquante ans »*. Léon Degrelle, chef du fascisme belge ? *« Un monument »*. Encore et toujours des détails.

Un petit signe suffirait pourtant à rassurer ceux qui ne demandent qu'à l'être. Mais les mots *tout bêtes de la condamnation* et de l'horreur, les mots qui l'estampilleraient enfin fréquentable, ne passent pas ses lèvres.

Cette incapacité à cacher, *sous le bonnet* de la mère-grand, les oreilles du loup, est enfantine, stupide, irraisonnée, et doit rendre furieux tous les bébés Mégret à calculette qui *ont investi dans le succès du* Front. Mais c'est ainsi. La cosmétologie politique atteint là l'extrême limite de ses possibilités. Le cas est, heureusement, désespéré.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ◻ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 22 mai

TF 1

- **20.45** Variétés : Tous à la Une.
- **22.40** Magazine : Si on se disait tout.
- **23.45** Divertissement : Arthur, émission impossible.
- **0.50** Journal et Météo.

A 2

- **20.50** Jeu : *La Piste de Xapatan.*
- **22.10** Divertissement : Rire A 2.
- **23.10** Magazine : Lumière. Spécial photos.
- **23.40** Cinéma : *Bob le flambeur.* ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1955).
- **1.20** Journal et Météo.

FR 3

- **20.45** Magazine : Thalassa. Paradis fragile.
- **21.40** Magazine : Caractères. Les caractères du mois. Invités : J.-M. G. Le Clézio *(Etoile errante)* ; Annie Cohen *(Histoire d'un portrait)* ; Didier Decoin *(Lewis et Alice)* ; Tilman Spengler *(le Cerveau de Lénine)*.
- **22.45** Journal et Météo.
- **23.05** Magazine : Musicales.
- **0.05** ▶ Océaniques. *Appel de personne à personne.*
- **1.20** Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

- **20.30** Téléfilm : *L'Affaire Howard Beach.* De Dick Lowry.
- **22.00** ▶ Documentaire : Models, the Film.
- **22.50** Flash d'informations.
- **22.55** Le Journal du cinéma.
- **23.00** Cinéma : Pour Sacha. ◻ *Film français* d'Alexandre Arcady (1990).
- *0.50* *Cinéma : Air America.* ■ Film américain de Roger Spottiswoode (1990) (v.o.).

M 6

- **20.40** Série : Equalizer. L'Affaire Chrysalis.
- **22.25** Série : Mission impossible, *vingt ans après.*
- **23.20** Magazine : Emotions, charme et érotisme.
- **23.50** Capital.
- **0.15** Six minutes d'informations.
- **0.20** Musique : Les Starclips.
- **2.00** Rediffusions.

LA SEPT

- **20.50** Informations : Dépêches.
- **20.55** Magazine : Carnets d'Europe.
- **21.00** Téléfilm : Sitting in Limbo.
- **22.30** Informations : Dépêches.
- **22.35** Téléfilm : L'Ecrou. De Jean-Pierre Vedel.
- **23.35** Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

- **20.30** *Radio-archives.* La ville de Lourdes.
- **21.30** Musique : Black and Blue.
- **22.40** Les Nuits magnétiques.
- **0.05** Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Edwy Plenel.
- **0.50** Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

- **20.05** Avant-Concert.
- **20.30** Concert (donné le 29 septembre 1991 à Sarrebruck) : Concerto pour violon et orchestre, de Skrowaczewski ; Symphonie nº 7 en *mi majeur* A 109, de Bruckner, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Stanislaw Skrowaczewski.
- **23.10** Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Petit Opportun à Paris : le Quintette du contrebassiste Jean Bardy avec Stéphane Belmondo, trompette, Richie Perry, saxophone, Bibi Louison, piano, Philippe Soirat, batterie.
- **1.00** Les Voix de la nuit.



Samedi 23 mai

TF 1

- **13.20** Magazine : Reportages. Etre ou ne pas être.
- **13.50** Jeu : Millionnaire.
- **14.10** La Une est à vous.
- **17.20** Divertissement : Vidéo gag.
- **17.55** Magazine : Trente millions d'amis.
- **18.25** Jeu : *Une famille en or.*
- **18.50** Divertissement : *Les Roucasseries.*
- **19.20** Jeu : *La Roue de la fortune.*
- **19.50** Tirage du Loto (et à 20.40).
- **20.00** Journal, Tapis vert, Météo, Trafic infos et Tiercé.
- **20.50** Variétés : Succès fous. Vingt tubes des vingt-cinq dernières années.
- **22.40** Magazine : Ushuaïa. Au Tibet. Surfing the Moon ; Jana ; Les Routes himalayennes ; L'Atlantyd.
- **23.55** Magazine : Formule sport. Boxe ; Gymnastique.
- **1.15** Journal et Météo.

A 2

- **13.17** ▶ Magazine : Si ça vous change...
- **14.05** Magazine : Animalia. *Une arche en Oregon.*
- **15.00** Magazine : Sport passion. *A 15.15,* Tiercé ; Rugby.
- **18.55** Jeu : Des chiffres et des lettres.
- **18.50** INC.
- **18.55** Jeu : Des chiffres et des lettres.
- **19.50** *Trois minutes* pour faire lire Présenté par Michel *Polac. Ici et maintenant,* de Jim Thompson.
- **19.59** *Journal,* Journal des courses et Météo.
- **20.50** Magazine : La Nuit des héros.
- **22.45** Magazine : Double jeu. Richard Bohringer, Hippolyte Girardot, Anne Brochet ; variétés : Axel Bauer, Keziah Jones, David Bowie, Wilson Picket.
- **0.00** Sport : Gymnastique. Championnats d'Europe dames, à Nantes.
- **1.00** Journal et Météo.

FR 3

- **14.00** Variétés : Eurotop.
- **14.30** *Magazine : Mondo Sono.* Seychelles : Tompa.
- **15.00** Série : L'Etrange Monsieur Duvallier.
- **15.55** Documentaire : Le Patrimoine français *vu du ciel.* Midi-Pyrénées.
- **16.00** *Magazine :* Espace francophone. Spécial *semaine* de la langue française. La France croit-elle *en la francophonie.*
- **17.00** Série : Les Aventures *de Sherlock Holmes.* Scandale en Bohême.
- **18.00** *Magazine : Montagne.* Conquérants de l'inutile. 6 et *fin.* Le Spectacle du vide.
- **18.30** Jeu : Questions *pour un champion.*
- **19.00** Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, *le* journal de la région.
- **20.10** Divertissement : Yacapa.
- **20.45** Feuilleton : Edouard et ses filles. De Michel Lang (1[er] épisode).
- **21.40** Magazine : Samedi en fête. L'affaire Deschamps.
- **22.45** Journal et Météo.
- **23.05** Sport : Equitation. Jumping international de Cannes.
- **0.00** Magazine : L'*Heure du golf.*

CANAL PLUS

- *13.30* *Magazine :* L'Œil du cyclone.
- **14.00** Le Journal du cinéma.
- **14.05** Téléfilm : L'Arme du silence.
- **15.50** Le Journal du cinéma. Présenté par Michel Denisot.
- **16.15** Documentaire : Des gorilles *et des hommes.* D'Allison Argo.
- **17.05** *Les Superstars du catch.*

—— *En clair jusqu'à 20.30* ——

- **18.00** Décode pas Bunny.
- **19.05** Dessin animé : Les Simpson.
- **19.30** *Flash d'informations.*
- **19.35** Le Top.
- **20.30** Téléfilm : Un parfait petit meurtre. D'Anson Williams.
- **22.05** Documentaire : Tendres chacals.
- **22.50** Flash d'informations.
- **23.00** Le Journal du cinéma.
- **23.05** Cinéma : Cabal. ■ Film britannico-américain de *Clive* Barker (1989).
- **0.45** Cinéma : *Le Voyage du capitaine* Fracasse. ■■ *Film franco-italien* d'Ettore Scola (1990).

M 6

- **13.55** Série : Supercopter.
- **14.50** Série : Brigade de nuit.
- **15.45** Série : Les Espions.
- **16.35** Série : Vegas.
- **17.25** Série : Amicalement vôtre.
- **18.20** Série : Les Têtes brûlées.
- **19.15** Magazine : Turbo. Essais : la VW Vento, la Diablo Lamborghini, la Coccinelle « Schwimmwagen » ; Le musée Volkswagen ; L'essai *comparatif de Jacques* Lafitte : Porsche Carrera RS-Carrera CVP.
- **19.54** Six minutes d'informations, *Météo.*
- **20.00** Série : Papa Schultz.
- **20.30** Divertissement : Les Dents de l'humour.
- **20.40** Téléfilm : Super papa. *De Lamont* Johnson.
- **22.25** Téléfilm : *La Loi du yakusa.*
- **23.45** Musique : Flashback.
- **0.15** Six minutes d'informations.
- **2.00** Rediffusions.

LA SEPT

- **15.10** Documentaire : Barbara Hendricks et le Chœur Orphei Drangar. De Lars Egler.
- **16.05** Documentaire : Les Musiques noires en Afrique du Sud. De Claude Fléouter. 1. La Terre des Zoulous.
- **17.00** *Documentaire :* Mémoire en ricochets. *De Michel Mitrani.* 2. Tous les parfums de l'Occident.
- **18.05** Magazine : Objectif amateur. Présenté par Pierre Tchernia.
- **19.05** Documentaire : Ricky Ford, encore. *De Lionel Boncompagnie.*
- **20.00** Chronique : Le Dessous des cartes.
- **20.05** *Documentaire :* Histoire parallèle.
- **21.00** Documentaire : Le Moindre Geste. De Fernand Deligny et Jean-Pierre Daniel.
- **22.35** Le Courrier des téléspectateurs.
- **22.40** Téléfilm : Sitting in Limbo. *De John N. Smith.*
- **0.15** Magazine : Mégamix. Urban Dance Squad, les Guo Brothers, Shan Shan Typhoon, Bobby Brown, Shamen, Dépêche Mode, Lionel D. et Dee Nasty.

FRANCE-CULTURE

- **20.30** Photo-portrait. *Les photographes par eux-mêmes* : John Foley.
- **20.45** Dramatique. Banqueroute, de Jean-François Charlier.
- **22.35** Musique : Opus. McGegan, *chef d'orchestre* baroque.
- **0.05** Rencontre au clair de la nuit. Jean-Luc Moreau, peintre.

FRANCE-MUSIQUE

- **20.00** Opéra (en direct de Genève) : Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny, opéra en trois actes, de Weill, par le Chœur du Grand Théâtre de Genève et l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Jeffrey Tate ; sol. : Anne Howells, Ragnar Ulfung, Harry Peeters, Marie McLauglin, Warren Ellsworth, Andreas Jaeggi, Malcolm Walker.
- **0.08** Les Bruits du siècle. Par *Martin Kaltenecker.*
- **1.30** Les Sortilèges du flamenco. Par Robert J. Vidal.

Dimanche 24 mai

TF 1

- **13.20** Série : Hooker.
- **14.15** Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
- **15.15** Série : Columbo.
- **16.35** Disney parade.
- **18.05** Magazine : Téléfoot. *Présentation de Suisse-France* ; L'Euro 92 ; L'équipe de France à Clairefontaine.
- **18.55** Loto sportif.
- **19.05** ▶ *Magazine : 7 sur 7.* Invité : Jacques Chirac.
- **20.00** Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
- **20.50** Cinéma : Mon ami le traître. ◻ Film français de José Giovanni (1988).
- **22.55** Magazine : Ciné dimanche.
- **23.00** Cinéma : Prisonnières. ◻ Film français de Charlotte Silvera (1988).
- **0.45** Journal et Météo.
- **0.50** Magazine : Le Vidéo Club.
- **1.10** Concert : Brahms. *Symphonie nº 2.*

A 2

- **13.25** Dimanche Martin.
- **14.55** Série : Mac Gyver.
- **15.50** *Dimanche Martin (suite).*
- **17.30** Documentaire : L'Equipe Cousteau à la redécouverte du monde.
- **18.20** 1, 2, 3. Théâtre (et à 23.55).
- **18.30** Magazine : Stade 2.
- **19.25** Série : Maguy.
- **19.59** *Journal,* Journal des courses *et Météo.*
- **20.50** Série : Nestor Burma. *Fièvre au Marais.*
- **22.20** Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invités : Daniel Barenboïm *(Une vie en musique)* ; Manuel Rosenthal *(Manuel Rosenthal, une vie,* de Dominique Sandinos).
- **23.45** Journal et Météo.
- **0.05** Documentaire : Photofolie. Jean-Henry, un collectionneur, de Jean-Christophe Ballot ; Don Juan, de Fabien Chalon ; Le Portrait authentique, de Jean-Luc Placentino.

FR 3

- **13.20** Magazine : *D'un soleil à l'autre.*
- **13.50** Magazine : Sports 3 dimanche. Basket-ball américain : championnat NBA *(play-off)* ; Gymnastique : championnats *d'Europe dames, en direct* de Nantes ; à 15.15, Tiercé, à Longchamp ; Actualités et résultats ; Salut les mômes.
- **17.15** C'est Lulo !
- **19.00** Le 19-20 de l'information. De 19.12 à *19.35,* le journal de la région.
- **20.05** Divertissement : Téléchat.
- **20.10** Série : Benny Hill.
- **20.45** Spectacle : Les Stars de la magie à Las Vegas.
- **21.55** Magazine : Le Divan. Mary Higgins Clark (1[re] partie). *Américaine d'origine irlandaise, septuagénaire et... auteur de romans policiers.*
- **22.20** Journal et Météo.
- **22.40** Cinéma : Gold Diggers of 1933. ■■■ Film américain de Mervyn Le Roy (1933) (v.o.).
- *0.20* Musique : Mélomanuit. Invité : Jean-Pierre Coffe. *La Vie parisienne* (ouverture et quadrilles), d'Offenbach, par l'Orchestre de Bretagne, dir. Claude Schnitzler.

CANAL PLUS

- **13.30** Concert : Harry Connick Jr.
- **14.00** Téléfilm : Hollywood Follies. De Michael Blakemore, avec Lynn Redgrave, Rosemary Harris.
- **14.50** Sport : *Rugby.* Demi-finale du championnat de France.
- **17.05** Dessin animé : *Les Simpson.*
- **17.25** Cascades et cascadeurs nº 8. Emission présentée par Marc Toesca.
- **17.55** Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
- **18.00** Cinéma : Mettons les voiles ! ■ Film britannique de Jonathan Lynn (1990). Avec Eric Ide, Robbie Coltrane, Camille Coduri.

—— *En clair jusqu'à 20.30* ——

- **19.25** Flash d'informations.
- **19.30** Ça cartoon.
- **20.20** Magazine : Dis Jérôme ?
- **20.25** Magazine : L'Equipe du dimanche. Présentation du sommaire.
- **20.30** Cinéma : Hors la vie. ■■ Film franco-italo-belge de Maroun Bagdadi (1991). Avec Hippolyte Girardot, Rafic Ali Ahmad, Hussein Sbeity.
- **22.00** *Flash d'informations.*
- **22.10** L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football européen ; Actualité.
- **0.10** Cinéma : L'Echelle de Jacob. ■ Film américain d'Adrian Lyne (1990) (v.o.).
- **2.00** Documentaire : Les animaux dans la guerre.

M 6

- **13.55** Série : L'Incroyable Hulk.
- **14.45** Variétés : Multitop.
- **16.15** Série : Clair de lune.
- **17.05** Série : Le Saint.
- **18.00** Série : Espion modèle.
- **19.00** Série : Les Routes du paradis.
- **19.54** Six minutes d'informations, Météo.
- **20.00** Série : Madame est servie.
- **20.30** Magazine : Sport 6.
- **20.40** Téléfilm : La Plage aux fantômes. De Peter Medak, avec Patrick Duffy, Cindy Pickett. *Un si joli petit port... où se produisent des disparitions inexpliquées.*
- **22.25** Magazine : Culture pub. Sans culotte ; Sang pour sang ; Sans blague ; Sans foi ni loi.
- **22.50** Cinéma : Dans la chaleur des nuits d'été. ◻ Film franco-allemand de Siggi Gotz (1978). Avec Stéphane Hillel, Olivia Pascal, Claus Obalski.
- **0.30** Six minutes d'informations.
- **0.35** Magazine : Sport 6.
- **0.45** Magazine : Métal express. Spécial Iron Maiden.
- **2.00** Rediffusions.

LA SEPT

- **14.20** Danse : La Fille mal gardée ou Il n'est qu'un pas du mal au bien. *Chorégraphie de Ivo Cramer.*
- **15.25** Informations : Dépêches.
- **15.30** Concert. Requiem, de Fauré, par l'Orchestre de Lille, dir. : Jean-Claude Casadesus ; sol. : Barbara Hendricks, José Van Dam.
- **16.10** Informations : Dépêches.
- **16.15** Documentaire : Réflexions faites. De Philippe Collin.
- **17.10** Informations : Dépêches.
- **17.15** Téléfilm : *L'Ecrou.* De Jean-Pierre Vedel, avec *Jacques Vogel, Henri Genes.*
- **18.10** Informations : Dépêches.
- **18.15** Documentaire : Grand reporter. De François Porcile. 3. La passion de la découverte.
- **19.05** Informations : Dépêches.
- **19.10** Documentaire : Assouan, le haut barrage. De Borhane Alaouie.
- **19.55** *Informations :* Dépêches.
- **20.00** Magazine : Sait-on jamais. Animé par Laurène L'Allinec. Présentation des programmes de la SEPT. Invité : Marc Ferro, historien.
- **20.25** Le Courrier des téléspectateurs.
- **20.30** Documentaire : Les Années Lumière. De Jean Chapot.
- **22.00** Chronique : Le Dessous des cartes.
- **22.05** *Cinéma : Ordet.* ■■■ Film danois de Carl Theodor *Dreyer* (1954). Avec Henrik Malberg, Emil Hass Christen*sen,* Preben Lerdorff Rye.

FRANCE-CULTURE

- **20.30** *Atelier de création radiophonique.* Ascenseur, point *de suspension, par* Stella Pedros.
- **22.35** Musique : Le Concert (donné en décembre 1991 au TLP Dejazet, à *Paris)* : *récital* Cora Vaucaire.
- **0.05** Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

- **20.35** Concert (donné le 15 janvier au *Musée Carnavalet)* : *Quatuor* à cordes en *ré* mineur K 173, *de Mozart* ; Quatuor à cordes en sol majeur op. 64 *nº* 4, de Haydn ; Quatuor à cordes en si bémol majeur K 458, de Mozart, par le Quatuor Kuijken.
- **22.15** Mémoire d'orchestres. Par Philippe Morin. Cycle Sergiu Celibidache. Concerto pour violoncelle et orchestre en si mineur op. 104, de Dvorak ; Métaboles, de Dutilleux ; La Valse, de Ravel.
- **23.35** Mère obscure, père ambigu et fils accompli.

Le Monde

En raison de « manquements graves à l'éthique »

Le directeur du centre de transfusion de Saint-Denis de la Réunion est suspendu

Un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur le Centre de transfusion sanguine de Saint-Denis de la Réunion, remis jeudi 21 mai à M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, met gravement en cause le mode de fonctionnement de cet établissement. Il conclut d'une part au *« non-respect de la réglementation et de la santé publique »*, d'autre part à des *« manquements graves à l'éthique »*. Dès réception de ce rapport, M. Bernard Kouchner a décidé, vendredi 22 mai, de suspendre de ses fonctions le directeur du CTS.

Ce rapport avait été demandé en avril à la suite d'informations faisant état de problèmes de santé publique survenus dans ce CTS. En outre, il existait depuis plusieurs années une mésentente entre le directeur du centre, le docteur Gilbert Gérard (adjoint au maire PS de Saint-Denis) et la direction de l'hôpital.

Le rapport de l'IGAS fait état des anomalies suivantes :

– retard de deux à trois ans dans la mise en œuvre des contrôles prévus par la réglementation ;

– abandon des contrôles de qualité des produits sanguins au cours des trois derniers mois de 1991 ;

– distributions de produits sanguins sans prescription médicale et sans identification des patients ;

– collectes de sang effectuées sur un bâtiment de la marine nationale de retour d'une zone d'endémie palustre (il s'agirait de l'île de Mayotte) ;

– collectes de sang effectuées en hôpital psychiatrique avec prélèvements sur des sujets hospitalisés ;

– collectes de sang effectuées jusqu'en 1991 en milieu pénitentiaire.

Le docteur Gérard nous a, pour sa part, précisé qu'il n'avait pas eu connaissance du contenu du rapport de l'IGAS. Il souligne les conditions de travail difficiles auxquelles doit faire face l'établissement qu'il dirige et qui pratique environ 14 000 collectes par an. Selon lui, les collectes pratiquées en milieu pénitentiaire et en milieu psychiatrique ne correspondaient qu'à une fraction très minime (de l'ordre d'une centaine par an) de l'ensemble du sang recueilli. Le docteur Gérard affirme d'autre part que toutes les garanties sanitaires étaient prises et que les règles éthiques étaient respectées.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

L'examen du nouveau code pénal

Les députés suppriment la sanction du discrédit jeté sur une décision de justice

Les députés ont adopté jeudi 21 mai, en seconde lecture, les livres III et IV du projet de code pénal, présentés par M. Vauzelle, garde des sceaux. Le livre III traite des crimes et délits contre les biens, et le livre IV, des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique. Les députés ont supprimé, à ce titre, les sanctions prévues, en première lecture, contre le discrédit jeté sur une décision de justice.

La longue réforme du code pénal, commencée au Sénat en mai 1989, touche à son terme. Le premier livre, consacré aux principes généraux, a déjà fait l'objet d'un accord entre l'Assemblée et le Sénat. Une commission mixte paritaire, réunie dans la première quinzaine de juin, devrait également parvenir à un accord sur le deuxième livre, particulièrement sensible, consacré aux atteintes contre les personnes. Le même résultat devrait être facilement obtenu pour les livres III et IV, pour lesquels il n'existe pas de points de divergence majeurs entre les députés et les sénateurs. Ils examineront, ensuite, un cinquième et dernier projet, consacré à la mise en vigueur du nouveau code et comportant la modification de certaines dispositions de droit pénal et de procédure pénale, rendue nécessaire par cette entrée en vigueur. Le gouvernement souhaite que le Parlement puisse se prononcer sur l'ensemble du projet avant la fin de la session de printemps.

L'examen, en seconde lecture, des livres III et IV (adoptés par les seuls socialistes, la droite s'abstenant et les communistes votant contre) a confirmé l'existence de divergences de vues entre le Sénat et l'Assemblée nationale, notamment pour ce qui concerne l'interdiction du territoire français pour les étrangers coupables de certaines infractions. Le Sénat souhaite qu'elle soit obligatoirement encourue, alors que l'Assemblée nationale désire qu'elle conserve un caractère facultatif et exceptionnel. Les députés, moins sévères que les sénateurs, ont aussi revu à la baisse le niveau de certaines peines, comme pour le vol simple, puni de deux ans d'emprisonnement et de 200 000 francs d'amende, au lieu de trois ans de prison et 300 000 francs d'amende.

Les députés ont supprimé, dans le livre consacré aux atteintes contre les biens, les dispositions introduites par le Sénat contre les « tags », qui étaient punis de deux mois de prison et de 50 000 francs d'amende. Ils ont souhaité introduire, en revanche, dans la liste des peines contraventionnelles revue au cours de l'examen définitif du livre I, les travaux d'intérêt général, qui pourraient sanctionner les graffitis.

Au chapitre des atteintes à la nation et à l'Etat, et contre l'avis de M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne), les députés ont enfin supprimé, à l'initiative du rapporteur, M. François Colcombet (PS, Allier), un article introduit en première lecture dans le texte du gouvernement et reprenant les dispositions de l'article 226 de l'actuel code pénal, qui incrimine *« le fait de chercher à jeter le discrédit sur un acte ou une décision juridictionnelle »*.

GILLES PARIS

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 23 à 32

Le numéro du « Monde » daté 22 mai 1992 a été tiré à 5[illegible] [illegible]02 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : Adieux aux armes

Le département de l'Aisne a du mal à accepter le départ des militaires de la 8e division d'infanterie, et beaucoup de villes s'inquiètent pour leur avenir économique.
Également dans le supplément « Heures locales », l'euphorie des vieux gréements : venus de vingt-cinq pays, des centaines de voiliers doivent se retrouver à Brest en juillet.

« Dates » : Les débuts de la chouannerie

Il y a deux cents ans, dans un manoir breton situé aux confins de la Normandie et du Maine, plutôt que d'émigrer, les adversaires de la Révolution étaient conviés à se mettre sous les ordres de Charles-Armand Tuffin, marquis de La Rouërie.

Les conflits du Haut-Karabakh et du Nakhitchevan

Moscou met en garde la Turquie contre toute intervention armée

Alors que les combats entre Arméniens et Azéris se poursuivent au Nakhitchevan et que les réfugiés arméniens commencent à regagner le Haut-Karabakh, désormais contrôlé entièrement par les forces arméniennes, des signes de tension sont apparus entre Ankara et Moscou.

En visite à Erevan, où il a rencontré, jeudi 21 mai, le président arménien, M. Levon Ter-Petrossian, le secrétaire d'Etat russe, M. Guennadi Bourboulis, a en effet estimé « évidente » une intervention militaire russe si des actions militaires turques étaient entreprises contre l'Arménie. M. Bourboulis a toutefois précisé qu'il était *« absolument impossible »* d'envisager une intervention militaire turque dans la région. La Turquie, de son côté, a réagi aux allusions concernant une éventuelle intervention militaire turque faites la veille par le Maréchal Evgueni Chapochnikov, commandant en chef des forces armées de la CEI.

A Helsinki, les représentants arméniens ont bloqué, jeudi, un projet de déclaration de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) critiquant l'escalade du conflit au Haut-Karabakh et son extension à d'autres régions de l'Azerbaïdjan. – *(AFP, Reuter.)*

Le Parlement russe juge « sans valeur juridique » l'acte d'attribution de la Crimée à l'Ukraine

Le Parlement russe a décrété, jeudi 21 mai, que l'acte d'attribution de la Crimée à l'Ukraine en 1954 était *« dépourvu de valeur juridique »*. Tout en reconnaissant le traité russo-ukrainien de 1990 stipulant l'intangibilité des frontières, le Parlement estime, en outre, qu'il est indispensable de régulariser cette question par des pourparlers entre les deux pays, *« se fondant sur la volonté librement exprimée du peuple de Crimée »*.

A Simféropol, capitale de la Crimée, le Parlement local a confirmé, jeudi matin, son vote de la veille annulant, sur l'insistance de l'Ukraine, sa déclaration d'indépendance et prévoyant des négociations avec Kiev *(le Monde* du 22 mai). Le débat au Parlement de Russie est *« une ingérence dans les affaires intérieures de l'Ukraine »*, a estimé, jeudi après-midi, Mme Galina Starovoïtova, conseillère de M. Boris Eltsine pour les questions ethniques. *(AFP, Reuter.)*

En avril

La masse monétaire a crû de 8,8 % en Allemagne

FRANCFORT

de notre correspondant

En avril, la masse monétaire M3 (liquidités et crédits bancaires à moins de quatre ans) a cru de 8,8 % en rythme annuel en Allemagne, selon les données provisoires publiées par la Bundesbank, vendredi 22 mai. Cette évolution est considérée par la banque centrale de Francfort comme *« à nouveau forte, même si elle n'est pas aussi dynamique que les deux mois précédents »*. La croissance de M3 (en rythme annuel) avait été de 9,4 % en mars (chiffre révisé) et de 8,7 % en février.

Malgré cette très légère amélioration, la tendance reste très nettement supérieure à l'évolution souhaitée par la banque centrale, qui est comprise entre 3,5 % et 5,5 %. La raison en est une nouvelle expansion des crédits octroyés aux ménages et aux entreprises.

E. L. B.

□ **Saisie-record de LSD à Lille.** – Cent mille doses de LSD ont été saisies par les services des douanes mardi 19 mai à Lille. Les premiers éléments de l'enquête, confiée au Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Lille, permettent de déterminer que les stupéfiants, d'une valeur de 6 millions de francs, provenaient des Pays-Bas et étaient destinés à approvisionner un réseau de revente en Grande-Bretagne.

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Chauffards !

JE ne sais pas ce qui m'a prise l'autre jour, c'était vendredi dernier, je suis partie bille en tête contre l'alcool au volant. J'aurais mieux fait de la boucler. Enfin quoi, il n'a jamais tué, depuis, que quatre-vingt-deux personnes dont vingt-cinq gosses. Mais vous n'arrêtez pas de m'écrire, de me téléphoner : Il y a six mois, il y a un an, on m'a fauché ma mère, mon môme, mon mari... Oui, bon, et puis ? Et puis rien ! Le meurtrier roule toujours.

Je prends des notes, bien obligée : Comment elle s'appelait votre fille ? Véronique. Quel âge ? Seize ans et demi... Elle venait de passer son bac C avec mention. Ça c'est passé où, quand, comment ? A Saint-Malo. L'été dernier. Elle rentrait à vélo sur la piste cyclable de la chaussée du Sillon, un boulevard à trois voies. Elle a été projetée à 25 mètres par un chauffard, un récidiviste, il s'était déjà payé un jeune Américain de passage en 1981. Taux d'alcoolémie ? 1,10 gramme. Qui c'était, ce type ? Pas n'importe qui, un notable. L'affaire a été renvoyée. La reconstitution n'aura lieu que mercredi en huit. En on ne lui a pas retiré son permis.

Ça, c'est pas mal ! Et elle s'étonne, cette maman, faut vraiment qu'elle soit égarée par le chagrin, elle proteste : Vous vous rendez compte du danger ! Il peut faire d'autres victimes. Comment se fait-il que les enquêtes sur les excès de boisson et de vitesse traînent les pieds dans ce pays ?

Les responsables de la Ligue contre la violence routière, eux, ne sont pas surpris. Ils accusent, ils parlent de trafic d'influence, de dossiers qui ne passent pas, d'inadmissibles lenteurs. Et, pour parer au plus pressé, ils ont organisé cette semaine, dans le quinzième arrondissement de Paris, une opération « Securité enfant », histoire d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'absence d'agents de la circulation et de feux rouges à la sortie des écoles.

Ils vont plus loin. Comme, apparemment, on ne peut pas empêcher ces assassins d'écraser les gamins, faut empêcher les gamins de se faire écraser par les assassins, en leur apprenant, en classe, à garer leurs abattis !

□ **M. Bérégovoy présidentiable, selon un sondage.** – Selon un sondage de l'institut Louis Harris, effectué les 14 et 15 mai auprès de 1 005 personnes et publié dans *Profession politique* du 22 mai, 60 % des Français estiment que M. Pierre Bérégovoy ferait un *« bon »* président de la République. Parmi les personnalités souhaitées pour défendre les idées de gauche aux élections présidentielles, M. Bérégovoy (22 %) est cependant cité en troisième position derrière MM. Jacques Delors (33 %) et Michel Rocard (28 %). Un autre sondage réalisé par la SOFRES du 18 au 28 avril auprès de 1 000 personnes et publié dans *le Nouvel Observateur* du 21 mai indique d'ailleurs que M. Delors arrive en tête *« des personnalités qui feraient un bon président de la République »* : avec 48 %, il devance M. Rocard (38 %) et M. Jacques Chirac (34 %).

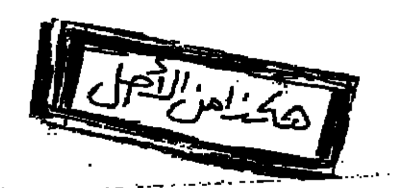
M. Lionel Jospin invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* »

M. Lionel Jospin, ancien ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale dans les gouvernements Rocard et Cresson, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*Le Monde* » dimanche 24 mai de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Lionel Jospin, ancien premier secrétaire du Parti socialiste qui est conseiller général de Cintegabelle (Haute-Garonne) et conseiller régional de Midi-Pyrénées, répondra aux questions de Patrick Jarreau et d'André Passeron, du *Monde*, et de Richard Arzt et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt du 30 mars 1992, la cour d'appel de PARIS, confirmant un jugement du tribunal de Grande Instance de Paris, du 10 juillet 1991, a condamné MM. Bernard TAPIE et Jean-Louis LEVREAU, pour avoir tenu des propos diffamatoires envers M. André SOULIER à la suite de la décision rendue le 28 janvier 1991, par la Commission Nationale de discipline du football.



Le Monde

SANS · VISA

Coups d'œil américains


LEWIS HINE/GEORGE EASTMAN HOUSE

Un an et quarante-cinq jours, temps record pour la construction de l'Empire State Building, inauguré en mai 1931.

Le violent coup de chaleur que les Etats-Unis viennent de supporter freinera-t-il l'élan des Français dans leur désir, aujourd'hui fermement installé, de s'en aller découvrir les espaces américains ? Non, répondent les voyagistes, aucune défection ; il n'y a plus que les tremblements de terre qui font peur. Cap sur les Etats-Unis donc avec ce numéro spécial qui fera partir le lecteur à Miami, à Nashville, aux chutes du Niagara et qui commence à New-York au sommet d'un immeuble moins haut mais toujours plus élevé que les autres : l'Empire State Building.

LITTÉRATEUR à l'emporte-pièce, Le Corbusier, de passage à New-York en 1935, soupirait : *« Cent fois, j'ai pensé, New-York est une catastrophe ; cinquante fois, j'ai pensé, c'est une belle catastrophe. »* Il ajoutait : *« Les gratte-ciel déjà sont plus grands que les architectes. »* C'est le moment où le fer, la pierre et le verre s'unissent dans leur propre dépassement, où New-York s'invente un style dont les héros sont restés debout, témoins d'une Amérique qui voulait s'élever résolument au-dessus du monde et qui allait y parvenir. Le Chrysler Building, le Rockefeller Center et par-dessus tous, bien sûr, l'Empire State Building, vainqueur de la bataille du ciel. Ce passé récent a fini par devenir ancien aux yeux de cette jeune nation qui les sauvegarde, les restaure et qui en fait ses halls de réception *up to date*, au point que M. Gorbatchev, en visite aux Etats-Unis il y a quelque temps, sera logé dans un palace des années 30, le Waldorf Astoria, et reçu dans un palais des spectacles des mêmes années, le Radio City Music Hall. Si New-York, selon l'expression heureuse, est *« une ville debout »*, c'est mythologiquement et historiquement aux édifices de cette époque qu'elle le doit. Nous sommes tous encore dans la main de King Kong.

Sans renier la silhouette qu'il s'était donnée dans ces années-là, le quartier de Manhattan n'a jamais cessé de se reconstruire sur lui-même et continue d'être comme un aimant dans l'imaginaire du temps. Tête de pont d'un monde neuf, l'île de granit a voulu s'emparer de la troisième dimension quand les deux premières montraient leurs limites. Au bout de chaque rue, la mer, et les paquebots. Au bout de chaque idée, le ciel, dernière frontière. New-York, la ville qui attirait l'Europe et faisait peur à l'Amérique. New-York, qui plaît à l'Européen et inquiète l'Américain.

L'histoire des gratte-ciel aux Etats-Unis est assez simple. Chicago, dès la fin du dix-neuvième siècle, met au point la technique. New-York, dans les années 1920, leur invente un style. Il fallait d'abord, c'est vrai, trouver l'ascenseur, le grand émancipateur. Mis au point par un certain M. Otis, son premier usage public, à New-York, dès 1857, bouleverse les usages et met sens dessus dessous la grille des valeurs : l'étage noble change de place. La course vers les sommets peut s'engager. A Chicago, les ingénieurs et les architectes, après le grand incendie de 1871, ont étudié comment densifier, comment multiplier les possibilités d'un terrain. L'ancêtre du « gratte-ciel » est en pierre et il n'a que seize étages, c'est le Monadnock Building, de 1892, dont les caractéristiques autorisent tous les espoirs : ce ne sont plus les murs qui tiennent l'édifice, c'est la charpente. Alors, Burnham, l'architecte de Chicago, reprend l'idée du fer et construit à New-York le « premier » gratte-ciel à ossature métallique, en 1902 : il n'a « que » vingt-deux étages, mais sa forme triangulaire lui vaut un surnom, « Flat Iron » (« fer à repasser »), et crée un effet de légère lévitation, qui étonne, aujourd'hui encore. Le photographe Stieglitz le comparait à l'étrave d'un immense navire, *« symbole d'une Amérique en train de se faire »*. Celui-là a inventé l'autonomie : il est seul dans son paysage, isolé, élancé, s'étant emparé d'une étrangeté de la topologie manhattanienne, un triangle formé par l'oblique de Broadway et la grille orthogonale des rues.

Car un gratte-ciel, comme dit Robert A. M. Stern, ce n'est pas seulement un immeuble haut. *« J'appelle gratte-ciel,* énonce l'architecte new-yorkais qui enseigne à l'université Columbia, *un bâtiment qui s'élance, qui veut se dresser librement, se détacher, et dont le sommet dialogue avec le ciel. Il lui faut une certaine dose de symbolisme, au moins une intention de se référer aux pyramides, aux cathédrales, ou aux colonnes antiques. En fait, un véritable gratte-ciel ne peut réussir qu'en personnifiant quelque chose ou quelqu'un, une entreprise. D'ailleurs, le Chrysler Building a continué de porter ce nom alors qu'il appartenait depuis longtemps à la Texaco. »* Le Woolworth, qui fut l'immeuble le plus haut de New-York de 1913 jusqu'en 1930, avait été explicitement voulu comme une *« cathédrale du commerce »* et entièrement habillé en style néo-gothique par son promoteur, propriétaire des chaînes de magasins à trois sous.

de notre envoyée spéciale
Michèle Champenois

Lire la suite page 25

Sur la route

La vie de palace

Ils s'appellent The Don Cesar, The Breakers, The Park Central, The Reach, Ocean Club, Del Coronado ou Las Brisas. Ils se trouvent en Floride (à St-Petersburg, *à Palm-Beach, à Miami-Beach ou à Key-West)*, à San-Diego en Californie, Paradise Island aux Bahamas ou Acapulco au Mexique. Ils sont, dans la catégorie des hôtels de vacances, le luxe incarné, le faste appliqué aux loisirs et à la détente.

Ainsi The Breakers, l'un des seuls hôtels de Floride (à une heure et demie de Miami, en voiture) érigés au bord de l'Atlantique, offre, avec ses plafonds décorés par des artistes européens et ses murs couverts de tapisseries flamandes, une étonnante ambiance de Renaissance italienne sous les tropiques. Avec vue sur plage privée et océan ou golf et jardins. De son côté, The Park Central, sans jouer les palaces, offre le charme et la séduction d'un édifice rétro, au cœur du quartier art déco superbement rénové de Miami-Beach, dans une ambiance décontractée et «branchée». Quant à l'hôtel Del Coronado, à San-Diego, il fait un peu figure de légende dans l'hôtellerie américaine, avec son architecture victorienne qui a servi de décor à plusieurs films, dont *Certains l'aiment chaud*, et qui lui vaut la fidélité de nombreuses célébrités du monde de la politique (une douzaine de présidents y ont séjourné) et du cinéma.

Superbes, ces hôtels n'en sont pas moins, à l'occasion, généreux par le biais des tarifs consentis en basse saison, une période qui, aux Etats-Unis, dans certains des lieux de villégiature les plus fréquentés, correspond, pour la plus grande chance des visiteurs européens, à un été considéré comme un peu trop chaud par la clientèle locale. Une situation judicieusement exploitée par certains voyagistes.

Objets de passion, ces établissements figurent logiquement (en compagnie d'autres musts américains tels le Waldorf Astoria à New-York ou le Mirage à Las Vegas) dans *les Passions* de Forum Voyages (une vingtaine d'agences en France dont huit à Paris, notamment au 55, avenue Franklin-Roosevelt, 75008, tél. : 42-56-84-84 et sur Minitel 3615 code FV), brochure *dans laquelle ce voyagiste, également compétitif* dans le domaine aérien, rassemble séjours et circuits prestigieux. En insistant sur la différence des prix appliqués par ces palaces en «hiver» et en «été», de mai à octobre. Ainsi une nuit au Don Cesar est facturée 420 F par personne en chambre double contre 670 F en hiver, 520 F aux Breakers contre 1 285 F, 480 F au Reach contre 795 F, 215 F au Park Central contre 310 F. Sans parler des réductions frisant les 50 % consenties par les palaces balnéaires des Bahamas ou d'Acapulco : 545 F par personne au Las Brisas pour un bungalow avec piscine et terrasse privées. Sans oublier que, dans la plupart de ces établissements, deux enfants de moins de dix-huit ans peuvent occuper gratuitement la chambre des parents.

De son côté, la chaîne Marriott (numéro vert France : 05-90-83-33) propose une chambre «5 étoiles» à New-York, cet été, du 26 juin au 12 septembre, pour 159 dollars la nuit, étant entendu qu'il est possible de loger jusqu'à cinq personnes dans les très vastes chambres des deux hôtels concernés. Il s'agit d'une part du New York Marriott East Side, un superbe édifice art déco construit par l'architecte de l'Empire State Building, dans Midtown Manhattan, à deux pas des Nations unies ; d'autre part du Marriott New York Marquis (cinquante étages, un restaurant tournant), à Manhattan, près de Broadway et de ses théâtres dont celui de l'hôtel (1 600 places) qui y présente actuellement *l'Homme de la Manche*. Quant aux hôtels Marriott de Los Angeles, ils proposent, du mardi au vendredi et aux plus de seize ans, un forfait comprenant, pour 99 dollars (environ 550 F), une nuit en chambre de luxe avec petit déjeuner pour deux et l'entrée dans un studio de télévision pour assister à une émission en direct.

Elvis et les autres

Si la musique adoucit parfois les mœurs, elle occupe souvent une place de choix dans la vie d'un peuple et constitue, de ce fait, une séduisante grille de lecture pour comprendre l'histoire et la culture d'un pays. Ainsi c'est en musique, du nord au sud, que Nouvelles Frontières (renseignements au 42-73-10-64 et Minitel 3615 NF) propose de découvrir, lors d'un circuit organisé de 17 jours (14 780 F en chambre *double*, avion compris, en *juillet, août et septembre)*, le style de vie américain, de Chicago à Dallas *via* la Louisiane. Au rythme de la musique classique et du blues à Chicago, de la «country and western» à Nashville, de la musique cajun à Lafayette et du jazz à La Nouvelle-Orléans. Sans oublier Memphis et Graceland, la maison du *king* Elvis.

Elvis Presley également à l'honneur chez Forum Voyages (une vingtaine d'agences à Paris et en province et Minitel 3615 code FV) qui, outre le Festival d'opéra de Santa-Fe, propose deux pèlerinages de trois jours dans le Tennessee, berceau du rock and roll et de la country music. L'un à Memphis (725 F ou 1 450 F par personne, selon l'hôtel choisi, pour deux nuits en chambre double, les transferts de l'aéroport, une mini-croisière sur le Mississippi et l'entrée à Graceland), où l'on célèbre le culte de l'idole, notamment le 15 août, date anniversaire de sa disparition, autour de la piscine en forme de guitare du Memory Lane Inn, sur Elvis Presley Boulevard, et dans les boîtes de Beale Street ; l'autre à Nashville (1 150 F pour deux nuits en chambre double, les transferts et une journée à Opryland Park) où, au Grand Ole Opry – temple de la country, – dans les studios de Music Row – avec le Musée national de la country – et dans les *honky-tonk bars*, bistrots musicaux fleurant la bière et le whisky, rôde le fantôme de Hank Williams.

Enfin, un circuit musical de 17 jours est proposé par Camino (agences de voyages) de New-York à Miami *via* Washington, Nashville, Memphis, la Louisiane et Orlando. Soit dans le cadre d'un voyage accompagné (17 900 F en chambre double et petits déjeuners, une quinzaine de repas et l'avion, avec cinq départs de juin à septembre), soit en liberté avec voiture et hôtels réservés (autour de 7 000 F en chambre double, prix comprenant l'hébergement et la voiture de location en kilométrage illimité).

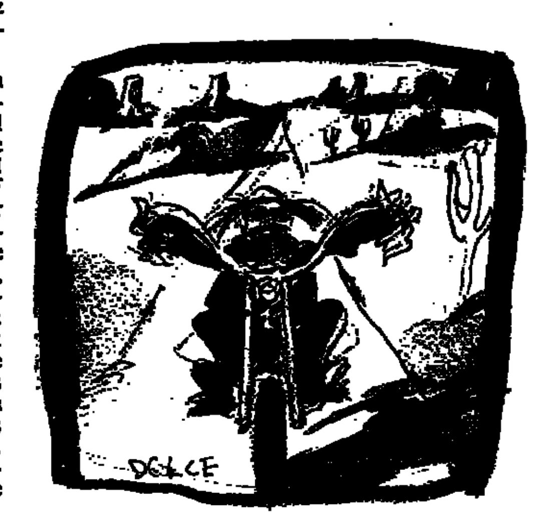
Au-dessus des canyons

D'un côté, la star des monuments naturels : le Grand Canyon, œuvre d'un fleuve opiniâtre, le Colorado, qui, des millions d'années durant, a, tel le rabot d'un menuisier, érodé la surface d'un plateau de l'Arizona, pour, avec le précieux concours de la pluie, du gel et des racines des végétaux locaux, y creuser un canyon de plus en plus profond. Le résultat se résume en quelques chiffres : de 6 à 29 kilomètres de largeur, une profondeur atteignant à certains endroits 1 600 mètres, le tout sur une longueur de quelque 350 kilomètres ! Une configuration qui invite à prendre de la hauteur.

De l'autre, justement, le Vistaliner, un petit avion de dix-neuf places avec deux pilotes, deux turbomoteurs silencieux et quelques caractéristiques dont on comprendra vite l'utilité : des ailes haut perchées minimisant les turbulences et dégageant la vue des passagers qui, grâce à de grands hublots aux vitres *non teintées (un détail qu'apprécieront les photographes)*, bénéficient d'une excellente vision, des deux côtés de l'appareil. Sans oublier des casques individuels diffusant, en une bonne dizaine de langues, un commentaire approprié et synchronisé. Autant d'atouts qui font du Vistaliner l'instrument idéal pour survoler les spectaculaires paysages de l'Ouest américain.

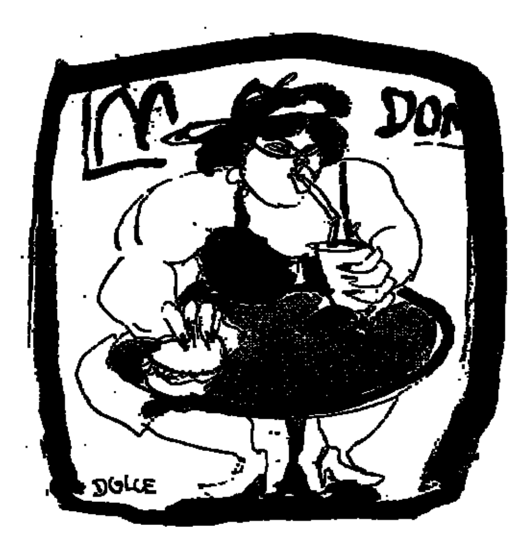
Un raisonnement qui a conduit la compagnie Scenic Airlines (représentée en France par Discover America, tél. : 45-77-10-74), pionnière des vols touristiques dans cette région, à en faire la vedette incontestée de sa flotte de vingt-neuf appareils. Opérant à partir de Los Angeles mais surtout de Las Vegas, Scenic Airlines, qui en vingt-cinq ans a transporté près de 3,5 millions de passagers, propose plusieurs formules permettant de survoler non seulement le Grand Canyon mais aussi une autre des merveilles de l'Ouest américain, Monument Valley, ainsi que le barrage Hoover, les lacs Mead et Powell et Rainbow Bridge, une arche de 93 mètres de haut sculptée dans la roche par l'érosion. Selon l'option retenue, il est possible de séjourner à Grand Canyon (et d'y voir sur écran géant un film spectaculaire sur «les secrets cachés du Grand Canyon») ou au bord du lac Powell et d'effectuer des excursions terrestres sur le versant sud du canyon et à Monument Valley où un charmant «musée» illustre l'utilisation cinématographique intensive d'un décor devenu synonyme de westerns.

Filiale tourisme d'Air France, Jumbo (agences de voyages, agences Air France et au 62, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris, tél. : 46-34-19-79) propose, dans le cadre des circuits accompagnés ou



individuels contenus dans sa très complète brochure «Amérique», les survols, au départ de Las Vegas, du Grand Canyon (ainsi qu'une descente en hélicoptère) et de Monument Valley. Mentionnons un tiercé de dix jours Los Angeles-Las Vegas-San-Francisco (autour de 8 000 F, de Paris) ainsi que la réduction de 1 000 F accordée jusqu'au 26 juillet par Jumbo et Jet Tours sur plusieurs circuits américains.

Précisons que ce type de survols est également proposé par d'autres voyagistes dont Americatours, Balad Air, Chorus, Discover America, Flâneries américaines/Wingate, Forum Voyages, Jetset, Kuoni, Rev'Amérique, Tourmonde, Voyage pour tous, Voyageurs aux Etats-Unis, etc. Certains vont plus loin avec de véritables croisières aériennes en avion privé léger : de 12 jours, de San-Francisco à Los Angeles, avec Travel'Am (autour de 20 000 F en chambre double, de Paris), de 9 jours, de Las Vegas à Phœnix, chez Chorus (de 16 000 à 17 000 F en chambre double, de Paris) et de 7 jours chez Jetset (9 500 F en chambre double, sans les repas et l'acheminement de Paris) avec possibilité d'y inclure San Francisco et Los Angeles.



A l'école des stars

Nick Bollettieri. Un nom magique dans l'univers du tennis professionnel. Une silhouette familière pour les habitués des retransmissions télévisées, les caméras ne manquant jamais d'aller dénicher dans les tribunes les lunettes de soleil et les tenues excentriques de celui à qui l'on prête le pouvoir de transformer le talent en dollars. Alors que d'autres cultivent les pamplemousses ou les ananas, Bollettieri, *lui, s'est spécialisé dans la fabrication* des champions. Située à dix minutes de l'aéroport de Sarasota/Bradenton, en Floride, son académie de tennis met en pratique les méthodes qui ont fait de lui l'entraîneur et le conseiller de quelques-unes des plus grandes vedettes du tennis actuel. Elle offre également aux adultes et aux juniors (huit à vingt ans) la possibilité de s'initier ou de se perfectionner en profitant eux aussi de ses équipements sportifs et audiovisuels sophistiqués.

Spécialiste des voyages d'affaires (notamment au Japon) et bénéficiant d'une longue expérience aux Etats-Unis, le voyagiste Wingate Travel (19 *bis*, rue du Mont-Thabor, 75001 Paris, tél. : 42-60-39-85 ; et dans les agences de voyages) propose dans sa brochure *Flâneries américaines* (en collaboration avec la compagnie American Airlines) des stages d'une semaine en pension complète. Pour les juniors, il en coûte 4 390 F du 31 mai au 29 août, 5 235 F du 30 août au 12 décembre (chambre de quatre ou cinq personnes) ; pour les adultes, 6 720 F en chambre double en appartement. Des prix comprenant le transfert de l'aéroport au centre sportif mais auxquels il faut ajouter l'acheminement aérien.

A noter que *Flâneries américaines* propose de nombreuses formules (dont de séduisants camping-tours destinés aux 18-35 ans) pour découvrir les Etats-Unis, en toute liberté (bons d'hôtel achetés en France, circuits individuels en voiture ou en *motor-home*, forfaits permettant de parcourir le pays en train, etc.) ou par le biais de circuits *organisés* par l'un des grands spécialistes américains du tourisme en autocar.

sélection établie par
Patrick Francès

• **S'INFORMER.** – Une adresse-clef, l'Office du tourisme des Etats-Unis (uniquement par téléphone au 42-60-57-15, du lundi au vendredi de 13 heures à 17 heures, *par la poste à B.P. 1, 91161* Longjumeau Cedex et par Minitel 3615 USA), qui diffuse de nombreux documents pour préparer son voyage, notamment un document sur les renseignements pratiques et les adresses utiles (formalités, compagnies aériennes, hébergement, échanges de maisons, location de voitures et bibliographie), un petit *Guide pratique des Etats-Unis* (achats, climats, décalage horaire, devises, poids et mesures, téléphone, repas, transports), une liste des principales manifestations artistiques, culturelles, musicales et sportives pour 1992, des cartes, des brochures régionales dont une, remarquable, sur *les Merveilles de la nature de l'Ouest américain*.

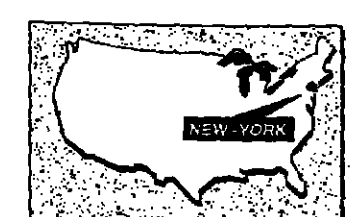
• **SE LOGER.** – Mini-séjours mini-budget, c'est ce que propose, aux jeunes plus spécialement, Council Travel (agences de voyages et agences Council en province et à Paris, notamment au 51, rue Dauphine, 75006, tél. : 43-25-09-86 et Minitel 3615 Council), avec trois jours de découverte (visites essentielles et temps libre) dans les grandes villes américaines. Deux nuits en chambre double avec petits déjeuners dans une YMCA (auberge de jeunesse) pour 685 F à New-York, 570 F à Washington, 630 F à la Nouvelle-Orléans, 715 F à Los Angeles. Egalement des mini-séjours de quatre ou cinq jours, tout aussi avantageux : par exemple une semaine à New-York pour 1 620 F. A conjuguer avec les vols proposés par ce voyagiste. Jusqu'au 6 juin, 2 300 F le Paris-New York aller-retour.

• **CONDUIRE.** – Transporter une boisson alcoolisée non scellée à l'intérieur d'un



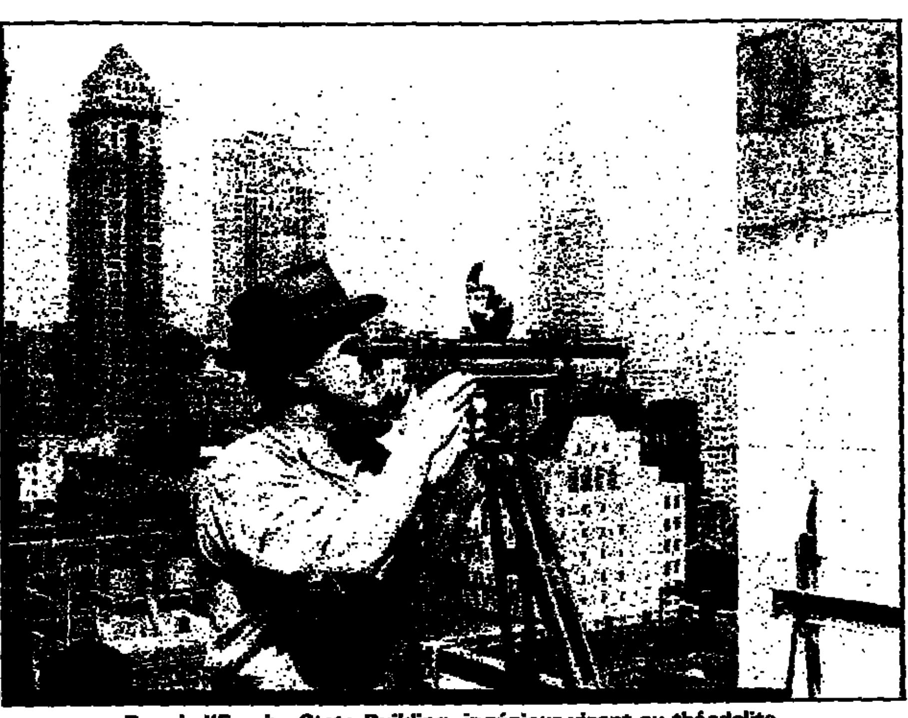
véhicule est une infraction aux Etats-Unis, l'alcool devant être placé dans le coffre de la voiture. Lorsque les feux d'un autobus scolaire jaune clignotent à l'arrêt, il faut arrêter son véhicule, *y compris si l'autobus* se trouve de l'autre côté de la route. Dans certains Etats, en Californie par exemple, la panne d'essence est considérée comme une infraction au code de la route. Autant de règles, parfois insolites, contenues dans le petit guide *Conduire aux USA* réalisé par le loueur Hertz. Outre la présentation des services Hertz et les démarches à suivre, de la réservation à la restitution du véhicule, on y trouve un rappel des petits «trucs» qui facilitent la conduite aux Etats-Unis. Parmi les services proposés, la possibilité, dans plus de soixante agences, d'obtenir des itinéraires informatisés indiquant les routes à emprunter à partir de l'agence pour rejoindre un hôtel, un restaurant, des sites touristiques, des activités sportives, etc. Avec indication de la distance, de la durée du trajet et des fréquences des radios locales.

• **TÉLÉPHONER.** – Afin de faciliter la vie des étrangers en visite aux Etats-Unis, la société AT&T propose aux détenteurs d'un compte Visa ou Mastercard une carte d'appel. Délivrée gratuitement sur simple demande (tél. : 47-67-47-88), cette Calling Card permet d'utiliser *n'importe quel téléphone*, public ou privé, pour appeler aux Etats-Unis ou dans plus de deux cent cinquante autres pays sans se soucier du mode de paiement. Les communications sont débitées en francs, sur le compte du titulaire de la carte, avec indication détaillée, sur le relevé bancaire, de la date et de l'heure de l'appel, du numéro appelé et du coût exact. Sur place, il suffit de composer le numéro d'accès au réseau AT&T, l'indicatif du correspondant et son *numéro personnel* d'identification.





New-York la bataille du ciel



Depuis l'Empire State Building, ingénieur visant au théodolite. Au fond, à droite, le Chrysler Building.



Suite de la page 23

L'Empire State Building, lui, avait une ambition plus générale, à la fois acte de fierté civique et monument à l'esprit d'entreprise, vertu nationale : il symbolisait l'Etat de New-York (surnommé «Empire State»), dont l'un de ses promoteurs, Al Smith, avait été le gouverneur quatre fois de suite avant de se lancer dans la course à la présidence. Le véritable investisseur, John J. Raskob, un self-made-man devenu vice-président de la General Motors, est resté relativement effacé derrière son œuvre, de même que l'architecte, William Lamb, à qui Raskob avait demandé en posant un crayon sur la table : *«Bill, jusqu'où peut-on monter tout droit et que ça tienne?»*

Emulation, lyrisme, fantasmagorie. 1929 : le monde occidental va basculer dans la crise mais il ne le sait pas encore. Le dessinateur Hugh Ferriss publie ses «visions», esquisses abstractisées, sombres fusains d'une «ville-titan», sous le titre *Metropolis of to-morrow* et travaille avec l'architecte Raymond Hood à la mise au point du Rockefeller Center. Quelques années plus tôt, en 1927, Fritz Lang a tourné *Metropolis*, tout court, et décrit un cauchemar. Bientôt, en 1933, les cris de Fay Wray, la jeune femme enlevée par King Kong, s'élanceront du sommet de l'Empire State Building, alors surnommé «Empty State Building», car, avec 200 000 mètres carrés de bureaux, il est à moitié vide *(empty)*. Mauvais présage : les travaux de déblaiement du terrain avaient commencé le 1er octobre 1929, quelques semaines avant un fameux «jeudi noir», celui du krach. Mais le chantier a été mené magnifiquement, pour un coût un peu moins élevé que prévu – grâce à la crise, – et surtout, dans un temps record : un an et quarante-cinq jours de construction.

Les défis de Manhattan, ou qui nous paraissent tels, s'inscrivent dans un cahier des charges précis. La ville, en se développant, a respecté la grille abstraitement tracée en 1811 et qui délimitait 2028 lots qui correspondent encore aujourd'hui aux fameux «blocs». Et elle s'est donné, dès 1916, une *zoning law*, un règlement d'urbanisme, le premier dans le pays, qui obligeait à prévoir des étages en retrait, pour préserver une certaine quantité de lumière chez les voisins des premiers gratte-ciel; cette loi empêchait les blocs compacts, mais elle permettait que, sur un quart de la surface du terrain, l'on bâtisse aussi haut qu'on le voudrait. Son interprétation diverse et imaginative a donné à Manhattan sa *skyline* et la gloire.

Le coup de génie des architectes de l'Empire State a été d'appliquer cette règle en la simplifiant : au lieu des étagements et des retraits successifs, ils ont choisi d'exalter la verticale au maximum. Non seulement en visant très haut, mais aussi en soulignant par la pureté et la nudité des façades, l'absence de décoration, la simplicité des lignes, l'élancement de la silhouette qui émerge, seule, d'une base de cinq étages occupant tout le «bloc». Cinq étages, c'était l'altitude moyenne des immeubles de Manhattan à l'époque; c'est un environnement similaire qui isole, au coin de la 34e Rue et de la 5e Avenue, le monument. Il a ainsi, un peu par les hasards du marché immobilier, conservé une place à part dans la *skyline*, une position hautaine et dominante, loin du foisonnement vertical du quartier de Wall Street, et loin aussi des bousculades des tours modernes de Midtown, à partir de la 42e Rue et au-dessus.

Campaniles, cathédrales, flèches gothiques, ou phares d'un continent neuf, les gratte-ciel de Manhattan naissent dans la frénésie et l'exaltation, au point où se rencontrent l'idée de braver les limites et les possibilités offertes par la technique et l'argent. Chicago avait donné les solutions techniques, Paris inspire le style. Jusque-là on ne faisait que multiplier les étages et habiller d'un parement historiciste (néo-roman, néo-Renaissance, néogothique) l'ouvrage, audace déguisée, futurisme en costume. L'ère de la machine n'avait pas encore trouvé son expression propre : Paris, avec l'Exposition des arts décoratifs de 1925, donne le «la»; New-York sera art déco. L'Europe habille ses magasins, ses restaurants, ses théâtres, et ses femmes en losanges et en zigzags; l'Amérique, elle, fait danser les tables à dessin et transpose les rythmes et les couleurs du jazz dans son architecture.

Au même moment, dans Manhattan, à la fin des années 20, la première vraie course à la hauteur s'est engagée. Walter Chrysler, qui a fait fortune à Detroit dans l'industrie automobile, veut le faire savoir et posera sa marque et son immeuble à New-York : il achète un terrain sur la 42e Rue et Lexington Avenue, près de la gare de Grand Central, un quartier en plein boom, ainsi que les plans déjà tracés pour ce site par l'architecte, William Van Alen. Son souhait est de battre le record américain, celui du Woolworth de 1913 (240 mètres), mais aussi le record mondial, les 320 mètres de la tour de M. Eiffel qui, depuis 1889, nargue l'Amérique du haut de ses «mille pieds».

La bataille est serrée : un ancien associé de Van Alen avec qui il s'est fâché, Craig Severance, termine le siège d'une banque, à Wall Street, qui est annoncé comme le plus haut. Suspense : Van Alen fait assembler en secret, à l'intérieur des derniers étages de son chef-d'œuvre, la flèche qui sera dressée d'un seul tenant (plus de 56 mètres), au dernier moment, assurant au Chrysler Building, en 1930, avec 77 étages, la suprématie aérienne. Pas pour très longtemps, moins de deux ans en fait : car l'autre chantier vient de commencer, un chantier exceptionnel, opération spéculative et publicitaire menée à la baguette, la construction de l'Empire State Building, 102 étages, 1 250 pieds, soit 380 mètres. Celui-là sera l'immeuble le plus haut du monde pendant assez longtemps – quarante ans, – pour demeurer le plus célèbre même après avoir perdu officiellement le titre, dans les années 70, au profit des tours jumelles du World Trade Center, à New-York (30 mètres de plus), et de la tour Sears, à Chicago (65 mètres de plus).

«Le World Trade Center est sans doute l'immeuble le plus haut de New-York, mais l'Empire State Building reste le plus grand», dit son patron, Stephen Tole, directeur général de la société qui gère le monument pour le compte de Harry Hemsley, roi de l'immobilier aux Etats-Unis, et «empereur» de l'Empire State Building depuis trente ans. L'identification joue à plein encore aujourd'hui. Il y a quelques semaines, la presse populaire a titré *«Harry est triste, il éteint les lumières pour Leona»* quand l'Empire State Building est resté sombre, un soir, en signe de protestation contre l'emprisonnement de Mme Hemsley, condamnée pour fraude fiscale. Immeuble-affiche, assurant sa propre publicité dès sa construction, suivie et immortalisée par le talent du photographe Lewis Hine pour qui on avait prévu une nacelle spéciale afin qu'il puisse travailler en liberté. Vertige interdit, autant à lui qu'aux trois cents métallurgistes (il y aura quatorze tués parmi les milliers d'ouvriers du chantier; un seul mort au Chrysler Building) soudant les poutres et les ridelles, arrimant les câbles, affermant la mâture de ce navire lancé en plein ciel, sur 17 mètres seulement de fondations dans le roc de Manhattan.

Qui est l'Empire State Building? C'est un géant dont on parle au féminin *(«She is beautiful»)*, comme les Anglo-Saxons le font des bateaux. C'est aussi un immeuble de bureaux : 650 locataires, climatisé depuis 1953, 6 500 fenêtres, 63 ascenseurs, 25 000 occupants. C'est un observatoire : au quatre-vingt sixième étage (à l'air libre) et au cent deuxième étage, fréquenté par 2,5 millions de visiteurs chaque année (malgré le World Trade Center). C'est enfin une antenne de télévision et de radio de 60 tonnes, ajoutée en 1950 au sommet de ce qui voulait être, au départ, un mât d'amarrage pour les zeppelins. Après deux essais malheureux, l'idée fut abandonnée. Mais l'Empire State Building n'en avait pas terminé avec l'aviation : un jour de juillet 1945, un bombardier B25 entra en collision avec le soixante-dix-neuvième étage, provoquant un incendie; on déplora une dizaine de morts. Mais la structure avait prouvé sa solidité.

L'Empire State a refusé que son sommet soit transformé en cigarette géante ou en bouteille de Coca-Cola, mais il s'éclaire tous les soirs et envoie des signaux de couleur : jaune à Pâques, vert et rouge à Noël, tricolore pour le 4 juillet, tout bleu, ces jours-ci en hommage aux policiers new-yorkais, blanc le reste du temps. Le jour de l'inauguration, le 1er mai 1931, c'est le président Hoover, de son bureau à Washington, qui avait appuyé sur un bouton qui déclenchait l'illumination, geste «futuriste» qui préfigurait (presque) l'envoi des hommes dans l'espace.

Pour ses cinquante ans, en 1981, la ville a offert à son emblème le titre officiel de «monument historique» : les travaux de restauration de la façade (en cours actuellement), le remplacement des fenêtres (dont on repeint les châssis en rouge tomate, rouille, couleur d'origine), la modernisation des ascenseurs, et bientôt la rénovation du hall, tout de marbre et d'aluminium, sobre et austère, se font sous le contrôle attentif de la Landmarks Preservation Commission, la Commission des monuments historiques.

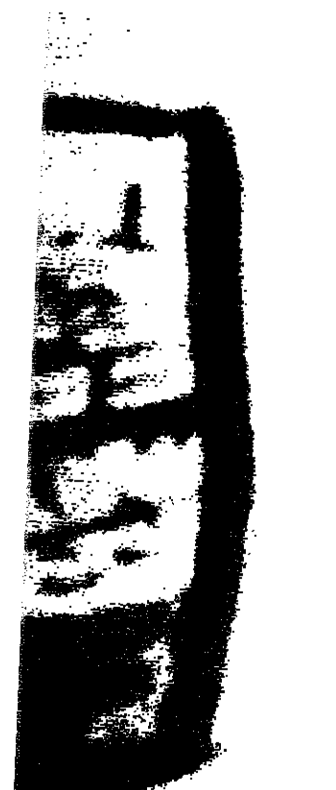
Le Chrysler, aussi, est monument historique. Depuis 1978. A un moment, on a même craint pour sa survie : non rentable, non restaurable, la «princesse» de la *skyline*, silhouette gracieuse, ironique, perpétuellement à la fête, avec ses diadèmes d'aluminium en couronnement, semblait condamnée. Elle fut sauvée, et plusieurs milliers de personnes, chaque jour, pour rejoindre la station de métro, peuvent traverser son grand hall de bois sombre, lever la tête vers les fresques à la gloire des moteurs et des avions, observer les frises de métal inspirées des chromes des automobiles, un décor total qui ne laisse aucun répit aux portes ni aux cages des ascenseurs, et se termine à la terrasse du trente et unième étage en gargouilles métalliques à la gloire des carrossiers de l'époque. Mais, surprise, le «club des nuages», le Cloud Club, du soixante-neuvième étage, où les hommes d'affaires se réunissaient pour mieux dominer leur champ de bataille, est vide et délabré : on cherche un utilisateur qui aurait 3 millions de dollars à investir pour le rénover.

Si l'haussmannisme a donné forme à Paris, New-York a inventé le manhattanisme, selon l'expression adoptée par Rem Koolhaas dans son *New-York Delire* (Editions du Chêne, 1978). Fort heureusement, la ville n'a pas écouté les protestations de Le Corbusier qui trouvait les gratte-ciel trop serrés. Elle a continué à dresser ses flèches vers le ciel en gardant à la rue – foule, petits métiers, bruits, odeurs, vapeurs, encombrements – son caractère médiéval. Pour le pire et pour le meilleur.

de notre envoyée spéciale
Michèle Champenois

► Parmi ses quatre vols quotidiens entre Paris et New-York, Air France a mis en service une liaison Orly-aéroport de Newark, qui permet *d'éviter les encombrements dus aux formalités de police à l'aéroport* Kennedy. Les *autres vols partent* de Roissy. Le *prix* de l'aller-retour varie de 11 500 F en classe économique à 36 340 F en Concorde. Les tarifs réduits (Apex, visite) avec réservation et paiement à l'avance s'établissent entre 4 160 F et 6 120 F. Le tarif Jeunes est proposé à *partir de* 3 925 F *(départ avant le 15 juin)*. A New-York, l'hôtel Parker Méridien, 118 West 57th Street, dans le quartier de Midtown, proche des musées et de Central Park, pratique des tarifs week-end : chambres à 150 dollars (800 F environ) plus les taxes, au lieu de 200 dollars en semaine. Piscine au dernier étage et salle de sports. Jet Tours, filiale d'Air France, propose des forfaits avion-hôtel à 10 150 F par personne au départ de Paris, comprenant six nuits au Méridien (en chambre double, taxes comprises, sans les repas) et à 7 400 F pour un long week-end (trois nuits).





COUPS D'ŒIL AMÉRICAINS

MIAMI

Miami, le crime ne paie plus

La ville des méchantes combines et des vilains trafics change de peau. Les quartiers chauds sont calmes. La violence recule ; le troisième âge aussi. Aujourd'hui, Miami est « glamorous » : charme, séduction, prestige, éclat. Vite ! un bain dans la mer et un plat de coquillages Chez Moy.

TOUS clichés superposés, ça serait un monstre : une ville de retraités et de réfugiés, où l'on mélange allègrement le rhum et le bourbon, dans un gros nuage tourbillonnant de fumeurs de havanes, sur fond de mer bleue, *sun and fun*, bronzer et s'éclater, *sur fond de drogue et de crime*, avec par-ci par-là yachts de croisière et chouettes pépées, dans le style véhiculé par la série télévisée « Miami Vice ». Chaque élément du tableau existe bel et bien ; c'est l'ensemble qui ne tient pas, n'a d'ailleurs jamais tenu debout.

Le soleil rouge a plongé tout d'un coup dans la mer.

Parcourir 7 miles en long sur 1 mile en large, soit exactement quatre-vingt-huit blocs, pâtés de maisons, grands hôtels et « condos » (luxueux immeubles de copropriété) pour prendre la température de Miami Beach, l'île au bord de l'océan, ville à part entière, à l'est du grand Miami, comté de Dade.

Le démon qui faisait écrire à Gustave Flaubert que *« de toutes les débauches possibles, le voyage est la plus grande... c'est celle-là qu'on a inventée quand on a été fatigué de toutes les autres* (1) *»*, ce démon vous pousse à franchir le bras de mer vers l'ouest. Dans la quatre-portes rouge de location – une fois de plus on vous a recommandé de verrouiller les portières en roulant, et vous en faites à votre tête, – vous traversez l'univers pavillonnaire du quartier de Normandy, coupant des rues qui ont noms Vendôme, Versailles, Vichy, Notre-Dame, Bordeaux, Trouville, Granville, Verdun, Biarritz, puis le pont-levis qui fait basculer la route John-F.-Kennedy au passage d'un *paquebot*.

Vous atterrissez dans l'univers glauque de Biscayne, le boulevard qui coupe en deux cette mégalopole méridionale, changeant parfois d'identité, là où les besoins de consolation de la ville découvrent ou ne découvrent pas qu'ils sont impossibles à rassasier, petites misères ordinaires mal éclairées au néon, aux gyrophares des cars de police, et leurs sirènes hurlantes, et les somptueuses musiques qui font danser jour et nuit cette Amérique, danser les gogo-girls qui viennent des contrées avoisinantes et parfois de plus loin arrondir leurs fins de mois, petites marchandes de fantasmes *« à ne pas confondre avec les aventurières de choc des trottoirs »*, nous dit l'une d'elles, qu'on s'étonne de voir ainsi parler français, elle décline son prénom de guerre, elle est de père vénézuélien et de mère portoricaine, aucune histoire ici n'est à prendre pour argent comptant, la délurée sur scène se montre timide à notre table, superbe et sombre, mélancolique et mystérieuse, tristesse et beauté d'une fleur baroque à l'heure où dorment les cocotiers.



GOOUS

« Nous sommes une ville pluriculturelle, à la fois américaine, européenne et latine, juive et chrétienne, jeune et vieille... »

Vendredi, en fin de matinée. Reebok aux pieds et regard vif derrière ses lunettes rondes à monture d'écaille, Bruce Singer, brun d'une quarantaine d'années, né à Miami Beach dont il préside la *chamber of commerce* (syndicat d'initiative), parle avec l'enthousiasme convaincant d'un bon vendeur d'image. Il sait à l'évidence, sans jamais le dire, quelle dose d'abjection peut se nicher derrière les idées reçues : *« La perception dominante de Miami Beach* (2) *est complètement surannée et fausse. Ville de vieux ? En 1980, la moyenne d'âge des habitants était de soixante-sept ans ; aujourd'hui, elle est de quarante-six ans. Ville de juifs ? En 1980, ils constituaient 60 % à 70 % de la population ; aujourd'hui, 40 %. Nous sommes une ville pluriculturelle, pluriethnique, à la fois américaine, européenne et latine, juive et chrétienne, jeune et vieille... Ville du crime ? Ce stéréotype date d'il y a douze ans, à l'époque de l'arrivée des réfugiés cubains de Mariel, du trafic le plus intensif de la drogue colombienne, et puis le Panama de Noriega, tout ça... Songez que les émeutes noires de Miami avaient fait très peu de morts. Comparez avec ce qui se passe aujourd'hui ailleurs aux Etats-Unis... »* Quant à « Miami Vice ? » *« Cette série a contribué à populariser à travers le monde une idée positive de notre comté : des gens jeunes, riches et beaux, dans de belles voitures et un enrivonnement magnifique, on ne demande pas mieux... » « Univers très* glamorous *»*, renchérit un hôtelier présent, d'un terme mal traduisible – *glamorous* tient à la fois du charme, de la séduction, du prestige, de l'éclat... Réserve toutefois : *« Le règne de la violence dans cette série... Mais c'est la loi du genre, que voulez-vous ? La violence à Miami est en déclin constant... »*

A l'heure du déjeuner, on file Chez Moy, restaurant de Little Haïti. Fumeurs s'abstenir et pas de rhum. *« Du Cinzano ? »* Non merci ça va. Une photo du président élu en Haïti (décembre 1990, père Jean-Bertrand Aristide, en exil depuis le coup d'Etat de l'automne 1991) orne le mur derrière le tiroir-caisse. Il suffit de signaler que le créole des Haïtiens est l'une des trois langues (avec l'américain et l'espagnol) dans lesquelles, lors de son séjour à Miami, le pape a célébré la messe pour faire saisir l'importance de cette communauté (estimée à 125 000 personnes) en Floride.

A l'ouest de Biscayne, entre la 79e Rue au nord et la 36e Rue au sud, adossé à Liberty City, le ghetto noir, Little Haïti était, il y a dix ans, un royaume d'associatifs sans but lucratif et de miséreux assoupis sous les palétuviers. Des boat-people en attente de tout et de rien du tout, entre un camp de réfugiés à Krome, dans les marécages des Everglades, au sud-ouest de Miami, et une prison de haute sécurité dans l'État de New-York, en attente de telle mesure, le plus souvent arbitraire, des services fédéraux de l'immigration ou de telle décision judiciaire, parfois courageuse. Aujourd'hui, c'est un vrai quartier, avec ses vrais gens, ses commerces, ses réseaux et les inévitables caquetages des brochures touristiques : *« (...) Les images, les sons et les odeurs de la Caraïbe... glaces et jus de fruits des Tropiques... »*

Au cœur du quartier, à l'angle de la 54e Rue et de North Miami Avenue, Chez Moy est une pimpante bâtisse bleue, où l'on vient, hmmm... pour cela en effet, la papaye, baie connue, et pour le *korosol*, le *kachiman*, mots pour lesquels il est vain de chercher une traduction, et rien ne remplaçant l'œil et la bouche, ni les effluves capiteux du *griyo* (porc frit), du *tasso* (cabri frit), du *lambi* (coquillage cher aux descendants d'esclaves). On vient pour cela donc, et aussi pour éprouver le vertige de cette cité unique aux Etats-Unis dont, il y a dix ans, un ancien fonctionnaire du département d'Etat, sans doute mordu par l'araignée de la mauvaise conscience, nous disait, entre calcul et débordement : *« Miami est la capitale des Caraïbes comme Mexico est la capitale du Mexique. »*

Il n'est interdit à personne de rêver.

Au vrai, cette ville-shaker ne sait pas toujours si, des Etats-Unis ou des Caraïbes, elle est porte d'entrée ou de sortie, elle ne choisit pas, mêle volontiers, avec les plaisirs, les gros péchés mortels, beaucoup de gros chagrins.

Sur un terrain vague, le garçon en short auquel nous demandons un renseignement en créole répond en américain. *« La faute aux papas »*, assure Edner Derival, propriétaire du restaurant (*« sur une dizaine de restaurants haïtiens »*) et de trois teintureries, comptable de formation, à mi-chemin entre la trentaine et la quarantaine, un de ces hommes d'affaires auxquels les militants politiques, naguère remuants, semblent avoir désormais cédé la place. *« Certains papas, oui, interdisent à leurs enfants de s'exprimer en créole, langue synonyme de sida dans l'imaginaire de trop d'Américains. Même si les Haïtiens ne sont plus officiellement classés parmi les groupes à risques. Mon business a beaucoup souffert de ces préjugés. Comme de l'embargo aujourd'hui contre Haïti. Dans le quartier, il y a eu en tout et pour tout, d'après les médecins de la communauté, une cinquantaine de cas de personnes infectées par le virus, sur vingt mille compatriotes... »* L'homme balance d'autres chiffres : *« 60 % de chômage chez les Haïtiens... »* (3)

Le soleil tape. Entre l'inscription *Democracy or death* (« La démocratie ou la mort ») et un salon de beauté baptisé *Miroir à deux faces*, proposition de multiples services : « notaire, photo passeport, ticket d'avion, transfert d'argent, visa résidence, extrait des archives, traduction, *income tax*, cargo, photocopie, envoi de fax ». Le disquaire (fumeurs s'abstenir) vend aussi bien des cravates que des téléviseurs et du chewing-gum, les journaux haïtiens *racontent des histoires* de « mort », de « mécontentement populaire », de « scandales financiers ». Au *Maché anba* (« marché d'en bas »), les rafraîchissements voisinent avec les piments, le manioc, l'igname, la banane verte ; l'eau de Cologne mise en bouteille à Westwood dans le New-Jersey, avec les petits pots de nourriture pour bébés... Il manque toutefois l'émulsion Scott, fortifiant dont la mère de l'écrivain Garcia Marquez assurait, non sans bon sens, qu'il était le secret du génie de son fils !

Plus à l'ouest, Liberty City est calme. Flambera quand le ghetto ? Flambera pas ! Plus au sud, à Little Havana, rien à signaler, les Cubains sont vraiment chez eux. Sur Flagler Street, paisible, à l'enseigne de *Padron*, les cigares sont toujours les meilleurs, on raconte que Fidel Castro les apprécie de plus en plus. Le « barbu » n'avait-il pas déclaré qu'il avait arrêté de fumer ? Nous

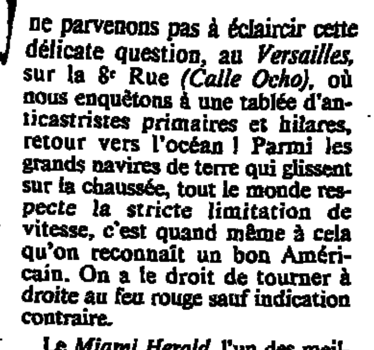
(1) *Correspondance*, La Pléiade.

(2) Une étude réalisée par le *Department of Economic and Community Development* de Miami Beach (ville distincte de Miami) précise que, en 1988, 36,8 % de la population avait entre vingt et un et trente-quatre ans ; 17,8 % plus de soixante-six ans. Par ailleurs, cette étude montre, entre 1982 et 1988, une chute vertigineuse de la population blanche dans cette ville (environ de moitié), un doublement de la population hispanique dans le même temps et, contrairement au Grand Miami, l'existence de peu de Noirs. Ces chiffres concernent les résidents (moins de cent mille habitants), non pas les visiteurs et touristes (presque trois millions pour la seule année 1990).

(3) Consulter le *Haitian Refugee Center*, 119 NE 54th St, Miami. Tél. : (305) 757-85-38.

e paie plus

COUPS D'ŒIL AMÉRICAINS



ne parvenons pas à éclaircir cette délicate question, au *Versailles*, sur la 8e Rue *(Calle Ocho)*, où nous enquêtons à une tablée d'anticastristes primaires et hilares, retour vers l'océan ! Parmi les grands navires de terre qui glissent sur la chaussée, tout le monde respecte la stricte limitation de vitesse, c'est quand même à cela qu'on reconnaît un bon Américain. On a le droit de tourner à droite au feu rouge sauf indication contraire.

Le *Miami Herald*, l'un des meilleurs quotidiens de ce pays (à côté du *New York Times* et du *Boston Globe)*, consacre la « une » à Los Angeles. A la télé, les pubs sont de plus en plus barbantes : un type administre la preuve de l'efficacité d'un produit pour cirer les voitures, longuement, à l'aide d'une bouteille qui glisse sur un capot (propre) ou ne glisse pas (sale), interminable, grotesque.

Soir tombant, on regarde avec joie les mouettes voler, les mêmes depuis toujours, tourner à basse altitude, voltiger dans les lumières ocres. On pense – les textes, comme les cartes géographiques, pesant de plus de réalité que le réel même – à l'Européen Nicolas Bouvier : *« Pour moi, voyager, c'est gagner par déracinement, disponibilité, exposition, le centre d'un champ de forces qui s'étend d'ailleurs partout, mais dont il faut que nous cherchions, par déplacement géographique ou mental, l'accès qui nous y est particulièrement réservé. Il y a bien d'autres sésames : l'alcool, l'éros, l'opium, la méditation immobile... C'est l'état nomade qui m'a fourni une clé : grand ou petit voyage »* (4).

Samedi matin, 9 heures. Middle Beach. Un pavillon blanc, pelouse devant, jardin derrière. Le quartier dit de Nautilus, anciens terrains de polo devenus quartier de classe moyenne favorisée. Ana, châtain, chaussures plates, tee-shirt et strech blancs ; et Neisen, brun barbu, baskets et short ; trente-sept ans tous les deux, charmants. Elle est née à La Havane, d'un père polonais et d'une mère d'origine lituanienne ; secrétaire d'un avocat d'appel. Il est né à Miami Beach, grand-père d'origine russe ; élu municipal et avocat d'affaires.

Ana : *« Je suis de la première vague d'immigration cubaine aux Etats-Unis, j'avais six ans. Nous sommes partis, mon frère et nos parents, lorsque beaucoup de gens là-bas se sont rendu compte qu'il fallait déguerpir. »* Neisen : *« Il y a pas mal de mariages entre Cubains et Anglos à Miami. Nous nous sommes rencontrés en 1981, à l'occasion d'une course (15 kilomètres à pied) dont nous étions tous les deux organisateurs. Nous sommes mariés depuis neuf ans... »* Les enfants, Eric (quatre ans et demi) et Julian (sept ans) s'ébattent dehors parmi les palmiers.

Neisen se réveille tous les jours à 6 heures et demie, un peu après sa femme, part au volant de sa Honda Accord courir *(« quarante minutes »)* ou marcher *(« une heure »)* sur la plage *(« 3.7 miles »)* ; il préfère courir. Ana préfère marcher. *« A 8 h 10 »*, elle prend sa fourgonnette Mazda pour emmener les enfants à l'école avant le bureau. Neisen part travailler *« cinq minutes après »*. Chacun déjeune de son côté. Pour le retour à la maison des enfants, *« avec trois autres mères du quartier, on s'arrange, une fois l'une une fois l'autre, cela fait économiser du temps »*.

Le couple vote démocrate. Neisen : *« Mais nous sommes des démocrates critiques. »* Ana : *« Parfois on vote républicain. »* Loisirs : concerts du *National Training Orchestra*, vernissages du vendredi soir dans les galeries d'art contemporain (Keith Haring sur les murs du living), voyages *(« New-York la dernière fois. »* Avec les enfants ? *« Disney World, au moins une fois l'an »*, piscine *« quand la mer est froide »*, le zoo... Neisen : *« Parfois on va prendre le métro, juste pour s'amuser, les mômes adorent ça... »*

Détour par ArtDeco, quartier sud de Miami Beach, bel ensemble d'immeubles des années 30 et des années 40 signés par quelques architectes culottés (5). Et regrets sur la liste des plans possibles dans ce grand Miami impossible, où l'on peut taquiner l'alligator ou le dauphin, marchander des Levi's aux puces, se faire peur au Musée de la police, planer en hydravion, partir pique-niquer une journée aux Bahamas, découvrir la jungle des perroquets ou des orchidées, ouvrir de grands yeux aux merveilles sous la mer ou à la planète bigarrée des papillons, et même... ou bien on ne sait pas lire, jouer au *Seminole Indian Bingo !*

En début d'après-midi, dans le ciel, à la plage, petite fête d'anniversaire où s'amusent plein d'enfants perlés de mer ; dans le ciel qu'on se rappelait sans nuage, au-dessus des parasols, danse un cerf-volant rouge et bleu.

de notre envoyé spécial
Jean-Claude Charles

(4) *Pour une littérature voyageuse*, collectif, éd. Complexe, 1992.

(5) Bon livre sur ce quartier : *Deco Delights*, de Barbara Baer Capitman et Steven Brooke, éd. E. P. Dutton, New-York, 1988.

Guide



● **Y aller.** – Air France notamment relie Paris à Miami cinq fois par semaine en DC 10. Tarifs compris entre 5 480 F aller-retour (vol-vacances haute saison, 15 juin-30 septembre) et 33 940 F (en première classe). Vol charter Jumbo, filiale d'Air France, le mardi et le jeudi, sur les lignes régulières : à partir de 3 980 F aller-retour.

Se loger. – Entre palaces (chers) et motels (parfois aventureux, mais il suffit de connaître les règles du jeu), nous avons essayé le très correct Shawnee Miami Beach, bon hôtel pieds dans l'eau (4343 Collins Ave., Miami Beach, tél. : (305) 532-33-11). Jumbo (dans les agences de voyage) propose, au départ de Paris, un forfait avion-hébergement (sans repas) dans cet hôtel, pour 6 250 F par personne (en chambre double) par semaine en juin, 7 150 F en juillet. Le forfait location de voiture est à 875 F par semaine.

Se balader. – Potasser la documentation existant sur le grand Miami et ses environs est un sport en soi : Alice dans le labyrinthe... Entre les plages de South Beach ou des « keys » et le maquis des propositions s'étendant jusqu'aux Bahamas, quelques repères de la ville-mosaïque : Art Deco (le nouveau quartier branché), Little Haiti (restaurant Chez Moy, 54e Rue, tél. : (305) 757-50-56), Little Havana (8e Rue, Versailles, populaire resto cubain), Coconut Grove, Coral Gables, Opa-Locka, Homestead, le port, etc. Hors voyages organisés et tours, comment s'y retrouver ? A condition de ne pas se laisser impressionner par la classique mauvaise image des grandes villes américaines (Chicago-gangster, New-York-coupe-gorge...) et de prendre les précautions d'usage où que ce soit dans le monde, les mégalopoles étant rarement des cours de récréation, toute piste est fil d'Ariane... Sauf à rejouer le gag du délicieux film *Stranger Than Paradise*, de Jim Jarmusch : rien vu à Miami...

Lire. – Avec profit, *Continental Drift*, de Russell Banks, roman salué en son temps par la grande presse américaine, du New-York Times au Chicago Tribune, paru à New-York en 1985, éd. Harper and Row, trouvable également en Ballantine Books (poche). Ou comment un rêve haïtien se fracasse contre le roc de la vie courante en Floride... Russell Banks est un écrivain né en Nouvelle-Angleterre, un des bastions du puritanisme américain et en même temps de la démocratie dans ce pays, et aussi haut-lieu de la création littéraire et artistique. La « Dérive continentale » de Banks (histoire d'une émigration du Nord au Sud des Etats-Unis, en Floride, d'un personnage de la Caraïbe, Bob Dubois) est un coup de projecteur fabuleux (par des chemins de traverse) sur le rêve américain. Russell Banks vit à Brooklyn, New-York, mais connaît bien Miami, la Floride.

Son sens du réel cru n'exclut jamais la dimension de l'imaginaire-double vue qu'il faut quand on traverse (y compris comme touriste) ces espaces où tout se joue à grande échelle, l'Histoire comme l'actualité. ●

COUPS D'ŒIL AMÉRICAINS



Niagara, « sautons, mon amour... ».

C'est encore et toujours avec le souci de ne pas rater le grand plongeon dans la vie que les couples continuent de venir ici, aux chutes du Niagara, faire bénir leur lune de miel sous les embruns les plus virulents. Vertige, émotion et eau fraîche.



FRANÇOIS LE DIASCORN/RAPHO

A bord de la « Fiancée de la bruine », au plus près des chutes.

INDIANA, Manitoba, Missouri, Virginie, Ohio, Québec, Maine... Les plaques de voitures, les silhouettes, les accents et les langues célèbrent autour des chutes du Niagara comme rarement au nord du rio Grande le ralliement de cinquante Etats, dix provinces, deux territoires et quelques nations. Protestants, juifs, catholiques, bouddhistes, animistes et athées viennent y sacrifier au même rite, s'incliner avec une identique foi devant l'autel de la nature, pour y recevoir la consécration de leur mariage présent, passé ou à venir, les naïfs convaincus que les eaux bouillonnantes leur apportent un supplément d'âme, les réalistes une valeur ajoutée, les pratiques une plage de détente, tous, quelque chose comme une solide assurance complémentaire.

Tous? Visiblement non. C'est l'Amérique amputée de ses extrémités qui se déverse ici. L'une, fidèle au rite mais pas à l'Eglise, ira vivre sa lune de miel aux chutes d'Iguazu (à la frontière brésilo-argentine), laissant à de moins nantis la franche trahison d'un simple séjour chez Disney ou à bord d'un paquebot carribéen doté de ces mêmes baignoires mousseuses en forme de cœur que vantent les motels qui s'égrènent entre les lacs Erié et Ontario. L'autre Amérique, la dépossédée (noire, indienne, métis), l'est de tout cet héritage-là aussi.

Car le flot humain (douze millions l'an passé) qui se précipite à Niagara est d'abord celui d'un continent blanc, nourri de sa propre image à la coupe de cheveux près, avide et rassuré de la voir déclinée à l'infini. Une image venue s'ajouter au spectacle du saut comme une perspective seconde, un recul offert en supplément aux visiteurs européens ou asiatiques. Une image changeante, qui s'est glissée entre les berges originelles, réinventée pour et par les scénaristes d'un feuilleton télévisé familial toujours à suivre où, de plus en plus, ce sont les enfants qui vont guider les parents.

C'est pourtant bien autour de l'idée de couple que l'hommage au Niagara a su s'imposer. Se retrouver ici deux à deux, semblables parmi ses semblables, frottés les uns aux autres comme les eaux des rapides, avant de rejoindre, rassasiés et apaisés, son Etat, sa province ou son territoire apportait la garantie que l'on faisait bien les choses et que l'on se conformait à la règle. Afin qu'au terme du séjour ce qui était consommé soit moins l'union d'un couple que son mariage avec l'Amérique, la confirmation ou la révélation qu'on avait obtenu son consentement et qu'on lui appartiendrait pour toujours, comme si ne se jouait là rien d'autre qu'une certaine forme de citoyenneté. Les jeunes époux japonais, coréens et taïwanais, de plus en plus nombreux à prendre le relais des Canadiens et des Américains, défaillants, viennent-ils y chercher autre chose?

Pour être moins couru qu'autrefois, le mariage sur le site reste cependant pratiqué. Côté canadien par exemple, il convient de s'inscrire trois mois à l'avance et de demeurer sur place au moins quarante-huit heures. Ceux qui le souhaitent iront trouver l'un des deux prêtres locaux, l'un *« catholique-libéral »*, l'autre *« sans dénomination »*, qui acceptent d'officier. Mais la cérémonie essentielle se joue ailleurs : dans l'approche même des chutes, codifiée depuis des générations en trois figures, postures ou stations à effectuer, d'une symbolique appuyée et éprouvée.

La première est un simple et long contact (visuel et sonore) du haut du balcon situé à l'angle précis où les rapides se précipitent cinquante mètres plus bas. La seconde se pratique en imperméable (jaune, recyclable et compris dans le prix du billet), le lieu le plus hautement recommandé étant dit « le Voile de la mariée ». Dans sa brillante « étude stéréophonique », *6 810 000 litres d'eau par seconde*, Michel Butor, par *speaker* interposé, relate ainsi une visite : *« On arrive par un tunnel derrière le grand mur d'eau précipitée. Alors le guide prend un caillou dans sa main et le lance sur cette obscure furieuse vitre liquide, qui s'entrouvre un infime instant pour laisser fulgurer un éclair de jour cru. »*

Crudité que les pèlerins, patients ou acteurs, déjà bravement humectés, tous pareillement encapuchonnés de cirés (bleus, à rendre après l'épreuve), savourent plus directement à bord d'un petit navire, le *Maid of the Mist* (« Fiancée de la bruine »), pour s'approcher par l'aval au plus près des chutes et recevoir, dans de furieux coups de boutoir, l'ondoiement final. Les plus courageux tentent de regarder en face ce qui s'abat sur eux, les autres s'abandonnent dans les cris aux éclaboussures d'un plaisir sans fin. L'inépuisable petite fiancée regagne la rive avant un nouvel assaut.

Lorsqu'en 1953, dans *Niagara*, Henry Hathaway lâche Marilyn Monroe sur les lieux, c'est bien pour montrer qu'elle peut rivaliser avec toute cette écume et séparer ceux qu'elle a unis. Pandora fatale à l'Américain moyen, fatale à l'idée même de mariage, Marilyn transforme les chutes en miroir d'elle-même, où les hommes viennent se cogner, en une arme avec laquelle ils se détruisent et la détruisent. Joseph Cotten, son mari, aura cet aveu d'impuissance devant tant de forces incontrôlables : *« Pourquoi les chutes m'attirent-elles? Pour me montrer leur grandeur et ma petitesse? Il leur a fallu dix mille ans pour être indépendantes, alors quoi d'extraordinaire! Moi aussi je le pourrais. Seulement cela risquerait de prendre un peu plus de temps. »*

Une phrase qu'aurait pu prononcer l'un de ces *daredevils* (« casse-cous », mais aussi, littéralement : qui ne craignent ni Dieu ni diable) qui mériteraient bien le nom de cascadeurs, trop impatients pour attendre autant d'années avant d'affronter le grand saut, et pour qui la force, la constance (l'obstination) des flots semble une insupportable provocation. En se jetant du haut des chutes enfermés dans un fût, ils entendent certes d'abord substituer leur spectacle à celui des eaux, mais veulent-ils rompre le rite ou le renforcer, casser le courant ou l'accompagner?

Leurs photographies, exposées dans un petit musée aux côtés de leur moyen de transport (on notera que l'avant-dernier d'entre eux – 27 septembre 1989 – était largement sponsorisé), sont celles de citoyens quelconques dont rien ne laisse paraître qu'ils aient voulu défier les lois, et peut-être la Loi. Neuf sur treize ont survécu au passage de l'autre bord, et la plupart ont poursuivi ensuite leurs tâches quotidiennes, inchangées. Leur tradition, masculine, initiée cependant en 1901 par une institutrice de soixante-trois ans, ne s'est significativement interrompue que durant la dernière guerre, où les casse-cous purent trouver d'autres terrains d'action.

Mais tous les *daredevils* rassemblés n'y pourront rien : les chutes coulent et roulent pour la paix des ménages. Un exemple venu du plus haut il est vrai, quand les rives du fleuve, séparées par la nationalité, se sont unies dans le nom. Sagesse, résignation lorsque l'on n'a qu'un unique voisin, ou manière de reconnaître que ce que les tourbillons avaient pu séparer, son culte le réunirait? Initialement nommée Grand Niagara, la rive gauche (américaine), persuadée, à raison, de son avenir industriel, s'autoproclame Manchester avant de s'engager en 1812 dans une guerre aussi vaine que meurtrière pour s'approprier l'autre côté. La paix revenue, elle revient à sa dénomination initiale en 1830. La rive canadienne (alors anglaise) suit plus lentement ce cours : les villages de Clifton (1832) et d'Elgin, créé après qu'on eut jeté un premier pont suspendu sur la gorge (1848) et une ligne de chemin de fer (1853), ne se rangeant sagement dans la même appellation qu'en 1881.

Ainsi, Niagara-Falls (province de l'Ontario, Canada, 70 000 habitants) et Niagara-Falls (Etat de New-York, Etats-Unis, 70 000 habitants) peuvent-elles paraître elles aussi proclamer les vertus du mariage et d'une économie commune. Et lorsqu'au milieu du Rainbow Bridge, qui rattache l'une à l'autre, époux canadiens ou américains se font photographier face aux chutes, chacun sous le drapeau d'un pays, leurs lèvres unies sur l'axe de la ligne frontalière, c'est, plus qu'un jeu, la solidité d'un lien qu'ils éprouvent, leur propre image de couple soudée, au-dessus de l'abîme tonitruant.

Pour être discrètement en concurrence (quand la partie américaine tente de casser les prix en commercialisant largement ses fonds de tiroir, l'autre rive répond par des boutiques hors taxes), les deux cités n'entendent pas moins donner l'image d'associés industrieux, partageant les tâches comme ils partagent les recettes, soucieux de leur avenir autant que de leur réputation. Dotées d'un des plus puissants ensembles hydroélectriques d'Amérique du Nord, qui puise ses eaux en amont du saut et en redistribue de chaque côté également l'énergie, les deux communes (les deux Etats) ont signé en 1950 un traité par lequel ils s'engagent à ne pas laisser descendre le volume des chutes au-dessous de 2 832 000 litres d'eau par seconde dans la journée durant la saison touristique (du 1er avril au 31 octobre), et au-dessous de 1 416 000 litres aux autres moments.

Et voilà le paysage affichant crûment, avec le pouvoir régulateur des hommes, une valeur, chiffrable au litre d'eau près, en deçà duquel il ne serait plus lui-même. Le Niagara, garanti de son apparence sauvage, peut continuer de rugir dans une cage invisible, des comptables veillent sur le moindre de ses élans pour que continue le « show ». Au soir, lorsque s'illuminent les chutes, ils lui rendent en monnaie électrique un peu de l'énergie détournée. Mais c'est de plus haut, d'une des tours qui dominent, côté canadien, le chaos aquatique, que se révèle le mieux la complémentarité des industries : lorsque l'objet de toute la ferveur exhibe les beautés d'une parure contemporaine en s'enfonçant dans une nuit cernée et rehaussée jusqu'à la ville américaine de Buffalo par les usines clignotant et fumant.

L'électricité puis l'électronique tentent de s'interposer (de s'imposer) pour célébrer la cascade comme si elle n'était plus tout à fait à la hauteur, ou comme si elle était devenue incompréhensible, et qu'il fallait y préparer, dans le langage qui est le leur, les enfants d'aujourd'hui, comme si sa nature (la nature?) était d'un autre siècle. Un film (procédé Imax) offre d'en célébrer les grandes heures sur *« un écran géant haut de six étages »*, avec un son multipistes propre à trouver ensuite le bruit réel faiblard.

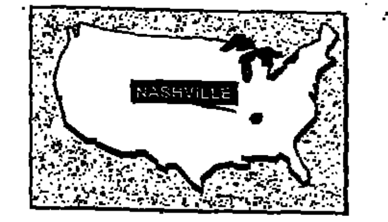
Mais le *« frisson ultime »* est apporté par *Ride Niagara* (« Chevaucher le Niagara »), qui propose de faire ressentir en cabine, par simulateur et écran vidéo interposés, la descente des chutes dans le tonneau d'un authentique *daredevil*. Voici venue la transgression sans risque, une manière sans doute de vacciner les bambins (à partir de six ans) pour éviter toute rechute et de mettre à coups de jeux, de parcs (jardin botanique, marineland), de musées (des records, des plus grands criminels) et de maisons hantées les chutes à l'échelle du seul concurrent qu'elles se reconnaissent : Disney.

On oublierait qu'avant de servir à la récréation et à l'éducation des bambins, avant de porter les couleurs supranationales de l'union, le Niagara avait défendu celles – indescriptibles – de la passion et de l'être suprême. Dans une lettre à sa mère (1804), le poète irlandais Thomas Moore raconte sa visite ou plutôt sa « visitation » : *« Mon cœur et mon âme entiers se sont tendus vers la divinité dans une houle d'admiration dévote que je n'avais encore jamais ressentie auparavant. Oh, qu'on amène l'athée ici et il n'en repartira point athée! Comme je plains celui qui peut s'asseoir froidement pour décrire ces ineffables merveilles, et plus encore celui qui les soumet à la mensuration en litres et en mètres. Aucune plume ne saurait transmettre ne serait-ce qu'une faible idée de leur magnificence. »*

« Niagara efface tout », insista tardivement Chateaubriand, qui avait osé, lui, auparavant, le décrire suffisamment pour que s'amorce ce qu'il faut bien appeler la promotion des lieux. Avec lui, après lui, on vint chercher là une représentation d'intarissables émotions au modèle romantique, une invite à laisser se déchaîner des forces soupçonnées, à partager avec l'autre, en toute piété, la terreur et l'émerveillement qu'il ne manquerait pas d'éprouver. Appliquée au paysage présent, pour qui sait en retrancher l'emphase, sa description paraît toujours aussi exacte : *« Au moment même du saut, c'est moins une rivière qu'une mer impétueuse dont les cent mille torrents se pressent à la bouche béante d'un gouffre... Des arcs-en-ciel sans nombre se courbent et se croisent sur l'abîme dont les terribles mugissements se font entendre à 60 milles à la ronde... Des rochers démesurés et gigantesques, taillés en forme de fantômes, décorent la scène sublime... »* Le sublime aujourd'hui appartient-il à Dieu ou à Disney? Mais est-il encore temps de choisir?

de notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

▶ Le plus rapide pour accéder à Niagara au départ de Paris est par Toronto (la rive canadienne est d'ailleurs la plus belle). Air Canada notamment (tél. : 43-20-12-00) assure cinq vols sans escale et douze vols directs chaque semaine. Billets aller et retour à partir de 5 080 F. Renseignements sur les chutes et la région au Tourisme de l'Ontario, 109, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 46-63-16-34.



COUPS D'ŒIL AMÉRICAINS

NASHVILLE

Nashville, Tennessee, ville sainte de la country music, cité où même les échangeurs routiers prennent des formes de guitare. Nashville, deux cents studios d'enregistrement, sept cents églises. On se croit au Far-West, mais c'est le Sud.


KAREN KUEHN/MATRIX/COSMOS

Le Tootsie's Orchid Lounge.

Nashville blues

« J'ESPÈRE *vraiment pour vous que vous aimez la musique country, parce que, là-bas, quoi que vous fassiez, vous ne pourrez pas y échapper : ils en passent partout, y compris dans les toilettes... Et, surtout, n'oubliez pas d'acheter un stetson : tout le monde en porte; c'est la meilleure façon de passer inaperçu...* » : voici le genre de sarcasmes auxquels on s'expose de la part d'un Américain sophistiqué de la côte Est quand on lui dit qu'on se rend à Nashville, Tennessee. Dès le changement d'avion, à Raleigh, la différence d'atmosphère, il est vrai, est sensible : finis, les vêtements sobres, passe-partout, à l'européenne; dans le 737, les chemises à carreaux, les jeans bleu clair, les chapeaux et les bottes «western» à talons inclinés deviennent presque majoritaires, comme si l'on rentrait dans un autre pays, une sorte d'Amérique «vraie», réelle. Pas d'ostentation, pourtant : ici, chacun s'habille comme il lui plaît, sans se soucier de ce que peut porter le voisin.

«Music City» est sans doute un mythe, mais un mythe qui se porte bien. Dans cette ville d'un demi-million d'habitants où les échangeurs routiers adoptent la forme de guitares, le premier taxi qui vous prend à l'aéroport conduit en chantonnant le dernier succès de Garth Brooks, la nouvelle idole du «Nashville sound», et vous dépose à Music Row, le quartier des studios d'enregistrement et des maisons de disques, où des *car-wash* immenses, perclus de signes urbains et de publicités, avec leurs rangées interminables de voitures qui scintillent au soleil, enserrent un temple maçonnique néo-athénien, avec colonnes doriques et pilastres en plâtre, perdu au milieu d'un enchevêtrement de *drive-ways*. Le long de Broadway, d'énormes semi-remorques rouge pompier, vert pomme et bleu clair, aux chromes étincelants, passent comme des bolides, tandis qu'au loin, par-delà un paysage confus de voies ferrées désaffectées, d'immeubles aux vitres cassées et de maisons basses et longues comme des hangars, apparaît la ligne irrégulière, le *skyline*, des gratte-ciel de *downtown*.

Pas de doute : c'est bien en Amérique qu'on se trouve. Difficile, même, de faire plus américain que cette ville aux pelouses d'un vert intense presque insoutenable, sillonnée par de grandes avenues à huit voies qui la traversent de part en part, aux maigres trottoirs que fréquentent seulement, après 6 heures du soir, les *homeless* débraillés qui dorment la nuit dans le parc qui jouxte, au bord de la Cumberland River, la reconstitution de Fort-Nashborough, l'embryon, fondé à la fin du dix-huitième siècle, de la ville actuelle. Dans le motel, quelques mesures de *steel-guitar* accueillent le visiteur, et un mur entier est tapissé, comme dans tous les lieux publics de Nashville, de photos dédicacées des stars ou apprenties stars qui ont fréquenté cet endroit. Au Shoney's voisin, scène de genre nashvillienne, des hommes en costume de cow-boy, comme s'ils venaient de piller les magasins de souvenirs de Demonbreun Street voisine, sirotent des bières *light* en *cans*, tandis que circulent entre les tables des serveuse, en soquettes bleues et queue de cheval.

Alors, bien sûr, comme on est venu pour cela, on réserve sa première visite au fameux Country Music Hall of Fame, étrange Panthéon dérisoire où les dieux ont noms Roy Acuff, la Carter Family, Minnie Pearl, Hank Williams et autres Johnny Cash ou Waylon Jennings, les stars de la musique country. Drôle de musée où des objets d'usage quotidien prennent soudainement valeur de reliques. Dans une vitrine, entre la première guitare électrique construite par Les Paul en 1941 et connue comme «the Log» (la « Bûche »), et un violon réalisé à partir d'une boîte de cigares ayant appartenu au Cajun Bébé Carrière, on peut ainsi voir un briquet en argent récupéré dans la carcasse de l'avion où mourut, en 1963, la chanteuse Patsy Cline. Plus loin, des costumes de scène de cuir blanc frangé de Dolly Parton, une robe rose de Barbara Mandrell, une cravate peinte ayant appartenu à Hank Williams, le chapeau de paille de Minnie Pearl, les drôles de chaussures de hobo usées du « Duke of Paducab », l'un des humoristes *hillibilly* (« cul-terreux »), des années 30 et – *document qu'on se prend à lire* – la grâce gouvernementale, signée par un certain Ronald Reagan, de Merle Haggard, l'un des *outlaws* du genre, banni de Californie à la suite d'une attaque à main armée.

Ici, la country déploie sans honte sa légende et se fait même volontiers objet pédagogique, avec des *quiz* sur les différents styles, du genre : *« X est-il bluegrass ? Hillibilly ? Honky-tonk ? Rockabilly ? Appuyer sur le bouton correspondant à la réponse. »* L'incontestable clou de ce musée d'un genre tout particulier demeurant la fameuse Cadillac Solid Gold d'Elvis Presley, construite en 1960, avec son intérieur tout plaqué or, avec bar, récepteur de radio et tourne-disques, eux aussi, bien sûr, en or... Une visite qu'on peut coupler avec celle, quelques rues plus loin, du légendaire Studio B de RCA, une modeste maison basse où furent enregistrées pas moins de cinquante mille chansons, dont *It's now or never* et *Are you lonesome to night ?* du « King » Presley.

Et ce n'est là que le musée en quelque sorte « officiel » de la country. Sur Demonbreun Street, tous les magasins de souvenirs se doublent ainsi de petits musées particuliers dédiés à telle ou telle vedette, comme celui consacré à Hank Williams Junior, où l'on peut voir la Cadillac sur la banquette arrière de laquelle son père, la figure la plus légendaire du genre, mourut à vingt-neuf ans des suites d'une absorption un peu trop massive de médicaments contre la douleur, arrosés bien sûr de pas mal de whisky...

Downtown, sur Broadway, on peut aussi aller se recueillir au Ryman Auditorium, qui fut de 1943 à 1972 la salle de concert et la maison mère du Great Ole Opry (« grand vieil opéra »). C'est en effet de cette ancienne église de l'Union Gospel, au parquet incliné en bois et aux fenêtres-vitraux, qu'était diffusée, tous les samedis soir, l'émission de radio sponsorisée par une compagnie d'assurances et une marque de pop-corn qui fut le creuset du mythe nashvillien. Même le titre du show a sa légende. On raconte en effet que, passant après un programme de musique classique, le présentateur George D. Hay se mit à plaisanter : *« Pendant l'heure précédente, nous avons entendu de la musique venus du grand opéra européen. A partir de maintenant, place au grand vieil opéra américain. »* Ainsi se forgent les légendes.

Un block plus loin, au minuscule Tootsie's Lounge Bar, qui était l'« abreuvoir » des stars de la country, les murs disparaissent sous l'accumulation des photos jaunies par le tabac de toutes les vedettes qui, entre deux passages sur scène, venaient ici écluser quelques bières. Et, juste en face, de l'autre côté de la rue, on peut acheter des disques au magasin créé par Ernst Tubb, l'un des premiers chanteurs mythiques de Nashville. Les amateurs incorrigibles ne manqueront pas de poursuivre cette étrange visite par un *tour* commenté en bus climatisé des « maisons des stars ». Du temple Vieux Sud de Loretta Lynn à la maison de poupée envahie par les lierres de Minnie Pearl en passant par le manoir Tudor de Webb Pierce et sa célèbre piscine en forme de guitare et les extraordinaires *mobil-homes* de tournée de Hank Williams Junior ou de Lee Greenwood, avec son lit monumental blasonné par sa signature, pas un bouton de guêtre ne manque à cette fabuleuse plongée dans l'enfer du mauvais goût triomphant américain.

Enfin, si tout cela n'était pas encore assez, on peut terminer la nuit au Wrangler's, sur Murfreesboro Road, à 6 miles au sud-est de la ville, où, entre deux raps, de jeunes Américains bien nourris, habillés en costumes cow-boys, dansent la country en faisant virevolter les jeunes filles...

Bien sûr, il est facile de se gausser de cet étrange Luna-Park Country étendu à toute une ville. Pourtant, passé deux jours à écumer tous les attrape-touristes, un doute surgit : et si tout cela n'était qu'une sorte de vitrine destinée à amuser le client, derrière laquelle se tiendrait une autre ville, fort différente? Dans les sous-sols du Hall of Fame, où l'on ne conserve pas moins de 150 000 disques et cylindres fort rares de cette musique et autant de livres et de revues sur le sujet, de sérieux universitaires travaillant sur l'archéologie de la musique américaine vous expliquent ainsi que cet idiome country, que l'on croit naïvement de cow-boys, n'a en fait... strictement rien à voir avec cette image; mais vient avant tout de la rencontre entre les vieilles comptines anglo-irlandaises conservées presque à l'état brut par les montagnards isolés des Appalaches, le gospel des Noirs du Sud, le blues venu du delta du Mississippi et quelques éléments repris aux Cajuns d'origine acadienne – sans oublier le fameux «yodel», très bavarois, apporté par les immigrants allemands de la fin du dix-neuvième siècle. Bref, une sorte de «world music» avant la lettre. Dans une maison de disques, on apprend que, mis à part quelques permanentes roses, des bottes en peau de serpent et plus de barbes qu'ailleurs, le personnel est ici le même qu'à Los Angeles ou dans n'importe quel lieu dominé par le show-business. Ici, on n'a jamais été *cow-boy* que dans l'apparence, en quelque sorte parce que cela faisait vendre une musique qui venait d'un tout autre horizon.

Ne pas confondre Far-West et Vieux Sud : dans cette ville où les églises – on en compte pas moins de sept cents! – sont trois fois plus nombreuses que les studios d'enregistrement, le premier business n'est pas, malgré les apparences, le show-business, mais celui des assurances, *talonné de près par celui... de l'édition des Bibles.* Ici, les télévangélistes font autant d'audience que le Great Ole Opry et il suffit de se promener en plein midi, sous un soleil harassant, le long des berges désolées de la Cumberland River, avec ses boues marron jaune, pour retrouver – c'est presque une question de couleurs et de senteurs – toute cette tonalité désespérante, faite de désirs torturés, du Sud puritain qu'avait su si bien retranscrire dans ses films le grand Huston. A peine si, au coin d'une rue vide, on ne s'attendrait pas à rencontrer le personnage, *magnifiquement interprété* par Brad Dourif, du «Malin», ce prêcheur errant et pervers qui finit par se brûler les yeux à la chaux vive afin de ne plus voir le péché du monde.

Ainsi va Nashville, ville-masque, qui a rêvé un jour d'être «l'Athènes du Sud», au point de construire, dans un de ses jardins, une réplique grandeur nature (en plâtre!) du Parthénon, et qui est devenue, presque par hasard, le symbole de l'Amérique profonde et contente d'elle-même. Les mythes, c'est comme la grande cuisine : pour les consommer, mieux vaut rester naïf et éviter soigneusement de se rendre en coulisses.

de notre envoyé spécial
Patrice Bollon

► American Airlines a un vol quotidien, au départ de Paris, *via* Raleigh, d'une durée de dix heures environ. *Aller-retour plein tarif à* 15 670 F. Tarifs «visite» à partir de 5 215 F. Renseignements : 42-89-05-22 et dans les agences de voyages. Sur place, nombreuses possibilités d'hébergement, pour tous budgets, comme les très pratiques Shoney's et Quality Inn-Hall of Fame, dans Music Row.
Le magazine *Country Music* organise, du 6 au 15 juin prochain, pour la «Fan Fair», la grande convention annuelle de la country music, fréquentée par toutes les stars du genre, un séjour organisé de 9 000 F environ (contact : BP 110, 75463 Paris Cedex 10. Tél. : 30-53-04-93). On peut lire aussi le très bon «Que sais-je ?» sur *la Country Music*, de Gérard Herzaft (nº 2134).

Bridge

nº 1485

LE CHAMPIONNAT DU MONDE DE YOKOHAMA

La chute de ce chelem à la 39e des 160 donnes de la finale de la Bermuda Bowl n'a pas empêché les Islandais de battre les Polonais et de remporter le titre mondial l'année dernière à Yokohama.

♠ A 10 9
♡ 10 9 7 5 3 2
◇ 5 3
♣ 9 8

♠ R 8 6 4 3
♡ 4
◇ A D 8 6 2
♣ 6 4

N / O E / S

♠ D V 7 5 2
♡ 8 6
◇ V 10
♣ R V 10 7

♠ —
♡ A R D V
◇ R 9 7 4
♣ A D 5 3 2

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Szym'ki	Arnar.	Martens	Jonsson
–	2 ◇	passe	2 SA
passe	3 ◇	passe	6 ♡...

Quelle est l'entame de Marek Szymanowski qui a fait chuter ce PETIT CHELEM A CŒUR ?

Réponse :

Sur l'entame à *Carreau* qui libère le Roi, il n'y a plus de problème, et sur l'entame à *Trèfle* le déclarant n'aura besoin que de couper deux Trèfles (le cinquième Trèfle affranchi permettant alors de défausser un des deux Carreaux perdants du mort). Sur l'entame à *Pique* prise de l'As, le déclarant fera l'impasse à Trèfle pour aboutir au même résultat.

Le chelem était-il imperdable ? Non car Szymanowski a entamé *atout* et Jonsson a chuté car il n'a pas pu sortir de sa main sans donner deux levées.

A l'autre table, en salle ouverte, les Polonais se sont arrêtés avant le chelem :

Ouest	Nord	Est	Sud
Johans.	Smudzin.	Arnth.	Balicki
–	1 ◇	passe	1 ♡
contre	1 ♠	contre	1 SA
passe	3 ♡	passe	4 ♡
4 ♠	passe	passe	5 ♣
passe	5 ♡	passe	passe...

L'ouverture de 1 Carreau du « Passe fort » montrait une main très faible (alors qu'un « passe » aurait promis une solide ouverture). Après bien des enchères (qu'il serait trop long d'expliquer), Smudzinski et Balicki ont joué CINQ CŒURS et ont fait douze levées quand Johansson a entamé Trèfle...

TECHNIQUE D'AUTREFOIS

Dans les années 30, le niveau du jeu de la carte était déjà très élevé car toutes les revues de bridge publiaient régulièrement les coups techniques les plus intéressants. Voici, par exemple, celui que l'Américain Franck Perkins a présenté en 1938 dans le *Bridge World Magazine*.

Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place du déclarant.

♠ D 6 2
♡ R V 9
◇ V 5
♣ A V 8 3 2

♠ 8 3
♡ 6 2
◇ R 10 7 6 3
♣ D 10 7 5

N / O E / S

♠ A R 10 4
♡ 7 4 3
◇ 9 8 2
♣ R 9 6

♠ V 9 7 5
♡ A D 10 8 5
◇ A D 4
♣ 4

Ann. : O. donn. N-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Passe	passe	1 ♠	2 ♡
passe	3 ♡	passe	4 ♡...

Ouest a entamé le 8 de Pique (doubleton), et Est, après avoir tiré le Roi et l'As de Pique, a continué avec le 4 de Pique. Ouest a coupé avec le 2 de Cœur et il a contre-attaqué le 5 de Trèfle. *Comment Perkins propose-t-il de jouer* pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

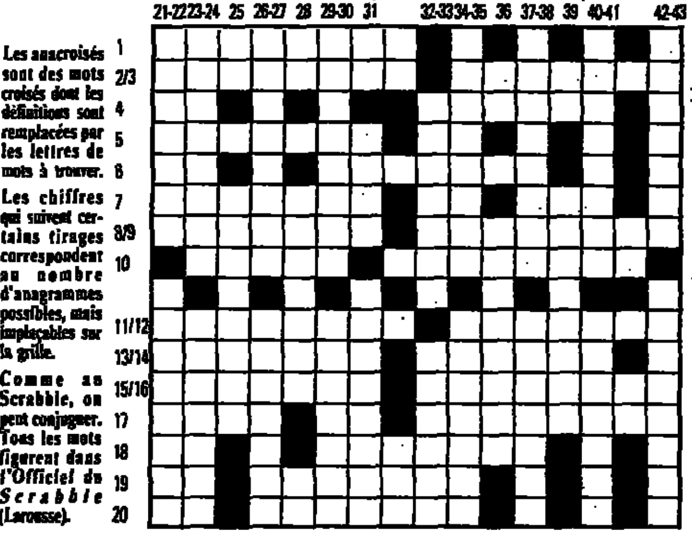
Aujourd'hui, la majorité des experts ouvriraient de « 1 Trèfle » en Nord, bien qu'il n'y ait pas les 2 1/2 levées d'honneurs exigées à l'époque (une condition nécessaire qui avait certains avantages). L'ouverture de « 1 Pique » en troisième position avait pour but d'indiquer une bonne entame.

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 716



HORIZONTALEMENT

1. AEMMORST. - 2. ACEEINNO. - 3. AGNORSS. - 4. ABDILU. - 5. HORRST. - 6. DEEIMSU. - 7. AENOSSV (+ 1). - 8. EENOSST. - 9. AEEINRSS (+ 4). - 10. ADFILNNR. - 11. ABEILMOV. - 12. ACEETTZ. - 13. DEELORU (+ 2). - 14. CEHIRU. - 15. ADEISSS. - 16. HINORST. - 17. AEEINNOS. - 18. ACENSUU. - 19. AAIMRTU (+ 1). - 20. AAEIRTX (+ 1).

VERTICALEMENT

21. MNOOSTU. - 22. AAAELLPT. - 23. ACEINOTT (+ 1). - 24. AEMNOSS. - 25. EENOSTUV (+ 1). - 26. AAJMNORT. - 27. AILLRTV. - 28. DDEIORS. - 29. EEGIRSST. - 30. ABDEEUX. - 31. BEELRSSU. - 32. BEILRSS. - 33. ACHIOU. - 34. AAHLMSS (+ 1). - 35. ACHIINT (+ 2). - 36. ACEEINSS (+ 1). - 37. AABDRRSS. - 38. EISTTUZ. - 39. AEEPRRRT. - 40. DEFIINN. - 41. EEEINTT (+ 1). - 42. EFIQSSU. - 43. EEEINSSU.

SOLUTION DU Nº 715

1. CONTIGU. - 2. EPATEUSE. - 3. TARENTES, reptiles (gecko) (RENETTAS...). - 4. ECONOMAT. - 5. VARLET. - 6. GONADES (SONDAGE). - 7. SERFOUIR. - 8. OCEANIDE. - 9. ATHENEE. - 10. ESERINE (RÉSINÉE...). - 11. SESAMES (MASSÉES SEMASSE). - 12. GERCERA. - 13. GRANITER (GRATINER REGARNIT). - 14. ORGUEIL. - 15. ORATORIO. - 16. POELAIT (PELOTAI). - 17. SOLFIONS. - 18. AVELINES (ALEVINES ENLEVAIS NIVEALES VASELINE). - 19. LESEREZ. - 20. SUBSISTA. - 21. CREOSOTE. - 22. GROUPAL. - 23. ECARTEUR (CRÉATEUR RÉACTEUR CRÉATURE ERUCTERA). - 24. NEOPRENE (EPERONNE. - 25. RAGREES (GRESERA...). - 26. ACTUELLE. - 27. ISOGONES. - 28. MOUISE. - 29. RAISINE (RESINAL...). - 30. URANIDES (DESUNIRA ENDUIRAS ENDURAIS). - 31. ABLATEZ, sublimez un matériau spatial. - 32. TARERAS (ARRETAS RATERAS TARARES). - 33. IMAGEONS (AGONIMES ANGIOMES). - 34. PAVESANE, de Pavie (PAVANEES). - 35. ARASATES. - 36. ANATIFES (ENFAITAS FANATISE). - 37. ENLACER (CARNELE...). - 38. UTERINES (NITREUSE REUNITES). - 39. TERÇONS (CRETONS CONTRES CORNETS CORSENT). - 40. ATERIEN (ARETINE...). - 41. ESCARGOTS.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

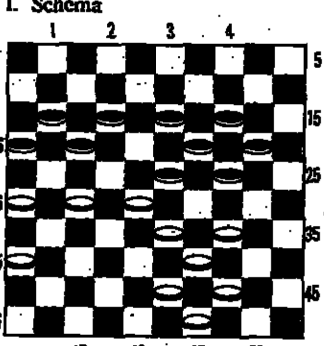
Dames

nº 431

LE COIN DU DÉBUTANT

● **Coup du chevron.** La prise finale dessine un chevron.

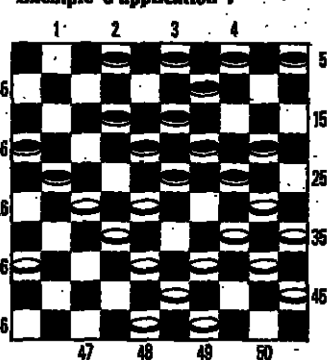
I. Schéma



Les Blancs jouent et gagnent

● SOLUTION : 34-29! (23x21) [prise majoritaire prioritaire] 29-23 (19x28) 33x22 (17x28) 26x10!,+.

Exemple d'application :

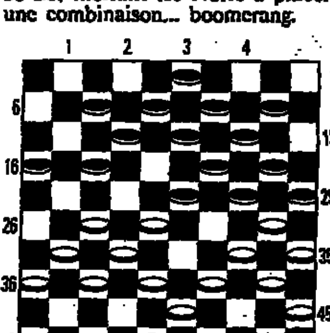


Les Blancs jouent et gagnent

● SOLUTION : 27-22 (18x27) 38-33 (27x29) 43-38! [la pointe du mécamisme] (23x43) 34x25 (43x34) 30x26!, +1, puis +2, +.

● **L'univers magique**

Premier mémorial N'Diaye Diouf à *Dakar* (octobre 1991) : le grand maître international sénégalais Diallo conduit les Blancs contre O. N'Bengue. Il vient de jouer 33-28, incitant les Noirs à placer une combinaison... boomerang.

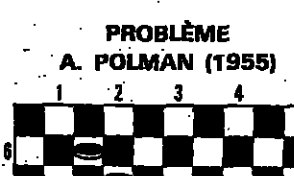


Les Noirs tombèrent dans le piège en jouant (23-29) 34x23 (25x34) 39x30 (17-22), mais les Blancs prirent, contre toute attente, par 27x18!! (13x42) suivi du boomerang explosif : 43-39! (19x28) 30x19 (14x23) 39-33! (28x39) 40-34 (39x30) 35x11!!, rafle six pions (16x7) 31-26 (42x31) 36x27!, +1 et +. Vingt et un pions ont disparu dans ce piège en *onze* temps !

SOLUTION DU PROBLÈME nº 430
JACK BIRNMAN (1972)

Blancs : dames à 25 et 48, pions à 24 et 45.

Noirs : dame à 3, pions à 12, 28 et 32.

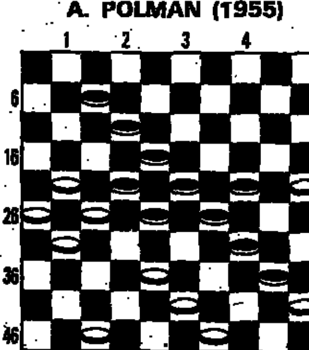


48-30!! (28-33) a, b 30-39!! [fantasmagorique!] (33x44) 45-40 (44x35) 24-19!! [les figures aériennes] (3-8) 25-3 (8x24 ou 8x30) 3x15 ou 3x25!!, etc., +.

a) (32-37) 24-19, +.

b) (12-18) 24-20! (3-26) 30-8 (26x3) 20-14, +.

PROBLÈME
A. POLMAN (1955)



Les Blancs jouent et gagnent

Solution dans la prochaine chronique

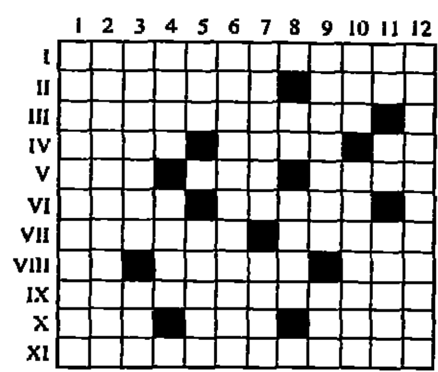
LES BONS SOLUTIONNISTES

(Problème nº 428) : MM. Romon (Carrières-sur-Seine), Poughon (Dakar), Ramos (Lisbonne), Mathias (Périgueux), Deliat (87400 Saint-Léonard-de-Noblat), Daumin (03400 Yzeux), Saint-Vulfran (Paris), Huguin (Paris), Présumey (Saint-Privat-d'Allier), Moret (24240 Sigoules), Limouzin (Reims) ont transmis la marche de gain à Jean Chaze, 6, rue Ampère, 07000 Privas.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 715



HORIZONTALEMENT

I. Connaît la grosse mer. - II. Une fois dedans, plus d'aventure. Montagne. - III. Pépinière. - IV. On lui a fait du tort. Enveloppe. Pronom. - V. Sa place est dans le cœur. Sans frais. Réussir sa transformation. - VI. Ecrivit sur un conquérant. Rendent périodiquement leur verdict. - VII. Bien connu des minéralogistes. Courant. - VIII. Conjonction. Se met au bord de l'assiette. Adverbe. - IX. Il s'agit là de tout racommoder. - X. Tend à être un musée. Suivit le prophète. Avec une dimension commune, on peut espérer s'y retrouver. - XI. Eblouissent.

VERTICALEMENT

1. Attribuée à un roi et d'une certaine façon à un général qui, l'un et l'autre, périrent. - 2. Font des embellissements. - 3. Pour tous et toutes. Nous y sommes. - 4. Immobilise. Rivière. - 5. Américain. Donne un certain vernis. - 6. Criant de vérité. - 7. Vieux sage. Saisir à vif. - 8. Voyelles. Contient la quantité. - 9. A la fin. Possessif. - 10. Dans l'auxiliaire. Font leur travail. - 11. Vieille ville. Pronom. Mettre à nu. - 12. Se répètent sans fin.

SOLUTION DU Nº 714
Horizontalement

I. Dégringolade. - II. Ecrin. Abusif. - III. Privation. RF. - IV. Rame. Enlevée. - V. Eberluée. Ecu. - VI. Dosait. Senti. - VII. An. Iton. Niel. - VIII. Tien. Nérée. - IX. Elles. Vielle. - X. Ulm. Pied. Lin. - XI. Réévaluèrent.

Verticalement

1. Déprédateur. - 2. Ecrabouille. - 3. Grimés. Elle. - 4. Riveraine. - 5. INA. Lit. SPA. - 6. Teuton. Il. - 7. Gaine. Neveu. 8. Oboles. Rides. - 9. Lune. Enée. - 10. As. Vénielle. 11. Directe. Lin. - 12. Effeuillent.

François Dorlet

Echecs

nº 1488

TOURNOI INTERNATIONAL

Dortmund, avril 1992.
Blancs : G. Kamsky (USA).
Noirs : A. Chirov (Lettonie).
Gambit-D.

1. d4	d5	16. Fg6!!	Fé6 (i)
2. ç4	ç6	17. Cxd4	Dç8 (j)
3. Cf3	Cf6	18. Dd2! (k)	fxg6
4. Cç3	é6	19. hxg6 (l)	Rg8
5. çxd5 (a)	éxd5	20. Tç1	Cç6
6. Fg5	Fé7	21. Fxg5 (m)	Dç7 (n)
7. Dç2	g6 (b)	22. Fxé7 (o)	Txé7 (p)
8. é4	0-0 (ç)	23. Rf1!	Ta-é8
9. é5	Cé4	24. Té1! (q)	Tg7
10. Fh6	Té8	25. Dh6	Rf8
11. Fd3	Cxç3	26. Th4 (r)	Cxd4
12. bxç3	ç5 (d)	27. Dh8+	Tg8 (s)
13. h4!! (é)	çxd4 (f)	28. Df6+	Ff7
14. h5!! (g)	g5 (h)	29. Dxf7+	Dxf7
15. Fxh7+	Rh8	30. gxf7	abandon (t)

NOTES

a) Les Blancs ne souhaitent pas entrer, après 5. é3, Cbd7 ; 6. Fd3, dxç4 ; 7. Fxç4, b5, dans la « défense de Méran », spécialité de leur adversaire, et choisissent une variante relativement récente des années 1987-1988-1989 construite sur le schéma suivant : l'échange des pions centraux (5. çxd5), le clouage du C-R (6. Fg5), la sortie de la D (7. Dç2) et l'avance du pion é (8. é4).

b) La continuation usuelle qui doit permettre au Fç8 de récupérer la case f5. On trouve aussi dans la surprenante partie Lautier-Geller (Sotchi, 1989) la suite 7..., Ca6 ; 8. a3, g6 ; 9. é4, Cxé4 ; 10. Cxé4, Ff5 ; 11. Fxa6, Fxé4 ; 12. Dç3, bxa6 (12..., Fxf3 ; 13. Fxb7, Fxg5 ; 14. Fxç6+, Rf8 ; 15. Dxf3, Dé7+ ; 16. Dé2, Dxé2+ était nécessaire) ; 13. Dxç6+, Rf8 ; 14. Fxé7+, Rxé7 (14..., Dxé7 ; 15. Dxa8+, Rg7 ; 16. Dç6, Tç8 ; 17. Dxç8, Ff5+ ; 18. Cé5, Fxç8 ; 19. 0-0 était moins désastreux) ; 15. Cé5, Tç8 ; 16. Tç1!, f6 ; 17. Db7+, Ré6 ; 18. Txç8, Dxç8 ; 19. Df7+, Rf5 ; 20. 0-0! et les Blancs gagnèrent rapidement.

ç) Une réponse un peu nonchalante qui avait, cependant, donné aux Noirs l'égalité après 9. é5, Cé4 ; 10. Fh6, Té8 ; 11. h3, Cxç3 ; 12. bxç3, ç5 ; 13. Fb5, Cç6 ; 14. 0-0, Ff5 ; 15. Dd2, Da5 ; 16. Fxç6, bxç6 ; 17. dxç5, Dxç5 ; 18. Cd4, Fd7 (Tal-Renet, Cannes, 1989). 8..., dxé4 a été souvent joué : 9. Fxf6, Fxf6 ; 10. Dxé4+, Rf8! (ou 10..., Fé6 ; 11. Fç4, Dé7 ; 12. Fxé6 ; Dxé6 ; 13. Dxé6, fxé6 ; 14. Cxé4 ou encore 10..., Dé7 ; 11. Fç4) ; 11. Fç4, Rg7 ; 12. 0-0, Té8. La variante 8..., Cxé4 ; 9. Fxé7, Rxé7 (et non 9..., Dxé7? ; 10. Cxd5) : 10. Cxé4, dxé4 ; 11. Dxé4+, Fé6 ; 12. Fç4, Da5+ ; 13. Rf1! semble assez difficile à jouer pour les Noirs, comme le montre la belle partie Karpov-Youssoupov de Moscou, 1988 : après 13..., Df5 ; 14. Dé3, Cd7 ; 15. Té1, Ta-é8 ; 16. d5!, çxd5 ; 17. Fb5!, a6 ; 18. Da3+ la situation des Noirs devint intenable.

d) Dans cette position prévue par les Noirs après 8..., 0-0, la menace 13..., çxd4 est un vrai problème pour les Blancs. Si 13. h3, çxd4 ; 14. çxd4, Da5+ ; si 13. 0-0, çxd4, Fg4!

é) Seule cette idée renverse la question : l'ouverture de la colonne h est éminemment dangereuse pour le R noir.

f) 13..., Fg4 ; 14. Ch2! et 13..., ç4 ; 14. Fé2, Ff5 ; 15. Dd2 ne gênent pas non plus les Blancs.

g) Menace 15. hxg6, hxg6 ; 16. Fxg6!

h) Si *14..., Da5* ; 15. hxg6, Dxç3+ ; 16. Dxç3, dxç3 ; 17. gxh7+, Rh8 ; 18. 0-0-0!, Fg4 ; 19. Cg5! La défense *14..., g5*, séduisante et acrobatique, prouve que les Noirs *ont* pris conscience du danger. Si *14..., f5* ; 15. éxf6, Fxf6+ (et non 15..., Ff8+ ; 16. Rf1, Fxh6 ; 17. hxg6) ; 16. Rf1, dxç3 ; 17. hxg6, Cç6 ; 18. g7!, Fxg7 ; 19. Fxh7+, Rh8 ; 20. Fxg7+, Rxg7 ; 21. Dg6+, Rf8 ; 22. Dg8+, Ré7 ; 23. Té1+, Rd7 ; 24. Ff5+, Rç7 ; 25. Txé8.

i) Si 16..., fxé6 ; 17. hxg6, Rg8 (17..., Da5 ; 18. Fxg5+, Rg8 ; 19. g7!, Dxç3+ ; 20. Dxç3, dxç3 ; 21. Th8+!) ; 18. g7!

j) Si 17..., Cç6 ; 18. Cxé6, fxé6 ; 19. Fxé8, dxé8 ; 20. Dg6.

k) Préparant tranquillement Fç2-Dd3 comme Tç1 et Fxg5.

l) La colonne h est ouverte conformément à la stratégie choisie dès le treizième coup.

m) Gagnant un troisième pion.

n) Si 21..., Cxé5 ; 22. Fxé7, Txé7 ; 23. Dh6.

o) Et non 22. Cxé6?, Dxé5+.

p) Ni 22..., Dxé5+ ; 23. Rf1, Txé7 ; 24. Té1, Df6 ; 25. Cxé6, Txé6, 26. Txé6, Dxé6 ; 27. Dh6, Df6 ; 28. Dh7+, Rf8 ; 29. Dxb7 ou 29. Dh8+ avec gain.

q) Sans précipitation, quelques préparatifs avant l'irruption décisive de la D en h6.

r) Menace 27. Tf4+.

s) Si 27..., Fg8 ; 29. Tf4+.

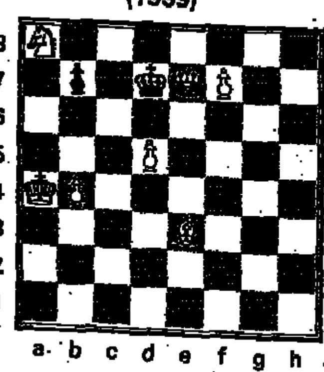
t) Car, après 30..., Rxf7 ; 31. çxd4 (Txd4) les Blancs ont deux pions de plus et un gain facile.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1487
A.S. GURVITCH (1948)

(Blancs : Rf8, Th6, Cg3 et d5. Noirs : Rg5, Ch1 et h2, Ph4.)

1. Cf5!, Cg3! ; 2. Txh4, Cg4! ; 3. Cd4!!, Rxh4 ; 4. Cf3+, Rh5 ; 5. Rg7!, Cé2 ; 6. Rh7! zugzwang, les Noirs devant abandonner la défense de la case f4 ou f6 sont devant un mat imparable. Une position extraordinaire de R et quatre C.

ÉTUDE Nº 1488
A.S. NAZANJAN (1939)



Blancs (6) : Ra4, Fé3, Ca8, Pb4, d5, f7.

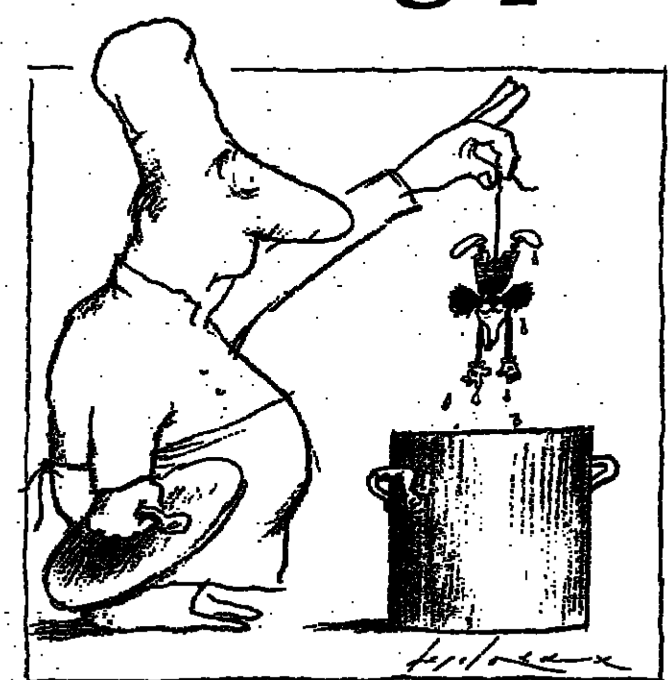
Noirs (3) : Rd7, Dé7, Pb7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

COUPS D'ŒIL AMÉRICAINS

Melting-pot



VUE de Paris, la cuisine de l'Amérique – celle des Etats-Unis – bien sûr – est un composé de magie, qu'annonce déjà le cinéma d'outre-Atlantique des années 50, et un miroir de nos manières de table. Le débat sur la cuisine française, là-bas, est ancien et se nourrit de nos propres usages. Hemingway avait ses habitudes rive gauche; James Baldwin cultivait sa nostalgie sudiste chez «Haines» (3, rue Clauzel, Paris-9e), bien avant que n'existent «Joe Allen» ou «Marshall». Alice Toklas note, en 1954 : *«Les Français n'usent jamais de Tabasco, de Ketchup, de sauce Worcester-shire, pas plus qu'ils ne mangent les innombrables sortes de cornichons américains ou n'accompagnent un plat de viande, de radis, d'olives ou de noix salées»* (1). Effets de miroir incessants, dans leur numéro d'avril, les trois principales revues gastronomiques d'outre-Atlantique évoquent, l'une les séjours d'Hemingway à Paris (*Gourmet*), l'autre les merveilleuses recettes de nos pains de campagne (*Bon appétit*); la troisième (*Food and Wine*) explique *«Pourquoi nous aimons les vins français...»* sous la signature de Peter Hellman.

«New-York est une ville dure. Vous avez besoin de vitamines dures.» Tel était, au début de cette année, le slogan omniprésent qui invitait les habitants de *Big Apple* à compléter leur alimentation. Message ambigu, auquel l'actualité donne un étrange relief pour ceux des faubourgs de Los Angeles qui dévalisaient récemment les magasins d'alimentation d'Hollywood! Reflet d'une frustration ou révolte de l'Amérique de la récession contre celle de l'abondance? La plage de haricots, le champ où se couche James Dean – l'un des premiers héros révoltés de l'Amérique moderne au cinéma – en prononçant amoureusement le mot *«beans»* avant que de sauter sur un train en marche, c'est *East of Eden*, non loin de Salinas, d'Elia Kazan. Le haricot rouge est la base du chile con carne, cette détestable préparation de viande au faux nom mexicain, qui triomphe toujours aux Etats-Unis, du Texas à New-York.

Remember Marilyn. Elle et cette chaîne montagneuse du Wyoming, elle et cette *Rivière sans retour* filmée en 1953 par Preminger. A jamais enfant, toujours femme, elle incarne le rêve de l'Amérique. C'est la cuisine traditionnelle, les crêpes au sirop d'érable et l'apple pie chaud, gâteau peu sucré aux pommes, épicé à la cannelle. C'est aussi l'old fashioned vanilla ice cream. C'est la dinde sauvage rôtie et farcie avec la sauce d'airelles à l'orange.

Dans le luxe ostentatoire de la haute cuisine, au Waldorf, les petites *filles devenues croqueuses de diamants* n'oublient pas ces plats de la «petite ferme» méthodiste et puritaine. Plus tard, dans *Bus Stop* de Joshua Logan, Marilyn Monroe personnifie cette Amérique moyenne des petites villes. C'est la cuisine au barbecue, avec le bœuf ou la caille. L'antilope, la dinde, l'ours sont de la fête. Mais aussi les plats les plus extravagants de la cuisine «tex-mex» : enchiladas, tacos, tortillas alternent avec le miel sauvage, les gombos marinés et la gelée d'aubépine! Signe des temps, aujourd'hui, c'est Paul Newman qui lance une collection (Newman's Own) de sauces et condiments pour la table (2), dont les bénéfices sont versés à des œuvres de charité.

A New-York, le séducteur – en cuisine – *fut de tout temps le chef* français. La critique suit, pas à pas, la carrière des plus talentueux. Personne n'ignore, dans la haute société – très réceptive aux modes venues de l'Orient et du Japon – que Christian Delouvrier qui fut au Maurice (Hotel Parker Meridien) puis au Raphaël, veille désormais sur les quatorze tables des «Célébrités» *«avec une carte zen harmonieuse, à mi-chemin entre l'Orient et l'Occident»*, note Bryan Miller, critique gastronomique du *New York Times*.

Voilà bien l'Amérique. Sans renier ses traditions, elle s'ouvre à toutes les cuisines que les populations cosmopolites de ses villes connaissent et que ses voyageurs découvrent. La Chine, le Japon et le Sud-Est asiatique ont des ambassades gourmandes puissamment accréditées. Et même si leur influence reste grande, le rôle des chefs français, leur goût pour les produits onéreux sont battus en brèche. Gérard Pangaud s'est replié dans la banlieue de Washington, où de nombreux restaurants français pourtant, depuis deux ans, ont mis la clé sous la porte. On n'aime pas l'esbroufe dans la capitale des Etats-Unis; moins encore qu'à New-York.

Partout se maintient la tradition du «doggy bag». Même au célébrissime «Cirque» (50 East 69th St. Park et Madison Aves, 794-92-92). Si l'on n'a pas de chien, les restes feront le déjeuner-sandwich du lendemain, meilleur qu'au «Deli» du coin de la rue! Cette Amérique-là, celle des yuppies, ne se satisfait plus de faire ses emplettes chez Zabar. Elle prend d'assaut les luxueuses épiceries de Dean et Luca (560 Broadway, au coin de Prince St).

On évoquera la beauté sanglante de *l'été indien en Nouvelle-Angleterre*, en voyant – ou en revoyant – ici, dans une salle d'art et d'essai, un Hitchcock de 1955 dans lequel joue Shirley Mac-Laine : *Trouble with Harry*. C'est la table de l'«Oyster Bar and Restaurant» sous les salles voûtées de Grand Central Station. C'est aussi l'évocation de cette province où dominent les homards, les coquilles saint-jacques et les clams que l'on fait cuire à la vapeur dans un four – clambake – sur la plage avec algues et varech. Le sirop d'érable toujours, c'est le souvenir de l'Indien coureur de bois. Au Lutèce (249 East 50th st. Second et Third Aves – 752-22 25/26), André Soltner maintient le cap depuis près de trente ans. *Une cuisine sérieuse*, sans souci d'un décor qui pourrait être celui d'un établissement clandestin des années 30. Il refuse les produits du «froid» : le chevreuil vient de Nouvelle-Zélande et le poisson de... Rungis! Jamais plus de huit heures d'avion dans les deux cas.

Le dernier-né de la «bouillabaisse-connection» s'est ouvert à l'enseigne du «Pescadou» dans West Village (18 King st. and Sixth Ave – 924-34-34) à proximité de Chinatown et de Little Italy. On franchira le pont de Brooklyn jusqu'à la péniche de River Café. Splendide. Du côté d'East River rôde peut-être le fantôme de Blanche Dubois ressuscitée et son *Street-Car named Désir*; un trait de mousse jaillit de la bouteille de bière de Marlon Brando. C'est le triomphe de la cuisine créole et de La Nouvelle-Orléans, le poulet frit et le jambon de Smithfield, au four, glacé, au miel et à la marmelade d'orange, avec un trait de Tabasco.

Pays de la performance, les Etats-Unis sont aussi celui de l'imagination. Délirante parfois. Chez Callaghers, morceaux d'aloyau, entrecôtes *et faux-filets mûrissent dans une* chambre froide vitrée sur la rue, avant de passer sur les braises d'un gigantesque gril. Ma plus sympathique visite new-yorkaise reste le «Sparks Steakhouse» des frères Cetta. Carte des mets immuable; seule change la carte des vins, au rythme des saisons et de Pat, le collectionneur. Elle ne compte pas moins de quatre cents bouteilles de toutes provenances et de grandes origines, à des prix surprenants pour un Français. Les restaurateurs, là-bas, n'appliquent pas la sacro-sainte règle des coefficients. Qu'on en juge : côte rôtie de Guigal 1982 à 31 dollars (180 F); grands échezeaux du domaine (1983) à 89 dollars (500 F environ); et même un château-latour 1966 à 250 dollars (1 500 F). Quant aux X. O. d'A. de Fussigny, c'est un cadeau, à 15,50 dollars le verre!

Comme le cinéma des années 50, la gastronomie participe du rêve de l'Amérique.

Jean-Claude Ribaut

(1) *Le Livre de cuisine d'Alice Toklas*, aux Éditions de Minuit-1981

(2) En vente avec les vins et tous les ingrédients basics : The General Store, 82, rue de Grenelle, Paris, 7e, 45-48-63-16 et, même enseigne, accueil charmant, 30 rue de Longchamp, Paris-16e, tél. 47-55-41-14.

► **A consulter : *America Eats*, de Nelson Algren; sur commande chez Brentano's (37, avenue de l'Opéra, Paris-2e. Tél. : 42-61-52-50).**



